[!] COMMUNICATION, LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Revue scientifique étudiante en ligne • pages.usherbrooke.ca/clsl

Volume 5, no 1
Àoût 2011

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Département des lettres et communications

Communication, lettres et sciences du langage a été mise sur pied par le Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, grâce à une aide financière de démarrage du Service de la recherche et de la création.

Tous droits réservés © 2007, Communication, lettres et sciences du langage.
ISSN 1718-5882

Mot de l'équipe éditoriale

Nous n'aurions pu souhaiter meilleure édition que cette cinquième parution de *Communication, lettres et sciences du langage*, car elle célèbre avec éloquence la mission que l'équipe éditoriale fondatrice s'était fixée.

D'abord d'offrir aux chercheuses et chercheurs émergents une plateforme de diffusion rigoureuse qui permet la cohabitation, sinon les intersections, entre les disciplines de la communication, de la linguistique et de la littérature. Le large spectre de sujets couverts par les 23 articles publiés à ce jour éclaire d'autant cette réussite que le nombre de lecteurs du site n'a cessé d'augmenter, proportionnellement aux propositions des auteurs. À ce chapitre, d'abord locale, la revue a rapidement pris un envol international dans la provenance de ses contributions. De nombreux auteurs de la Francophonie ont soumis leurs textes, reflétant ainsi des axes de recherche belges, canadiens-anglais, étatsuniens, français, israéliens et québécois.

Ce succès ne va pas sans l'appui croissant du corps étudiant et de l'équipe professorale et départementale du Département des lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, qui ont porté la mission de la revue en relayant les appels à communications, évaluant et révisant les différents appels à propositions.

Forts de ce sentiment du devoir accompli, nous préparons avec inspiration les prochains numéros de *Communication, lettres et sciences du langage* et entrevoyons déjà ses prochaines évolutions : nouvelle plateforme 2.0, plus grande diffusion, ergonomie renouvelée...

Bonne lecture,

Dany Baillargeon
Cofondateur et directeur de la revue

Présentation

Avec la publication de ce dernier numéro, la revue *Communication, lettres et sciences du langage* célèbre sa cinquième année d'existence. À l'occasion de ce 5e anniversaire, l'équipe éditoriale est d'autant plus fière qu'un nombre record d'articles a été retenu pour publication. Ainsi, douze étudiants en communication, en lettres et en linguistique partagent le fruit de leurs recherches à l'intérieur de textes scientifiques diversifiés et rigoureux.

Dans le secteur « communication », les médias de masse sont au centre des préoccupations. Mathieu Bégin marie littérature jeunesse et communication avec une analyse comparative des contenus de la série romanesque pour adolescents *Pavel* et de son forum de discussion sur Internet. Pablo Medina réalise une révision bibliographique sur le Web 2.0 en milieu hospitalier en plus d'une analyse quantitative de la page d'accueil de neuf hôpitaux canadiens francophones en fonction de sept critères liés aux applications du Web 2.0. Émilie Mondoloni se base sur une recherche menée sur les émissions télévisées préscolaires et leur réception par les enfants âgées de 3 à 6 ans en France pour caractériser l'activité de réception des jeunes téléspectateurs. Justine Simon aborde le traitement médiatique des élections présidentielles françaises de 2002 et 2007 par la presse d'actualité spécifiquement adressée aux jeunes. Son article soulève la question de la responsabilité dite démocratique posée sous un angle discursif.

En littérature, Candy Hoffmann explore la notion de sacré chez Georges Bataille et Nicholas Giguère essaie de comprendre le désintérêt autour de trois romans de Michel Beaulieu à l'aide d'une étude de réception critique.

Enfin, les nombreux articles de sciences du langage explorent des langues des quatre coins de la planète. Jean-Paul Balga décrit et analyse les structures morphosyntaxiques dans le français parlé de l'Extrême-Nord du Cameroun. Amoikon Dyhié Assanvo approfondit le problème de l'accord dans la formation des noms de l'agni dans langue kwa en Côte d'Ivoire. Aï Kijima étudie en parallèle l'utilisation des verbes *voir* et *pouvoir voir* en français et en japonais, puis analyse des exemples concrets en japonais en utilisant le français comme métalangage. Thi Thanh Quyên Pham examine la constitution de corpus de presse ancienne en présentant l'exemple du journal *La Tribune Indochinoise*. Aude Séguin s'interroge sur la synonymie des adverbes temporels *désormais* et *dorénavant* et compare leurs propriétés distributionnelles et leurs interprétations sémantiques avec celles d'*asteure*, du français québécois. Caroline Tremblay s'intéresse elle aussi au français québécois, mais se penche sur les différents contextes d'utilisation du marqueur de causalité *à cause (que)*. Elle compare ensuite sa distribution avec celle de *parce que* et *pourquoi* dans certains contextes syntaxiques et sémantiques.

Au final, les douze articles de ce cinquième volume explorent des thèmes fort variés, à l'image de la vocation multidisciplinaire de *Communication, lettres et sciences du langage.*

Sarah Saïdi, coordonnatrice de numéro

[!] COMMUNICATION, LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Table des matières

Volume 5, n°1, août 2011

Communication

Le forum de discussion sur Internet comme lieu d'étude de la réception des productions littéraires jeunesse : le cas de la série Pavel Mathieu Bégin……...6

L'influence des applications du Web 2.0 dans la communication en ligne des hôpitaux canadiens francophones
Pablo Medina …….21

Les téléspectateurs préscolaires : des publics
Émilie Mondoloni ……..30

Analyse du discours de presse d'actualité adressé aux jeunes : mises au point méthodologiques et résultats d'analyse des stratégies de représentation du discours autre
Justine Simon ……45

Lettres

Michel Beaulieu, « Romancier du Jour » ou auteur de « romans-savonnettes »? : étude de la réception critique des trois romans de l'auteur
Nicholas Giguère ……...55

Le sacré chez Georges Bataille
Candy Hoffmann ……72

Sciences du langage

Les marques d'accord de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire
Dr Amoikon Dyhié Assanvo……...82

Le discours rapporté en milieux socioprofessionnels nord-camerounais
Jean-Paul Balga ……95

Conditions d'équivalence des verbes de vision en français et en japonais
Aï Kijima ……112

Constitution d'un corpus linguistique pour une analyse textuelle des discours à partir de la presse ancienne Le corpus La Tribune Indochinoise
Thi Thanh Quyên Pham ……..124

Désormais*,* dorénavant *et* asteure *: variation aspectuo-temporelle*
Aude Séguin ……137

La distribution de à cause (que) *dans les structures causatives et interrogatives en français québécois*
Caroline Tremblay ……...148

Le forum de discussion sur Internet comme lieu d'étude de la réception des productions littéraires jeunesse : le cas de la série *Pavel*[1]

Mathieu Bégin

Université de Sherbrooke

Résumé
La littérature jeunesse est principalement étudiée par les domaines de la littérature et de l'éducation, l'un s'intéressant surtout aux thèmes véhiculés dans les œuvres et l'autre, à leur potentiel éducatif. Rares sont les recherches qui étudient la littérature jeunesse comme un moyen de divertissement, de socialisation ou d'enrichissement personnel, au même titre que le sont les autres médias de masse. De plus, on s'intéresse peu au point de vue des jeunes sur cette question. Cet article porte sur l'analyse comparative des contenus de la série romanesque pour adolescents *Pavel* et de son forum de discussion sur Internet. En s'appuyant sur les théories de Denis McQuail et de Stuart Hall, l'auteur démontre les satisfactions psychologiques et les usages sociaux associés à la lecture de cette série et aux thèmes qui y sont abordés. Une réflexion sur les forums de discussion comme lieu d'étude de la réception des productions littéraires jeunesse est finalement présentée.

Mots-clés : littérature jeunesse, lecture, forums de discussion sur Internet, culture médiatique, analyse de contenu, étude de réception, usages et gratifications.

1. La littérature jeunesse à l'ère des technologies de communication

1.1 La collection Epizzod

En 2008, La Courte échelle, une des plus importantes maisons d'édition au Québec, a fait paraître les premiers tomes de sa collection de romans-feuilletons pour adolescents nommée Epizzod. Cette collection se caractérise surtout par la dimension participative que permet son site Internet, qui se présente comme étant tout à fait adapté aux usages que les adolescents font de cette technologie : il leur permet de socialiser, de partager leurs intérêts personnels, de s'exprimer au sujet de leurs lectures, puis d'en discuter avec d'autres jeunes de même qu'avec les auteurs de la collection. Notre curiosité personnelle pour la culture médiatique des jeunes québécois ainsi que pour leurs usages des nouvelles technologies de communication a orienté notre attention sur la collection Epizzod. Cette collection compte six séries, écrites et illustrées par six auteurs et six

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision du professeur Christian-Marie Pons, de l'Université de Sherbrooke

illustrateurs. L'une de ces séries s'intitule *Pavel*. C'est elle que nous avons choisie comme corpus de recherche.

1.2 Le choix de la série Pavel

La série de romans-feuilletons *Pavel*, de l'auteur québécois Matthieu Simard, raconte l'histoire de Martin, un adolescent de 16 ans, dont la vie est bouleversée lorsqu'il fait la rencontre d'un mystérieux camarade nommé Pavel. Martin est un adolescent cynique qui porte un regard critique sur ceux qui l'entourent et qui éprouve quelques difficultés en amour. Ses péripéties se déroulent notamment à l'intérieur du collège privé qu'il fréquente. L'auteur aborde notamment les thématiques de la solitude, des conflits interpersonnels, de la conscience de l'aspect esthétique du corps et du suicide. On retrouve également, dans cette série, d'importantes références à la culture médiatique des jeunes.

Pour les besoins de notre recherche, qui s'est déroulée à l'automne 2009, nous avions sélectionné comme échantillon de recherche la série *Pavel* parce qu'elle était alors l'une des deux seules séries de la collection Epizzod complétées et qu'elle avait généré une importante participation sur son forum de discussion.

2. La pertinence d'un changement de paradigme

2.1 Les origines pédagogiques de la littérature jeunesse

Les auteurs écrivent pour les jeunes depuis longtemps. La littérature jeunesse découlerait, selon Routisseau, de la scolarisation obligatoire, et elle serait nécessairement pourvue d'une « intention pédagogique » (2008, p. 32). Cette littérature serait aussi, pour Foucher, le véhicule « de valeurs auxquelles les adultes – qui écrivent, publient et font la promotion du livre jeunesse – veulent que les jeunes lecteurs adhèrent » (2003, p. 34).

De nombreux chercheurs s'intéressent aujourd'hui à la littérature jeunesse. Une recension des écrits à ce sujet nous a permis de constater qu'ils sont principalement issus des domaines des études littéraires ou des sciences de l'éducation. Les premiers s'attardent surtout au contenu des œuvres : ils étudient la représentation des adolescents ou d'un thème en particulier (amour, suicide, homosexualité) dans un corpus donné, ou bien s'intéressent à l'évolution des genres littéraires (d'aventure, fantastique, socioréaliste) dans les romans pour adolescents (MAYRAND 2007; FOUCHER 2003; GAGNON 2000). Les chercheurs en éducation, pour leur part, étudient le potentiel éducatif et pédagogique de ces productions livresques, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des aptitudes de lecture chez les élèves dans les écoles (POSLANIEC 2008 et 2009; BRUNO 2008; VIOLA 2004).

2.2 La culture médiatique des jeunes : satisfactions psychologiques et usages sociaux

Pour Coulangeon (2005), la lecture chez les jeunes se présente comme un moyen d'évasion vis-à-vis de l'environnement scolaire plutôt qu'un véhicule servant à l'imposition de valeurs. Ainsi,

pour lui, la littérature jeunesse remplirait des fonctions de divertissement, de socialisation et d'enrichissement personnel, au même titre que le cinéma ou la télévision. Ce point de vue rejoint celui de plusieurs chercheurs en communication qui ont étudié la réception des médias par des publics adolescents.

Au milieu des années 1990, les chercheuses Bellemare, Caron-Bouchard et Gruau ont démontré que la télévision, par les différents modèles de comportement et les différentes valeurs qu'elle présentait aux adolescents, participait grandement, et de manière positive, à la construction de leur identité. Les trois chercheuses venaient ainsi contredire l'idée reçue selon laquelle les jeunes s'avéraient des récepteurs totalement passifs et soumis aux valeurs que leur imposaient les médias (BELLEMARE et autres 1994). Dans cette même veine, Dominique Pasquier s'est quant à elle intéressée à la réception d'un téléroman pour adolescentes, *Hélène et les garçons*, qui fut vivement critiqué par les adultes parce qu'il véhiculait une représentation illusoire de l'adolescence, « un monde trop rose, sans conflits, sans problèmes » (PASQUIER 1999, p. 3). Sa recherche lui a permis de démontrer que les adolescentes qui regardaient cette série étaient tout à fait conscientes de son caractère fictionnel et que ses contenus favorisaient la socialisation chez les jeunes, par les discussions qu'elle engendrait à son sujet. Pasquier a également démontré l'existence d'une diversité de lectures de cette série chez son public (PASQUIER 1999).

2.3 Clarification du concept de réception

Ce sont surtout les chercheurs associés à la discipline de la communication qui ont transformé le champ des études de réception tel qu'il avait pris forme chez les chercheurs littéraires allemands de l'École de Constance à la fin des années 1960 (BRETON et PROULX 2002). Les chercheurs en communication, à partir des années 1980, se sont penchés sur des sujets d'étude émanant de la culture médiatique : bulletins de nouvelles télévisés, téléséries, romans d'amour (GLEVAREC et autres 2008, p. 171). C'est aussi en se rapprochant physiquement des sujets-récepteurs que ces chercheurs ont fait évoluer le champ des études sur la réception (BRETON et PROULX 2002). Il est important de préciser que ce courant a donné lieu à l'usage de méthodes jusque-là peu ou pas fréquentées par les chercheurs en communication, comme les groupes de discussion et l'étude des courriers de lecteurs (GLEVAREC et autres 2008, p. 171). C'est grâce à ces méthodes, dites ethnographiques, que ces chercheurs sont parvenus à étudier la réception des contenus médiatiques en demeurant le plus fidèles possible à la réalité quotidienne des récepteurs (BRETON et PROULX 2002).

3. Problématique : une limite dans la recherche sur la littérature jeunesse

La principale limite que nous avons identifiée à l'intérieur du corpus des recherches sur la littérature jeunesse est que les chercheurs étudient la réception des productions livresques par les jeunes lecteurs uniquement en rapport à des concepts théoriques associés aux caractéristiques psychologiques et sociales de ce lectorat. Ainsi, les chercheurs adoptent davantage une position objectiviste pour étudier cet objet et accordent très peu d'importance à la subjectivité relative à l'interprétation des textes par les jeunes lecteurs. Il y a également, dans ce domaine, très peu de recherches de type ethnographique où les chercheurs sont en contact avec les jeunes. Pourtant, un recours aux méthodes ethnographiques et un intérêt pour le point de vue des jeunes eux-mêmes à

propos de leur culture médiatique permettent de mieux comprendre le rôle que jouent les médias dans leur vie. C'est ce que démontrent les études des chercheurs en communication dont nous avons parlé plus haut.

Le point de vue apporté par les chercheurs en communication au sujet de la réception des médias par les jeunes nous a incité à étudier la littérature jeunesse dans une perspective différente de celles des chercheurs en littérature ou en éducation. Nous nous sommes précisément intéressé aux satisfactions personnelles et aux usages sociaux des jeunes pouvant être associés à la lecture d'une série romanesque. Étant donné le caractère exploratoire de notre recherche, nous n'avons formulé aucune hypothèse. Notre recherche vise plutôt à répondre à la question suivante : quels sont les satisfactions psychologiques et les usages sociaux associés à la lecture de la série *Pavel* et aux thèmes qui y sont abordés? C'est en analysant les propos des jeunes lecteurs sur le forum de discussion de la collection Epizzod que nous avons tenté de répondre à cette question.

4. Démarche méthodologique et ancrage théorique

4.1 L'importance de tenir compte à la fois du texte et de son récepteur

Les travaux de David Morley demeurent un des meilleurs exemples à citer pour illustrer le caractère innovateur des études de réception en communication. Ce que nous retenons essentiellement de sa démarche méthodologique est qu'elle consiste en une analyse d'un contenu médiatique, suivie d'une cueillette de données ethnographiques dans un contexte de visionnement du contenu en question. Morley, au début de son ouvrage *Family Television: Cultural Power and Domestic Leisure* (1988), critique la théorie sémiotique et insiste sur l'importance de tenir compte à la fois du récepteur et du texte/message qu'il reçoit. Ainsi, nous nous devions, dans le cadre de notre étude, d'analyser le contenu de la série *Pavel* avant de nous pencher sur l'étude de sa réception chez ses lecteurs.

4.2 L'analyse du contenu de la série

L'analyse de contenu réalisée a été basée sur l'identification systématique des thèmes récurrents dans les épisodes de la série *Pavel*. Le choix des thèmes présents dans notre grille d'analyse de contenu a d'abord été inspiré de ceux proposés dans l'ouvrage de Delbrassine, qui évoque entre autres : le plaisir et la sensualité; l'épanouissement du héros; la sexualité comme norme sociale; le suicide; la famille; etc. (DELBRASSINE 2006) Routisseau, quant à elle, ajoute, notamment, la religion, la politique et l'institution scolaire (ROUTISSEAU 2008). Cette sélection de thèmes s'est ensuite transformée et ajustée au cours de deux lectures intégrales de la série, pour finalement donner lieu à la grille d'analyse finale, laquelle a permis de mesurer la fréquence d'apparition des principaux thèmes présents dans la série. Cette grille est présentée en annexe.

Le découpage du corpus en unités est la première étape d'une démarche d'analyse de contenu (CHARRON 1991). Étant donné que les volumes que nous avons analysés sont relativement courts et qu'ils ne sont pas divisés en chapitres, nous avons simplement opté pour un découpage page par page. Ainsi, après la lecture de chacune des pages, nous inscrivions « 1 » dans la case correspondante au thème dans la grille d'analyse s'il était présent à l'intérieur de celle-ci. Les formules de calcul automatisées du logiciel *Excel* nous ont permis, à la fin de notre lecture des

13 épisodes, totalisant 477 pages, d'identifier les thèmes dominants dans chacun d'eux. La taille raisonnable du corpus a permis de l'analyser dans sa totalité. Bien qu'il y ait un recours à l'image dans l'introduction de chaque épisode, nous avons uniquement tenu compte des textes dans le cadre de notre analyse.

L'analyse de contenu que nous avons réalisée est quantitative : nous nous sommes uniquement intéressé à la fréquence d'apparition des thèmes. La quantification des thèmes avait pour objectif de nous permettre de vérifier si la présence dominante de certains thèmes, dans chacun des épisodes de la série, se reflétait dans les propos des lecteurs sur le forum de discussion, et dans quelle mesure ces propos en étaient influencés.

Voici, à titre d'exemple, comment le texte de la première page du premier numéro de la série a été codé :

> Je ne sais pas pourquoi je m'entête à me raser le *chest*.
> Je n'ai que quatre poils vaguement frisés, deux grains de beauté d'une beauté relative, et des pectoraux que je pourrais vendre sur le Web pour une fortune – la rareté, ça vaut cher. En plus, si j'ai bien compris, c'est complètement out, se raser le torse.
> Et pourtant, chaque dimanche soir, c'est ce que je fais. Pour me sentir vivant, je crois. Ma recette à moi, tout aussi inefficace que celle des autres. Je me rase pour me sentir aussi vivant que les *pornstars* de mon ordinateur. Ceux qui font tout ce que je n'ai jamais fait, ceux qui vivent plus que moi. Ils ont l'air heureux, ces hommes musclés, le *chest* rasé, les filles multipliées – pas de gêne, pas de retenue, pas d'inhibition. Juste la vie qui explose à chaque orgasme. Je veux être eux. Arrêter de réfléchir et être eux (Épisode 1, p. 11).

Selon notre démarche, « me raser le *chest* »; « quatre poils vaguement frisés »; « deux grains de beauté d'une beauté relative »; et « des pectoraux que je pourrais vendre » renvoient au thème « apparence physique ». Ensuite, « sur le Web » et « de mon ordinateur » permettent de mentionner la présence du thème « référence aux médias ». « Pour me sentir vivant, je crois » et « ceux qui vivent plus que moi » renvoient au thème « mal de vivre », alors que « Ils ont l'air heureux » est lié au thème « jalousie ». Finalement, la présence de « les *pornstars* » a engendré la codification du thème « sexualité et pornographie ». C'est de cette manière, page par page, épisode par épisode, que s'est déroulé le codage de la série.

4.3 L'analyse des forums de discussion

Nous avons choisi la série *Pavel* pour notre étude, puisqu'elle possède son propre forum de discussion sur son site Internet et sur lequel les jeunes lecteurs peuvent intervenir, socialiser, partager leurs intérêts personnels, s'exprimer au sujet de leurs lectures, puis en discuter avec d'autres jeunes. Sur le site même de la série, il est possible d'y entrer librement et de lire tous les commentaires laissés par les lecteurs après la parution de chaque épisode. L'analyse des commentaires des lecteurs s'avérait pour nous une excellente solution de rechange à la tenue d'entretiens avec des jeunes en plus d'être adaptée au dispositif particulier de notre objet de recherche.

4.4 L'ancrage théorique de notre recherche

Afin de guider notre étude sur la réception de la série, dont nous avions indexé et analysé le contenu, nous nous sommes tourné vers les théories de deux chercheurs en communication appartenant à deux courants de recherche différents. Nous les présentons très brièvement.

Premièrement, nous avons retenu le modèle théorique d'un chercheur associé aux usages et gratifications, Denis McQuail. McQuail propose la typologie suivante pour désigner les raisons pour lesquelles les individus utilisent les médias : la distraction, les relations personnelles, l'identité personnelle et la surveillance (BOURDON 2000).

Inspiré par la typologie de McQuail, nous avons réalisé notre propre typologie, qui découle de notre recension des écrits au sujet de la littérature jeunesse et de l'usage des médias par les jeunes. Nous avons tenté de classer les satisfactions psychologiques et les usages sociaux associés à la lecture de la série *Pavel* par les jeunes à l'intérieur de l'une des trois catégories suivantes : (1) l'évasion et le divertissement; (2) la socialisation et le partage d'intérêts; et (3) la formation personnelle et la construction de l'identité.

La théorie du « codage/décodage » de Stuart Hall nous a aussi été utile dans la construction de notre grille servant à analyser les différents types de lecture des jeunes. Hall (1994), associé au courant des *Cultural Studies*, identifie « trois positions hypothétiques » en rapport avec la réception des médias : les positions (1) dominante-hégémonique; (2) négociée; et (3) oppositionnelle. Jérôme Bourdon (2000) traduit ainsi ces trois positions : acceptation du message, mélange d'acceptation et d'opposition, puis rupture avec le consensus.

Dans le cadre de notre étude, nous ne cherchions pas à connaître le sens ni l'intention des messages véhiculés par notre objet de recherche comme le propose Hall (1994). Il s'agissait plutôt d'identifier les thèmes dominants abordés dans la série *Pavel*[2]. Malgré cela, les trois types de lecture qu'avait proposés Hall sont apparus pertinents pour l'étude de la réception de la série analysée. L'idée était surtout de voir si la présence dominante de certains thèmes véhiculés par la série influençait les propos des jeunes lecteurs sur le forum de discussion. Nous avons reformulé la classification de Hall, à laquelle nous avons ajouté une quatrième catégorie : (1) la lecture avec adhésion complète aux thèmes dominants : le lecteur oriente ses propos uniquement en référence à l'un ou l'autre des deux thèmes dominants dans le récit; (2) la lecture avec adhésion partielle aux thèmes dominants : le lecteur oriente ses propos en référence à un des deux thèmes dominants, mais également selon un ou plusieurs autres thèmes; (3) la lecture oppositionnelle : le lecteur oriente ses propos uniquement en référence à des thèmes qui ne sont pas les deux plus dominants; et (4) la lecture d'indifférence : les propos du lecteur ne réfèrent à aucun thème – ils sont davantage de l'ordre de la banalité.

De la même manière que les thèmes, les commentaires des lecteurs ont été analysés en suivant le découpage de la série par épisodes. Après la lecture de chacun des commentaires dans le forum de discussion de la série, nous les avons situés à l'intérieur de notre grille d'analyse, au croisement d'un usage ou d'une satisfaction et d'un type de lecture. Cette grille est présentée en annexe.

[2] Les résultats au sujet des thèmes dominants dans chaque épisode de la série sont présentés plus bas, sous forme de tableau.

Par exemple, le commentaire « j'ai une question pour tous ceux et celles qui ont lu cette série. est-ce qu'elle est bonne et c'est quoi l'histoire en gros. merci d'avance de me répondre[3]. » (par *j@zz*, épisode 1) a été classé au croisement de la catégorie des usages « socialisation et partage d'intérêts » et du type de lecture « indifférence », puisque le lecteur participant sollicite une réponse et une interaction de la part d'un tiers, mais ne fait référence à aucun thème. Voici un second exemple : « Ça fait tellement du bien, quand tu feels "loser", et qu'y'a quelque qui te plait qui s'intéresse à toi... Les yeux fermés et les lèvres collés, tu t'en fous tellement qu'on pense que t'es un "loser" pareil! » (par *Mjrainbow*, épisode 5). Cette intervention a été classée dans l'usage « construction de l'identité et formation personnelle » et dans le type de lecture « adhésion complète », puisque son auteur renvoie à des expériences personnelles en faisant référence à un des thèmes dominants de cet épisode, l'amour.

C'est en suivant cette démarche que nous avons analysé, un à un, les 259 commentaires des lecteurs (ou non-lecteurs dans certains cas), ayant été mis en ligne au cours de la parution des 13 épisodes de la série *Pavel*. Chaque commentaire a été compilé à l'intérieur d'un fichier informatique *Excel*. Il nous a donc été possible d'identifier, en comparaison avec les thèmes dominants des épisodes, les types de lecture et les usages ou les satisfactions les plus fréquents.

5. Résultats de la recherche

5.1 La participation aux forums de discussion

À la suite de la compilation des propos des participants aux forums de discussion, nous avons pu identifier, dès le début de la série, une baisse considérable du niveau de participation, passant de 63 au premier épisode à 15 pour le deuxième. Si celui-ci est resté stable entre le deuxième et l'avant-dernier épisode, avec un nombre de participants se situant entre 13 et 20, il a connu une légère remontée lors de la conclusion de la série en accueillant les propos de 27 lecteurs. Cela demeure tout de même une faible participation, comparativement à celle qu'avait engendrée le premier épisode.

5.2 Les thèmes dominants dans la série Pavel

Voici, sous forme de tableau, les thèmes dominants dans chacun des épisodes de la série *Pavel*. Ils sont parfois au nombre de deux, ce qui était prévu à l'origine de la démarche méthodologique, mais parfois au nombre de trois, étant donné certaines situations d'égalité. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de pages où le thème se retrouve à l'intérieur de l'épisode.

Épisode	**Thèmes dominants**
Épisode 1	Mystère et surnaturel (n=9) Solitude et ennui (n=7)
Épisode 2	Mensonge et trahison (n=11) Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=10)

[3] Les commentaires rapportés dans cet article ont été transcrits tels qu'ils apparaissent sur le forum de discussion de la série *Pavel*. L'auteur de l'article tient à préserver l'authenticité de l'écriture des jeunes participants au forum de discussion.

	Amitié et appartenance au groupe (n=10)
Épisode 3	Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=18) Peur et crainte de l'inconnu (n=8) École et environnement scolaire (n=8)
Épisode 4	Déception et tristesse (n=11) Mal de vivre et dévalorisation personnelle (n=9) Suicide (n=9)
Épisode 5	Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=9) Haine et colère (n=9)
Épisode 6	Haine et colère (n=14) Violence physique (n=8) Intimidation et harcèlement psychologique (n=8)
Épisode 7	Peur et crainte de l'inconnu (n=14) Mystère et surnaturel (n=8) Violence physique (n=8)
Épisode 8	Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=14) Mensonge et trahison (n=14) Regrets et culpabilité (n=9)
Épisode 9	Famille (n=13) Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=11) Déception et tristesse (n=11)
Épisode 10	Courage et détermination (n=11) Déception et tristesse (n=11) Regrets et culpabilité (n=8)
Épisode 11	Quête de l'amour et sentiments amoureux (n=6) Déception et tristesse (n=6)
Épisode 12	Peur et crainte de l'inconnu (n=8) Amitié et appartenance au groupe (n=8) Rêve et liberté (n=7)
Épisode 13	Référence à la mort (n=7) Courage et détermination (n=6)

5.3 Analyse de la réception de la série

Il est essentiel de mentionner, à ce point-ci, l'obstacle auquel nous avons été confronté durant l'analyse des propos des internautes sur le site Internet de la série. Bien qu'une quantité considérable de propos rédigés par les lecteurs découle de leur lecture des livres, d'autres réfèrent toutefois aux interventions vidéo de l'auteur et ne font aucunement référence à la lecture de la série. En effet, à la suite de la publication de chaque épisode, l'auteur de la série mettait en ligne une courte vidéo invitant les lecteurs à partager leur appréciation du dernier numéro de la série. Ces interventions pouvaient, dans certains cas, nuire à notre analyse. Par exemple, après la publication du huitième épisode, dont un des thèmes dominants est le mensonge, l'auteur propose aux lecteurs de ne laisser, comme commentaires, que des mensonges. Cela a engendré des commentaires du genre « je déteste Pavel et vos livres ont aucun sujet intéressant et vous êtes l'écrivain le plus ennuyant que je connaisse!! » (par *Maria 13*, épisode 8).

Suivant cette observation, nous avons dû procéder à un classement en deux catégories : les propos en lien avec la série et les propos en lien avec les interventions vidéo de l'auteur. Si, dans certains cas, la totalité des propos des internautes renvoyait uniquement au récit, cette proportion pouvait descendre jusqu'à 17,6 %, dans le cas de l'épisode cité précédemment. Au total, 58,6 % des propos des lecteurs concernaient leurs lectures, contre 41,4 % faisant référence à l'invitation de l'auteur. Ainsi, nous avons uniquement tenu compte des propos en lien avec la lecture des livres.

5.3.1 Des types de lecture qui varient peu selon les thèmes abordés

Dans 10 épisodes sur 13, c'est dans la catégorie « lecture d'indifférence » que nous avons classé la majorité des propos des lecteurs, c'est-à-dire que les propos n'étaient aucunement en lien avec les thèmes du récit. Nous retrouvons, par exemple, plusieurs commentaires semblables à ceux-ci : « J'adoooooooooore cette série!!!! Je trouve l'auteur formidable!!!!! » (par *Miss-Mee*, épisode 1) ou « J'aime trop les Pavel! Je suis triste qu'il n'ait pas plus de livre.. mais Bon je suis heureuse qu'il en ait eu :) J'espère que tu va continuer d'écrire et que tu feras d'autre série aussi passionnante que Pavel :) » (par *x-vale*, épisode 12).

Au cours de notre analyse, il nous a été difficile d'établir une corrélation claire entre les thèmes abordés dans les épisodes de la série et la variation des types de lecture des jeunes lecteurs. En effet, un même thème, comme « quête de l'amour et sentiments amoureux », pouvait parfois engendrer une lecture avec adhésion complète au thème et parfois donner lieu à une indifférence complète des lecteurs face à ce même thème. Nous soulignons toutefois que l'épisode 4, dont les thèmes étaient plutôt sombres, « suicide » et « mal de vivre et tristesse », est celui qui a engendré, chez presque 4 lecteurs sur 5, une lecture avec adhésion aux thèmes dominants. Entre autres, à la suite de cet épisode, une lectrice confie « le suicide n'est pas un recours pour se sauver le suicide sert à rien. ceux qui se suicident sont des lâches dsl. » (par *sab3*, épisode 4). *Missdrey156*, pour sa part, nous dit : « Des petits gens dans des pays pauvres ferais tous pour vivre, pour être en santé .. Et il y a des gens qui se sucide à cause de probleme d'amour (ou autres) ... Je ne comprend pa pourquoi .. la vie est tellement longue que personne devrais se l'enlever pour des problemes personnelles. »

De plus, en ce qui concerne la variation des types de lecture selon les thèmes, nous pouvons affirmer que, de manière générale, les thèmes liés à des sentiments négatifs, comme la solitude, la tristesse ou la colère, engendrent d'un côté des propos qui renvoie de manière précise à ceux-ci. D'un autre côté, l'amour ou l'amitié donnent davantage lieu à des commentaires ne faisant pas référence à ces thèmes.

5.3.2 Des usages et des satisfactions qui varient peu selon les thèmes abordés

Encore une fois, il apparaît presque impossible d'établir des liens évidents entre la présence de certains thèmes dominants et la variation des types d'usages et de satisfactions des lecteurs. Nous pouvons, par contre, en référence aux propos des jeunes lecteurs, confirmer que 70,7 % des usages sont de l'ordre de l'« évasion et du divertissement », l'une des trois catégories que nous avions proposées. De plus, en classant les commentaires au croisement des types de lecture et des

usages, nous avons pu remarquer que l'usage « évasion et divertissement » est, dans la plupart des cas, jumelé à une indifférence aux thèmes dominants.

L'usage « construction de l'identité et formation personnelle » a, quant à lui, accueilli un nombre notable de commentaires de la part des jeunes lecteurs. Le thème « quête de l'amour et sentiments amoureux » semble susciter davantage ce type de lecture que la plupart des autres thèmes. Par exemple, une lectrice affirme ceci : « Je crois que jamais je ne pardonnerais ma meilleure amie si elle me disait la même chose qu'à martin à la fin du roman je crois que je n'aurais jamais eu plus mal au coeur de toute ma vie » (par *melirea*, épisode 3). Le thème qui a engendré davantage de commentaires en lien avec des expériences personnelles est toutefois « haine et colère » : « moi j'ai jamais eu de frère mais j'ai toujours rêvé d'en avoir un. Aujourd'hui je suis content de pas en avoir eu parce que si il avait fallu que je tombe avec ce Stéphani pas de doute, je l'aurais vendu. » (par *yohann*, épisode 6)

L'usage « socialisation et partage d'intérêts » est le moins courant chez les jeunes lecteurs actifs sur le site Internet de la série. En effet, très peu de lecteurs font référence aux commentaires des tiers ou questionnent ces derniers sur leur lecture, par exemple. Cela nous fait remettre en question l'utilisation des termes « communauté » et « forum de discussion » par la maison d'édition. Toutefois, nous devons mentionner qu'un participant a sollicité une réponse de la part de l'auteur et a tenté d'amorcer une discussion avec lui : « Question a notre ami Matthieu : si jamais je voulais publier une histoire sur ce site, comment pourrais-je procéder? » (par *Deathscythe*, épisode 5)

Nous avons également relevé certains commentaires qui, quoique moins pertinents dans le cadre de l'analyse prévue, méritent d'être soulignés. On peut remarquer, après la parution du premier épisode, que des jeunes qui ne se sont pas encore adonnés à sa lecture participent à la communauté en ligne : « Salut, et bien moi c'est Joannie, 13 ans de Québec. Je n'ai pas encore lu d'épisode de la série, mais je viens de commander l'épisode 1. En lisant la description de "Plus vivant que toutes les pornstars réunies", ça m'a donné le goût d'en lire plus! C'est le genre de livre que j'aime. Je reviendrai quand je l'aurai lu pour donner mon avis! :) » (par *JOnin*, épisode 1)

Une autre tendance qui a aussi retenu notre attention est que plusieurs jeunes font référence à la possession du livre. Avoir son propre livre, uniquement pour soi, semble important si l'on se fie aux commentaires suivants : « Moi Je Viens De Le Commander & il A L'air Vraiment Bon! J'ai trop Hâte De Le Recevoir! » (par *CYNTHiiAA-X-71*, épisode 1) ou « J'espère qu'il y a les livres à la bibliothèque de mon école, car ça fait beaucoup de livres à acheter! J'ai envie de lire les 4 séries! » (par *Jueee*, épisode 1)

La longueur des livres (qui varie entre 27 et 40 pages) est aussi souvent évoquée : « c'est vrm un livre intéressant car il parle des vraies choses c juste qui sont très courts...! » (par *elie_theo*, épisode 1) ou « je suis une fille de 15 ans, je trippe sur les petits livres qui se lisent vite, pavel, c'est vrm super comme livre, j'adore l'histoire, le personnage me rejoint quand même, vraiment, mille fois bravo, ce livre est super bon! :P » (par *palad*, épisode 1) Ces derniers commentaires évoquent peut-être une certaine ignorance de la part des jeunes quant au fonctionnement de la publication sérielle de *Pavel*. D'ailleurs, certains parlent « d'épisodes » alors que d'autres parlent de « romans ».

En outre, quelques jeunes ont aussi mentionné, après une intervention de l'auteur à cet égard, leur appréciation au sujet des illustrations : « en passant l'illustrateur est très bon les couvertures sont magnifiques :) » (par *Marilou*, épisode 3) et « Cest vrai que les images de Pavel sont super belles, l'illustrateur est vraiment trop bon, mais l'auteur aussi, j'aime trop l'histoire là, c'est vraiment super trop bon ;) » (par *palad*, épisode 3).

Finalement, nous tenons à souligner le commentaire d'une jeune lectrice qui, à la suite de la demande de l'auteur de publier des vidéos en ligne, évoque la question de la sécurité sur Internet et de la surveillance parentale : « et en passant j'aimerais sa envoyer un vidéo mais ma mère ne veux pas parce qu'elle dit qu'il peut avoir n'importe qui sur internet alors si on pourrait trouver un autre moyen et bien je pourrais vous en envoyer une!! aurevoir!!! » (par *maria-alex*, épisode 7)

6. Discussion : une réponse à notre question de recherche

Notre question de recherche était la suivante : quels sont les satisfactions psychologiques et les usages sociaux associés à la lecture de la série *Pavel* et aux thèmes qui y sont abordés? À la suite de l'analyse des données que nous avons recueillies durant notre étude, il est difficile d'apporter une réponse irrévocable à celle-ci. Nous pouvons toutefois remarquer que les thèmes plus sombres, comme le suicide ou la colère, suscitent davantage de réflexions et de réactions critiques chez les jeunes que les thèmes comme l'amour ou l'amitié. Ainsi, nous sommes porté à croire, à la lumière de nos résultats, que les jeunes lecteurs ne sont pas aussi passifs devant l'ensemble des contenus médiatiques qui leur est présenté que le prétendent certains chercheurs. Cela rejoint, d'une certaine manière, les résultats des recherches de Bellemare et autres (1994) et de Pasquier (1999), dont nous avons parlé précédemment dans cet article.

Les résultats de la présente étude incitent à réfléchir à la possibilité que la lecture de séries semblables à *Pavel* se présente avant tout comme un moyen de divertissement et d'évasion, et ce, pour plusieurs jeunes. Cela rejoint les propos de Coulangeon (2005), qui voit la lecture chez les adolescents comme un moyen d'évasion vis-à-vis de l'environnement scolaire plutôt qu'un véhicule servant à l'imposition de valeurs (COULANGEON 2005). Ainsi, nous pouvons dire que la littérature jeunesse, au même titre que les autres médias de masse, remplit les fonctions de divertissement, de socialisation et d'enrichissement personnel.

7. Retour critique sur l'étude

Morley évoque la nécessité d'accorder autant d'importance à la réception du message qu'à la seule analyse de celui-ci. Ce principe, appliqué à l'étude d'un espace interactif, d'expression et d'échange à des fins de compréhension des usages sociaux associés à la lecture d'une série romanesque dédiée aux jeunes, nous offre des résultats relativement pauvres. Dans le cas qui nous concerne, il semble bien que la lecture s'avère une activité de divertissement et d'évasion qui participe à la construction de l'identité des jeunes par les réflexions qu'elle provoque chez eux. En revanche, elle demeure apparemment une activité individuelle. En effet, selon les résultats de notre recherche, les actes de socialisation liés à la lecture sont rares, du moins par l'intermédiaire des forums de discussion sur Internet. Les limites de notre recherche ont éveillé les réflexions qui suivent.

À la lumière des résultats de notre recherche, nous sommes porté à croire que le livre et sa lecture ne sont pas, pour les jeunes, propices aux échanges comme l'est le visionnement de téléséries. Cela s'explique peut-être par le fait que le livre favorise une lecture à un rythme personnel et au moment qui nous convient, alors que les émissions télévisées, la majorité du temps, vont être visionnées au même moment pas des milliers de jeunes spectateurs qui partagent tous, en quelque sorte, un même intérêt. Ainsi, le livre jeunesse s'avérerait davantage associé à des satisfactions personnelles, contrairement aux séries télévisées pour adolescents qui se présentent plutôt comme des facteurs de socialisation, comme l'ont démontré les recherches de Bellemare et autres (1994) et de Pasquier (1999).

L'absence d'interactions et d'échanges chez les jeunes participants au forum de discussion de la série *Pavel*, de même que la baisse drastique du taux de participation dès le deuxième épisode, nous amène à réfléchir sur la pertinence d'une association entre une série romanesque jeunesse et un tel dispositif en ligne. Le forum, qui se veut un espace de discussion publique, se présente plutôt, selon les résultats de notre étude, comme un lieu d'expression des expériences et des émotions personnelles. Le fait que la lecture soit une activité individuelle, comme nous l'avons mentionné plus haut, pourrait être une explication à cette inadéquation entre le livre et le forum de discussion. Aussi, les caractéristiques psychosociales du lectorat de la série *Pavel* pourraient expliquer cette absence d'interactions entre les lecteurs. Ces derniers sont peut-être à une période de leur vie où ils désirent peu échanger sur certains thèmes et où ils préfèrent construire leur identité de manière autonome, sans être influencés par les autres.

8. Les prolongements de la recherche

Considérant que notre étude est basée sur une étude de cas, il s'avérerait pertinent de vérifier ou d'infirmer les résultats de celle-ci par l'analyse d'autres dispositifs semblables à celui de la collection Epizzod, c'est-à-dire associant la lecture de romans jeunesse avec un forum de discussion dédié à leurs lecteurs. Il serait également intéressant de procéder à une analyse semblable à la nôtre, mais en lien avec une télésérie. Nous pourrions ainsi vérifier si celle-ci favorise davantage les échanges entre ses spectateurs sur un forum de discussion qu'une série littéraire. Puis, en recourant à d'autres méthodes ethnographiques complémentaires, nous serions davantage en mesure de juger de la pertinence d'analyser un forum de discussion pour étudier la réception des séries romanesques chez les jeunes. Il est envisageable de penser que ce soit le forum de discussion lui-même qui incite les jeunes à s'exprimer plutôt qu'à échanger entre eux, et qu'un groupe de discussion organisé puisse donner lieu à des échanges riches entre les jeunes lecteurs. Seule la réalisation de futures recherches nous permettra d'apporter des réponses à ces questionnements.

9. Conclusion

Notre étude nous a permis d'explorer le potentiel et les limites d'un forum de discussion pour étudier la réception d'une série littéraire jeunesse. Nous tenons finalement à encourager la réalisation de recherches dans le cadre desquelles l'interprétation des textes littéraires par les jeunes et le recours à des méthodes ethnographiques seraient mis de l'avant. Les prochaines recherches auraient selon nous avantage à considérer la littérature jeunesse non pas de manière isolée, mais bien à l'intérieur de la culture médiatique et technologique des adolescents.

Considérant l'avancement rapide des technologies de communication et la popularité des réseaux sociaux numériques auprès des jeunes, il serait sans doute intéressant, dans l'avenir, d'étudier la transformation des pratiques de lecture des adolescents, de même que l'évolution des thèmes abordés dans la littérature qui leur est dédiée.

Annexes

1.1 Grille d'analyse des thèmes des épisodes

Numéros des pages	9	10	11	12	13	[…]	42	43	44	45	46	TOTAL
Thèmes												
Solitude et ennui												
Gêne et timidité												
Mal de vivre et dévalorisation personnelle												
Haine et colère												
Jalousie												
Quête de l'amour et sentiments amoureux												
Sensualité												
Sexualité et pornographie												
Apparence physique												
Rêve et liberté												
Bonheur												
Courage et détermination												
Fierté												
Peur et crainte de l'inconnu												
Déception et tristesse												
Regrets et culpabilité												
Mystère et surnaturel												
Référence aux médias : Internet, télé, iPod…												
Référence à la culture : musique, cinéma…												
Amitié et appartenance au groupe												
Famille												
École et environnement scolaire												
Mensonge et trahison												
Honnêteté et confiance												
Langues et nationalités												
Violence physique												
Intimidation et harcèlement psychologique												
Abus sexuel, viol et pédophilie												
Science et médecine												
Religion												
Drogue et alcool												
Suicide												

Maladie												
Référence à la mort												

1.2 Grille d'analyse des commentaires des lecteurs

		Usages et satisfactions		
		Évasion et divertissement	**Socialisation et partage d'intérêts**	**Construction de l'identité et formation personnelle**
Types de lecture	**Adhésion complète**			
	Adhésion partielle			
	Opposition			
	Indifférence			

Bibliographie

BELLEMARE, CECILE et autres (1994). *« Allô Caro, qu'est-ce que tu regardes? » : l'intelligence télévisuelle des 12-17 ans*, Lausanne, LEP, Loisirs et Pédagogie SA, 130 p.

BOURDON, JEROME (2000). *Introduction aux médias*, Coll. « Clefs politique », 2e édition, Paris, Montchrestien, 160 p.

BRETON, PHILIPPE et SERGE PROULX (2002). *L'explosion de la communication : à l'aube du XXIe siècle*, Montréal, Boréal, 389 p.

BRUNO, PIERRE et autres (2008). *Enseigner la littérature de jeunesse : fondements, actualités, perspectives*, Coll. « Le Français aujourd'hui », Paris, A. Colin, 263 p.

CHARRON, DANIELLE (1991). *Une introduction à la communication*, Coll. « Communication et société », Sainte-Foy, Télé-université, 285 p.

COULANGEON, PHILIPPE (2005). *Sociologie des pratiques culturelles*, Coll. « Repères », Paris, La Découverte, 123 p.

DELBRASSINE, DANIEL (2006). *Le roman pour adolescents aujourd'hui : écriture, thématiques et réception*, Coll. « Argos références », Académie de Créteil, CRDP, 444 p.

FOUCHER, MATHIEU (2003). *La représentation des personnages masculins dans le roman socioréaliste québécois pour adolescents*, Thèse (M.A.), Université du Québec à Montréal, 149 p.

GAGNON, NATHALIE (2000). *Les figures de l'adolescent(e) dans* Les Enfants terribles *de Jean Cocteau,* Les Chambres de bois *d'Anne Hébert et* le Nez qui voque *de Réjean Ducharme*, Thèse (M.A.), Université Laval, 120 p.

GLEVAREC, HERVE et autres (2008). *Cultural Studies : Anthologie*, Coll. « Médiacultures », Paris, Armand Colin, 368 p.

HALL, STUART (1994). « Codage/Décodage », *Réseaux*, vol. 12, no 68, Paris, La Découverte, p. 27-39.

MAYRAND, RACHEL (2007). *Étude des caractéristiques du genre fantastique présenté dans la littérature québécoise contemporaine pour adolescents*, Thèse (M.A.), Université de Sherbrooke, 106 p.

MORLEY, DAVID (1988). *Family Television: Cultural Power and Domestic Leisure*, London, Routledge, 178 p.

PASQUIER, DOMINIQUE (1999). *La culture des sentiments : l'expérience télévisuelle des adolescentes*, Coll. « Ethnologie de la France », Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 236 p.

POSLANIEC, CHRISTIAN (2008). *Se former à la littérature de jeunesse*, Coll. « Profession enseignant », Paris, Hachette Éducation, 367 p.

POSLANIEC, CHRISTIAN (2009). *Pratique de la littérature jeunesse à l'école : comment élaborer des activités concrètes*, Coll. « Pédagogie pratique à l'école », Paris, Hachette, 271 p.

ROUTISSEAU, MARIE-HELENE (2008). *Des romans pour la jeunesse? : Décryptage*, Coll. « Guide Belin », Paris, Belin, 191 p.

VIOLA, SYLVIE (2004). *Découvrir et exploiter les livres jeunesse en classe : répertoires thématiques et situations d'apprentissage*, Coll. « Parcours pédagogiques », Montréal, Hurtubise HMH, 366 p.

L'influence des applications du Web 2.0 dans la communication en ligne des hôpitaux canadiens francophones[1]

Pablo Medina

Université de Navarre

Résumé : Les institutions hospitalières s'intéressent de plus en plus aux outils du Web 2.0, ce qui donne lieu à des interfaces où le patient peut interagir d'une manière pratique et simple avec les professionnels de la santé de l'hôpital, et en tirer ainsi plusieurs bénéfices, comme une meilleure connaissance des sujets liés à la santé. Cet article réalise une révision bibliographique sur ce sujet ainsi qu'une analyse quantitative de la page d'accueil de neuf hôpitaux canadiens francophones en fonction de sept critères liés aux applications du Web 2.0. Même si cet article ne constitue qu'un premier aperçu du sujet, on peut conclure que ce genre d'applications en ligne peut aider les hôpitaux à avoir une présence plus marquée dans la société.

Mots-clés : hôpital, communication organisationnelle, TIC et santé, blogue, téléphone portable.

Abstract : Hospitals are more and more interested in Web 2.0 tools, which leads to homepages where patient can interact in a practical and simple manner with hospital's health professionals, and thus get several benefits such as better knowledge about health topics. This article makes a bibliographical review of this matter as well as a quantitative analysis on the homepage of 9 francophone Canadian hospitals based on 7 criteria related to the Web 2.0 applications. Although this article is only a first overview of the matter, it can be reported as a finding that this kind of online applications can help hospitals to have a major presence in society.

Keywords: hospital, corporate communication, ICT and health, blog, mobile phone.

[1] L'article a été lu et approuvé par le M. Toni Gonzalez-Pacanowski, professeur à l'IESE Business School de l'Université de Navarre.

1. Introduction

L'instauration des applications du Web 2.0 dans le milieu hospitalier a permis aux institutions de la santé d'améliorer la communication avec leurs patients, ce qui a d'une certaine manière modifié les rapports médecin-patient. Le but de cet article est de mieux comprendre l'influence du Web 2.0 pour les institutions hospitalières et les patients. Pour ce faire, cette recherche analyse tout d'abord les outils les plus intéressants du Web 2.0 et leur application dans le milieu hospitalier. Elle étudie ensuite le contexte sanitaire et technologique du Canada et examine finalement la présence des applications du Web 2.0 dans la page d'accueil des neuf institutions hospitalières canadiennes ayant les meilleurs sites Internet en version française.

2. Le Web 2.0 dans les hôpitaux : un aperçu

Les institutions hospitalières proposent aux citoyens un service médical basé sur des éléments scientifiques, technologiques et humains. Il s'agit d'un service intégral dont le but est de répondre de manière satisfaisante aux problèmes de santé de la population. De nos jours, comme l'évoque Hardey (2004, p. 24), « la technologie joue un rôle central dans le développement de la médecine moderne au point que, dans nos systèmes de santé, la priorité est souvent donnée aux interventions de haute technologie plutôt qu'aux soins de base. » Cette tendance a donné lieu à plusieurs initiatives comme le développement de la télémédecine. Néanmoins, il ne faut pas oublier la composante humaine du service médical proposé par les hôpitaux. Ainsi, Bonneville et Grosjean (2007) considèrent que la réussite des projets d'implantation de technologies de l'information et de la communication dans le milieu sanitaire ne peut pas se baser uniquement sur une approche technico-économique, mais doit aussi utiliser une approche humaine. De leur côté, Richard et Lussier (2005, p. 187) soulignent aussi l'importance de l'approche humaine dans le service médical en affirmant que « le respect, le soutien, le reflet, l'empathie, le dévoilement de soi et la rassurance constituent une série de stratégies qui contribuent directement à la construction de la relation médecin-patient. »

Le développement des outils technologiques peut être cohérent avec l'approche humaine du service médical. Les utilisateurs de ces outils (patients et professionnels de la santé) sont devenus les garants de cette cohérence, d'où l'importance de mieux comprendre comment ils se servent de ces outils technologiques. De son côté, le patient devient de plus en plus actif, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'un outil technologique très prisé par la société dans son ensemble : l'Internet. Le patient cherche constamment de l'information sanitaire sur Internet. C'est dans ce cadre que les hôpitaux ont vu se développer les applications du Web 2.0. Même s'il est compliqué de définir le concept de Web 2.0, on peut dire, de façon générale, qu'il s'agit d'une nouvelle approche de l'Internet basée sur la valorisation de l'utilisateur et de ses relations avec les autres. Le Web 2.0 met en valeur les contenus générés par les utilisateurs, la production collective de connaissances et le partage d'expériences personnelles (ADAMS 2010b, p. 394). Ainsi, dans les pays développés, on a pu assister ces dernières années à l'instauration, sur le site Internet des hôpitaux, de plusieurs applications du Web 2.0, notamment la baladodiffusion, les blogues, les consultations en ligne et les applications de la téléphonie mobile.

Dans le cadre hospitalier, le patient crée et diffuse des informations à travers plusieurs outils technologiques tels que la baladodiffusion, un système qui permet le téléchargement de fichiers

multimédias audio et vidéo, et qui est aussi utilisé par certaines institutions sanitaires. « Plusieurs organisations, entités commerciales2 et experts médicaux ont créé des baladodiffusions pour informer le public général sur les sujets de santé » (ANDERSON 2009, p. 127). La diffusion de ces renseignements apporte au patient plusieurs bénéfices, comme la possibilité de mieux connaître les sujets liés à la santé, notamment ceux qui concernent le patient d'une manière directe (maladie subie par le patient, traitement médical suivi par le patient, etc.). Un patient bien informé peut rendre plus simple la tâche des professionnels de la santé, d'où l'intérêt que l'hôpital dispose sur son site Internet officiel des applications de baladodiffusion. Ainsi, dans le cas des patients souffrant du diabète, l'application de certains outils en ligne aide les professionnels de la santé « à guider leurs patients » afin qu'ils gèrent mieux leur maladie (KAUFMAN 2010, p. 41).

En plus des baladodiffusions, les hôpitaux s'intéressent aussi aux blogues, c'est-à-dire des sites Internet constitués d'articles ou de commentaires classés par ordre chronologique et envoyés par les usagers. Ces blogues font partie du site Internet officiel de l'hôpital. Le blogue représente une occasion de développement intéressante pour les institutions hospitalières parce qu'il permet aux hôpitaux d'établir un contact permanent et satisfaisant avec les patients, ce qui peut influencer d'une manière positive les perceptions des patients vis-à-vis de l'institution hospitalière. La mise en place de blogues sur le site Internet officiel de l'hôpital exige la collaboration des professionnels de la santé. Quand les médecins comprennent bien la manière dont les patients utilisent les nouveaux outils technologiques comme les blogues, il est plus simple de se servir de ces outils dans les actions visant la promotion de l'éducation du patient et de la santé ainsi que la prévention de maladies (ADAMS 2010a, p. e95).

Les hôpitaux et les professionnels de la santé s'occupent de la création et du développement des blogues. Néanmoins, la logique de fonctionnement des blogues implique la participation du patient. La création de blogues sur les sites Internet des institutions hospitalières aide le patient à mieux connaître les sujets concernant la santé, ce qui peut influencer d'une manière indirecte son état de santé. L'importance accordée aux blogues disponibles sur le site Internet des institutions hospitalières a conduit plusieurs médecins à développer ces outils de manière indépendante et autonome. Autrement dit, certains médecins ont décidé de créer des blogues qui n'appartiennent pas à l'hôpital, mais aux médecins mêmes. Les blogues écrits par les professionnels de la santé font partie de la « littérature et [d]es médias de médecine » (LAGU et autres 2008, p. 1645) : ils sont considérés comme de vrais médias d'information, à l'instar des revues ou des journaux spécialisés en santé. Pourtant, il existe une différence concernant ces blogues, puisque les blogueurs ayant une expertise médicale et universitaire fournissent de l'information plus spécifique que ceux qui n'ont pas cette expertise (BUIS et CARPENTER 2009).

En plus de la baladodiffusion et des blogues, on peut signaler un troisième outil de communication en ligne qui intéresse les hôpitaux : les consultations en ligne, disponibles sur le site Internet officiel de l'hôpital. La consultation en ligne fait référence à la consultation faite par une médecin à un patient à travers le courriel ou d'autres moyens de communication en ligne, comme les différents outils proposés par le Web 2.0 (NORMANN et MEDAGLIA 2009). Ces consultations permettent au patient de poser des questions aux professionnels de la santé de

[2] Le concept d'entités commerciales fait référence aux entreprises à but lucratif, comme par exemple un laboratoire pharmaceutique ou une compagnie d'assurances.

manière plus confidentielle que sur les blogues. La disposition de ces consultations en ligne est très positive pour l'institution hospitalière puisque, d'une part, l'information obtenue par le patient grâce à l'usage d'Internet et à l'envoi de courriels aux professionnels de la santé peut aider le patient à « améliorer l'habileté à interagir d'une manière efficace et productive avec les professionnels de la santé » (BAKER et autres 2003, p. 2405); et, d'autre part, parce qu'un nombre important des demandes exprimées par les patients lors de la consultation médicale sur place ou par téléphone peut être fait à travers le courriel, ce qui permettrait de faire gagner du temps aux professionnels de la santé ainsi qu'aux patients (SITTIG 2003).

Aussi, en plus de la baladodiffusion, des blogues et des consultations en ligne, les hôpitaux ont recours au téléphone portable comme outil de communication avec le patient. Tout d'abord, il faut préciser que l'utilisation des téléphones portables ne provoque aucune interférence avec les équipements technologiques présents dans les zones où le patient se fait traiter (TRI et autres 2007), c'est pourquoi les hôpitaux l'utilisent de plus en plus pour communiquer avec le patient. Du point de vue du professionnel de la santé, le téléphone portable permet au médecin de rappeler aux patients la date de leur prochain rendez-vous (PATRICK et autres 2008), ce qui constitue un avantage intéressant. Par ailleurs, cela aide le médecin à améliorer ses relations thérapeutiques avec le patient, dans le sens où l'accessibilité du personnel médical par plusieurs moyens, comme le téléphone portable, simplifie les relations communicationnelles médecin-patient (WONG et autres 2010). Les bénéfices apportés par la téléphonie mobile ont même conduit certains hôpitaux à mettre en place sur leur site Internet différentes applications pour celle-ci (numéros de contact, envoi de messages aux médecins, etc.).

Après avoir analysé les effets de la baladodiffusion, des blogues, des consultations en ligne et des téléphones portables sur l'hôpital et le patient, nous pouvons dire que les différents bénéfices apportés par le Web 2.0 (participation active du citoyen dans la vie des institutions, partage des expériences, etc.) ont mené certains dirigeants des institutions hospitalières à réfléchir à la manière dont l'hôpital pourrait utiliser ces outils en ligne. L'investissement dans la communication basée sur Internet exige la considération de plusieurs facteurs, comme le design Web, l'intégration et la connectivité des données, les changements dans les processus de communication ainsi que les programmes d'éducation et d'appui aux patients, aux cadres de l'institution et au personnel médical (KATZ et MOYER 2004, p. 982). Autrement dit, la communication en ligne représente un défi important pour les hôpitaux dans le sens où ces institutions doivent disposer des moyens financiers et humains nécessaires. Dans ce contexte, le facteur humain de la communication hospitalière doit être mis en avant, d'où l'importance pour les hôpitaux d'analyser les demandes et les souhaits de leurs patients. Ainsi, comme l'évoquent Armstrong et Powel (2009), la volonté de chercher de l'information sur la santé et de connaître les expériences médicales d'autres personnes est souvent « un élément central » de l'utilisation que les patients font de l'Internet en ce qui concerne la recherche d'informations sanitaires.

3. Contexte sanitaire et technologique du Canada

Afin de mieux comprendre le contexte sanitaire dans lequel les hôpitaux canadiens francophones développent leurs stratégies de communication en ligne, nous présentons dans le Tableau 1 les chiffres clés de la santé au Canada. En outre, il est aussi important de bien comprendre le contexte technologique du pays afin d'évaluer la faisabilité des différentes initiatives de

communication en ligne. Ainsi, la mise en place de certaines actions de communication dépend des outils technologiques dont dispose la population de chaque région du Canada. Une partie du contexte technologique du Canada est décrite dans le Tableau 2.

Tableau 1 : Chiffres clés de la santé au Canada

Année	Chiffres	Source
2008	**65 440 médecins actifs** au Canada	Institut canadien d'information sur la santé, 2009a, p. 2
2007	**2,2 médecins** par 1 000 habitants au Canada	OCDE, 2009
2007	**Budget** des dépenses de santé au Canada : **161 milliards de dollars** **Croissance** du budget annuel moyen alloué à la santé : 1) 1996-2007 : **+ 4,7 %** 2) 1991-1996 : **+ 0,9 %** 3) 1975-1991 : **+ 3,8 %**	Institut canadien d'information sur la santé, 2009b, p. 3
2007	**Habitudes saines** 1) De 2000-2001 à 2007, le nombre de Canadiens de 15 ans et plus qui **fumaient** quotidiennement et occasionnellement est passé **de 26 % à 22 %**. 2) De 2001 à 2005, le nombre de Canadiens actifs ou modérément **actifs durant leurs loisirs** est passé **de 43 % à 52 %**.	Statistiques Canada, 2009a, p. 309-311

Tableau 2 : Chiffres clés de la technologie au Canada

Année	Chiffres	Source
2011	a) Le réseau de **télémédecine de l'Ontario** est l'un des **plus grands** réseaux de télémédecine **au monde**. b) Collaboration avec **3 000 professionnels de la santé** dans plus de **1 100 villes** à travers l'Ontario. Une moyenne de **100 000 consultations** annuelles.	Réseau télémédecine Ontario, 2011
2009	a) **80 %** des Canadiens âgés de 16 ans et plus **utilisaient Internet** à des fins personnelles. b) **96 % des internautes** de 16 ans et plus utilisaient Internet à partir de leur **domicile**. c) 70 % des utilisateurs d'Internet à domicile ont cherché des **renseignements liés à la santé**.	Statistiques Canada, 2010
2008	a) **74,3 %** des ménages canadiens ont un **téléphone portable**. b) Parmi les ménages composés uniquement d'adultes âgés entre 18 et 34 ans, **34,4 % utilisaient uniquement le téléphone portable**.	Statistiques Canada, 2009b

Les chiffres apportés par ces tableaux permettent d'illustrer deux réalités très intéressantes. D'une part, les autorités canadiennes et la population du pays s'intéressent beaucoup à la santé, ce qui donne lieu à une augmentation constante du budget public qui lui est alloué à la santé ainsi qu'au développement d'habitudes saines chez la population. D'autre part, le nombre d'utilisateurs d'Internet et de téléphones portables couvre une large partie de la population.

4. Les applications du Web 2.0 sur la page d'accueil des hôpitaux canadiens francophones

L'analyse du site Internet des hôpitaux canadiens francophones se base sur le *Ranking Web of World Hospitals* élaboré par le département de Cybermétrie du Conseil national de recherche scientifique d'Espagne[3]. Parmi tous les classements proposés par cet organisme, nous avons choisi le classement consacré aux hôpitaux du Canada, lequel comptait en tout 50 hôpitaux[4]. Pour cette analyse, uniquement les hôpitaux dont la page d'accueil était en français ont été sélectionnés, lesquels étaient au nombre de neuf. Dans le Tableau 3, qui indique le classement des hôpitaux canadiens francophones, nous pouvons voir quelles étaient, selon ce classement en janvier 2010, les neuf institutions hospitalières canadiennes ayant les meilleurs sites Internet et dont ceux-ci sont aussi offerts en version française.

Tableau 3 : Classement des hôpitaux canadiens francophones selon la qualité de leur site Internet

1) Centre de toxicomanie et de santé mentale
2) Institut et Hôpital neurologiques de Montréal
3) Centre universitaire de santé McGill
4) Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
5) Institut universitaire en santé mentale Douglas
6) Centre hospitalier universitaire de Québec
7) Hôpital d'Ottawa
8) Centre hospitalier de l'Université de Montréal
9) Hôpital général juif

L'objectif de cette analyse est de comprendre comment ces institutions hospitalières utilisent les applications du Web 2.0 sur leur page d'accueil[5]. L'étude se base sur l'analyse de sept critères différents : 1) existence de logos signalant la présence de l'institution dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.); 2) présence de blogues permettant aux patients de communiquer avec les professionnels de la santé du centre hospitalier; 3) possibilité de lire le site Internet grâce aux technologies de la téléphonie mobile; 4) existence d'un moteur de recherche interne; 5) présence d'un profil de patient lui permettant d'accéder uniquement aux renseignements qui le concernent d'une manière directe; 6) existence de l'application *Really Simple Syndication* (RSS); 7) possibilité de s'inscrire à l'envoi automatique de la lettre d'information de l'institution hospitalière. Le Tableau 4 présente les principaux résultats obtenus de cette analyse.

[3] Cet organisme (*Consejo Superior de Investigaciones Científicas*) est l'une des organisations de recherche les plus importantes en Europe. Il dépend du ministère de la Science et de l'Innovation de l'Espagne. L'élaboration du classement des hôpitaux se base sur des indicateurs Web qui mesurent l'activité professionnelle et de recherche de l'institution hospitalière. Le classement tient compte uniquement des hôpitaux ayant un domaine Web indépendant. Pour mesurer le « facteur d'impact Web », quatre indicateurs différents sont utilisés : taille du site Web, visibilité, fichiers riches et caractère académique. (http://hospitals.Webometrics.info/about_rank.html, site Internet consulté le 12 mai 2010).

[4] Le classement complet peut être consulté sur le site officiel du Conseil national de recherche scientifique d'Espagne : http://hospitals.Webometrics.info/rank_by_country_es.asp?country=ca.

[5] L'analyse des pages Web a été réalisée entre le 3 mai et le 20 mai 2010.

Tableau 4 : Page d'accueil des sites Internet des hôpitaux canadiens francophones

Critère	Pourcentage	Hôpitaux respectant ce critère
1) Existence de logos signalant la présence de l'hôpital dans les réseaux sociaux	55,56 %	Centre de toxicomanie et de santé mentale, Centre universitaire de santé McGill, Centre hospitalier universitaire Sainte Justine, Institut universitaire en santé mentale Douglas, et Centre hospitalier de l'Université de Montréal.
2) Présence de blogues	22,22 %	Centre universitaire de santé McGill, et Institut universitaire en santé mentale Douglas.
3) Lecture du site Internet grâce aux technologies de téléphonie mobile	0 %	
4) Existence d'un moteur de recherche interne	100 %	
5) Présence d'un profil de patient	55,56 %	Institut et Hôpital neurologiques de Montréal, Centre universitaire de santé McGill, Hôpital d'Ottawa, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, et Hôpital général juif.
6) Existence de l'application RSS	33,33 %	Institut et Hôpital neurologiques de Montréal, Centre hospitalier universitaire de Québec, et Hôpital général juif.
7) Inscription à la lettre d'information	22,22 %	Institut et Hôpital neurologiques de Montréal, et Institut universitaire en santé mentale Douglas.

Selon les résultats obtenus dans cette recherche, nous pouvons affirmer que les hôpitaux analysés veillent à aider leurs patients à trouver les renseignements d'une manière simple et pratique, c'est pour cette raison que tous les hôpitaux disposent d'un moteur de recherche interne et que 55,56 % offrent aux patients la possibilité d'utiliser un profil de patient. Par ailleurs, les hôpitaux s'intéressent aussi à la promotion de l'interactivité entre l'organisation et le patient. Ainsi, 55,56 % des hôpitaux signalent leur présence dans les réseaux sociaux par l'intermédiaire d'un logo. Le rôle de l'interactivité est très important dans ce milieu puisque, comme le remarquent Millerand et autres (2010), l'intérêt du Web social ne réside pas dans les applications et les plateformes techniques, mais dans les manières créatives qu'ont les usagers de les utiliser. Finalement, on peut dire que le développement des technologies de la téléphonie mobile reste un sujet à aborder à l'avenir, étant donné qu'aucun hôpital ne dispose de cette technologie et que, selon Statistiques Canada (2009b), 74,3 % des ménages canadiens ont un téléphone portable.

5. Conclusion

L'analyse de la communication en ligne des hôpitaux canadiens francophones représente un défi très ambitieux et très exigeant étant donné le contexte sanitaire et technologique du pays. Pour cette raison, cet article essaie de donner uniquement un premier aperçu de la question, laquelle exige des analyses plus approfondies, qui sont restreintes par quelques-unes des limitations de cette recherche, par exemple le manque d'information qualitative, notamment en ce qui concerne la qualité des renseignements transmis sur le site Internet des hôpitaux.

Malgré tout, nous pouvons conclure cette recherche avec une dernière idée. La disposition d'applications du Web 2.0 sur la page d'accueil peut aider les hôpitaux à avoir une présence plus marquée dans la société. D'une part, ces applications aident le patient à mieux connaître son état de santé grâce au partage d'expériences avec d'autres patients et l'aident à maintenir un contact direct avec les professionnels de la santé travaillant à l'hôpital. D'autre part, ces applications aident à diffuser la culture de la santé en ligne, un sujet qui concerne tous les hôpitaux.

Bibliographie

ADAMS, Samantha (2010a). « Blog-based applications and health information: two case studies that illustrate important questions for consumer health informatics (CHI) research », *International Journal of Medical Informatics*, vol. 79, nº 6, p. e89-e96.

ADAMS, Samantha (2010b). « Revisiting the online health information reliability debate in the wake of Web 2.0: an interdisciplinary literature and Website review », *International Journal of Medical Informatics*, vol. 79, nº 6, p. 391-400.

ANDERSON, Max (2009). « The medium is the messenger: using podcasting to deliver consumer health information », *Journal of Consumer Health On the Internet*, vol. 13, nº 2, p. 119-128.

ARMSTRONG, Natalie et POWELL, John (2009). « Patient perspectives on health advice posted on Internet discussion boards: a qualitative study », *Health Expectations*, vol. 12, nº 3, p. 313-320.

BAKER, Laurence et autres (2003). « Use of the Internet and email for health care information: results from a national survey », *Journal of the American Medical Association*, vol. 289, nº 18, p. 2400-2406.

BONNEVILLE, Luc et Sylvie GROSJEAN (2007). « Les défis que soulève l'informatisation de la pratique médicale sur le plan de l'innovation technologique », *Canadian Journal of Communication*, vol. 32, p. 435-456.

BUIS, Lorraine et Serena CARPENTER (2009). « Health and medical blog content and its relationships with blogger credentials and blog host », *Health Communication*, vol. 24, nº 8, p. 703-710.

CANADA, STATISTIQUES CANADA (2010). *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*, [En ligne], http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/100510/dq100510a-fra.htm (page consultée le 14 février 2011).

CANADA, STATISTIQUES CANADA (2009a). *Annuaire du Canada 2008*, Ottawa, Statistiques Canada, 462 p.

CANADA, STATISTIQUES CANADA (2009b). *Enquête sur le service téléphonique résidentiel*, [En ligne], http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090615/dq090615c-fra.htm (page consultée le 14 février 2011).

HARDEY, Michael (2004). « Internet et société : reconfigurations du patient et de la médecine? », *Sciences Sociales et Santé,* vol. 22, nº 1, p. 21-43.

INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTE (2009a). *Nombre, répartition et migration des médecins canadiens 2008. Ressources humaines de la santé*, Ottawa, Institut canadien d'information sur la santé, 208 p.

INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTE (2009b). *Tendances des dépenses nationales de santé. 1975 à 2009*, Ottawa, Institut canadien d'information sur la santé, 154 p.

KATZ, Steven et Cheryl MOYER (2004). « The emerging role of online communication between patients and their providers », *Journal of General Internal Medicine*, vol. 19, nº 9, p. 978-983.

KAUFMAN, Neal (2010). « Internet and information technology use in treatment of diabetes », *International Journal of Clinical Practice*, vol. 64, nº s166, p. 41-46.

LAGU, Tara et autres (2008). « Content of Weblogs written by health professionals », *Journal of General Internal Medicine*, vol. 23, nº 10, p. 1642-1646.

MILLERAND, Florence, Serge PROULX et Julien RUEFF (2010). *Web social : mutation de la communication*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 374 p.

NORMANN, Kim et Rony MEDAGLIA (2009). « Online health consultations: demand and channel management », *ICIS 2009 Proceedings*, p. 36.

OCDE (2009). *Eco-santé OCDE 2009. Statistiques et indicateurs pour 30 pays*, Paris, OCDE, 282 p.

PATRICK, Kevin et autres (2008). « Health and the mobile phone », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 35, nº 2, p. 177-181.

RESEAU TELEMEDECINE ONTARIO (2011). « À propos du ROT », *Chef de file en télémédecine*, [En ligne], http://www.otn.ca/fr/otn/about-otn (page consultée le 14 février 2011).

RICHARD, Claude et Marie-Thérèse LUSSIER (éds.) (2005). *La communication professionnelle en santé*, Québec, Éditions du Renouveau Pédagogique inc., 864 p.

SITTIG, Dean (2003). « Results of a content analysis of electronic messages (email) sent between patients and their physicians », *BMC Medical Informatics and Decision Making*, vol. 3, p. 11.

TRI, Jeffrey et autres (2007). « Use of cellular telephones in the hospital environment », *Mayo Clinic Proceedings*, vol. 82, n° 3, p. 282-285.

WONG, Reuben, Jane TAN et Douglas DROSSMAN (2010). « Here's my phone number, don't call me: physician accessibility in the cell phone and e-mail era », *Digestive Disease and Sciences*, vol. 55, n° 3, p. 662-667.

Les téléspectateurs préscolaires : des publics

Émilie Mondoloni

Université de Grenoble

Résumé

À partir d'une recherche menée sur les émissions télévisées préscolaires et la réception de celles-ci par les enfants âgées de 3 à 6 ans en France, cet article propose de caractériser l'activité de réception des jeunes téléspectateurs. Afin d'appréhender ce sujet, la problématique est resituée dans un contexte socio-historique.

Puis une discussion scientifique est entamée autour des définitions d'audience et de public (notions qu'il convient de clarifier avant d'envisager toute interprétation de nos résultats empiriques). A partir d'entretiens menés auprès des enfants âgés de 3 à 6 ans et auprès de programmateurs audiovisuels, nous montrons non seulement que les téléspectateurs préscolaires constituent des audiences imaginées, mais également des publics identifiables à partir de plusieurs attributs.

Mots-clés : audience préscolaire, public préscolaire, réception audiovisuelle, télévision et enfants.

1. Introduction

Nées dans les années 2000, Tiji, Piwi, Playhouse Disney, Nickelodeon sont des chaînes de télévision émettant en France sur les réseaux câblo satellitaire. Celles-ci s'adressent prioritairement aux enfants âgés de trois à six ans que nous nommons enfants préscolaires[1]. Le développement de telles chaînes, ainsi que de séries télévisées spécifiques aux tout-petits sur les chaînes généralistes, sont à l'origine de notre recherche, car elles soulèvent plusieurs questions parmi lesquelles : pourquoi créer de telles chaînes? comment fonctionnent-elles? et, surtout, comment peut-on caractériser les téléspectateurs d'âge préscolaire? Cette dernière question sera au cœur de cet article.

En effet, force est de constater que les enfants âgés de 3 à 6 ans n'ont pas attendu le développement de tels programmes et de telles chaînes pour regarder la télévision. Ce qui nous intéresse ici est d'abord de caractériser l'activité de réception des enfants âgés de 3 à 6 ans dont les discours d'associations familiales, de parents et d'autres encore mettent en exergue leur passivité face à l'écran et leur compréhension restreinte des programmes.

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de Madame Isabelle Pailliart de l'Université de Grenoble.

Aussi, afin de rendre compte de nos résultats, nous reviendrons d'abord sur la problématique de cette contribution, puis nous proposerons plusieurs hypothèses de travail. Ensuite, nous exposerons la méthodologie employée pour vérifier nos hypothèses. À partir du travail mené par Daniel Dayan (2000) sur les publics et de celui de Dominique Pasquier (1999) sur les communautés de public, nous analyserons les résultats de notre recherche empirique et proposerons une définition des téléspectateurs préscolaires. Enfin, nous indiquerons des perspectives de recherche à ce premier apport.

2. Problématique

2.1 De l'émergence d'un individu…

Les discussions et les travaux portant sur les enfants ne vont pas de soi et sont révélateurs, à notre sens, de la place grandissante de ces derniers dans la société française. Bien qu'en 2010 les enfants semblent tenir une place centrale dans cette société, il n'en a pas toujours été ainsi. L'étude de l'émergence du statut de l'enfant indique les difficultés de reconnaissance de cet individu, étroitement liées au milieu socio-économique auquel il appartient.

En effet, la figure de l'enfant s'est construite sur une longue période de temps, en prenant appui à la fois sur des initiatives économiques, désintéressées, politiques et se développant notamment grâce aux débats menés par des philosophes, des éducateurs, des dames charitables, des psychologues ou encore des personnalités politiques. Ce développement ne s'est toutefois pas produit de la même manière dans les milieux bourgeois et les milieux populaires.

Pendant longtemps, l'enfant représente une charge pour les familles les plus pauvres alors même que la société et les industries cherchent à favoriser une politique nataliste afin de compenser les pertes dues aux guerres (ARIÈS 1975; SINGLY 1996). D'adulte en miniature, l'enfant devient une main d'œuvre bon marché pour les usines. Particulièrement, les manufactures de textile apprécient la petite taille des enfants, qui peuvent passer sous les métiers à tisser pour démêler les fils. Dans les familles bourgeoises, l'enfant fait l'objet de toutes les attentions : développement d'un personnel spécialisé dans l'enfance (nourrice, précepteur, etc.), de jouets et de vêtements spécifiquement conçus pour l'enfant. Il est porteur d'un héritage familial, industriel et patrimonial.

Les pouvoirs publics interviennent dans la vie familiale dès la fin du 18e siècle en aidant les familles en difficulté. À la fin du 19e siècle, l'État légifère directement sur la question des enfants pour encadrer leur travail, notamment en se ralliant à la Convention internationale des Droits de l'Enfant (1989). Ces évolutions se font à plusieurs niveaux.

Jusqu'au 18e siècle, le terme d'enfance est porteur d'une « notion d'inachèvement » (BAUDIER et BERNADETTE 2005, p. 4) et les représentations iconographiques de l'enfant au Moyen-Âge ressemblent à des adultes en miniature. Les travaux de Philippe Ariès, d'Egle Becchi et de Dominique Julia montrent que, au début du 19e siècle, deux statuts de l'enfance coexistent : l'enfant bourgeois (pour lequel Jean-Jacques Rousseau propose une méthode d'éducation, l'*Émile*) et celui de l'enfant des milieux populaires. C'est durant cette période que le statut de

l'enfant émerge. Selon l'expression de Jean-Noël Luc (2000), on peut même parler « d'invention du jeune enfant ». Pour ne citer qu'un exemple des travaux menés à l'époque, la salle d'asile[2] est au cœur de réflexions pédagogiques, sanitaires et sociales.

Le début du 20e siècle est marqué par l'émergence de structures culturelles spécifiques à l'enfant, telle la bibliothèque enfantine « Heure joyeuse » ouverte en 1924 à Paris. L'intérêt croissant pour les enfants s'intensifie particulièrement dans les années 1950, à la fin du deuxième conflit mondial, et plus spécifiquement dans les années 1970 (BASS et autres 2003). Les théories « psy » des années 1950 et 1970 accélèrent ce mouvement. Selon ces théories, l'enfant « n'est plus considéré comme une page blanche sur laquelle viendraient s'inscrire les effets de l'éducation et de l'apprentissage, mais pourvu d'un psychisme et, dans le meilleur des cas, d'un inconscient. » (PETITOT 2003, p. 9)

Dans les années 1990 et 2000, bon nombre d'études, colloques et essais s'interrogent sur les effets des objets du quotidien sur la vie des enfants (télévision, ordinateur, console de jeu, etc.), et privilégient la dimension psychologique. Les enfants y sont perçus comme des êtres qu'il faut protéger pour les uns, ou éduquer pour les autres.

La personnalité enfantine a ainsi émergé entre la fin du 17e siècle et le début du 20e siècle, faisant encore aujourd'hui l'objet de débats, notamment au sujet de la sphère médiatique.

2.2 … à celle des publics

Les premiers discours portant sur la violence des images en France ont sans doute eu lieu dès les débuts de la diffusion des programmes audiovisuels. Déjà *Thierry la Fronde* faisait l'objet de tels débats. Cela dit, plus que l'accusation d'un genre télévisuel, les débats dans la sphère publique soulèvent régulièrement la question de l'influence des écrans et de leur impact sur les enfants. Politiciens, éducateurs, chercheurs dans de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales (sciences de l'information et de la communication, sociologie, psychologie, psychiatrie), mais aussi membres du CSA[3] débattent sur les émissions de télévision, les évaluent afin de fournir des cadres de protection et de lecture aux enfants et aux parents.

Les travaux ancrés en sciences de l'information et de la communication développent davantage le traitement de la violence dans les médias, à travers des cas spécifiques et délimités, comme celui des attentats du 11 septembre 2001 pour Aurélia Lamy (2005) ou la question de l'articulation entre image et son dans le traitement des attentats de 1995 à Oklahoma City (aux États-Unis) et à Saint-Michel (en France) par Mélusine Harlé (1998). Ce sont les travaux en sociologie qui abordent la question de la violence à la télévision dans une articulation entre enjeux économiques et responsabilités sociales (FRAU-MEIGS 1997) ou en référence à la question de la régulation de l'audiovisuel en France (DAGNAUD 2003).

Les psychologues et psychiatres s'intéressant au sujet de la violence à la télévision cherchent à montrer l'influence des programmes sur les comportements, mais également les peurs et les

[2] Les salles d'asile sont des institutions accueillant des enfants âgés de 18 mois à 7 ans. Créées en 1828, elles prennent le nom d'école maternelle en 1881.
[3] Conseil supérieur de l'audiovisuel.

angoisses générées par de telles images. Dès lors qu'ils s'intéressent aux publics enfantins, certains décrivent la télévision comme sujette à « la manipulation précoce des enfants » (LURCAT 2002, p. 23).

D'autres discussions portant sur la télévision sont issues de ces dernières représentations. Les conclusions de ces rencontres, qui mêlent à la fois des élus et des responsables institutionnels, décrivent les jeunes téléspectateurs comme des êtres sensibles à certaines images, mais toutefois capables de décrypter l'information et l'ensemble des images télévisées (CLUZEL 2003).

Ainsi, les positions sur la violence des images et sur les effets des images télévisées de façon plus générale conduisent, d'une part, à l'évaluation des programmes audiovisuels par des acteurs majoritairement extérieurs aux diffuseurs et aux autres entreprises audiovisuelles et, d'autre part, elles véhiculent une double figure contradictoire de l'enfant, celle d'un être faible face aux images et celle d'un être compétent.
Par ailleurs, les diffuseurs sont souvent les grands absents de ces débats et de ces questionnements. Leur présence ou leur prise d'initiative sur ces questions sont alors liées à un positionnement multiple : à la fois politique, économique et éducatif, comme c'est le cas de Cap Canal[4].

Aussi, ces débats ne traitent pas des pratiques télévisuelles des enfants les plus jeunes ni de leur caractérisation.

C'est pourquoi à l'issue de cette première lecture des enjeux de la relation « télévision/enfants », nous recentrons notre questionnement sur les pratiques télévisées des enfants âgés de 3 à 6 ans. Comment peuvent-elles être caractérisées? Ces enfants sont-ils aussi passifs que certains spécialistes en psychanalyse l'affirment? Ou leurs pratiques révèlent-elles des caractéristiques propres à celle de n'importe quel autre public?

3. Hypothèses de travail

Pour répondre à notre problématique, nous proposons d'articuler notre réflexion autour de trois hypothèses de travail : d'abord, la première tente de différencier audience et public et de voir en quoi cette différenciation peut éclairer la caractérisation des pratiques télévisuelles préscolaires. Puis, la deuxième hypothèse de travail s'appuie sur une définition des publics proposée par Daniel Dayan (2000) et, enfin, la troisième hypothèse est développée à partir de la question des communautés de public, traitée notamment par Dominique Pasquier (1999) en France.

3.1 Audience vs public

Les travaux de plusieurs auteurs abordent la question de la différenciation entre audience et public et, plus exactement, du rapport qu'entretient la notion de public avec celle d'audience (DAYAN 2000; BOURDON 2004).

[4]Cap Canal est une chaîne de télévision lyonnaise. Elle a été le premier diffuseur d'émissions pour enfants de 3 à 6 ans en France. Dirigée en 2010 par Philippe Meirieu (chercheur en sciences de l'éducation, il a d'abord intégré la chaîne en tant que responsable pédagogique), la chaîne est née de la volonté politique de la Mairie de Lyon (en 1991).

La notion de public renvoie à deux origines possibles : le substantif et l'adjectif. Le substantif renvoie à une « substance » publique, « à des identités relativement reconnaissables, éventuellement éphémères, mais suffisamment stables pour être décrites » (DAYAN 2000, p. 430). La dimension adjective fait référence à des comportements et des opinions rendus publics par rapport à ceux qui seraient privés, c'est-à-dire privés de publicités. Ainsi, la notion de public consiste à voir et à être vu. Pour Dayan, être public consiste à se livrer à une performance. L'adjectif « public » montre donc l'activité de ses membres, et non pas sa passivité.

La notion d'audience comporte des ambiguïtés, selon qu'elle soit employée par des chercheurs anglo-saxons ou français :

> en français, […] la notion de « public » sert de terme générique et la notion d'« audience » se présente comme un terme marqué. En anglais en revanche, c'est la notion d'« audience » qui sert de degré – zéro, et la notion de « public » qui se présenterait comme une forme d'audience particulière et valorisée (DAYAN 2000, p. 432).

Aussi, il paraît difficile d'opposer audience et public, car cette opposition ne va pas de soi. D'abord, audiences et publics sont souvent composés des mêmes spectateurs. Ensuite, une telle distinction repose sur un acte d'évaluation. En effet, un public ne peut exister que sous forme réflexive : « Son existence passe par une capacité à s'auto-imaginer, par des modes de représentation du collectif, par des ratifications de l'appartenance. » (*ibid.*, p. 433)

Enfin, les audiences peuvent masquer des publics. Pour Dayan, elles peuvent même se transformer en public. Toutefois, les chaînes ne s'intéressent pas aux publics, mais uniquement aux audiences. Sabine Chalvon-Demersay (1999) précise notamment que les programmateurs ne se soucient pas de la réception des audiences ni du sens qu'elles attribuent aux contenus.

Les questions soulevées par cette hypothèse de travail sont les suivantes : les téléspectateurs préscolaires constituent-ils une audience ou un public? Ou les deux à la fois?

3.2 Caractéristiques d'un public

Afin de déterminer la réception des téléspectateurs préscolaires et de pouvoir notamment évaluer sa caractérisation en tant que public, nous proposons d'appuyer notre développement sur les caractéristiques dégagées par Dayan.

L'auteur met en évidence cinq attributs du public. Le premier attribut définit le public par un certain type de sociabilité qu'il engage et par un minimum de stabilité. Dans la mesure où les enfants âgés de 3 à 6 ans commencent le développement de leur sociabilité, l'évaluation des jeunes téléspectateurs à partir de cet attribut nous paraît complexe. Est-ce à dire que ces téléspectateurs ne peuvent constituer un public du fait d'une sociabilité peu développée liée à leur âge? Leur développement social peut-il constituer à lui seul un frein à cette définition? Cette sociabilité du tout-petit, à savoir sa capacité à évoluer en société et à pénétrer au sein de nouveaux réseaux sociaux, est en construction et ne peut être évaluée en fonction de notre propre représentation de la sociabilité des adultes. Aussi, l'évaluation de cet attribut repose à notre sens

sur l'observation de la sociabilité des tout-petits dans les lieux de son expression : sa famille et l'école essentiellement.

Le deuxième attribut proposé par Dayan pour caractériser le public est la capacité de délibération interne de celui-ci. Cette délibération est liée à la sociabilité.

Le troisième attribut du public est sa capacité de performance. Selon Dayan, le public « procède à des présentations-de-soi, face à d'autres publics » (DAYAN op.cit., p. 433).

Le quatrième attribut d'un public rapporté par Dayan se manifeste par une disposition à défendre certaines valeurs « en référence à un bien commun ou à un univers symbolique partagé » (ibid., p. 433).

Le cinquième attribut d'un public est sa capacité à traduire ses goûts en demandes. Cet attribut soulève plusieurs questions : dans quelle mesure un enfant âgé de 3 à 6 ans qui ne possède ni la capacité de lire ni celle d'écrire peut-il traduire ses goûts et auprès de qui peut-il le faire?

Par conséquent, quelles sont les caractéristiques d'un public auxquelles les téléspectateurs d'âge préscolaire répondent?

3.3 Les communautés de public

La question de la « communauté sociale », à partir de laquelle Dominique Pasquier (1999) a mené son étude de réception sur la série télévisée *Hélène et les garçons*, s'articule d'abord autour de la notion de « communauté », terme polysémique utilisé en sociologie pour désigner différentes situations sociales (SCHRECKER 2006, p. 11).

En France, la notion décrit un groupe social plus ou moins circonscrit partageant « une caractéristique unique, très souvent matérialisé par des liens institutionnels (une communauté religieuse, la communauté homosexuelle, la communauté maghrébine) » (*ibid.*, p. 11).

La communauté sociale se caractérise donc par la référence à un groupe d'individus nourrissant des relations sociales et des échanges par des expériences.

Les communautés de public, quant à elles, correspondent à des communautés d'interprétation. Dans *La culture des sentiments*, Pasquier (1999) met en évidence quatre données propres à ces publics. D'abord, les fans ont le sentiment d'appartenir à une communauté imaginée. Ensuite, les membres de la communauté de fans ont la capacité de faire des demandes ou des injonctions narratives, notamment par le biais de courriers envoyés aux comédiens ou aux scénaristes eux-mêmes. Pasquier a également observé l'apparition d'une sociabilité directe entre les membres de la communauté : « Les séries télévisées pour adolescents constituent un terrain privilégié pour s'initier aux règles de ce jeu social. » (PASQUIER 2002, p. 39) Enfin, les communautés de publics se caractérisent par l'existence d'une dimension de performance. Cela signifie que le travail de présentation de soi fait partie intégrante de la position spectatorielle elle-même.

En d'autres termes, on retrouve dans le travail de Dominique Pasquier (1999) plusieurs caractéristiques du public proposées par Daniel Dayan (2000).

Le travail mené par Pasquier (1999) montre aussi que la famille constitue le premier cercle de sociabilité télévisuelle, bien que la télévision fasse « ensuite l'objet d'échanges dans une multitude d'autres communautés sociales, à l'école, sur le lieu de travail, dans le voisinage, dans les lieux de loisirs ou de vacances. » (PASQUIER 1999, p. 177)

Ainsi, la communauté sociale n'existe que si elle donne lieu à des interactions entre ses membres et à une dynamique sociale.

La troisième hypothèse de travail porte à s'interroger sur l'existence de communautés de publics préscolaires.

4. Méthodologie employée et justifications

L'étude de la réception des téléspectateurs préscolaires s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs auprès de différentes catégories d'acteurs.

D'abord, les entretiens avec les enfants[5] ont été restreints à un lieu : l'école. Les entretiens ont été menés dans deux écoles en Isère : l'une en milieu rural (Fures, 38) et l'autre en milieu citadin (Échirolles, 38), ce qui représente quatre classes de 25 enfants. Dans chaque école, nous avons réalisé des entretiens collectifs auprès de deux classes (petite et moyenne-grande section). Nous avons choisi d'étudier la réception dans les écoles afin de limiter l'influence des parents et de l'entourage sur les enfants. De plus, ce lieu est rassurant pour les enfants. En outre, le choix de conduire des entretiens collectifs est justifié par le fait que la population étudiée a besoin de se trouver dans un cadre rassurant pour se livrer. Seul face à une inconnue, l'enfant préscolaire est réservé. Aussi, entouré de ses pairs, le tout-petit confie plus facilement ses impressions et ses sentiments.

Les entretiens semi-directifs ont été également mis en œuvre auprès de parents (trois mères et deux pères) dans le but d'étudier leur propre représentation des pratiques télévisuelles des enfants et d'analyser leur rôle dans les pratiques des enfants.

Nous avons également employé cette méthode auprès des acteurs de la filière audiovisuelle afin de déterminer les stratégies mises en œuvre par les diffuseurs (TF1 et Cap Canal), les producteurs (quatre producteurs lyonnais) et les réalisateurs, notamment dans l'écriture des programmes télévisés. En d'autres termes, il s'agissait de s'interroger sur les représentations des jeunes téléspectateurs pour la filière audiovisuelle.

[5] Les enfants interrogés sont âgés de 3 à 6 ans.

5. Résultats et interprétations

5.1 Les audiences imaginées

La construction des grilles de programmes – qui constitue le cœur de l'activité des chaînes – est un point stratégique reposant à la fois sur des critères quantifiables (budget, mesure d'audiences, temps disponible pour la jeunesse, licensing et produits dérivés) et des éléments intuitifs. Les audiences préscolaires sont donc imaginées par les responsables de programmation à partir de tels critères.

Nous avons ainsi observé deux cas de figure, celui de TF1 et celui de Cap Canal.

Pour TF1, malgré le choix de séries reposant sur un cahier des charges assez précis[6], il arrive à la programmatrice jeunesse d'écarter certaines séries avant de se raviser. C'est le cas pour *Dora l'exploratrice*. Présentée par le producteur Nickelodeon à l'équipe de Dominique Poussier, cette série n'a pas été sélectionnée par le programmateur, laissant Tiji en faire l'acquisition. Devant le succès rapide de la série télévisée, les « collaborateurs […] ont demandé [à Dominique Poussier] de l'acheter. Leurs enfants étaient scotchés devant. »

Pour anticiper et conforter le choix de programmation de l'équipe de TF1 jeunesse, celle-ci s'appuie sur des critères quantifiables : études de médiamétrie, études du cabinet Junior City[7], etc. Dominique Poussier fait également place à des points de vue plus intuitifs dans le choix des programmes : « Nous avons tous ou avons eu des enfants. Nous imaginons alors facilement ce qui leur plaît. Mes collaborateurs ont également de très jeunes enfants. »

Par ailleurs, ces éléments intuitifs en complètent d'autres, quantifiables, mais toutefois incomplets, afin de choisir un programme. En effet, les études d'audience menées par les instituts de sondage sur les enfants ne comprennent qu'une tranche d'âge de 4 à 10 ans. Or les textes réglementaires permettent de proposer des programmes audiovisuels jeunesse à partir de trois ans. Si l'on s'intéresse au cas de TF1, on observe que la chaîne s'adresse à une cible jeunesse âgée de 4 à 10 ans, répartie (par la chaîne) en trois tranches d'âge (4-6 ans, 6-8 ans et 8-10 ans), pour qui les apprentissages scolaires et les capacités de lecture diffèrent.

Enfin, les critères éducatifs et sociaux, renforcés par le cadre réglementaire, pèsent aujourd'hui lourd dans le métier de programmateur. Selon Dominique Poussier, « quand on s'adresse aux enfants aujourd'hui, on a des responsabilités énormes ».

Cécile Taillandier, directrice de la chaîne publique Cap Canal de 1991 à 2008, confirme ces propos. Toutefois, la construction de l'audience préscolaire par cette chaîne diffère de celle de TF1. Dès sa création en 1991, la chaîne s'est positionnée auprès des audiences préscolaires,

[6] La construction des grilles repose à la fois sur des acquisitions (15 millions d'euros) et des coproductions françaises (10 millions d'euros). Par ailleurs, la chaîne préfère privilégier les formats courts, estimant « prendre moins de risques sur un 26 minutes pour une série » (Dominique Poussier, TF1, le 20 novembre 2007).

[7] Junior City est un cabinet d'experts en marketing spécialisé sur les populations âgées de 0 à 25 ans (http://www.juniorcity.fr, consulté le 20 janvier 2010). Dominique Poussier s'appuie sur la méthodologie de l'Observatoire des cours de récréation mis en place par le groupe.

constatant que les enfants de cette tranche d'âge (3-6 ans) regardaient la télévision, mais n'y trouvaient pas de programmes spécifiques.

Par ailleurs, l'objectif de la chaîne dès sa création a été « d'éduquer à l'image par l'image ». En d'autres termes, les téléspectateurs d'âge préscolaire sont donc perçus dans une activité de réception. Ils ne constituent pas seulement des audiences, mais aussi des publics aux yeux de la responsable de la chaîne.

En outre, les producteurs interrogés dans le cadre de notre étude empirique (Acte Public, Chromatiques, On Stage, Séquence Prod[8]) indiquent leur objectif de « donner du sens » à ce qu'ils produisent. Ainsi, l'enfant est perçu comme capable de comprendre et de lire ce que le producteur et le diffuseur lui donneront à voir.

Si la première approche de l'audience passe par l'écriture des programmes audiovisuels, il ne semble pas exister de normes de travail et de méthodes prédéfinies pour qu'un adulte écrive à destination des audiences préscolaires.

Yves Bénitah[9], producteur mais aussi réalisateur, explique à ce propos « [qu'on] essaie d'avoir en permanence à l'esprit comment un enfant peut percevoir un certain nombre de choses. […] Comment faire passer l'information? » Car il ajoute qu'il s'agit d'un « public qu'il ne faut pas mépriser. »

Par conséquent, pour les programmateurs, les constructions des audiences préscolaires répondent à des enjeux multiples. TF1 construit sa programmation en s'appuyant sur des indicateurs chiffrés : statistiques et budget prévisionnel. Ces indicateurs permettent de réduire les risques des choix des programmes, lesquels reposent en partie sur des points de vue intuitifs.

Ce dernier élément est d'ailleurs commun à l'ensemble des acteurs de la filière audiovisuelle : réalisateurs, producteurs et programmateurs construisent les audiences préscolaires d'après des éléments intuitifs dont leur propre expérience de parent et d'enfant est l'exemple récurrent. De plus, cette conception s'accompagne, pour les programmateurs, de ce qui semble être la prise de conscience d'une responsabilité dans la protection des enfants à l'égard de certaines images. Les réalisateurs et les producteurs y ajoutent une question de format des produits audiovisuels qui est étroitement liée aux capacités des téléspectateurs préscolaires. Le discours récurrent des personnes interrogées sur la question des prérequis de cette population montre une construction spécifique des produits audiovisuels.

En amont de la diffusion d'un programme, les audiences préscolaires sont donc imaginées par des acteurs de la filière audiovisuelle, mais elles le sont également par leurs propres parents.

Les entretiens menés auprès des pères montrent une inclination de leur part à proposer et à éveiller de nouvelles compétences chez leurs enfants. Ils montrent un véritable attachement à leurs responsabilités, responsabilités qui se situent davantage dans un registre éducatif que

[8] Ces quatre maisons de production audiovisuelle travaillent notamment avec la chaîne lyonnaise Cap Canal et sont basées dans l'agglomération lyonnaise.
[9] Entretien mené le 11 mars 2008.

protecteur. Il n'a d'ailleurs pas été question de ce dernier thème au cours des entretiens avec les pères.

Les mères s'expriment différemment des pères sur leur relation à la télévision et sur ce qu'elles souhaitent pour leurs enfants. Trois thèmes sont récurrents dans les trois entretiens : celui de la violence des images et de la protection des enfants face à des images inappropriées, celui du contrôle des pratiques de la télévision par les enfants et, enfin, celui de l'accompagnement de la mère dans les pratiques des enfants.

Plusieurs postures ont été relevées concernant le premier thème. D'abord, les mères sélectionnent les séries télévisées qu'elles jugent appropriées pour leurs enfants. Également, devant des programmes qui ne sont pas destinés spécifiquement aux audiences préscolaires (tels que des documentaires animaliers grand public), les parents déclarent entamer un dialogue afin d'expliquer les images et de rassurer les enfants.

Le deuxième thème montre que le contrôle des pratiques télévisuelles s'adapte en fonction des aptitudes des enfants. Toutefois, les mères sont partagées entre le contrôle de la télévision et les possibilités d'apprentissage et « d'ouverture sur le monde » du média.

Enfin, en ce qui concerne le dernier thème, on observe que l'accompagnement des mères ne se caractérise pas par une présence physique aux côtés des enfants, mais par une surveillance et une incitation à choisir les programmes. Les mères rencontrées déclarent jouer un rôle dans la construction de la réception des enfants préscolaires.

Les entretiens soulignent donc une double représentation des enfants préscolaires qui oscille entre une audience idéalisée et leurs pratiques réelles. Les parents ont en effet conscience que certaines images peuvent ne pas être appropriées pour leurs enfants et ils souhaitent les en protéger. Toutefois, ils perçoivent également que leurs enfants peuvent ne pas souhaiter regarder certaines séries.

Enfin ces considérations n'ont pu être confrontées à une observation dans les familles. En d'autres termes, les parents se présentent comme des modèles de parents qui encadrent les activités télévisuelles de leurs enfants.

Or quelles sont les pratiques réelles des enfants d'âge préscolaire? Comment se perçoivent-ils?

5.2 Les presque-publics préscolaires

Les enfants se reconnaissent-ils comme « public de »? Plusieurs indices montrent des pratiques s'apparentant à celles de publics. Pour plus de clarté, nos propos s'articuleront à partir de la définition proposée par Daniel Dayan (2000) et rappelée plus haut.

Nous nous sommes interrogée sur la pertinence du premier attribut qui définit le public par un certain type de sociabilité qu'il engage. La confirmation de cet attribut est partielle. Timidité, régulation trop importante du groupe ou inexistence de sociabilité pour les enfants de 3 et 4 ans?

Les résultats des entretiens en groupe ne confirment pas cet indicateur auprès des plus jeunes. En revanche, l'observation des plus grands (5 et 6 ans) confirme cet attribut.

Lors de nos entretiens à l'école de Fures[10], deux enfants ont échangé spontanément sur les matchs de catchs qu'ils regardent à la télévision. Apparemment, ces discussions semblent fréquentes d'après l'institutrice, qui sanctionne souvent les enfants pour des jeux avec des cartes de catcheurs en dehors des récréations. La méthodologie répond partiellement sur ce point à la définition du public, mais ne l'infirme pas.

Le deuxième attribut proposé par Dayan pour caractériser le public est la capacité de délibération interne de celui-ci. Dans le milieu familial, les représentations des parents montrent que les enfants âgés de 3 à 6 ans participent spontanément à certaines discussions sur les programmes, avec leurs fratries et les parents notamment. En l'absence d'une observation à ce niveau, il nous paraît difficile de confirmer ces propos. En revanche, l'observation des enfants lors de nos entretiens dans les écoles montre une capacité d'échanges entre les enfants, confirmant cet attribut. En d'autres termes, les enfants sont capables d'échanger avec leurs pairs sur des contenus audiovisuels et sans interférence des adultes. Deux éléments lors de nos entretiens confirment cette idée : la discussion de deux petits garçons au sujet de matchs de catchs et les échanges de plusieurs enfants au sujet de *Plus belle la vie*.

Le troisième attribut du public est sa capacité de performance. Selon Dayan, le public « procède à des présentations-de-soi, face à d'autres publics » (DAYAN 2000, p. 433). Nos observations sur cet attribut sont multiples, mais nous avons choisi de ne retenir que les comportements des enfants qui n'avaient pas été influencés par nos propos ou ceux d'un autre adulte. En effet, les simples déclarations des enfants concernant leur expérience télévisuelle étaient induites par notre méthodologie. Lors d'entretiens avec les parents, certains enfants allaient chercher des cassettes vidéo ou des DVD à la demande de leurs parents. En revanche, les deux observations rapportées plus haut au sujet des matchs de catchs et de *Plus belle la vie*, ainsi qu'une troisième observation dans une famille montrent leurs capacités à se présenter comme « public de ».

Le quatrième attribut d'un public rapporté par Dayan se manifeste par « une disposition à défendre certaines valeurs en référence à un bien commun ou un univers symbolique partagé » (*ibid*., p. 433). Les discussions des enfants répertoriées ne font pas l'objet de débats ou de confrontations assez développées pour constituer à notre sens une confirmation de cet attribut. Nous avons cherché à confirmer cet attribut par l'observation de la mise en avant de séries télévisées à travers la possession de produits dérivés, mais l'origine des achats des produits dérivés est variable selon les familles et ne permet pas de confirmer cet attribut.

Le cinquième attribut d'un public est sa capacité à traduire ses goûts en demandes « prolongeant ainsi la capacité de "commandes" des mécènes d'antan » (*ibid*., p. 433). Nos observations montrent que les tout-petits sont capables de choisir leurs programmes selon leurs goûts et de demander à leurs parents de les regarder. Cela peut-il constituer une commande? Les pratiques des tout-petits étant régulées par leurs parents ou les membres de la fratrie, il paraît difficile d'évaluer cet attribut, qui ne peut être confirmé.

[10] Entretiens menés le 23 juin 2009.

Enfin, un public ne peut exister que « sous forme réflexive. Son existence passe par une capacité à s'auto-imaginer, par des modes de représentation du collectif, par des ratifications de l'appartenance » (*ibid*., p. 433). Nous avons noté lors de nos entretiens des différences entre les enfants âgés de 3 et 4 ans et ceux âgés de 5 et 6 ans qui sont en partie liées à leur développement intellectuel. Tous les enfants interrogés déclarent regarder des dessins animés. Pourtant, cela suffit-il à déterminer leur capacité à s'auto-imaginer « public de »? Ces déclarations nous permettent d'affirmer que l'audience[11] préscolaire existe.

D'ailleurs, si l'on prend appui sur ce même travail de Dayan, aucun public ne remplit l'ensemble des critères cités. Aussi, les téléspectateurs préscolaires peuvent être caractérisés de publics. Ils constituent donc à la fois des audiences et des publics.

5.3 Les communautés de publics préscolaires

Existe-t-il des communautés sociales au sein des publics préscolaires? Plusieurs nous indiquent cette existence, qui ne prend toutefois pas la même envergure que celle décrite dans le travail de Dominique Pasquier.

Les « communautés de fans » (PASQUIER 1999) ont été observées. En nous appuyant sur les travaux de Pasquier, nous précisons toutefois les particularités de ces communautés. La communauté de fans : « c'est bien sûr la communauté qui se met socialement en scène de la manière la plus visible. Le fan est quelqu'un qui se montre comme fan. » (PASQUIER 1999, p. 189)

En effet, lors d'entretiens avec des parents, par deux reprises leurs enfants (deux petits garçons) nous ont pris la main pour nous montrer leurs chambres : ils se déclaraient fans de *Spiderman* (figurines, jeux, cartables, trousses, vêtements, pyjamas ou encore draps de lit, jeux de cartes à échanger). À l'inverse des adolescents qui gèrent eux-mêmes cette appartenance, l'enfant d'âge préscolaire doit faire appel à ses parents pour pouvoir s'affirmer comme membre de la communauté. Ce sont les parents qui gèrent l'argent. Toutefois, au cours des entretiens de groupe et individuels, aucun enfant n'a affirmé ouvertement être à l'origine d'achats de produits avec ses héros préférés. Ils ont néanmoins précisé que ces objets étaient offerts lors d'occasions (anniversaire, rentrée des classes, fêtes de fin d'année). Par conséquent, le cercle familial contribue ou non à rendre possible l'existence de cette communauté de fans et à la légitimer. Les plus grands s'affirment davantage sur la question que les plus petits (les plus jeunes portent des vêtements avec le héros d'un programme, mais ne citent pas ce programme lors des entretiens).

Les communautés critiques n'ont en revanche pu être observées : peur d'être réprimandés par les institutrices? sérieux de l'exercice? ou tout simplement inexistence? Pasquier décrit les communautés critiques comme des communautés de publics différentes de celles des fans, dans le sens où ses membres « regardent la série en la trouvant insipide, débile et même parfois insupportable. C'est même pour toutes ces raisons qu'ils ne veulent pas rater un épisode. » (PASQUIER 1999, p. 204-205)

[11] Telle que décrite par Daniel Dayan, l'audience ne se caractérise ni par un impératif de sociabilité ou de stabilité, ni par une obligation de performance (elle reste confinée dans l'espace privé), ni par une référence nécessaire à un bien commun (Dayan 2000, p.433).

De même, nous n'avons pu observer les communautés parodiques, bien que plusieurs indices nous confirment l'existence de telles communautés (telles des vidéos disponibles en ligne de *Dora l'exploratrice* dont la bande sonore a été retravaillée). La communauté parodique concerne « des téléspectateurs suffisamment âgés et dotés en capital culturel pour bien se distinguer du public » (*ibid*., p. 206) d'âge préscolaire.

Néanmoins, les auteurs des vidéos parodiques sont le plus souvent des adultes et ne correspondent pas à la population étudiée dans ce travail.

6. Conclusion et perspective de recherche

En d'autres termes, les entretiens menés auprès des acteurs de la filière audiovisuelle, des membres des familles et des enfants eux-mêmes montrent l'existence de publics préscolaires.

Ils font l'objet de précautions quant au contenu visionné, aussi bien de la part des instances étatiques que du contexte familial et par ailleurs des industries culturelles elles-mêmes. L'écriture de produits audiovisuels destinés aux tout-petits s'inscrit ainsi dans des négociations entre créateurs, producteurs et programmateurs, et cette négociation se retrouve aussi dans les pratiques des enfants, qui sollicitent leur entourage.

Par ailleurs, il nous semble opportun de replacer l'émergence de ce public spécifique dans son contexte sociohistorique. L'enfant, plus précisément le tout-petit, est reconnu en tant qu'individu ayant des droits et auprès duquel son entourage a des devoirs. Au cœur d'enjeux sociaux, économiques et juridiques, les tout-petits sont non seulement immergés dans un ensemble de dispositifs où les citoyens, les éducateurs, les responsables politiques et eux-mêmes jouent un rôle, mais ils sont aussi l'objet de démarches créatives, marketing et communicationnelles spécifiques.

Par conséquent, la construction des produits audiovisuels destinés aux enfants d'âge préscolaire ne dépend pas seulement d'enjeux économiques et politiques, mais aussi d'une conception de l'enfant préscolaire dans la société française. Les téléspectateurs préscolaires constituent à la fois des audiences imaginées et des publics.

Toutefois, l'analyse de la réception (menée dans le cadre de notre étude) doit être complétée par l'observation des pratiques dans les familles, notamment afin de pouvoir confirmer les déclarations des enfants. Des entretiens avec les membres de la structure familiale, particulièrement avec la fratrie, doivent être menés afin de confirmer les pratiques des téléspectateurs préscolaires et d'infirmer ou de confirmer sa caractérisation en tant que public.

En classe, le dispositif que nous avons mis en œuvre doit être affiné. Le travail mené par une personne seule est incomplet. Une deuxième personne serait nécessaire afin de noter les réflexions des autres enfants et observer leurs réactions.

Ainsi, la perspective de recherche proposée à l'issue de cet exposé porte sur l'étude de réception dans les lieux de vie des enfants d'âge préscolaire. Plusieurs hypothèses sont à l'origine de cette

perspective. D'abord, l'hypothèse selon laquelle les téléspectateurs d'âge préscolaire ne regardent pas seuls la télévision, mais qu'ils sont accompagnés par leurs parents et les membres de leur entourage. Ensuite, une autre hypothèse serait que les parents peuvent se substituer aux programmateurs pour encadrer les pratiques de leurs enfants (notamment en proposant des montages ou des cassettes préenregistrées à leurs enfants). Enfin, pour vérifier ces hypothèses, nous proposons, conjointement à une observation dans les familles d'enfants préscolaires, des entretiens avec ces mêmes enfants dans leurs écoles.

Bibliographie

ARIES, Philippe (1975). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Édition du Seuil, 316 p.

BASS, Denise et autres (2003). *Mais où est donc passé l'enfant?,* Ramonville-Saint-Agne, Erès, 190 p.

BAUDIER, Anne et Céleste BERNADETTE (2005). *Le développement affectif et social du jeune enfant*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 185 p.

BECCHI, Egle et Dominique JULIA (1998). Histoire de l'enfance en Occident, Tome 2, Paris, Seuil, 516 p.

BOURDON, Jérôme (2004). « La triple invention : comment faire l'histoire du public? », *Le temps des médias*, n° 3, p. 12-25.

CABINET JUNIOR CITY. *Groupe d'experts jeunesse Junior city, une équipe d'experts du marketing spécifique de la jeunesse*, [En ligne], http://www.juniorcity.fr (page consultée le 20 janvier 2010).

CHALVON-DEMERSAY, Sabine. (1999). « La culture médiatique aux XIXe et XXe siècles : approche sociologique des études de réception », *Dossiers de l'ORM*, 17, n° 6, p.49-88.

CLUZEL, Jean (dir.) (2003). *Jeunes, éducation et violence à la télévision : actes du colloque, 29 avril 2003*, Paris, Presses universitaires de France, 92 p.

DAGNAUD, Monique (2003). *Enfants, consommation et publicité télévisée*, Paris, la Documentation française, 106 p.

DAYAN, Daniel (2000). « Le presque public », *Réseaux*, vol.18, n° 100, p. 427-456.

DE SINGLY, François (1996). « Trois thèses sur la famille contemporaine », *Familles et politiques sociales*, sous la direction de Didier Le Gall et Claude Martin, Paris, L'Harmattan, p. 57-67.

FRAU-MEIGS, Divina et Sophie JEHEL (1997). Les écrans de la violence : enjeux économiques et responsabilités sociales, Paris, Economica, 264 p.

HARLE, Mélusine (1998). *Attentats et télévision : paroles et images*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 162 p.

LAMY, Aurélia (2005). *La médiatisation de l'« Apocalypse » : le traitement médiatique des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis dans la presse et à la télévision française (11-18 septembre 2001)*, Thèse (Ph. D.), Bordeaux 3, 719 p.

LUC, Jean-Noël (2000). « L'Invention du jeune enfant au XIXe siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle », *Histoire*, économie et société, vol.19, n° 4, p. 631-632.

LURCAT, Liliane (2002). *La manipulation des enfants : nos enfants face à la violence des images*, Monaco, Éd. du Rocher, 209 p.

MONDOLONI, Émilie (2010). *Télévision et publics préscolaires : de la réception et des enjeux industriels et politiques*, Thèse (Ph. D.), Grenoble, 600 p.

PASQUIER, Dominique (2002). « Les "savoirs minuscules", le rôle des médias dans l'exploration des identités de sexe », *Éducation et Sociétés*, n° 10, février, p. 35-44.

PASQUIER, Dominique (1999). *La culture des sentiments : l'expérience télévisuelle des adolescentes*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 236 p.

PETITOT, Françoise (2003). « De l'enfant-roi à l'enfant victime : L'enfant oublié », *Mais où est donc passé l'enfant?*, sous la direction de Denise Bass, Denis Collot, Pascale Mignon et Françoise Petitot, Ramonville-Saint-Agne, Erès, p. 7-11.

SCHRECKER, Cherry (2006). *La communauté, Histoire critique d'un concept dans la sociologie anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, 283 p.

Analyse du discours de presse d'actualité adressé aux jeunes : mises au point méthodologiques et résultats d'analyse des stratégies de représentation du discours autre

Justine Simon

Université de Franche-Comté

Résumé
L'article présente un travail de recherche en sciences du langage. Ce travail porte sur le traitement médiatique des élections présidentielles françaises de 2002 et 2007 par la presse d'actualité spécifiquement adressée aux jeunes. Il soulève la question de la responsabilité dite démocratique posée sous un angle discursif. Il expose principalement la méthodologie adoptée pour passer du corpus existant aux différents sous-corpus de travail et termine par la présentation d'une partie des résultats de l'étude des différentes stratégies élaborées pour représenter le discours autre.

Mots-clés : analyse du discours, presse d'actualité, jeunes, interdiscursivité, argumentativité.

1. Introduction

Cette contribution consiste à présenter une synthèse de l'analyse du discours de presse d'actualité adressée aux jeunes lors des élections présidentielles françaises de 2002 et 2007. Cette présentation est directement liée à la thèse que nous avons soutenue en 2009, intitulée (*Ir-)responsabilité démocratique de la presse d'actualité adressée aux jeunes? Interdiscursivité et argumentativité dans le traitement des élections présidentielles françaises de 2002 et 2007*[1]. Le questionnement principal de cette recherche, relatif à la notion de responsabilité démocratique, est posé sous un angle discursif afin d'insister sur le rôle de la participation à la formation des jeunes citoyens : comment la presse d'actualité adressée aux jeunes représente-t-elle le discours de l'autre (en rapport à la notion de responsabilité énonciative ou de prise en charge énonciative)? Représente-t-elle des points de vue contrastés et suscite-t-elle le débat?

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de la professeure Andrée Chauvin-Vileno de l'Université de Franche-Comté, Besançon, France.

Avant d'exposer les mises au point méthodologiques qui nous ont amenée à construire trois sous-corpus de travail à partir d'un corpus existant, nous présenterons rapidement le cadre théorique de cette recherche et exposerons finalement quelques résultats centrés sur l'étude du deuxième sous-corpus de travail, lequel présente différentes stratégies élaborées pour représenter le discours autre.

2. Un cadre théorique d'analyse argumentative du discours

C'est l'articulation des concepts d'interdiscursivité et d'argumentativité qui fonde l'analyse à partir d'un cadre théorique d'analyse argumentative du discours (AMOSSY 2000). Elle favorise l'approche d'une « interdisciplinarité raisonnée », pour reprendre l'expression de Patrick Charaudeau (2007, p. 75), soit par les sciences du langage, les sciences de l'information et de la communication, les sciences politiques, etc.

Nous nous inscrivons par ailleurs dans la tradition française de l'analyse du discours et nous nous appuyons sur le concept de dialogisme proposé par le cercle de Bakhtine (VOLOCHINOV 1929/1977), qui peut, selon Sophie Moirand (2002, p. 176), avoir deux orientations. D'une part, le dialogisme interlocutif instaure une relation de dialogue proprement dit avec un destinataire et, d'autre part, le dialogisme interdiscursif correspond au rapport qu'un discours a avec d'autres discours produits antérieurement.

Dans une orientation également bakhtinienne, précisons également que Jacqueline Authier-Revuz (1984) pense l'énonciation comme le lieu d'une inévitable hétérogénéité qu'elle décline en deux types. D'un côté, l'hétérogénéité constitutive fait que le sujet énonciateur est fondamentalement traversé par le discours de l'autre; d'un autre côté, l'hétérogénéité montrée s'inscrit dans une démarche où l'on considère l'énonciation comme un ensemble de pratiques stratégiques des interlocuteurs.

Cette précision a une importance sur le plan méthodologique, puisque nous nous intéressons, dans le discours de presse étudié, aux traces de dialogisme interlocutif et à celles du dialogisme interdiscursif, qui, lui, rassemble toutes les représentations ouvertes du discours de l'autre pouvant être considérées comme relevant d'une pratique stratégique des journaux.

3. Mises au point méthodologiques

La remarque précédente nous amène à insister sur le fait que la constitution du corpus est une des étapes où le chercheur s'investit solidement, car un corpus ne peut se faire indépendamment de la problématique. L'objet de la recherche n'est pas donné, il se construit et évolue en fonction des hypothèses du chercheur.

3.1 La position de l'analyste

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est aussi important de souligner que le chercheur entretient un rapport avec son objet qui n'est pas du tout le même que celui, dans notre cas, du jeune lecteur. Ce constat, exposé dans un article d'Alice Krieg, rappelle au chercheur le problème de la réappropriation du discours initialement adressé aux jeunes : « ce que lit [...] l'analyste n'est pas ce que lit le lecteur » (KRIEG 2000, p. 77). L'objet de presse n'est pas perçu de la même manière par le lecteur « réel » que par l'analyste, ne serait-ce qu'en raison de sa matérialité, qui passe de papier à document photocopié ou numérisé. À différents niveaux, notre objet de recherche se voit

modifié : la lecture que l'analyste fait du discours de presse est intensive et répétée; le lecteur est, quant à lui, dans l'actualité et l'immédiateté. Sur le plan sémiologique, la sélection de passages ou d'articles, la numérisation et les montages éventuels modifient considérablement la matérialité du document de départ. Il s'agit pour le chercheur de prendre conscience de ces influences, car toutes ces modifications ont inévitablement des répercussions sur l'analyse.

3.2 L'objet d'étude

Venons-en maintenant à l'objet de notre étude. Celui-ci s'est construit à partir de cinq journaux et magazines d'actualité nationaux adressés spécifiquement à des jeunes : les journaux *L'Actu*, *Les Clés de l'actualité* et *Les Dossiers de l'actualité*, ainsi que les magazines *Phosphore* et *Citato*. *L'Actu* est un quotidien publié par un éditeur indépendant, le Play Bac Presse, et créé en 1998. Ce journal s'adresse aux jeunes de 14 à 18 ans. *Les Clés de l'actualité* était (son dernier numéro est paru en février 2009) un hebdomadaire édité chez Milan qui ciblait les jeunes collégiens et lycéens âgés de 13 à 18 ans. *Les Dossiers de l'actualité*, de la maison d'édition Bayard Jeunesse, est un journal mensuel qui reprend des articles publiés dans le quotidien national *La Croix* afin de les présenter aux jeunes. *Phosphore* est un magazine mensuel créé par Bayard en 1981 et cible les 15 à 25 ans. Finalement, *Citato* (son dernier numéro est paru en août 2006) était un magazine d'actualité mensuel et indépendant qui s'adressait aux lycéens. Il avait la particularité de sélectionner et de présenter des articles issus de nombreux journaux (quotidiens et hebdomadaires nationaux français) et magazines divers. *Citato* correspondait à une pratique citationnelle de troisième niveau, baptisée par Guy Lochard (2005) de « formule éditoriale ».

Pour Lochard, au premier niveau de la pratique citationnelle, l'emprunt des dires de l'autre se manifeste dans l'article, d'une part, dans une logique d'absorption où les dires sont intégrés dans la parole du journal en effaçant leur lieu d'énonciation d'origine ou, d'autre part, dans une logique d'autonomisation de la citation mettant à distance la multiplicité des voix résonnant dans le journal et où les sources énonciatives sont clairement identifiées. La pratique citationnelle de deuxième niveau correspond à la revue de presse, qui, dans une logique de compilation, se fait l'écho des voix des confrères journalistes, soit dans une visée objectivante, soit dans une visée critique engagée. Au troisième niveau de la pratique citationnelle se situe la formule éditoriale. Le procédé consiste à amplifier cette pratique en publiant des articles empruntés à d'autres énonciateurs d'une manière quasiment intégrale.

3.3 Du corpus existant aux sous-corpus de travail

3.3.1 Le corpus existant

Ces cinq journaux et magazines correspondent à un corpus existant. François Rastier et Bénédicte Pincemin distinguent plusieurs « niveaux » de corpus : le corpus « existant », qui correspond « aux textes accessibles dont on peut disposer »; le corpus « de référence », constituant « le contexte global de l'analyse, ayant le statut de référentiel représentatif, et par rapport auquel […] se construit l'interprétation des résultats »; et le ou les corpus « de travail », correspondant à un « ensemble de textes pour lesquels on veut obtenir une caractérisation » (RASTIER et PINCEMIN 2000, cités par MOIRAND 2007, p. 3).

3.3.2 Le corpus de référence

À partir de ce « corpus existant », nous avons fait le choix de commencer notre étude par le traitement d'un « moment discursif » précis (MOIRAND 2007) : les élections présidentielles françaises de 2002 et 2007. La couverture médiatique est donc différente selon les journaux, elle s'amorce avec la première mention faite à propos des élections et se termine au moment où il en question pour la dernière fois. Nous obtenons ainsi un corpus de référence.

Le corpus de référence est caractérisé par une « hétérogénéité » (MOIRAND 2007) à plusieurs niveaux, d'où la difficulté au départ d'appréhender ce corpus. Premièrement, l'analyste est confronté à une hétérogénéité sémiotique. Par exemple, dans le dossier « Spécial Présidentielle » proposé par *Phosphore* en 2007, dans une même « aire scripturale », pour reprendre l'expression de Jean Peytard (1993); il existe différents objets sémiotiques : textes, cadres, photographies et documents infographiques. Et l'entremêlement de ces objets crée une « scénarisation de l'actualité » organisée en hyperstructures (MOURIQUAND 1997, cité par ADAM et LUGRIN 2006, p. 128). Dans notre corpus, le traitement de l'information est majoritairement organisé en hyperstructures. Nous proposons au lecteur de pouvoir circuler librement dans les pages du journal. La notion d'hyperstructure, proposée initialement par Grosse et Seibold (1996) et empruntée par Gilles Lugrin et Jean-Michel Adam (2006), se définit comme étant un intermédiaire entre la structuration globale du journal et l'article lui-même, qui réunit dans une même aire matérielle scripturale plusieurs textes et images issus de différentes sources énonciatives.

Deux grands types d'hyperstructures sont présents dans notre objet d'étude. Premièrement, il peut s'agir d'une hyperstructure où différentes unités discursives sont au service de la construction d'un « objet de discours »[2], ou d'une hyperstructure de représentation du débat démocratique, permettant de mettre artificiellement en rapport des discours et des contre-discours sur un même sujet. Deuxièmement, l'analyste fait face à une hétérogénéité textuelle. En effet, différents genres discursifs sont présents dans ce dossier thématique : nous y trouvons un éditorial de David Groison, un article de quatre pages signé par Cécile Amar, une interview de Dominique Chagnollaud, une enquête (dans la rubrique « Focus programme ») et des témoignages situés dans des rubriques de parole (telles que « Le droit de vote vu par… » et « La France dont je rêve »). Troisièmement, l'analyste est confronté à une hétérogénéité énonciative qui se manifeste à quatre niveaux différents.

En premier lieu, le discours est un espace de rencontre de différentes sources énonciatives qui peut se classer par instances. Il existe un entremêlement de voix issues de différentes « instances » discursives : instance journalistique, instance politique, instance civique et instance civique dite *en herbe*. Ce que nous appelons « instance politique » correspond à l'ensemble des discours variés dans le champ du politique (nous avons dans l'exemple tiré de *Phosphore*, entre autres, les discours de François Bayrou et de Nicolas Sarkozy); l'« instance journalistique » regroupe tous les discours de journalistes travaillant pour la presse d'actualité et adressés aux jeunes ou à d'autres médias (le texte de David Groison, l'éditorialiste, relève par exemple de l'instance journalistique); et l'« instance civique » correspond aux discours ordinaires et aux discours d'experts (nous avons dans notre exemple les discours de Guizmo, Cali, ou encore la

[2] L'« objet du discours » est conçu selon F. Sitri comme « une entité discursive, c'est-à-dire constituée de discours et construite dans et par le discours » (2003, p. 10).

voix des experts Étienne Schweisguth et Anne Muxel). L'instance appelée « civique en herbe » concerne tous les « discours représentés » (RABATEL 2006, p. 82-84) des jeunes (tels que « Mathilde, 17 ans » et « Julia, 18 ans »).

En deuxième lieu, l'hétérogénéité énonciative se manifeste dans les différentes manières d'attirer l'attention du jeune lecteur, et ce, relativement au dialogisme interlocutif :

> (1) Présidentielle 2007 : Ne laissez pas les autres penser à votre place! (*Phosphore*, n° 306, p. 1)
> (2) Thème Inscrivez-vous! (*Phosphore*, n° 306, p. 43)

En troisième lieu, l'hétérogénéité énonciative se manifeste dans les différentes manières de représenter le discours autre. Nous reprenons l'expression de Jacqueline Authier (2004), en rapport avec le dialogisme interdiscursif :

> (3) LE DROIT DE VOTE VU PAR... CALI : Auteur-compositeur *« La première fois que j'ai voté, j'ai été ému car, au dépouillement, je savais qu'on lirait MA voix! […] »* (*Phosphore*, n° 306, p. 46)

Ce témoignage au discours direct exploite l'émotion pour parler de l'acte de voter.

> (4) FOCUS PROGRAMME (1/6) Quel avenir pour l'université? […] À gauche, le mot d'ordre est simple : le baccalauréat doit rester le passeport pour la fac. C. A. (*Phosphore*, n° 306, p. 49)

L'ensemble de la mise en mots au discours indirect relève ici entièrement de la responsabilité du magazine *Phosphore* :

> (5) FOCUS PROGRAMME (1/6) Quel avenir pour l'université? […] Le programme de Jean-Marie Le Pen est clair : il instaurerait une « sélection des étudiants à l'admission sur connaissances acquises ». C. A. (*Phosphore*, n° 306, p. 49)

Dans cet extrait, la journaliste emploie un conditionnel et des guillemets afin de se distancier du propos de Jean-Marie Le Pen.

En dernier lieu, il s'agit aussi de souligner le fait que chaque représentation du discours se définit en rapport à une visée qui se veut plus ou moins objective. Autrement dit, l'hétérogénéité énonciative doit être pensée sur une échelle qui représenterait les discours qui se veulent les plus objectifs à une extrémité, par l'« énonciation objectivisée », et les discours à « énonciation subjectivisée », à l'autre extrémité (MOIRAND 2007). Cette représentation permet de souligner le parallèle existant a priori entre une échelle d'objectivation du discours et une échelle d'argumentativité du discours. Un discours qui se voudrait le plus objectif aurait une faible dimension argumentative, et inversement, mais ce n'est qu'une hypothèse qui reste à vérifier. Dans le dossier publié par *Phosphore* et présenté en exemple, la plupart des discours sont représentés en mode direct, comme dans l'exemple (3), ce qui donne un fort effet d'authenticité.

3.3.3 Les trois sous-corpus de travail

Relativement à ces premières remarques, l'hétérogénéité énonciative a pour nous été essentielle. Elle a constitué une première piste de travail. Plus précisément, cette problématique a été à l'origine de la constitution de trois « sous-corpus de travail » (MOIRAND 2007).

Remarquons cependant qu'il est difficile d'analyser les trois grands types d'hétérogénéité d'une manière isolée, car celles-ci sont toujours entremêlées. Cet entremêlement des hétérogénéités est caractéristique de l'ensemble de notre objet d'étude. Notons par exemple que dans ces différentes manières de représenter le discours autre, l'hétérogénéité textuelle a une importance certaine. L'événement politique est largement représenté à travers des rubriques de parole liées aux conditions de production des discours. La rubrique « courrier » est par exemple présente dans trois des cinq journaux étudiés (« Coups de gueule, coups de cœur, réactions… ces pages sont à vous », *Phosphore*, 2002; « C vous qui le dites » dans *Les Clés de l'actualité*, 2007; « C'est vous qui le dites » et « Dixit » dans *Citato*, 2007). En outre, beaucoup de discours en tribune libre à l'écrit sont publiés dans des rubriques spéciales (par ex. : « Paroles d'ados » dans *Les Clés de l'actualité*, 2002; « C'est dit » et « Les phrases clés » dans *L'Actu*; la rubrique « Parole de campagne », créée dans *Les Dossiers de l'actualité* de 2007 et réservée à la représentation de discours politiques; la rubrique « Le droit de vote vu par… », créée par *Phosphore* pour le traitement des élections de 2007). Les journaux publient également des réponses écrites à une enquête dans des rubriques créées spécialement pour ajouter à l'actualité des présidentielles (par ex. : « Si j'étais président… vos propositions », *L'Actu*, 2002; « C'est-à-dire. Les jeunes et la politique. Élections 2002 », dans *Les Clés de l'actualité*, 2002; « Témoignage. La France dont je rêve » et « La France dont vous rêvez dans dix ans » dans *Phosphore*, 2007).

Revenons aux trois sous-corpus de travail que nous avons mis à l'épreuve et qui correspondent à trois étapes de travail distinctes. Le premier sous-corpus de travail que nous avons constitué correspond à l'ensemble des traces de dialogisme interlocutif, analysé en termes de « stratégies d'accroche ». Le discours de presse étudié met en œuvre un nombre important de moyens verbaux et iconiques afin d'attirer et de maintenir l'attention des jeunes lecteurs : choix d'un vocabulaire axiologique qui peut ressembler au langage des jeunes et formules-chocs et autres tournures syntaxiques interrogatives et impératives dans les titres. Dans la première page du dossier présenté précédemment, *Phosphore* crée, par exemple, un simulacre d'interaction en reconstituant un dialogue :

> (6) Mathilde, 17 ans. Vous êtes inscrite sur les listes électorales? « Je vais le faire. Je dois passer à la mairie, avec des papiers, avant la fin de l'année… […] » (*Phosphore*, n° 306, p. 43).

Cette stratégie de dialogisation au caractère très dynamique permet de représenter le dire comme instantané et authentique.

Le deuxième sous-corpus de travail réunit toutes les traces de dialogisme interdiscursif constituant des stratégies de représentation du discours autre classées par instances et par modes. Le troisième sous-corpus de travail correspond aux arguments défendus dans le discours des jeunes sur la politique (arguments défendus à propos des candidats arrivés au second tour en 2002 et en 2007) et sur le politique (arguments défendus à propos du vote et de la démocratie).

4. Résultats d'analyse des stratégies de représentation du discours autre

4.1 Modes de représentation du discours autre

Revenons à présent sur les résultats de l'analyse du deuxième sous-corpus de travail concernant les modes de représentation des discours autres. Les quatre modes énonciatifs de représentation du discours autre proposés par Authier sont le discours indirect, le discours direct, la modalisation du dire comme discours second et la modalisation autonymique d'emprunt (2004, p. 44). Cette catégorisation a permis de proposer une configuration canonique pour chaque mode. Le discours de presse présentant une structure énonciative complexe, les configurations rencontrées dans le corpus sont multiples et souvent marquées par un « effacement énonciatif » (VION 1998). Vion décrit l'effacement énonciatif comme un type de mise en scène énonciative qui utilise une énonciation objectivisée :

> Ce discours impersonnel (le « discours historique » de Benveniste) semble correspondre à un « effacement » du locuteur qui ne s'affirme pas, de façon explicite. Toutefois, son « absence » ne relève que de la mise en scène car le locuteur est bien responsable de l'énonciation et de tout ce qui s'y produit. (1998, p. 197)

4.1.1 Le discours indirect

Dans la configuration canonique du discours indirect, le discours représentant (créé par le journaliste) reformule le discours de l'énonciateur cité en précisant la mention de l'origine énonciative et en proposant un verbe attributif du dire :

> (7) France : Le film *Féroce* sort malgré Le Pen.
> Vendredi dernier, le tribunal de Paris a refusé de reporter la sortie du film *Féroce,* prévue demain. La demande avait été déposée par le Front national. Le parti de Jean-Marie Le Pen juge diffamatoire ce film sur l'extrême droite. (*L'Actu*, n° 950, p. 6)

Il s'agit du troisième mode le plus utilisé dans le corpus étudié. La nature du verbe de parole a un rôle très important dans ce type de représentation du discours autre, car il permet d'interpréter l'attitude adoptée par le journaliste vis-à-vis du propos cité. L'utilisation du verbe *juger* permet ici au journaliste de prendre de la distance par rapport au point de vue défendu par le FN.

4.1.2 Le discours direct

Dans le cas de la représentation au discours direct, les mots du discours représenté sont montrés comme étant ceux de l'énonciateur convoqué. Le journaliste s'efface pour produire un effet de réel, ce qui donne une certaine autorité au discours représenté. Le discours direct crée l'illusion de l'objectivité. C'est apparemment la forme la plus littérale de la reproduction de la parole d'autrui, mais ce n'est qu'une apparence, car il y a bien une modification du propos due à la sélection et au contexte d'insertion. Dans cette configuration au discours direct, la mention de l'origine énonciative est précisée, un verbe attributif du dire est proposé et le discours représenté

est clairement délimité par des marques paraverbales (utilisation des deux-points, des guillemets ou de l'italique) :

> (8) Emmanuel Kessler, le rédacteur en chef de la radio BFM, l'a bien compris : « Si nous avions, par notre travail, été davantage à l'écoute de la France réelle qu'à celle des pourcentages, sans doute aurions-nous pu percevoir et avertir lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs du danger qui guettait notre pays. » Une leçon pour la prochaine fois... (*L'Actu*, n° 959, p. 3)

La représentation au discours direct est le mode le plus largement utilisé pour les quatre instances, et ce, par les cinq journaux étudiés.

4.1.3 La modalisation du dire comme discours second

Dans la configuration de la modalisation du dire comme discours second, il s'agit, comme pour le discours indirect, d'une reformulation (avec mention de l'origine énonciative et du verbe attributif du dire), mais où le journaliste se sert cette fois-ci d'indicateurs de cadres médiatifs (modalisations par le conditionnel, utilisation de la locution « selon X » ou modalisations par la présence de verbes d'attributions de parole, comme « prétendre » ou « insinuer »).

> (9) Et à la veille de l'élection présidentielle, une majorité de Français (65 %) seraient, selon un sondage RMC – 20 minutes, favorables à un gouvernement composé de personnalités de bords politiques différents, rassemblés autour d'un projet commun. (*Les Clés de l'actualité,* n° 704, p. 7)

La modalisation du dire comme discours second est le mode le moins utilisé par la presse d'actualité adressée aux jeunes. Ce mode est en réalité au service du sondage, lorsque le journaliste veut créer un effet d'objectivité ainsi qu'un effet de vérité. La modalisation du dire comme discours second se présente donc typiquement comme constituant un argument *ad verecundiam* (ou argument de soumission).

4.1.4 La modalisation autonymique d'emprunt

Enfin, dans la configuration de la modalisation autonymique d'emprunt, le journaliste mentionne l'origine énonciative; il donne un verbe d'attribution de parole, il fait une reformulation brève de la première partie du discours autre et met le reste de l'extrait du discours entre guillemets :

> (10) […] Le projet du PS, lui, est plus flou, il se limite à affirmer qu'il « entend faire de la lutte contre le changement climatique une priorité essentielle de son action ». […] (*Phosphore*, n° 250, p. 28)

La modalisation autonymique d'emprunt est le deuxième mode de représentation du discours le plus utilisé. L'analyse a également révélé que la représentation de discours incomplets, morcelés – constituant ce qu'on appelle des îlots textuels – était très importante. La représentation du discours en modalisation autonymique d'emprunt peut avoir pour effet de mettre à distance une

partie du discours représenté situé entre guillemets. Toutefois, même si le journaliste cherche à préserver son effet d'objectivité par les guillemets, il adopte souvent une posture surplombante qui remet en question le contenu propositionnel du discours cité.

4.2 Prise en charge énonciative

Les différentes manières de représenter les discours autres ont également été analysées selon un continuum entre le discours représenté avec une « prise en charge », le discours représenté avec un « effet de non-prise en charge » et le discours représenté avec une « non-prise en charge ». Le continuum se répartit entre les formes de prise en compte par accord explicite avec le point de vue présent dans le discours représenté, les formes d'instrumentalisation du point de vue présent dans le discours représenté par le journaliste pour son propre compte (comme feindre la non-prise en charge pour garantir des effets d'objectivité) et les formes de distanciation (ou de dissociation) par désaccord explicite avec le point de vue présent dans le discours représenté.

Cette étude a confirmé l'hypothèse de la prise en charge du discours représenté relativement au discours indirect. Concernant le discours direct, l'hypothèse de l'effet de non-prise en charge du discours représenté a pratiquement été validée. Nous avons seulement modéré ce résultat, car le discours direct pouvait aussi être employé dans le cas d'une non-prise en charge. L'hypothèse de la non-prise en charge en modalisation du dire comme discours second n'a pas été vérifiée. Ce mode est en réalité au service du sondage, lorsque le journaliste feint une position de non-prise en charge. Enfin, nous n'avons pas complètement validé la dernière hypothèse de non-prise en charge à propos de la modalisation autonymique d'emprunt étant donné qu'un certain nombre de ces représentations se font au niveau syntaxique et au service du discours du journaliste, lequel feint la non-prise en charge du discours représenté.

Au terme de cette analyse, il est apparu que la plupart des journaux utilisaient majoritairement une énonciation frileuse au détriment d'une énonciation impliquée. L'effacement énonciatif fait en sorte qu'il est très rare qu'un point de vue est exprimé et assumé pleinement par les journaux. En revanche, trois modes sur quatre contribuent à un effet de non-prise en charge du point de vue présent dans le discours représenté.

En conclusion, sur le plan méthodologique, nous insistons sur le fait que le discours de presse d'actualité adressé aux jeunes est marqué par une hétérogénéité à différents niveaux d'analyse. L'important, pour le chercheur qui examine le discours médiatique, est de faire des choix d'analyse, des choix observables, et ces choix doivent toujours être reliés aux problématiques de départ et, bien sûr, au cadre théorique utilisé.

Concernant l'exposé d'une des trois parties de notre recherche, il nous semble important de souligner que l'étude des représentations des discours autres est essentielle, car elle permet une approche à la fois quantifiable et qualifiable du corpus. Il a été pour nous plus difficile de trouver des pistes de recherche pour appréhender l'événement global des présidentielles françaises tel qu'il est traité par la presse d'actualité adressée aux jeunes. Sur ce point, étudier les rubriques et le système de rubriquage, la titraille, les images et certains mots stratégiques sont quelques-unes des pistes que nous souhaiterions approfondir.

Bibliographie

ADAM, Jean-Michel et Gilles LUGRIN (2006). « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, n° 22, p. 127-144.

AMOSSY, Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Paris, Éditions Nathan Université, 247 p.

AUTHIER, Jacqueline (2004). « La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène », *Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières*, sous la direction de Sophie Marnette, Juan-Manuel Lopez-Munoz et Laurence Rosier, Coll. « Sémantiques », Paris, L'Harmattan, p. 35-53.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1984). « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.

CHARAUDEAU, Patrick (2007). « Analyse de discours et communication », *Semen*, n° 23, p. 65-78.

KRIEG, Alice (2000). « Analyser le discours de presse. Mises au point sur le "discours de presse" comme objet de recherche », *Communication*, n° 20, p. 75-97.

LOCHARD, Guy (2005). « Pratiques citationnelles et négociation de l'altérité dans la presse écrite », *Citer l'autre*, sous la direction de Marie-Dominique Popelard et d'Anthony Wall, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 101-112.

MOIRAND, Sophie (2007). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Coll. « Linguistique nouvelle », Paris, PUF, 179 p.

MOIRAND, Sophie (2002). « Dialogisme », *Dictionnaire d'analyse du discours*, sous la direction de Patrick Charaudeau et de Dominique Maingueneau, Paris, Éditions du Seuil, p. 175-178.

PEYTARD, Jean (1993). « D'une sémiotique de l'altération », *Semen*, n° 8, p. 143-177.

RABATEL, Alain (2006). « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction évènementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité en l'absence de récit primaire », *Semen*, n° 22, p. 77-92.

SITRI, Frédérique (2003). *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 229 p.

VION, Robert (1998). « Du sujet en linguistique », *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, sous la direction de Robert Vion, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 189-202.

VOLOCHINOV, Valentin Nikolaevič (1929/1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*, Traduction de Marina Yaguello, Paris, Éditions de minuit, 233 p.

Michel Beaulieu[1], « Romancier du Jour » ou auteur de « romans-savonnettes[2] »? : étude de la réception critique des trois romans de l'auteur

Nicholas Giguère

Université de Sherbrooke

Résumé
S'il est (re)connu pour ses poèmes, Michel Beaulieu ne l'est pas autant pour ses romans *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* (1969), *La représentation* (1972) et *Sylvie Stone* (1974), publiés dans la collection « Les Romanciers du Jour » aux Éditions du Jour. Qu'est-ce qui explique ce désintérêt à l'égard des trois romans de Beaulieu? C'est ce que l'auteur du présent article s'attache à montrer en procédant à une analyse de la réception critique des trois œuvres. En s'appuyant sur les ouvrages d'Hans Robert Jauss et de Daniel Chartier, l'auteur montre que Michel Beaulieu demeure relativement méconnu en tant que romancier en raison de l'accumulation de commentaires négatifs, qui ont désamorcé la portée novatrice de ses romans auprès du lectorat, mais aussi parce que ses œuvres ne correspondent pas, à bien des égards, à l'horizon d'attente des lecteurs critiques de l'époque.

Mots-clés : histoire littéraire, réception critique, horizon d'attente, roman québécois, Michel Beaulieu, *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, *La représentation*, *Sylvie Stone*.

1. Introduction

Collaborateur, au même titre que Raôul Duguay, Yvan Mornard, Jacques Renaud et Luc Racine à *La Barre du jour*, principal animateur de l'éphémère revue *Quoi* et des Éditions Estérel, traducteur de poètes canadiens-anglais vers le français, journaliste et homme de théâtre – il a écrit une vingtaine de pièces et fait partie du comité fondateur de la revue *Jeu* –, Michel Beaulieu (1941-1985) a été avant tout un poète, auteur, entre autres, de *Pulsions* (1973), du *Cercle de justice* (1977), de *Visages* (1982) et de *Kaléidoscope ou Les aléas du corps grave* (1984). Ses recueils ont été publiés dans plusieurs maisons d'édition québécoises, dont l'Estérel, le Noroît, l'Hexagone, les Presses de l'Université de Montréal et les Éditions du Jour, où il fait paraître *Charmes de la fureur* (1970) et *Paysages* (1971).

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de Josée Vincent de l'Université de Sherbrooke.
[2] Ce néologisme est tiré d'une critique parue au moment de la publication du premier roman de Michel Beaulieu (Mailhot 1969, p. 32).

Au Jour, Beaulieu publie également trois romans : *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* (1969), *La représentation* (1972) et *Sylvie Stone* (1974). Après le départ de Jacques Hébert, créateur et directeur général des Éditions du Jour de 1961 à 1974, Michel Beaulieu et plusieurs autres écrivains du Jour, dont Jacques Benoît, Gérard Bessette, Marie-Claire Blais, Nicole Brossard, André Major et Jean-Marie Poupart, refusent de suivre Victor-Lévy Beaulieu aux Éditions de l'Aurore et forment une coopérative d'édition, les Éditions Quinze (MICHON 2010, p. 83-85). Dirigée par l'un de ses membres, le romancier Pierre Turgeon, la maison devient vite une entreprise commerciale où sont publiés, outre les auteurs précités, Hubert Aquin, Noël Audet, Jacques Godbout et Gabrielle Roy. La collection « Prose entière », dirigée par François Hébert, lance de nouveaux romanciers; « Présence », pour sa part, est un lieu de réédition de romans épuisés ou non disponibles[3]. C'est dans cette collection qu'ont été réédités les trois romans de Michel Beaulieu.

Si l'œuvre poétique de l'auteur lui a valu de nombreux prix[4] et a fait jusqu'à ce jour l'objet d'études de la part d'universitaires[5], son œuvre romanesque, bien qu'elle ait suscité un nombre non négligeable de commentaires – 45 courts articles, pour être plus précis[6] –, n'en demeure pas moins largement méconnue aujourd'hui. Pourtant, comme l'écrit Claude Beausoleil (2002, p. B-4), les romans de Michel Beaulieu, « modernes, au langage spiralé, formellement proches du nouveau roman, propos[e]nt en miroir à sa poésie, l'écriture comme scène centrale ». Comment expliquer le relatif désintérêt de la critique à propos des romans de l'auteur? Quels discours retrouvons-nous, dans les 45 articles recensés, sur l'œuvre romanesque de Michel Beaulieu? Y a-t-il un écart esthétique perceptible entre l'horizon d'attente des lecteurs de l'époque et celui des œuvres? De quelles façons les critiques ont-ils accolé une valeur négative aux romans de Beaulieu et ainsi contribué à les occulter? Des éléments de réponse à cette problématique peuvent être apportés par l'examen attentif de la réception critique de *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, *La représentation* et *Sylvie Stone*.

---

[3] Après le départ de Jacques Hébert des Éditions du Jour, ce sont ses ex-associés, les dirigeants de la Fédération des caisses d'économie du Québec, qui assurent la direction de la maison d'édition. Ils privilégient la publication d'ouvrages pratiques et liquident le fonds littéraire, ce qui explique pourquoi des œuvres littéraires à l'origine publiées au Jour, dont celles de Michel Beaulieu, ne sont pas disponibles sur le marché après 1974. Il faut aussi mentionner que les pratiques éditoriales jugées plutôt douteuses (non-paiement des redevances, passage de livres au pilon, etc.) des dirigeants de la Fédération des caisses d'économie avaient été dénoncées par les fondateurs des Éditions Quinze (cf. Thériault 1975, p. 16).

[4] Beaulieu a été lauréat du prix de la revue *Études françaises* en 1973 pour *Variables* (1973), du premier prix du *Journal de Montréal* en 1981 pour sa rétrospective *Desseins* (1980) et du prix du Gouverneur général en 1982 pour *Visages* (1982). Il a également reçu, à titre posthume, le prix de poésie Gatien-Lapointe en 1985 pour son recueil *Kaléidoscope ou Les aléas du corps grave* (1984).

[5] Ce dont témoigne le numéro de *Voix et images* (2008) consacré à Michel Beaulieu. Outre les articles des directeurs Michel Biron et Frédéric Rondeau, le numéro propose ceux de François Paré, Claude Filteau et Isabelle Miron, qui se concentrent principalement sur l'œuvre poétique de l'auteur. Mentionnons aussi l'existence d'un mémoire de maîtrise et de deux thèses de doctorat consacrés en partie à l'œuvre poétique de l'auteur : le mémoire de Natasha Yvonne Lemay-Borówka, « Michel Beaulieu : en(-)quête de l'immortalité », présenté à l'Université de l'Alberta, la thèse d'Isabelle Miron, intitulée « La quête de sens par le corps chez Michel Beaulieu et Juan Garcia », soutenue à l'Université de Montréal, et la thèse de Thierry Bissonnette, « Dynamiques du recueil de poésie chez trois poètes du Noroît : Alexis Lefrançois, Michel Beaulieu, Jacques Brault », déposée à l'Université Laval.

[6] Pour la recension des articles critiques, nous nous sommes basé sur les quatrième et cinquième tomes du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, parus sous la direction de Maurice Lemire, sur la bibliographie établie par Frédéric Rondeau (2008a, p. 97-112) et sur le mémoire de Lise-Anne Bélanger (1987).

2. Réception littéraire, horizon d'attente et discours critique(s)

Hans Robert Jauss et Wolfgang Iser, de l'École de Constance, ont été parmi les premiers chercheurs à réintroduire la problématique du lecteur dans les études littéraires et à considérer l'acte de réception comme un processus producteur de sens. Dans son essai fondateur *Pour une esthétique de la réception* (2005 [1978]), Jauss considère que l'historicité de la littérature doit être établie en fonction de sa réception, donc de la relation qui s'établit entre le texte et ses différents lecteurs. Ce sont les lecteurs critiques qui, dans une large mesure, diffusent les ouvrages littéraires parus, les légitiment – ou les discréditent – auprès du lectorat et les introduisent dans une tradition littéraire reconnue (LANDRY dans BLODGETT et PURDY 1988). Ils évaluent les œuvres qui leur sont soumises par rapport à un ensemble de normes esthétiques et idéologiques et en fonction de leur propre définition d'un genre littéraire spécifique et, par ricochet, de la littérature. C'est ce que Jauss nomme l'horizon d'attente. Ce « système de références objectivement formulables » (JAUSS 2005 [1978], p. 54) se définit comme l'ensemble

[d]es normes notoires ou [de] la « poétique » spécifique du genre, [d]es rapports implicites qui lient le texte à des œuvres connues figurant dans son contexte historique, et enfin [comme] l'opposition entre fiction et réalité, fonction poétique et fonction pratique du langage, opposition qui permet toujours au lecteur réfléchissant sur sa lecture de procéder, lors même qu'il lit, à des comparaisons (JAUSS 2005 [1978], p. 57).

Par conséquent, la réception d'une œuvre littéraire donnée est tributaire de la jonction ou de la disjonction entre l'horizon d'attente du public et celui défini par le texte lui-même. Ce processus dynamique détermine la valeur de l'œuvre en question par la notion d'écart esthétique[7] : « Ainsi, l'œuvre sera reçue tant qu'elle se situe à l'intérieur des limites de l'horizon d'attente. Mais la valeur esthétique de l'œuvre sera d'autant plus grande que cette dernière permettra de déplacer les normes de cet horizon en se situant à sa marge. » (CHARTIER 2000, p. 26) Cet écart peut se mesurer en fonction de circonstances (politiques, sociales, morales, etc.) « qui arrivent à faire dériver ou dérailler la réception d'une œuvre et qui la conduisent parfois, malgré sa valeur littéraire, vers l'oubli » (JAUSS 2005 [1978], p. 9), mais aussi des réactions du public et des jugements de la critique : succès immédiat, scandale, rejet, écart non perçu et oubli, réintroduction tardive dans le corpus littéraire, etc.

Ainsi, autour d'une même œuvre se greffent différents discours et interprétations qui en éclairent peu à peu le sens. Parmi les différentes interprétations proposées par les critiques, certaines deviennent « productrices de normes » (CHARTIER 2000, p. 25), en ce sens où elles produisent une interprétation dominante de l'œuvre, s'imposent à l'ensemble du lectorat pendant de nombreuses années et sont admises, récupérées, voire consacrées par l'institution littéraire[8]. Cependant, à l'occasion d'une réimpression ou d'une réédition, une œuvre peut être réintroduite

[7] « [L']on appelle "écart esthétique" la distance entre l'horizon d'attente préexistant et l'œuvre nouvelle dont la réception peut entraîner un "changement d'horizon". » (JAUSS 2005 [1978], p. 58)

[8] Par conséquent, la réception critique est l'une des instances de reconnaissance et de sanction parmi tant d'autres (prix littéraires, mécénat d'État ou privé, bourses, introduction d'une œuvre dans le cursus scolaire, etc.) qui jouent un rôle de premier plan dans la conception de l'histoire littéraire telle que véhiculée, entre autres exemples, dans les anthologies et les manuels.

dans le circuit éditorial et, de fait, être reçue et lue autrement. Conséquemment, il est nécessaire dans l'analyse de la réception critique d'un texte littéraire de considérer « l'ensemble des manifestations de la lecture de ce même texte » (CHARTIER 2000, p. 21).

Enfin, dans le but de déconsidérer l'ouvrage d'un écrivain, le critique peut avoir recours à « toutes sortes de raisonnements à dimension intimidante, comme la disqualification, l'ironie et le sarcasme » (SEYFRID-BOMMERTZ 1999, p. 167)[9], ou encore à l'injure, l'invective, de même qu'aux comparaisons et métaphores désavantageuses. Il suscite alors et même accroît l'adhésion du lecteur à ses prises de position esthétiques ou idéologiques. Nous émettons l'hypothèse que Michel Beaulieu demeure inconnu en tant que romancier en raison des reproches qui lui ont été adressés par la critique. De tels commentaires négatifs, par effet d'accumulation, ont désamorcé la portée novatrice de son œuvre romanesque auprès du lectorat. En fait, nous entendons montrer, à l'instar de Daniel Chartier dans *L'émergence des classiques* (2000, p. 32), que la première réception représente un moment charnière pour la survie d'une œuvre dans le champ littéraire[10] : lorsque cette réception est défavorable, l'œuvre risque fort de sombrer dans l'oubli[11].

3. La réception critique des trois romans de Michel Beaulieu

3.1 Je tourne en rond mais c'est autour de toi *(1969) : procédés formels gratuits et forme romanesque peu novatrice*

L'auteur ayant voulu accorder la forme au fond, il en résulte un nombre considérable de répétitions qui finissent par agacer. La composition de la phrase témoigne de cette immobilité, de cette stagnation : la phrase se recroqueville sur elle-même, se dénie et se dynamite constamment.

Le roman-colimaçon de Beaulieu est l'un de ceux qui s'apparentent le plus à l'improvisation, avec les défauts ou excès que cela comporte. *Je tourne…* se révèle finalement un exercice futile d'écriture en raison de l'absence de surprises dans le récit, d'un manque de rigueur dans la construction, d'un abus de la répétition (JANELLE 1983, p. 65).

À lui seul, ce commentaire négatif, même s'il a été publié 14 ans après l'édition originale du roman, pourrait résumer le contenu des 19 articles critiques parus, entre septembre 1969 et juillet 1970, après la parution de *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*. Le roman met en scène un narrateur qui, pendant ses vacances partagées entre l'ennui, le sommeil et l'alcool, fait le point sur sa relation avec Marie-Thérèse, avec qui il forme un couple depuis cinq ans. Le roman oscille constamment entre la tentative de séduction du narrateur auprès d'une jeune femme, à l'hôtel où il séjourne, et les relations, passagères ou sérieuses, qu'il a entretenues au cours de sa vie avec différentes femmes, dont une passante qui l'obsède. Marie-Thérèse, qui représente le « toi » du titre, arrive à l'hôtel et interrompt les rêveries du narrateur.

[9] Cette citation, tirée d'une étude des procédés rhétoriques dans l'œuvre de Réjean Ducharme, s'applique bien, à notre avis, à l'étude des stratégies discursives déployées par des lecteurs critiques afin de rejeter une œuvre littéraire donnée, comme c'est le cas pour les romans de Michel Beaulieu.

[10] « Les premiers moments de la vie d'une œuvre, sa réception première, déterminent généralement ses chances de survie pour la postérité. » (CHARTIER 2000, p. 32)

[11] C'est pourquoi nous nous concentrerons presque exclusivement, dans notre article, sur les commentaires critiques parus au moment de la sortie des trois romans de Michel Beaulieu.

Au moment de la parution de *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, plusieurs critiques relèvent l'importance des réminiscences et des perceptions mémorielles dans l'écriture de Beaulieu : ils comparent même le roman à la *Recherche du temps perdu* de Marcel Proust. C'est ainsi que John Richmond (1969, [n. p.]), dans le *Montreal Star*, qualifie le premier opus romanesque de Beaulieu de « *jazzed-up, destylised, unpunctuated, discothèqued Proust à la mode* ». Jacques Ferron (1969), pour sa part, affirme que la lecture des aventures du narrateur de Beaulieu lui a rappelé l'univers d'*À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, tandis qu'André Major (1969a, p. 13) décrit le roman comme « une tentative proustienne de vivre dans la chaleur de la mémoire ». De telles comparaisons semblent indiquer que, aux yeux de la critique, *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* ne fait pas le poids à côté de ce classique de la littérature française.

En effet, bien que la majorité des critiques s'entend sur l'originalité de l'écriture de l'auteur, qui allie des techniques romanesques novatrices, comme le recours au monologue intérieur et les analepses multiples, au roman d'amour et d'introspection plus traditionnel, elle n'en reproche pas moins à Beaulieu d'avoir écrit une œuvre « déroutante » (BÉLANGER 1970a), un « [r]oman du trop-plein, de l'excédent » (BÉLANGER 1970b, p. 41), une œuvre « au développement un peu lent, un peu trop lent parfois » (ANONYME 1969a, p. 33) et qui relève davantage du genre poétique que du roman (FERRON 1969). Le premier roman publié par Michel Beaulieu est considéré tantôt comme un « récit transitoire, incomplet » (BÉLANGER 1970b, p. 41), tantôt comme un ouvrage long et pénible (ROBIDOUX 1970) qui épuise son thème avant de se terminer et qui risque de rebuter le lecteur, au mieux, de le confondre.

En introduction à son article sur *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, François Mailhot (1969, p. 32), collaborateur au *Soleil*, récupère des éléments de la notice biobibliographique de Beaulieu, présentée sur le rabat de la couverture du roman, afin de critiquer l'ouvrage et les qualités de l'auteur en tant que romancier :

On nous présente Michel Beaulieu comme étant un jeune homme d'environ 28 ans qui raffole des hot dogs et écrit continuellement. Son dernier roman, « Je tourne en rond mais c'est autour de toi » [*sic*], nous amène à penser que ce livre a sans doute été rédigé à la suite d'une indigestion provoquée par une trop grande consommation de ces petits pains à la saucisse.

Un peu plus loin dans son article, Mailhot s'en prend aux Éditions du Jour. Reprenant les mots de Jacques Ferron[12], il accuse Jacques Hébert et son équipe éditoriale de publier « n'importe quoi » :

À la lecture de ce roman et d'une dizaine d'autres publiés depuis quelque temps par les Éditions du Jour, on est tenté de se demander si cette maison d'édition a jamais eu un souci de qualité ou si elle ne se laisse pas plus simplement aller à inonder notre petit marché aux puces du livre québécois d'une foule de navets sans saveur, qui ne font rien pour replacer la littérature canadienne-française à l'endroit où elle devrait être (MAILHOT 1969, p. 32).

[12] Dans une lettre ouverte publiée dans *Le Devoir* (« Le mythe du cerveau », 20 janvier 1969), Ferron accuse Jacques Hébert de publier des livres de peu de qualité. Il prend pour exemple les deux recueils de poèmes de Maurice Champagne. Hébert répondra personnellement à sa lettre en lui demandant de publier un livre au Jour, ce que Ferron fera : ses *Historiettes* paraissent au Jour en 1969. Le livre est dédicacé en ces mots : « À Jacques Hébert, qui publie n'importe quoi, mais le fait avec goût. » (D'AMOUR 2000, p. 90)

Par conséquent, ce ne sont pas seulement les compétences de Jacques Hébert, de ses directeurs de collection et de ses auteurs qui sont mises à mal par Mailhot : c'est aussi l'image de marque de la maison d'édition, reconnue pour son ouverture envers les écritures plurielles et renouvelées des écrivains de la jeune génération (BIRON, DUMONT et NARDOUT-LAFARGE 2007)[13] qui, ici, est contestée. Implicitement, c'est contre ces auteurs et leurs formes d'expressions inusitées, « dont l'incohérence n'a d'égale que la platitude » (MAILHOT 1969, p. 32), que Mailhot s'érige.

Cette prise de position esthétique est encore plus manifeste chez Réginald Martel. Dans un article paru dans *La Presse*, le critique (1969, p. 29), qui se définit comme un « lecteur traditionnel », affiche d'emblée son dégoût non seulement pour *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, mais aussi pour le nouveau roman en général :

Quand je pense à Nadeau, à [Jean-Marie] Poupart et maintenant à Beaulieu, je me dis que le parti pris d'innovation, l'effort systématique de destruction des formes romanesques classiques et la fouille constante d'une thématique qui revient constamment à la même chose ne produisent pas des résultats probants.

L'écart esthétique proposé par *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* est donc réfuté par Martel, qui envisage la technique romanesque de Beaulieu comme une façon de « rattraper le temps perdu, entre 1940 et 1960 » (MARTEL 1969, p. 29), alors que le roman québécois, ou plutôt canadien-français, n'en est pas encore aux expérimentations formelles prônées par les Robbe-Grillet, Sarraute et Simon. Il s'inscrit plutôt dans une tradition réaliste et urbaine – *Au pied de la pente douce* (1944) de Roger Lemelin et *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy –, psychologique – *La fin des songes* (1950) de Robert Élie et *Poussière sur la ville* (1953) d'André Langevin – ou encore, il épouse les formes de la satire et de la critique sociale : mentionnons, à titre d'exemple, *Le feu dans l'amiante* de Jean-Jules-Richard, publié en 1956 (MICHON 1979).

Martel dénonce la propension des jeunes écrivains québécois à vouloir à tout prix renouveler le genre romanesque et, de fait, à s'inscrire dans une mode. Le critique prend l'exemple de Jacques Poulin, qui, dans *Mon cheval pour un royaume* (1967), premier roman également paru au Jour, a recours au monologue intérieur et aux différentes ressources typographiques. Toutefois, ajoute Martel (1969, p. 29), « [i]l est important de noter ici que Poulin, comme beaucoup d'autres, une fois en meilleure possession de son métier, est revenue à des formes romanesques plus conventionnelles. »

Ce parti pris pour un roman traditionnel – chronologie des faits, narration qui montre une progression dans le récit, temps et espace définis, psychologie des personnages plausible, etc. – fait en sorte que Martel, comme d'autres critiques, considère le premier roman de Beaulieu comme un « essai voulu d'alittérature tant dans la manière que dans la matière » (BÉLANGER

[13] « Ces écrivains appartiennent certes à la décennie ultérieure, marquée par la théorie littéraire, mais ils sont tous publiés aux Éditions du Jour […] Les Éditions du Jour jouent un rôle déterminant pour cette génération d'auteurs pour qui le roman est moins un genre qu'un moyen d'expérimentation littéraire. » (BIRON, DUMONT et NARDOUT-LAFARGE 2007, p. 474-475)

1970a, [n. p.]), entre autres parce qu'il ne respecte pas les canons littéraires tels que perçus à l'époque.

Contrairement à ses collègues, Roch poisson établit, dans un compte rendu paru dans *Photo-Journal* (1969, p. 42) une filiation entre le premier roman de Beaulieu et le nouveau roman français. Par la même occasion, il reconnaît la portée novatrice de l'œuvre :

[J']ai aimé la forme (Nouveau Roman), qui ne dérangera pas ceux qui en ont déjà lu (ceux qui sont allergiques à l'absence de ponctuation sont priés de s'abstenir, mais, à ce compte-là, ils devront s'abstenir de plusieurs romans français et québécois publiés cette année).

Toutefois, ce qui apparaît comme une structure formelle innovante pour Roch Poisson relève plutôt du procédé pour plusieurs autres critiques. L'utilisation systématique du monologue intérieur, qui structure le roman en entier, l'absence totale de ponctuation et la multiplication des enchâssements des récits sont envisagées comme des « facilité[s] d'écriture » (MAJOR 1969a, p. 13) ou encore comme une façon d'éviter une facilité d'écriture « pour tomber dans une autre » (VALIQUETTE 1969, [n. p.]) encore plus décevante. Pour rendre compte de l'abus de ces procédés formels, devenus courants aux dires de la critique (VALIQUETTE 1969), Paule Sainte-Onge (1969, p. 46), dans *Châtelaine*, pastiche l'écriture de Beaulieu, qu'elle compare aux descriptions (futiles) dans *La jalousie* de Robbe-Grillet :

Il s'agit d'attraper le rythme de faire un petit effort que dis-je un petit effort un gros effort un effort de plus en plus extravagant pour ne pas céder à l'engourdissement moi sentant de plus en plus impérieuse l'envie de fermer les yeux de sommeiller de dormir me disant oui me disant non peut-être bien que oui après tout.

De même, André Major (1969b, p. 10) désapprouve l'absence de ponctuation dans le roman[14]. Selon lui, elle entraîne une prolifération de redites et de contradictions, enlève une certaine rigueur au roman et rend sa lecture longue et pénible. Major compare la prose de Beaulieu à celle de Jean Basile, auteur, entre autres, de *La jument des Mongols* (1964), également publié au Jour. Major (1969a, p. 13) écrit :

La ponctuation n'est pas une convention; c'est un rythme, une respiration, un débit dans le langage parlé comme dans le langage écrit. Jean Basile a déjà intégré le dialogue au récit proprement dit, fondant dans un même mouvement narratif les deux niveaux d'expression romanesque, mais il avait dû recourir à la ponctuation de façon toute personnelle pour indiquer au lecteur sa mesure verbale et son débit. Or, Michel Beaulieu dit tout d'un seul jet à peine coupé par la loi arbitraire du paragraphe.

Selon Réginald Martel (1969, p. 29), un auteur comme Paul Villeneuve, également « Romancier du Jour », propose, avec *J'ai mon voyage!* (1969), un roman « beaucoup mieux réussi », car les techniques narratives y sont mieux maîtrisées. Ces rapports synchroniques laissent donc entrevoir que Michel Beaulieu, en tant que romancier, est jugé défavorablement par rapport à ses contemporains, avec qui il ne semble pas en mesure de rivaliser.

[14] Dans une entrevue accordée à André Major, Michel Beaulieu confie, à propos de l'écriture de ce roman : « L'absence de ponctuation s'est imposée à moi. » (MAJOR 1969b, p. 10)

Il faut dire que durant les années 1960, Beaulieu, Basile comme Villeneuve ne sont pas les seuls romanciers à s'écarter du récit linéaire et des structures romanesques classiques. En effet, plusieurs auteurs privilégient « la création de formes inédites qui soient le reflet d'une conscience en devenir » (POULIN 1984, p. 121), ou encore une forme de « roman à l'imparfait[15] » qui exploite la fragilité et les limites de la représentation romanesque réaliste et de la psychologie des personnages. Selon les auteurs de l'*Histoire de la littérature québécoise*, un tel parti pris d'innovation esthétique et thématique se retrouve dans bon nombre de romans de la Révolution tranquille. Pour s'en convaincre, il suffit, parmi plusieurs exemples, de songer à l'utilisation du monologue intérieur, des parenthèses et du dédoublement sémantique dans *L'incubation* (1965) de Gérard Bessette, à la dimension fragmentée du récit dans *L'aquarium* (1962) de Jacques Godbout, à la complexité narrative et aux nombreux jeux autoréflexifs dans *Prochain épisode* (1965) d'Hubert Aquin, aux focalisations multiples dans *Une saison dans la vie d'Emmanuel* (1965) de Marie-Claire Blais et à l'inventivité de la langue chez Ducharme, notamment dans *L'Avalée des avalés* (1966) (BIRON, DUMONT et NARDOUT-LAFARGE 2007, p. 419-455). Les auteurs de l'anthologie situent l'apparition de ces nouvelles formes et structures romanesques dans la première moitié de la décennie 1960[16]; or Michel Beaulieu fait paraître son premier roman en 1969.

Quoique Beaulieu s'inscrive dans une génération de romanciers qui rompent « avec les formes traditionnelles et qui adopt[ent] une structure éclatée » (DORION dans HAMEL 1997, p. 353), il est possible de penser que la forme de son premier roman, jugée pourtant novatrice au début de la décennie, puisse être perçue comme une forme d'académisme, tout au plus comme un artifice rhétorique, à la fin de celle-ci. C'est ce que laisse entendre Bernard Valiquette (1969, [n. p.]) : « Je n'ai pas la patience de dresser des statistiques sur le nombre de ces écrivains recourant à la *formule* [nous soulignons] du monologue intérieur; elle est devenue si courante que c'en est exaspérant. »

En 1980, *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* est réédité aux Éditions Quinze. La préface, signée par André Beaudet, propose une analyse de l'œuvre. Pour l'auteur (1988 [1980], p. 57), le premier roman de Michel Beaulieu n'est pas « un roman d'amour, comme tout le monde s'est empressé de le dire en 1969 lors de la première édition de ce livre, […] d'où la méprise. Tout tourne autour de la séduction, mais tombe dans la parodie de la séduction[17]. »

Dans la suite de sa préface, Beaudet (1988 [1980], p. 56) signale que le roman contient des éléments de réflexion sur la mémoire – thème récurrent dans son analyse – et sur le langage : « *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* : bande magnétique d'une voix surponctuée, non ponctuée dans sa transcription, toujours en train de s'effacer et de se réserver elle-même, dégageant un modèle vocalique et vibratoire. » Ainsi, il tente d'infléchir l'interprétation jusqu'alors dominante sur le roman, en proposant une nouvelle tradition de lecture. Par la même occasion, il insiste sur la méprise herméneutique des critiques de la fin des années 1960, qui

[15] D'après le titre de l'un des ouvrages de Gilles Marcotte, *Le roman à l'imparfait* (1976).
[16] Les dates de publication des œuvres citées ci-dessus attestent aussi de ce fait.
[17] Nous n'avons pas eu accès au texte original de la préface, paru en introduction à la réédition du roman en 1980. C'est pourquoi nous avons indiqué la source de la réédition de cette préface, qui a été reprise dans le recueil d'essais d'André Beaudet, *Interventions du parlogue II*, publié aux Herbes rouges.

semblent ne pas avoir décelé le sens véritable du roman, préoccupés plutôt par les défauts que présentait sa structure.

3.2 La représentation *(1972) : quel accueil?*

Dans la postface à la réédition, parue en 1980, de *La représentation* de Michel Beaulieu, Guy Cloutier (1980, p. 201) écrit :

En 1972, quand parut la première édition de *La représentation*, il n'y eut pour l'accueillir ou en explorer les conséquences qu'un profond mutisme. Aucun commentaire, aucune critique; ni dans les journaux ni dans les revues si ce n'est, un an après, des commentaires de circonstance dans les numéros rétrospectifs de *Livres et auteurs québécois* ou d'*Études françaises*.

Force est de constater que Cloutier n'a pas tout à fait tort, puisque seulement trois articles, hormis ceux publiés dans les revues mentionnées ci-haut, sont parus au moment de la sortie de *La représentation*. Roman dont l'action est presque exclusivement centrée sur deux personnages, *La représentation* met en scène François, un jeune étudiant oisif, et son beau-père, qui se vouent une haine mutuelle. L'utilisation des caractères gras et de l'italique de même que la division du texte en deux colonnes, celle de gauche représentant le discours du père, celle de droite, le discours de François, sont autant d'artifices typographiques pour montrer la rivalité entre les deux protagonistes. La situation entre François et son beau-père atteint son paroxysme lorsqu'ils se rendent compte qu'ils fréquentent la même femme, Marie-Thérèse. S'ensuit un long soliloque du beau-père, qui tente de justifier ses sentiments à l'égard de son beau-fils.

À sa sortie, *La représentation* connaît une réception des plus mitigées. D'un côté, quelques lecteurs critiques s'entendent sur les mérites du roman. Pour Robert Vigneault (1973, p. 56), collaborateur à *Livres et auteurs québécois*, le deuxième roman de Beaulieu, par « une mise en forme peu banale » et une maîtrise des différentes techniques narratives utilisées, est « [u]n roman où la recherche de l'écriture a porté fruit » (VIGNEAULT 1973, p. 59). David M. Hayne (1973, p. 360), pour sa part, soutient que « l'analyse serrée des émotions est admirablement secondée chez Michel Beaulieu par la qualité de l'écriture ». Enfin, Gilles Archambault (1973) recommande la lecture de *La représentation* de même que celle d'autres romans québécois dans *Le Soleil*[18].

D'un autre côté, plusieurs critiques adressées à *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* subsistent pour *La représentation*. L'omniprésence de la sexualité, « réduite à une exaspérante mécanique » (VIGNEAULT 1973, p. 58), est jugée redondante et fait en sorte que le roman se lit tout au plus comme « une suite ininterrompue de conquêtes, d'aventures » (GODIN 1972b, p. 438). De plus, la forme du roman, même si elle est adaptée aux propos et aux pensées des personnages, relève du procédé. Selon Robert Vigneault (1973, p. 57), par exemple, la technique narrative dans *La représentation* est « intéressante sans être innovatrice ». Jean-Cléo Godin (1972a, [n. p.]) abonde dans le même sens : non seulement le « procédé [lui] semble ici un peu facile », mais il alourdit la structure du roman et en brouille le sens. D'écrire à ce sujet Godin (1972a, [n. p.]) :

[18] Les autres romans québécois sont *L'élan d'Amérique* d'André Langevin et *Les Pierrefendre* d'Yvette Naubert, tous deux parus en 1972.

[C]onstruit en une seule et unique période, il [le roman] constitue une vraie parade de pronoms personnels du genre singulier et de sexe masculin où il n'est pas facile de voir clair, le « tu », par exemple, se déplaçant d'une bouche à l'autre selon le bon caprice du narrateur.

De telles lacunes rendent le roman terne, monotone, vide de toute substance. C'est ce que soutient Godin (1972a, [n. p.]) dans l'introduction de son article :

Le lecteur pourrait adresser à l'auteur le reproche que celui-ci met dans la bouche d'un protagoniste : « *...tu me fais attendre qu'il se passe quelque chose dans cette représentation de mes gestes présumés et j'ai de plus en plus l'impression qu'il ne se passera rien, que tu réussiras seulement à faire le vide en moi… essaies-tu de te refaire une virginité…* »[19].

En plus de citer un extrait de *La représentation*, Godin en détourne le sens premier pour montrer à quel point le roman s'épuise en longueurs. Par la même occasion, il laisse entendre qu'aucune action notable n'y est relatée. L'intertextualité occupe ici une fonction critique, voire subversive.

Au moment de la réédition du roman, en 1980, aux Éditions Quinze, Guy Cloutier (1980, p. 203) tente de justifier la faible réception qu'a connue *La représentation* au moment de sa parution initiale :

Roman d'homme comme il est dit écriture de femme, le roman de Beaulieu arrivait peut-être au mauvais moment. Non pas que nous n'étions pas prêts à recevoir cette parole, mais parce que nous regardions ailleurs, préoccupés que nous étions alors de nous défendre contre un pouvoir politique et culturel qui avait réduit à son sens le plus simpliste la notion même de culture sans nous rendre compte que nos lectures avaient déjà acquis l'étonnante habileté à réduire l'horizon à l'empatement [*sic*] du regard.

Selon Cloutier, le peu de commentaires suscités par le deuxième roman de Beaulieu s'explique par le fait que l'horizon d'attente des critiques de l'époque était résolument tourné vers le « texte national » (GODBOUT 1975), la littérature en faveur du pays en émergence. Dans une étude sur la critique universitaire québécoise, Nicole Fortin (dans DUMONT et FORTIER 1991, p. 25) a montré que l'enjeu, pour la critique des décennies 1960 et 1970[20], n'est pas seulement la promotion d'une littérature engagée, mais aussi (et peut-être surtout) la constitution d'une littérature nationale et d'un discours sur celle-ci, d'une tradition de lecture :

[L']on traverse alors une époque où ce qui est en jeu, c'est autant l'existence d'une littérature que l'élaboration d'un discours sur celle-ci. Ce qui est aussi en jeu, c'est souvent moins le corpus que la *mise en corpus* elle-même ou, plutôt, que la possibilité nouvellement acquise de formuler un discours critique québécois sur un objet qui se voudra québécois[21].

[19] Déjà en italique dans le texte original.

[20] Même si le propos de Fortin concerne surtout la critique littéraire universitaire, telle qu'exercée dans les revues *Études françaises*, *Études littéraires* et *Voix et images*, par exemple, nous croyons qu'il s'applique tout autant à la critique littéraire journalistique.

[21] Les recherches doctorales de Nicole Fortin (1994) sur la critique universitaire québécoise ont donné lieu à la publication d'un volume : *Une littérature inventée. Littérature québécoise et critique universitaire (1965-1975)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Coll. « Vie des lettres québécoises », 353 p. Agnès Whitfield (1992,

Si *La représentation* « parl[e] de l'homme d'ici, de la territorialité de son désir d'homme » (CLOUTIER 1980, p. 202), ce n'est pas dans une perspective collective et identitaire, mais bien celle de l'intimisme, de l'incommunicabilité entre les êtres, de « l'intériorité du mâle, cette difficile relation qui lie chaque homme à la substance de ses désirs » (CLOUTIER 1980, p. 203). Il est donc possible de conclure que le roman est passé quasiment inaperçu auprès de la critique parce qu'il ne correspondait en rien à l'horizon d'attente spécifique des lecteurs critiques d'alors : la littérature nationale.

3.3 Sylvie Stone *(1974) : un poète égaré en prose*

La parution de *Sylvie Stone*, troisième roman de Michel Beaulieu, marque un tournant dans l'évolution de la réception critique des romans de l'auteur. Après avoir été discrédité en tant que romancier pour avoir écrit *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* et connu la quasi-indifférence de la critique avec *La représentation*, Beaulieu est maintenant reconnu comme « un authentique écrivain » (RICARD 1974, p. V-2)[22], dont on rapproche la prose de celle d'André Breton dans *Nadja* (RICARD 1974, p. V-2; HÉBERT 1975a, p. 81). Roman de la « fascination » (RICARD 1974, p. V-2), « roman de l'attente » (POULIN et DIONNE 1975, p. 320), *Sylvie Stone* relate les événements qui surviennent dans une journée de la vie d'Alain Nantel[23], employé dans une agence de traduction. Épuisé, Nantel décide de ne pas rentrer à l'agence. Or, les dirigeants du siège social, établi à Toronto, ont choisi Alain Nantel comme successeur au patron actuel du bureau. Axé sur les intrigues et les complots qui se déroulent à l'agence, entre ses principaux traducteurs (Clarisse, Hélène, Laure, René), *Sylvie Stone* évoque aussi le cheminement intérieur d'Alain Nantel. Fasciné par Sylvie Stone, une femme qu'il a rencontrée un jour alors qu'il sortait du bureau, mais qu'il n'a plus jamais revue, ce personnage, par un long cheminement intérieur, en vient à éprouver de vifs sentiments pour Hélène Delongchamp, une collègue secrètement amoureuse de lui depuis plusieurs mois.

Pour François Ricard (1974, p. V-2), *Sylvie Stone* est « le roman d'amour par excellence », car il raconte la formation intime d'un désir – à l'égard de Sylvie Stone – et la transformation progressive de ce même désir. Dans un article de la revue *Études françaises* établissant une rétrospective critique des romans québécois parus en 1974, François Hébert (1975, p. 113) croit que *Sylvie Stone* est « d'une efficacité remarquable » non seulement par son intrigue amoureuse bien ficelée, mais aussi par son utilisation adéquate de divers registres – journalistique, poétique, lyrique, populaire – et par sa dimension sociale. En effet, pour Hébert, *Sylvie Stone* propose une « réflexion sur la relation (problématique) entre la vie privée et la vie publique du citoyen contemporain[24] ». D'une « écriture nouvelle et sans doute très sincère » (PALLASCIO-MORIN 1974, p. 16), *Sylvie Stone* exerce aussi « une force d'attraction » (PALLASCIO-MORIN 1974, p. 16)

---

p. 152) partage le point de vue de Fortin : « Sans doute l'enjeu le plus important de la critique de cette période est son rôle dans la constitution et la consécration du corpus québécois. »

[22] La prolifération des publications poétiques de l'auteur (au nombre de 12 entre 1964 et 1973), mais aussi le capital symbolique qu'il a accumulé au fil des ans, notamment grâce à la réputation de son travail éditorial à l'Estérel et au prix de la revue *Études françaises* qu'il s'est mérité en 1973 pour son recueil *Variables*, ne sont certainement pas étrangers à ce phénomène.

[23] Un peu à la manière de James Joyce dans *Ulysse* (1922).

[24] Cette critique de *Sylvie Stone*, écrite par François Hébert, est basée sur un article que l'auteur avait publié dans l'édition de 1975 de *Livres et auteurs québécois* (1975, p. 80-82).

par sa forme, ses qualités stylistiques et sa manière de rompre avec le roman traditionnel (PELLETIER 1975, p. 17). Le roman connaît même une réception favorable au Canada anglais, avec une recension de Ramon Hathorn dans le *Journal of Canadian Fiction*. Le critique (1975, p. 92) soutient que Michel Beaulieu maîtrise le langage romanesque et qu'il a intégré de façon rigoureuse les différents procédés narratifs, tels que l'analepse et le monologue intérieur, dans son roman, de sorte qu'il a créé « [*a*] *subtle study of the psychology of love* » qui se rapproche de la psyché humaine.

Dans la notice consacrée à *Sylvie Stone* dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Marie Béïque (dans LEMIRE 1987, p. 857) écrit que « les critiques ont été unanimes dans leur appréciation du roman ». Cette assertion mérite d'être nuancée, puisque des remarques négatives ont également été adressées à l'auteur lors de la publication de ce roman. Tout au plus « un exercice, un essai technique » (GAY 1974, p. 20), *Sylvie Stone*, aux yeux de certains critiques, retombe dans les excès du nouveau roman. Une telle « méthode infantile de l'écriture » (ÉTHIER-BLAIS 1974, p. 15) rend la forme du roman stérile et son style, dégingandé. Laure Hurteau (1974, p. 55), collaboratrice à *L'information médicale*, va jusqu'à dire que les excès formels et stylistiques de Beaulieu, notamment dans les descriptions, lui « donne[nt] parfois envie de vomir ».

Ces critiques formulées à l'endroit de *Sylvie Stone* n'expliquent pas à elles seules le fait que le roman, bien qu'il ait connu un accueil relativement favorable, ait plus ou moins été oublié par l'histoire littéraire. L'examen de 8 des 19 articles critiques[25] publiés à propos de *Sylvie Stone* est à cet égard révélateur : en effet, leurs auteurs y présentent Michel Beaulieu « avant tout [comme] un poète » (SAINT-ONGE 1974b). C'est aussi ce que fait Jacques Thériault (1974a, p. 30), par exemple, dans *Québec-Presse* : « On connaît surtout Michel Beaulieu en tant que poète. Il a déjà publié une dizaine de recueils de poèmes. Avec "Variables" [*sic*], Beaulieu remporta en 1973 le prix de la revue des études françaises [*sic*]. »

De même, Robert Tremblay (1974, p. 72), au début de son article paru dans *Le Soleil*, précise que la réputation de Michel Beaulieu, grâce à ses nombreuses publications poétiques et à son rôle d'éditeur, n'est plus à faire dans le monde littéraire québécois. « Cependant, jusqu'à ce jour, sa réputation comme romancier s'avérait beaucoup plus modeste », ajoute-t-il. Il poursuit : « Ses deux premiers romans (LA REPRÉSENTATION et JE TOURNE EN ROND MAIS C'EST AUTOUR DE TOI [*sic*]), parus aux Éditions du Jour, reçurent un accueil des plus mitigés. » (TREMBLAY 1974, p. 72)

En fait, Saint-Onge, Thériault comme Tremblay comparent désavantageusement les romans de Michel Beaulieu à ses recueils de poèmes, insinuant que les premiers sont mineurs, dans tous les sens du terme, par rapport à ces derniers. Réginald Martel (1974, p. E-3) partage le même point de vue :

La poésie constitue encore l'essentiel de l'œuvre de Michel Beaulieu. […] Les romans de ce poète, je suppose, ne sont pas étrangers à son entreprise globale d'écriture. Qu'ils soient bons ou

[25] Ce sont les articles de Jean Éthier-Blais, Paul Gay, Réginald Martel, François Ricard, Paul Saint-Onge (celui paru dans *Le livre canadien*), Jacques Thériault (2) et Robert Tremblay. Les références complètes sont données en bibliographie.

mauvais, cela est affaire d'opinion et la mienne est celle-ci : « Je tourne en rond mais c'est autour de toi » [*sic*] m'était apparu comme une exécrable contemplation du nombril, non seulement quant au contenu même du roman, mais aussi dans l'exploitation (au sens d'abus) de l'écriture, qui est en fin de compte l'exploitation du lecteur; « La représentation » [*sic*], malgré toute la bonne volonté dont il m'arrive d'être capable, m'était tombé des mains : le roman ne pesait pas assez lourd (il n'avait que son énorme componction) pour m'éveiller en tombant.

Ce faisant, ces critiques minent autant la réputation de Michel Beaulieu comme romancier dans le champ littéraire québécois que sa crédibilité auprès du lectorat. Poète reconnu, Beaulieu est perçu comme un romancier amateur, dilettante, voire incapable de livrer des intrigues intéressantes et satisfaisantes : « Michel Beaulieu, qui, en tant que poète, se situe à l'extrême pointe de la poésie actuelle, veut jouer le même rôle à l'égard du roman. *Sylvie Stone*, dans son ensemble, comporte ceci d'original qu'il constitue uniquement les préliminaires d'un second roman » (GAY 1974, p. 20).

Par ailleurs, dans son article « Qu'est-ce qu'un auteur ? », Michel Foucault soutient que l'auteur est plus qu'un agent du champ littéraire au sein duquel il produit des discours : c'est avant tout un nom, une marque distinctive s'il en est, qui occupe une fonction descriptive et classificatoire à l'intérieur du marché symbolique. Il permet entre autres d'associer telle œuvre à un genre, un corpus, un courant littéraire ou une époque donnée, par exemple. C'est pourquoi Foucault utilise l'appellation « fonction-auteur » : avant même d'être un individu, l'auteur est une figure, une construction, « un certain être de raison » produit entre autres par la critique (FOUCAULT dans BRUNN 2011, p. 75-82).

Pour le philosophe, l'auteur est « le principe d'une certaine unité d'écriture – toutes les différences devant être réduites au moins par les principes de l'évolution, de la maturation et de l'influence » (FOUCAULT dans BRUNN 2001, p. 80). Pour étayer sa réflexion, Foucault s'inspire des préceptes de saint Jérôme dans *De viris illustribus*, qui indique qu'il ne faut pas considérer, dans l'ensemble des ouvrages écrits par un auteur, « les œuvres qui sont écrites dans un style différent, avec des mots et des tournures qu'on ne rencontre pas d'ordinaire sous la plume de l'écrivain. » (FOUCAULT dans BRUNN 2001, p. 79) Il semble que la critique n'ait pas pu concilier les deux genres littéraires, soit la poésie et le roman, dans l'œuvre de Michel Beaulieu à cause du manque d'unicité stylistique. Les romans de l'auteur ont donc été rejetés parce qu'ils ont remis en question, de diverses façons, l'horizon d'attente de l'époque, mais aussi parce qu'ils ne correspondaient pas à l'idée que se faisaient les lecteurs critiques de l'œuvre de Beaulieu, essentiellement consacrée à la poésie.

C'est d'ailleurs ce que souligne Jean-Marie Poupart (1980, p. 182), qui, dans sa préface à la réédition de *Sylvie Stone* aux Éditions Quinze, écrit : « Et c'est ce qui a le plus déconcerté le public. De Michel Beaulieu poète, on anticipait des récits poétiques – comme un et un égalent deux. » Par conséquent, si *Sylvie Stone* est plus ou moins tombé dans l'oubli aujourd'hui, c'est peut-être parce que le roman, qui se veut une satire humoristique tant de la profession de traducteur que des relations amoureuses, a désarçonné, en quelque sorte, la critique, qui s'attendait, par exemple, davantage à un poème en prose de la part de Beaulieu (POUPART

1980)[26].

4. Michel Beaulieu : profession romancier

Alors qu'il fait paraître son premier roman aux Éditions du Jour, Michel Beaulieu n'est pas un néophyte en matière d'écriture romanesque. *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* constitue en fait son huitième roman, les sept premiers n'ayant jamais été publiés (BEAULIEU 2008). Il n'en reste pas moins que de multiples distorsions se manifestent entre les horizons des romans de Michel Beaulieu et l'horizon d'attente des lecteurs critiques de l'époque. Parce que leur écriture et leur style ne relèvent pas de l'innovation, mais du procédé, parce qu'ils ne reflètent pas les préoccupations nationalistes de la première moitié de la décennie 1970 et parce qu'ils ne correspondent en rien à ce que pouvait être, selon les lecteurs critiques de l'époque, l'œuvre de Michel Beaulieu, axée surtout sur la poésie, *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, *La représentation* et *Sylvie Stone* ont été relativement occultés jusqu'à maintenant. Hormis en 1980, alors qu'ils sont réédités aux Éditions Quinze, aucun article ni aucune étude n'ont été rédigés sur les romans de l'auteur, si ce n'est les notices qui apparaissent dans les quatrième et cinquième tomes du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*. Ainsi, *Sylvie Stone* constitue « une véritable fête de l'écriture » (BÉÏQUE dans LEMIRE 1987, p. 857) par l'utilisation de procédés narratifs divers et par son intertextualité massive. Cependant, Frédéric Rondeau s'est récemment penché sur l'œuvre poétique et romanesque de Beaulieu. Il en conclut que *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* comme *La représentation* et *Sylvie Stone*, romans de facture fragmentée, sont des réflexions sur la mémoire, la temporalité, l'anecdote et présentent la figure baudelairienne du flâneur (RONDEAU 2008b).

Si une œuvre romanesque comme celle de Beaulieu demeure aujourd'hui peu lue et étudiée, c'est peut-être parce qu'elle recèle une résistance face à toute interprétation. Or, comme l'ont montré Natalie Chevalier et Nathalie Watteyne (2003/2004), les discours de l'auteur et de l'éditeur, notamment par des entrevues, des archives et par les éléments paratextuels des livres, en plus de l'analyse des textes eux-mêmes, participent aussi de l'interprétation des œuvres. C'est à la lumière de ces préceptes que les romans *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, *La représentation* et *Sylvie Stone* doivent être relus. Une telle approche pourrait amener les lecteurs critiques au seuil de l'interprétation. Prendraient alors fin la résistance face à l'œuvre romanesque de Michel Beaulieu et le silence de la critique que déplorait Guy Cloutier.

[26] Poupart (1980, p. 182) écrit aussi : « D'abord, on n'est pas tellement habitués à ce que les poètes cherchent à faire rire. »

5. Bibliographie

ANONYME (1969a). « Ferron et Beaulieu : deux volets d'une littérature véritable », *Sept-jours*, 20 septembre, p. 33.

ANONYME (1969b). « Sans titre », *Montréal-matin*, 30 août, [n. p.].

ARCHAMBAULT, Gilles (1973). « Lire au soleil… ou au coin du feu », *Le Devoir*, 19 mai, p. 13.

BEAUDET, André (1988). « Circonvolutions verbales », *Interventions du parlogue 2*, Montréal, Les Herbes rouges, n°s 166-167, p. 55-58.

BEAULIEU, Michel (2008). « Le nombril d'autrui et celui de moi-même » [inédit], *Voix et images*, vol. XXXIII, n° 98, hiver, p. 15-25.

BEAULIEU, Michel (1974). *Sylvie Stone*, Coll. « Les Romanciers du Jour », Montréal, Éditions du Jour, 177 p.

BEAULIEU, Michel (1972). *La représentation*, Coll. « Les Romanciers du Jour », Montréal, Éditions du Jour, 198 p.

BEAULIEU, Michel (1969). *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, Coll. « Les Romanciers du Jour », Montréal, Éditions du Jour, 179 p.

BEAUSOLEIL, Claude (2002). « Michel Beaulieu : la voix du poète », *La Presse*, 17 mars, p. B4.

BÉÏQUE, Marie (1987). « *Sylvie Stone*, roman de Michel Beaulieu », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome V : 1970-1975, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Éditions Fides, p. 856-857.

BÉLANGER, Lise-Anne (1987). *Bio-bibliographie de Michel Beaulieu, écrivain (1941-1985)*, Mémoire (M. A.), Montréal, Université de Montréal, 378 p.

BELANGER, Yrénée (1970a). « *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* », *Le livre canadien*, vol. I, no 2, [n. p.].

BELANGER, Yrénée (1970b). « *Je tourne en rond mais c'est autour de toi* de Michel Beaulieu », *Livres et auteurs québécois 1969*, Montréal, Éditions Jumonville, p. 41.

BIRON, Michel, François DUMONT et Élisabeth NARDOUT-LAFARGE (2007). *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions Boréal, 689 p.

CHARTIER, Daniel (2000). *L'émergence des classiques : la réception de la littérature québécoise des années 1930*, Coll. « Nouvelles études québécoises », Montréal, Éditions Fides, 307 p.

CHEVALIER, Natalie et Nathalie WATTEYNE (2003/2004). « De la parole fraternelle à l'affirmation de "l'homme d'ici" : lectures de la poésie à l'Hexagone entre 1953 et 1959 », *Quebec Studies*, n° 36, automne/hiver, p. 93-111.

CLOUTIER, Guy (1980). « Postface critique », *La représentation*, Montréal, Éditions Quinze, p. 201-203.

D'AMOURS, François (2000). *Jacques Ferron et l'édition. La médiation éditoriale dans le processus de légitimation d'une œuvre*, Mémoire (M. A.), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 243 p.

DORION, Gilles (1997). « Le roman de 1968 à 1996 », *Panorama de la littérature québécoise contemporaine*, sous la direction de Réginald Hamel, Montréal, Éditions Guérin, p. 352-385.

ÉTHIER-BLAIS, Jean (1974). « Le dernier (Michel) Beaulieu », *Le Devoir*, 22 juin, p. 15.

FERRON, Jacques (1969). « Le thème des grilles », *Le petit journal*, 14 septembre, p. 81.

FORTIN, Nicole (1991). « Histoire ou diégèse littéraire : la construction du discours sur la littérature québécoise », *Littérature québécoise. La recherche en émergence*, sous la direction de François Dumont et de Frances Fortier, Coll. « Les Cahiers du CRELIQ », Québec, Nuit blanche éditeur, p. 21-30.

FOUCAULT, Michel (2001). « Qu'est-ce qu'un auteur? », *L'auteur*, textes choisis et présentés par Alain Brunn, Coll. « Corpus », Paris, GF Flammarion, p. 75-82.

GAY, Paul. (1974) « *Sylvie Stone* de Michel Beaulieu », *Le Droit*, 12 octobre, p. 20.

GODBOUT, Jacques (1975). *Le réformiste. Textes tranquilles*, Montréal, Éditions Quinze, 199 p.

GODIN, Jean-Cléo (1972a). « *La représentation* », *Le livre canadien*, vol. III, n° 247, novembre, [n. p.].

GODIN, Jean-Cléo (1972b). « Le roman – Au nom du père, des petits-fils et des grands-pères », *Études françaises*, vol. VIII, n° 4, novembre, p. 428-440.

HAYNE, David M. (1973). « Romans, récits, nouvelles, contes », *University of Toronto Quarterly*, vol. XLIII, n° 4, été, p. 358-363.

HATHORN, Ramon (1975). « Ville et Village: A Study in Contrasts », *Journal of Canadian Fiction*, vol. III, n° 4, p. 92-93.

HEBERT, François (1975a). « Le noir et le blanc, le bleu et le rouge », *Études françaises*, vol. XI, n° 2, mai, p. 111-119.

HEBERT, François (1975b). « Michel Beaulieu, *Sylvie Stone* », *Livres et auteurs québécois 1974*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 80-82.

HURTEAU, Laure (1974). « Les éditions canadiennes. *Sylvie Stone* », *L'information médicale*, octobre, p. 55.

JANELLE, Claude (1983). *Les Éditions du Jour. Une génération d'écrivains*, Coll. « Cahiers du Québec – Littérature », Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 338 p.

JAUSS, Hans Robert (2005 [1978]). *Pour une esthétique de la réception*, Coll. « Tel », Traduction de C. Maillard, Paris, Éditions Gallimard, 333 p.

LANDRY, Kenneth (1988). « Comment la réception des œuvres littéraires pourrait venir à la rescousse de l'histoire de la littérature : l'exemple du discours critique au début des années soixante-dix sur le corpus québécois », *Problems of Literary Reception/Problèmes de réception littéraire. Towards a History of the Literary Institution in Canada/Vers une histoire de l'institution littéraire au Canada*, sous la direction de E. G. Blodgett et A. G. Purdy, University of Alberta, Research Institute for Comparative Literature, p. 9-23.

MAJOR, André (1969a). « Quand tourner en rond devient un art abusif », *Le Devoir*, 13 septembre, p. 13.

MAJOR, André (1969b). « Sous le ciel des écrivains résistants », *Le Devoir*, 4 septembre, p. 10.

MARTEL, Réginald (1974). « L'amour, mais pas toujours », *La Presse*, 11 mai, p. E3.

MARTEL, Réginald (1969). « Un jeu solitaire et stérile », *La Presse*, 6 septembre, p. 29.

MELANÇON, Benoît (1984). « *Je tourne en rond mais c'est autour de toi*, roman de Michel Beaulieu », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome IV : 1960 – 1969, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Éditions Fides, p. 466-467.

MELANÇON, Benoît (1987). « *La représentation*, roman de Michel Beaulieu », *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome V : 1970-1975, sous la direction de Maurice Lemire, Montréal, Éditions Fides, p. 770.

MICHON, Jacques (2005). « Édition et innovation : le livre à un dollar », *Documentation et bibliothèques*, vol. 51, n° 2, avril-juin, p. 97-107.

MICHON, Jacques (1979). « Esthétique et réception du roman conforme, 1940-1957 », *Structure, idéologie et réception du roman québécois de 1940 à 1960*, sous la direction de Jacques Michon, Coll. « Cahiers d'études littéraires et culturelles », Sherbrooke, Département d'études françaises, Faculté des arts, p. 4-20.

MICHON, Jacques (2010). « L'édition littéraire avant le groupe VML », *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XXe siècle*, vol. 3 : « La bataille du livre – 1960-2000 », sous la direction de Jacques Michon, Montréal, Éditions Fides, p. 79-98.

PALLASCIO-MORIN, Ernest (1974). « Roman qui se fait », *Photo-journal*, 10-16 juin, p. 16.

PALLASCIO-MORIN, Ernest (1969). « Ce que j'en pense », *Photo-journal*, 24 septembre – 1er octobre, p. 21.

PELLETIER, Jacques (1975). « Une année de consolidation », *Livres et auteurs québécois 1974*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 11-19.

POISSON, Roch (1969). « Michel Beaulieu tourne en rond mais c'est autour d'elles », *Photo-Journal*, 3-10 septembre, p. 42.

POULIN, Gabrielle (1984). « Le temps des métamorphoses (1958-1979) », *Le Québécois et sa littérature*, sous la direction de René Dionne, Sherbrooke/Paris, Éditions Naaman/Agence de Coopération Culturelle et Technique, p. 117-131.

POULIN, Gabrielle et René DIONNE (1975). « Romans, récits, nouvelles, contes », *University of Toronto Quarterly*, vol. XLIV, nº 4, été, p. 315-323.

POUPART, Jean-Marie (1980) « Postface. Quelques voies de service », *Sylvie Stone*, Montréal, Éditions Quinze, p. 181-183.

RICARD, François (1974). « *Sylvie Stone* de Michel Beaulieu », *Le Jour*, vol. I, nº 38, 13 avril, p. V2.

RICHMOND, John (1969). « Jacques Ferron, Satirist of the Duplessist Regime », *The Montreal Star*, 20 septembre, [n. p.].

ROBERGE, Francyne (1970). « Les jeunes romanciers : moisson clairsemée », *Le Devoir*, 18 avril, p. 18.

ROBIDOUX, Réjean (1970). « Romans, récits, nouvelles, contes », *University of Toronto Quarterly*, vol. XXXIX, nº 4, juillet, p. 294-459.

RONDEAU, Frédéric (2008a). « Bibliographie de Michel Beaulieu », *Voix et images*, vol. XXXIII, nº 2 (98), hiver, p. 97-112.

RONDEAU, Frédéric (2008b). « La mesure de l'excès : grammaire de la présence selon Michel Beaulieu », *Voix et images*, vol. XXXIII, nº 2 (98), hiver, p. 69-81.

SAINT-ONGE, Paule (1974a). « Lectures – *Sylvie Stone* », *Châtelaine*, vol. XV, nº 10, octobre, p. 90-91.

SAINT-ONGE, Paule (1974b). « *Sylvie Stone* », *Le livre canadien*, vol. V, nº 266, octobre, [n. p.].

SAINT-ONGE, Paule (1969). « D'un jeune romancier à Napoléon », *Châtelaine*, vol. X, nº 11, novembre, p. 46.

SCHUWER, Philippe (2002). « Directeur, directrice de collection », *Dictionnaire encyclopédique du livre*, tome I : A – D, sous la direction de Pascal Fouché, Daniel Péchoin et Philippe Schuwer, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, p. 786-787.

SEYFRID-BOMMERTZ, Brigitte (1999). *La rhétorique des passions dans les romans d'enfance de Réjean Ducharme*, Coll. « Vie des lettres québécoises », Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 268 p.

THERIAULT, Jacques (1975). « Financièrement et intellectuellement, 12 écrivains s'estiment trompés par les éd. du Jour », *Le Devoir*, 1er mars, p. 16.

THERIAULT, Jacques (1974a). « *Sylvie Stone* », *Québec-Presse*, 28 avril, p. 30.

THERIAULT, Jacques (1974b). « Pour saluer Michel Beaulieu et évoquer sa *Sylvie Stone* », *Le Devoir*, 17 avril, p. 12.

TREMBLAY, Robert (1974). « *Sylvie Stone* de Michel Beaulieu : un anti-personnage obsédant », *Le Soleil*, 18 mai, p. 72.

VALIQUETTE, Bernard (1969). « À la bonne page », *La semaine*, 15 septembre, [n. p.].

VIGNEAULT, Robert (1973). « *La représentation* de Michel Beaulieu », *Livres et auteurs québécois 1972*, Montréal, Éditions Jumonville, p. 56-59.

WHITFIELD, Agnès (1992). « Frontières critiques : 1955-1965 », *Critique et littérature québécoise. Critique de la littérature/Littérature de la critique*, sous la direction d'Annette Hayward et Agnès Whitfield, Montréal, Éditions Triptyque, p. 149-161.

Le sacré chez Georges Bataille[1]

Candy Hoffmann

Université de Montréal et Université Paris IV-Sorbonne

Résumé
La notion de sacré est la clef de voûte de l'ensemble des considérations de Georges Bataille sur « l'expérience intérieure » et l'érotisme. *Communication*, tel est le terme équivalent à celui de sacré que propose Bataille. L'érotisme, le sacrifice, le rire, les larmes et l'art sont autant d'expériences qui permettent la communion entre les êtres. L'angoisse est précisément ce qui fonde le sacré bataillien. Le sujet, en ne se raccrochant à aucune certitude, se fait « non-savoir », il plonge dans « l'inconnu » et connaît l'extase. Pour Bataille, la communication est nécessairement maudite, car elle ne peut s'établir que par la transgression des limites séparant les êtres. L'exercice du « mal » est légitimé en ce qu'il permet la totale libération du possible humain. Bataille redonne ses titres de noblesse au « sacré gauche » dont parle Roger Caillois dans *L'Homme et le sacré*.

Mots-clés : sacré, sacré gauche, communication, transgression, Mal, extase.

Summary
The notion of sacred is what maintains the cohesion of the considerations of Georges Bataille about "the inner experience" and eroticism. *Communication* is proposed as a synonym of sacred. Eroticism, sacrifice, laugh, tears and art are different experiences allowing the communion between beings. Anguish is the base of the bataillian sacred. The subject, if he maintains himself into uncertainty, is made "non-knowledge", he immerges himself into the "unknown" and reaches ecstasy. For Bataille, communication is necessarily sin because it is established on transgression of limits separating beings. To commit evil is legitimized because it allows the total liberation of the human that could be. Bataille claims for the "black sacred" that Roger Caillois talks about in *The Man and the sacred*.

Keywords: sacred, black sacred, communication, transgression, Evil, ecstasy.

1. Introduction

Lors du colloque « Sacrifiction » qui s'est déroulé du 12 au 15 avril 2010 à Montréal, la plupart des intervenants ont évoqué Bataille, sans développer davantage sa théorie. Pourtant, la simple évocation de cet auteur témoigne, encore aujourd'hui, de la pertinence de ses réflexions. « Ma

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de Michel Pierssens de l'Université de Montréal.

recherche, déclare Bataille dans *L'Expérience intérieure*, eut d'abord un objet double : le sacré, puis l'extase » (BATAILLE 1973a, p. 97). Ces propos témoignent de la préoccupation de l'auteur pour la question du sacré qui, nous dit-il, « se cache en [lui] comme une bête souffrant de faim » (BATAILLE 1973b, p. 507). Comment Bataille entend-il le terme « sacré »? Dans ses essais[2], tout comme dans le texte de Laure, sa concubine, intitulé précisément *Le Sacré*, le sacré est défini comme étant communication[3]. Mais qu'est-ce que la communication pour Bataille?

Notre étude s'appuie sur deux articles de Milo Sweedler, datant respectivement de 2002 et de 2005, « Le sacré de Lord Auch » et « *From the sacred conspiracy to the unavowable community : Bataille, Blanchot and Laure's Le Sacré* ». Nous nuancerons les propos sur la théorie de la communication bataillienne tenus par l'auteur de ces articles. Celui-ci part d'une citation de Bataille (1970b, p. 369) mettant l'accent sur la communication entendue au sens de déchirure sexuelle : « [E]n passer par la chair, en passer par ce point où se déchire en elle l'unité de la personne, est nécessaire si l'on veut en se perdant se retrouver dans l'unité de l'amour ». Il est ainsi amené à n'attribuer qu'un sens sexuel aux termes de *communication* et de *déchirure* et à réduire par là même la portée de ces deux mots : « *communication, as Bataille elaborates the term here, is carnal* » (SWEEDLER 2005, p. 342). Dans la lecture de Milo Sweedler, la *déchirure* réfère seulement à l'organe sexuel; elle est définie en ces termes : « *weak spot [...] which Bataille locates here between a person's legs* » (SWEEDLER 2005, p. 342). Il est important de ne pas oublier que la déchirure sexuelle est avant tout une image que Bataille utilise pour rendre accessible à l'entendement de ses lecteurs l'idée de communication. Bataille (1973b, p. 508) le dit lui-même : « Communiquer devrait s'entendre ici dans le sens de fusion, d'une perte de soi-même dont […] la fusion érotique est une image. »

Notre objectif est donc de rendre véritablement compte de l'ampleur du terme de *communication*, qui dépasse largement la seule sphère de l'érotisme et qui constitue le fondement même du sacré bataillien. Nous précisons que notre réflexion ne sera pas d'ordre politique[4]; ce qui nous intéresse est de mettre en valeur, d'un point de vue philosophique, les caractéristiques propres à la communication au sens où l'entend Bataille. En quoi la notion de communication sous-tend-elle la conception du sacré de Bataille? En quoi le sacré bataillien relève-t-il plus précisément du « sacré gauche » (CAILLOIS 1950) dont parle Roger Caillois dans *L'Homme et le sacré*[5]? De façon plus générale, en quoi la notion de sacré est-elle l'a-théorie bataillienne de « l'expérience intérieure » et de l'érotisme? En quoi permet-elle d'éclairer et de faire converger l'ensemble des considérations de Bataille sur l'expérience mystique qu'il propose? À l'instar de Blanchot et de Sartre, notamment, nous adopterons une démarche herméneutique et philosophique. Quelques considérations touchant à la sociologie du sacré compléteront nos propos. Pour ce faire, nous nous appuierons sur la théorie de Roger Caillois.

---

[2] *L'Expérience intérieure* (1943), *Le Coupable* (1943), *Sur Nietzsche* (1945), *Théorie de la religion* (1948), *L'Érotisme* (1957), *La Littérature et le Mal* (1957).

[3] L'auteur propose très clairement cette définition dans le manuscrit précédant la version définitive du *Coupable* lorsqu'il souligne la convergence pour le moins étonnante entre sa propre conception du sacré et celle de Laure. Pour la référence exacte : BATAILLE 1973b, p. 507.

[4] Nous ne nous intéresserons pas, par exemple, à la communauté d'Acéphale ni au Collège de Sociologie.

[5] Contrairement au « sacré droit », le « sacré gauche » est impur. Maléfique, il est composé de forces de mort et de destruction (CAILLOIS 1950, p. 48-49).

2. Le sacré est communication

2.1 Communication et communion

« Passages », « contagion », « ruissellement », « glissement » sont autant de termes que Bataille propose comme des synonymes de « communication ». Communiquer, c'est « *se perdre* », c'est « *échapper à l'isolement, au tassement de l'individu* » (BATAILLE 1973a, p. 35). Communiquer, c'est s'extasier au sens étymologique du terme, c'est « sortir de soi » et se fondre avec l'autre. Cette idée de fusion est précisément ce qui rapproche le terme de communication à celui de communion. Le sacré est précisément, pour Bataille, « un moment privilégié d'unité communielle » (BATAILLE 1970a, p. 562). Qu'est-ce qui, pour Bataille (1987, p. 21), permet de « substituer à l'isolement de l'être, à sa discontinuité, un sentiment de continuité profonde »? L'auteur propose plusieurs voies : le rire, les larmes, l'art, le sacrifice et l'érotisme, autant d'expériences qui déchirent le sujet et l'ouvrent à autrui. Le rire « compose ceux qu'il assemble en convulsions unanimes » (BATAILLE 1973a, p. 106); il relie les rieurs par un « courant d'intense communication » (BATAILLE 1973a, p. 113). Dans ses essais, Bataille insiste aussi sur les pouvoirs de l'art. La musique, par exemple, est susceptible de transporter la personne qui l'écoute et de lui faire sentir, de lui révéler l'être dans toute sa profondeur. Bataille est littéralement *déchiré* lorsqu'il écoute les premières phrases de *Léonore* de Beethoven :

> […] *aux premières phrases qui me parurent déchirantes de simplicité, de l'ouverture de* Léonore […] *un sentiment d'ivresse divine m'envahit que je n'aurais pu ni ne puis décrire sans détour, que j'ai tenté de suivre en évoquant le caractère suspendu – et me portant aux larmes – du fond de l'être*. (BATAILLE 1973a, p. 83)

L'art pénètre dans le « trou du réel[6] », il permet d'accéder au « *fond de l'être* » (BATAILLE 1973a, p. 83). Bataille développe davantage les deux autres voies qu'il propose, à savoir l'érotisme et le sacrifice. Les érotismes des corps, des cœurs et du spirituel composent le vaste domaine de l'érotisme. Les érotismes des corps et des cœurs sont sacrés précisément parce qu'ils assurent la continuité[7] entre les êtres : ils les lient les uns aux autres et les font fusionner. Dans l'érotisme des corps, précise Bataille (1987, p. 691), le jeu du partenaire masculin consiste à opérer la dissolution de la femme par la mise à nu et la pénétration, puis à participer à cette dissolution. La violation de l'individualité de l'autre rend possible la fusion des deux partenaires. Dans l'érotisme des cœurs, ce qui sépare ordinairement les êtres se trouve substitué devant l'être aimé par le sentiment d'une ouverture à l'union définitive des cœurs (*ibid*., p. 691). Pour ce qui est du sacrifice, on retrouve aussi l'idée de continuité (le *sacrum facere*, le « faire sacré »). Le sacrifice a pour vertu de communiquer l'angoisse à tous ceux qui assistent à la mise à mort du sacrifié et par là même de les unir. Le sacrifice peut être animal comme humain. Dans ses *Écrits*, Laure évoque la corrida et met l'accent, tout comme Bataille, sur la condition *sine qua non* de la communication de l'angoisse entre les assistants pour qu'il y ait extase : « La corrida relève du Sacré parce qu'il y a menace de mort et mort réelle, mais ressentie, éprouvée par d'autres, avec d'autres » (LAURE 1978, p. 112). L'angoisse lie les spectateurs les uns aux autres; tous sentent la

[6] Eric Clémens a utilisé cette expression dans sa communication intitulée « Aujourd'hui le sacré : quelle signifiance? » dans le cadre du colloque « Sacrifiction », qui s'est déroulé à Montréal du 12 au 15 avril 2010.
[7] La continuité, pour Bataille, est là « où rien n'est séparé » (BATAILLE 1988, p. 48).

menace de la mort qui révèle la continuité de l'être. Bataille met de l'avant ce point dans ses notes prises avant la version définitive de *L'Érotisme* :

> La mort étant la destruction d'un être discontinu ne touche en rien la continuité de l'être : elle la révèle au contraire, mais le mort n'en a pas lui-même la révélation; c'est seulement dans la mort contemplée par un autre, ou par d'autres, qu'est susceptible d'apparaître la révélation qu'ouvre la mort, celle de la continuité de l'être. Dans la mise à mort d'un être vivant, opérée dans le sacrifice, l'assistance est pénétrée du sentiment d'une continuité que révèle la mort, se substituant à la présence de l'être discontinu qui s'anéantit dans la mort : ce sentiment vague est celui du « sacré », du « divin ». (BATAILLE 1987, p. 691)

L'ensemble de ces considérations nous amène à définir le sacré au sens où l'entend Bataille : la communication assurant la continuité entre les êtres. La fête apparaît comme le moment de communication le plus intense. Elle correspond à un moment sacré qui fait place au « bouillonnement prodigue de la vie » (BATAILLE 1976a, p. 312). Bataille (1973a, p. 150) semble séduit par le mythe de l'Âge d'or. Il évoque (*ibid.*, p. 150) ainsi dans *L'Expérience intérieure* « la possibilité de la fête, la communication libre des êtres, l'Âge d'or (la possibilité d'une même ivresse, d'un même vertige, d'une même volupté) ». Don Juan apparaît, à ses yeux, comme le modèle même du « fêtard » par excellence : « *Don Juan n'est à mes yeux – plus naïfs – qu'une incarnation plus personnelle de la fête, de l'orgie heureuse, qui nie et divinement renverse les obstacles* » (BATAILLE 1973a, p. 92). Selon Sartre, Bataille serait nostalgique des fêtes primitives, explique-t-il dans l'un de ses articles consacré à *L'Expérience intérieure* de Bataille :

> [C]e qu'on entrevoit sous les exhortations glacées de ce solitaire, c'est la nostalgie d'une de ces fêtes primitives où toute une tribu s'enivre, rit et danse et s'accouple au hasard, d'une de ces fêtes qui sont consommation et consomption et où chacun, dans la frénésie de l'amok, dans la joie, se lacère et se mutile, détruit gaîment toute une année de richesses patiemment amassées et se perd enfin, se déchire comme une étoffe, se donne la mort en chantant, sans Dieu, sans espoir, porté par le vin et les cris et le rut à l'extrême de la générosité, se tue pour *rien*. (SARTRE 1947, p. 174)

Certes, l'œuvre de Bataille semble animée par la recherche de l'intimité perdue. Certes, il y a glorification de l'excès pour l'excès[8], mais la fête est ordonnée et limitée par une sagesse conservatrice (BATAILLE 1976a, p. 313); il s'agit d'une dépense[9] utile qui sert un projet, celui du bien-être social : « le déchaînement de la fête est […] en définitive, sinon enchaîné, borné du moins aux limites d'une réalité dont il est la négation » (BATAILLE 1976a, p. 314). La fête noie les participants dans l'immanence, mais pour un temps seulement, afin de concilier des nécessités incompatibles dans la réalité.

[8] Dans *Sur Nietzsche* (1973c), Bataille définit l'« homme entier » comme étant un « homme dont la vie est une fête « immotivée », et fête en tous les sens du mot, un rire, une danse, une orgie qui ne se subordonnent jamais, un sacrifice se moquant des fins, des matérielles et des morales. »

[9] Bataille s'est beaucoup intéressé à la notion de dépense. L'*Essai sur le don* de Marcel Mauss est un ouvrage qui l'a particulièrement marqué. Dès 1943, Bataille écrit un texte sur « la notion de dépense », introduction aux théories économiques qu'il développe dans *La Part maudite* (1949).

2.2 L'angoisse du non-savoir ou le fondement même du sacré bataillien

Le sacré, pour Bataille, est communication, terme que nous avons rapproché de celui de communion. Cependant, au dire de Maurice Blanchot, la communion n'est pas ce que vise Bataille dans l'« expérience intérieure ». Dans *La Communauté inavouable*, il met en garde son lecteur contre la tentation de croire que l'objet de la quête bataillienne est la fusion entre les participants :

> Il est frappant que Georges Bataille, dont le nom signifie, pour beaucoup de ses lointains lecteurs, mystique de l'extase ou recherche laïque d'une expérience extatique, *exclut* (sic) (mises à part quelques phrases ambiguës) « l'accomplissement fusionnel dans quelque hypostase collective » (Jean-Luc Nancy). Cela lui répugne profondément. Il ne faut jamais oublier que compte moins pour lui l'état de ravissement où l'on oublie tout (et soi-même) que le cheminement exigeant qui s'affirme par la mise en jeu et la mise hors d'elle de l'existence insuffisante et ne pouvant renoncer à cette insuffisance. (BLANCHOT 1983, p. 18-19)

Pour soutenir son propos, Blanchot évoque l'idée d'« existence insuffisante » et l'impossibilité de « renoncer à cette insuffisance ». Dans *L'Expérience intérieure*, Bataille parle en effet de l'insuffisance comme étant le principe à la base de la vie humaine. Il note chez l'homme « l'attirance timide, sournoise, du côté de l'insuffisance » (BATAILLE 1973a, p. 105). L'homme souffre de ne pas être tout et c'est précisément grâce à cette souffrance qu'il peut atteindre une forme d'extase : « Être face à l'impossible – exorbitant, indubitable – quand rien n'est plus possible est à mes yeux faire une expérience du divin; c'est l'analogue du supplice » (BATAILLE 1973a, p. 45). Le sujet, lors de « l'expérience intérieure », se fait « non-savoir », il ne saurait se raccrocher à aucune certitude. L'expérience ne débouchant sur aucune révélation, il plonge dans « l'inconnu » : « je dis aussitôt qu'elle [l'expérience] ne mène à aucun havre (mais en un lieu d'égarement, de non-sens) » (BATAILLE 1973a, p. 15). L'homme devient alors la mise en question de lui-même : « L'homme interroge et ne peut fermer la plaie qu'une interrogation sans espoir ouvre en lui : "*Qui suis-je? que suis-je?*" » (BATAILLE 1973b, p. 333). En sombrant, le sujet saisit que la seule vérité de l'homme est d'être un « fou égaré », une « question sans issue », une « supplication sans réponse ». En se sacrifiant, en se donnant totalement au non-savoir, il *communique* avec le monde rendu abyssal. Le non-savoir communique l'extase, précise Bataille; de l'angoisse naît le délice. L'auteur lui-même dit éprouver une allégresse divine lorsqu'il est au supplice :

> Dans la représentation de l'inachèvement, j'ai trouvé la coïncidence de la plénitude intellectuelle et d'une extase, ce que je n'avais pu atteindre jusque-là. […] L'*Unwissenheit*, l'ignorance aimée, extatique, devient à ce moment l'expression d'une sagesse sans espoir. À l'extrémité de son développement, la pensée aspire à sa « mise à mort », précipitée, par un saut, dans la sphère du sacrifice. (BATAILLE 1973b, p. 261)

Descendre dans la nuit de l'existence, se noyer d'angoisse et éprouver son insuffisance jusqu'à l'ivresse, telle est l'expérience intérieure que Bataille tente de dépeindre le plus clairement possible. *L'Expérience intérieure* n'est autre qu'une célébration de l'« apothéose du non-sens » (BATAILLE 1973a, p. 55). Bataille revendique la lumière de l'obscurité. « La nuit est aussi

un soleil » : tel est l'exergue de *L'Expérience intérieure*. Ce qui importerait davantage à Bataille ne serait pas l'aboutissement de l'expérience, mais l'expérience elle-même, comme en témoignent les propos de l'auteur dans un article intitulé « Le sacré » :

> La condition de la recherche était d'ailleurs l'obscurité et le caractère sans limite (sic) du but qu'elle avait résolu d'atteindre. Les longs tourments et les courtes violences témoignaient seuls de l'importance fondamentale pour toute la vie de cette « quête » et de son objet indéterminable. (BATAILLE 1970a, p. 559)

Ce qui compte vraiment, c'est la mise en jeu du sujet, la persistance dans la déchirure, la blessure, l'agonie. Jouer, souligne Bataille (1973c, p. 106), est « la condition de l'ivresse du cœur ». Laisser l'interrogation ouverte comme une plaie, telle est l'épreuve que le sujet de l'expérience intérieure doit faire s'il veut garder un accès possible à un au-delà de lui-même. Quelques vers figurant dans *L'Expérience intérieure* (1973a, p. 72) illustrent bien l'ensemble de ces propos portant sur le sacré, entendu dans le sens de supplice : « Je cherche une fêlure,/ma fêlure,/pour être brisé ».

3. Le sacré est plus précisément communication maudite

3.1 Le sacré se fonde sur la transgression des limites entre les êtres et des interdits

Le sacré, dans le sens où l'entend Bataille, est communication avec autrui ou communication avec le monde dans lequel s'abîme le sujet qui se fait non-savoir. Le sacré est plus précisément communication maudite. En effet, il nous invite à saisir le rapport entre le sacré et le Mal. Voici ce que nous lisons à cet égard dans *Le Coupable* (1973b, p. 305) : « La partie essentielle manquerait si je ne parlais pas du péché. Qui n'a vu qu'en posant le sacrifice, j'avais posé le péché? Le péché c'est le sacrifice, la communication est le péché ». Pour qu'il y ait communication, il faut qu'il y ait blessure : « La communication demande un défaut, une "faille"; elle entre, comme la mort, par un défaut de la cuirasse. Elle demande une coïncidence de deux déchirures, en moi-même, en autrui » (BATAILLE 1973b, p. 266). La compassion, le fait de pâtir, arrache le moi à lui-même. Lorsque Bataille (*ibid.*, p. 272) contemple la photographie du Chinois supplicié, il communique : « La vue horrible d'un supplice ouvre la sphère où s'enfermait (se limitait) ma particularité personnelle, elle l'ouvre violemment, la déchire. » Le péché réside dans le fait que l'être ruine son intégrité et celle d'autrui s'il cède au désir de communiquer. Bataille ajoute (*ibid*., p. 305) :

> Pour qui saisit la communication dans le déchirement, elle est le péché, elle est le mal. Elle est la rupture de l'ordre établi. Le rire, l'orgasme, le sacrifice, autant de défaillances déchirant le cœur, sont les manifestations de l'angoisse : en elles, l'homme est l'angoissé, celui qu'étreint, qu'enserre et que possède l'angoisse. Mais, justement, l'angoisse est le serpent, c'est la tentation.

La « tentation » est celle précisément de la transgression des interdits. L'angoisse que nous éprouvons lorsque nous enfreignons un interdit indique qu'il s'agit d'une expérience du péché. Est sacré ce qui relève du *nefas*, ce qu'il ne faut pas faire : « sacré désigne l'interdit, ce qui est

violent, ce qui est dangereux, et dont le contact seul annonce l'anéantissement : c'est le Mal » (BATAILLE 1979, p. 296). Bataille (1976a) compare le sacré au feu pour souligner son aspect dévorant, contagieux, menaçant. Il soutient que « le sacré est précisément comparable à la flamme qui détruit le bois en le consumant » (BATAILLE 1976a, p. 313). Rappelons-nous que Prométhée, en volant le feu sacré, a commis l'acte transgressif par excellence. Ce dont l'interdit défend l'accès représente un mystère à la fois effrayant et fascinant. C'est précisément ce mélange d'effroi et de fascination qui compose le sentiment du sacré. Bataille exprime cette idée dans *Théorie de la religion* (1976a, p. 302) : « [L]'homme, dans le sentiment du sacré, éprouve une sorte d'horreur impuissante. Cette horreur est ambiguë. Sans nul doute, ce qui est sacré attire et possède une valeur incomparable […] ». Dans les notes antécédentes à la version définitive de *L'Histoire de l'érotisme*, Bataille insiste sur la nécessaire corrélation entre horreur et attrait :

> §6. *L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute horreur qu'il a l'énergie d'aimer.* […] la fusion veut qu'à l'horreur succède un sentiment contraire qui est, fût-il grinçant, d'amour, d'adhésion, de fascination malheureuse […]. Sans doute, essentiellement, le *sacré* reste horrifiant […], mais l'horreur dont il s'agit est fascinante. Elle est horreur et elle devrait me porter à la fuir, mais ce n'est une horreur qu'en un sens : dans l'horreur, *malgré* l'horreur, elle est séduction. *C'est le point crucial de mon livre*. (BATAILLE 1976b, p. 544)

3.2 Le « sacré gauche »

Bataille redonne au « sacré gauche » ses titres de noblesse. La lecture de *L'Homme et le sacré* de Roger Caillois[10] est particulièrement éclairante. Primitivement, les éléments néfastes et impurs auraient composé le monde sacré tout autant que les éléments fastes et purs (l'étymologie de *sacer* recouvre en effet les deux aspects). À partir du christianisme, les valeurs se seraient renversées par rapport à la représentation première. Dès lors, le sacré maléfique se serait opposé au sacré bénéfique, le sacré maudit au sacré béni, le sacré noir au sacré blanc, pour reprendre la terminologie de Caillois. Seule la transgression, bannie par le christianisme, aurait permis d'ouvrir l'accès au sacré païen. Bataille, dans la continuité de Roger Caillois, témoigne du glissement de la conception du sacré d'une religion à une autre :

> [S]i l'on envisage un mouvement dominant de la pensée réfléchie, le divin apparaît lié à la pureté, le profane à l'impureté. Ainsi s'achève un glissement à partir d'une donnée première où l'immanence divine est dangereuse, où ce qui est sacré est d'abord néfaste et détruit par contagion ce qu'il approche, où les esprits fastes sont des médiateurs entre le monde profane et le déchaînement des forces divines – et comparés aux divinités noires semblent moins sacrés. (BATAILLE 1976a, p. 324)

[10] Ouvrage que Bataille lui-même a lu. Il est à noter que Roger Caillois et Georges Bataille appartenaient tous deux au Collège de Sociologie. Roger Caillois déclare dans l'avant-propos de son ouvrage *L'Homme et le sacré* (1950, p. 13) : « Je dois […] exprimer ma gratitude à Georges Bataille : il me semble que sur cette question s'est établi entre nous une sorte d'osmose intellectuelle, qui ne me permet pas, quant à moi, de distinguer avec certitude, après tant de discussions, sa part de la mienne dans l'œuvre que nous poursuivons en commun. »

La distinction manichéenne opérée entre le Bien et le Mal reviendrait au christianisme. La discontinuité entre les hommes, rivés à la terre, et Dieu, placé haut dans le Ciel, succède à la continuité entre les hommes et les dieux les plus anciens, immanents. Le christianisme « réduisit le sacré, le divin, à la personne discontinue d'un Dieu créateur » (BATAILLE 1987, p. 120-121) : « Dans la représentation première, le sacré immanent est donné à partir de l'intimité[11] animale de l'homme et du monde, tandis que le monde profane est donné dans la transcendance de l'objet; qui n'a pas d'intimité à laquelle l'humanité soit immanente. » (BATAILLE 1976a, p. 325) Notons que les dieux les plus anciens étaient des animaux. La confusion entre l'animal et l'humain, l'animal et le divin, était la marque de l'humanité et Bataille donne l'exemple des peuples chasseurs. L'animalité, loin d'être perçue comme dégradante, était au contraire considérée comme dotée d'une vie divine : elle était sacrée. « L'intimité animale » apparaît, aux yeux de Bataille, comme l'élan sacré permettant d'accéder à « l'inconnu ». Le sacré sauvage, le *salvaticus*, est ainsi légitimé. De façon significative, l'auteur se compare dans *Le Coupable* à un « arbre enfonçant ses racines dans la terre » (BATAILLE 1973b, p. 250). C'est précisément la terre qui sert de fondement à l'homme et lui permet de s'élever. Bataille (1973c, p. 42) revendique « [c]e que la vie humaine cache de hideux (tout ce qu'elle porte en ses replis de sale et d'impossible, le mal condensé en sa puanteur) ». Il propose au lecteur de revenir aux sources, celles de la nature, malgré les interdits, avec la conscience des interdits. Le sacré est précisément défini par Bataille (1976b, p. 67) comme étant « la nature transfigurée par la *malédiction* » :

> [L]a nature dont il s'agit, dans laquelle il est proposé à l'homme de sombrer, n'est pas celle d'où il est sorti : c'est la nature *divinisée*. Et de même, l'orgie n'est nullement le retour à une sexualité naturelle, indéfinie. C'est la vie sexuelle incongrue, liée à ce sentiment de monde à l'envers, que dégage une levée presque générale des interdits. (BATAILLE 1976b, p. 113)

3.3 Légitimation de la « part maudite » en l'homme

Le sacré ainsi perçu est et doit être antimoral : « [E]n présence de l'inconnu, il est impie d'être moral […]. La morale est le frein qu'un homme inséré dans un ordre connu s'impose […], l'inconnu casse le frein, abandonne aux suites funestes » (BATAILLE 1973a, p. 157). Le bien exclut la violence; or, pour Bataille, il ne saurait y avoir d'intimité sans violence. L'accès au sacré est précisément donné dans la violence de l'infraction. Bataille revendique la sainteté de la transgression, puisque celle-ci projette la vie hors d'elle. Le mal, compris comme « *la trouble rupture d'un tabou* » (BATAILLE 1973c, p. 16) est légitimé en ce qu'il permet la totale libération du possible humain : « Le parti pris du mal est celui de la liberté » (1973c, p. 16). La part maudite inhérente à l'homme[12] doit être réaffirmée. « Il est bien, nous dit Bataille (1987, p. 696), de vouloir nous perdre. » Le péché et la sainteté se trouvent inversés. Le péché, pour lui, consiste à renoncer au monde, à la chance, à la vérité des corps. La sainteté réside dans la perméabilité à la souillure. Elle nécessite le crime physique : « Le seul moyen d'atteindre l'innocence est de s'établir résolument dans le crime physique : l'homme met la nature en question *physiquement* – dans la dialectique du rire, de l'amour, de l'extase (cette dernière envisagée comme un état physique) » (BATAILLE 1973b, p. 383). L'érotisme est le domaine maudit par excellence. Ne

[11] Le terme d'intimité est à entendre dans le sens de *proximité*, *continuité*.

[12] « Il est dans l'essence de l'homme un mouvement violent, voulant l'autonomie, la liberté de l'être », lisons-nous dans *Sur Nietzsche* (1973c).

relevant pas de la sexualité bénéfique, voulue de Dieu, autrement dit étant stérile, il représente le Mal, le diabolique. Sans interdit(s), pas d'érotisme :

> L'érotisme n'englobe […] qu'un domaine délimité par *l'infraction aux règles*. […] peut-être l'érotisme est-il relativement rare […] : il consiste dans le fait que des forces d'agitation sexuelle reçues ont lieu de telle sorte qu'elles ne sont plus recevables. […] la vie sexuelle de l'homme a pris forme à partir du domaine maudit, interdit, non du domaine licite. (BATAILLE 1976b, p. 108)

Le sacré est le mal assumé. Il est le mal pur, innocent. L'instant de communication, c'est-à-dire de perte de soi-même, d'ouverture et de fusion, est essentiellement sacré : tel semble être le credo de Bataille. Néanmoins, après la mort de Laure en 1938, après l'échec de la société secrète Acéphale en 1939, Bataille semble prendre de la distance avec l'idée même de communication entre les êtres (LOUETTE 2004, p. LXXXIX-XL). Certes, il parle, dans ses articles et ses essais, d'« unité communielle » (BATAILLE 1970a, p. 562), mais tend également à renoncer à « l'accomplissement fusionnel dans quelque hypostase collective », pour reprendre une expression de Jean-Luc Nancy (cité par BLANCHOT 1983, p.18), et à mettre de l'avant la jouissance que peut procurer le sentiment d'insuffisance. La communication bataillienne semble relever davantage de l'expérience de l'écriture que de l'expérience vécue. Bataille (1973d, p. 459) déclare lui-même regarder le fait d'écrire comme un moyen d'exploration du possible. En tant que lieu privilégié d'autodéchirure, l'écriture permettrait de *communiquer* et de vivre l'expérience intérieure que propose Bataille. Conformément à cette idée, l'auteur déclare lui-même à son lecteur dans ses notes précédant la version définitive de *L'Expérience intérieure* : « [I]l me faut te demander maintenant […] de renoncer si de très loin tu ne ressens pas l'angoisse dans laquelle je suis cherchant à *communiquer* avec toi. Si cette lecture ne devait pas avoir pour toi la gravité, la tristesse mortelle du sacrifice, je voudrais ne rien avoir écrit » (BATAILLE 1973a, p. 442).

Bibliographie

BATAILLE, Georges (1970a). « Le sacré », *Œuvres complètes*, tome 1, Paris, Gallimard, p. 559-563.

BATAILLE, Georges (1970b). *Œuvres complètes*, tome 2, Paris, Gallimard, 461 pages.

BATAILLE, Georges (1973a). *L'Expérience intérieure*, *Œuvres complètes*, tome 5, Paris, Gallimard, p. 7-189.

BATAILLE, Georges (1973b). *Le Coupable*, *Œuvres complètes*, tome 5, Paris Gallimard, p. 235-392.

BATAILLE, Georges (1973c). *Sur Nietzsche*, *Œuvres complètes*, tome 6, Paris, Gallimard, p. 7-205.

BATAILLE, Georges (1973d). *Méthode de méditation*, *Œuvres complètes*, tome 5, Paris, Gallimard, p. 191-228.

BATAILLE, Georges (1976a). *Théorie de la religion*, *Œuvres complètes*, tome 7, Paris, Gallimard, p. 281-351.

BATAILLE, Georges (1976b). *L'Histoire de l'érotisme*, *Œuvres complètes*, tome 8, Paris, Gallimard, p. 7-165.

BATAILLE, Georges (1979). *La Littérature et le Mal*, *Œuvres complètes*, tome 9, Paris, Gallimard, p. 169-316.

BATAILLE, Georges (1987). *L'Érotisme*, *Œuvres complètes*, tome 10, Paris, Gallimard, p. 7-270.

BATAILLE, Georges (1988). *Œuvres complètes*, tome 12, Paris, Gallimard, 651 p.

BLANCHOT, Maurice (1983). *La Communauté inavouable*, Paris, Minuit, 93 p.

CAILLOIS, Roger (1950). *L'Homme et le sacré*, Paris, Gallimard, 254 p.

LAURE (1978). *Écrits, fragments, lettres*, Coll. « 10/18 », Paris, Union générale d'éditions, 384 p.

LOUETTE, Jean-François (2004). « D'une gloire lunaire », introduction aux *Romans et récits* de Georges Bataille, Coll. « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, Gallimard, 1407 p., p. XLV-XCI.

SARTRE, Jean-Paul (1947). « Un nouveau mystique », *Situations I*, Paris, Gallimard, p. 143-148.

SWEEDLER, Milo (2002). « Le sacré de Lord Auch », *Revue des sciences humaines*, vol. 266-267, n° 2-3, p. 271-281.

SWEEDLER, Milo (2005). « From the sacred conspiracy to the unavowable community: Bataille, Blanchot and Laure's Le Sacré », *French Studies: A Quaterly Review*, vol. 59, n° 3, p. 338-350.

Les marques d'accord de l'agni, langue kwa de Côte d'Ivoire

Dr Amoikon Dyhié Assanvo

Université de Cocody

Résumé
Cet article expose le problème de l'accord dans la formation des noms de l'agni. En effet, il faut souligner que l'accord en genre n'a ni d'incidence sur le nom ni sur l'adjectif. Cela dit, seul l'accord en nombre est partiellement réalisé pour le nom et l'adjectif. Cependant, cet accord n'est réalisé que sous certaines conditions. Selon ces conditions, le marquage de l'accord en nombre dépend, d'une part, des traits sémantiques portés par le nom (ou, dans certains cas, de l'adjectif) et, d'autre part, de la position de l'adjectif par rapport au nom dans la phrase. Aussi, nous pouvons constater dans cette étude que l'accord en nombre est d'avance prémédité selon la position du nom ou de l'adjectif. Nonobstant ses prédispositions sémantiques, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs, le dernier adjectif ne porte jamais de marques d'accord. En définitive, il n'y a que le nom et le premier adjectif qui sont concernés par l'accord.

Mots-clés : trait sémantique, accord en nombre.

1. Introduction

Les marques d'accord en nombre relatives au nom ainsi que ses éventuels adjectifs seront au centre de nos préoccupations dans cet article. Pour ce faire, la question prédominante de cette analyse est de savoir comment l'accord est réalisé au sein d'un groupe adjectival de l'agni? D'ores et déjà, Assanvo (2011) a pu observer qu'en contexte de pluriel, certains noms et adjectifs sont préfixés de la consonne [N–]. Les adjectifs commençant par [p] ou [t] ayant le trait sémantique [+Taille], les adjectifs [+Concret] ayant à l'initial la consonne [k] et les noms commençant par [p], [t] ou [k] ayant le trait [+Humain] et ceux commençant par [ɓ] avec le trait [+Humain] sont automatiquement préfixés de la consonne nasale [N–] en contexte de pluriel. Dès lors, la consonne nasale [N–] fut admise comme morphème d'accord du nombre en contexte de pluriel. Mais en réalité, cette consonne décrite comme une implosion n'est rien autre qu'un phonème /b/ [+Lenis]. Abondant en ce sens, Ahoua (2006, p.11) avait postulé l'existence d'une variable de /b/ dans les langues bia, c'est-à-dire agni, baoulé et chakosi, dont voici le tableau récapitulatif :

Tableau 1

-Sonorant	-Lenis	p	t	c	k	kp
	-Lenis	**b**	d	j	g	gb
+Sonorant	+Lenis	**b**	d			gb
	+Lenis	w	l	j		

Comment distinguer le /b/ [-Lenis] de celui [+Lenis] sachant que les deux phonèmes sont réalisés par un même segment consonantique? En réaction à cette question, soulignons que le trait [+Lenis] est plus réceptif que le trait [-Lenis]. En effet, le trait [+Lenis] est susceptible de subir un changement morphologique selon que le nom est au générique, au génitif adjectival ou au pluriel. On a par exemple /bá/ « enfant » au générique, [wá] « enfant » dans le cadre du génitif adjectival et [má] « enfants » au pluriel. Par ailleurs, une analyse approfondie prouve qu'en contexte de pluriel, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs et même de plus, l'accord en nombre semble ne pas se réaliser pour certains noms et adjectifs, quoiqu'antérieurement admis comme s'accordant en nombre. Autrement dit, cette étude aura pour tâche d'apporter des explications sur ces changements.

2. Le syntagme adjectival

Lorsqu'on passe du singulier au pluriel, dans le syntagme adjectival, seuls les adjectifs [p^{i}ɪ́i] « gros », [pa̰ɲ][1] « grand », [k^{a}la̰ma̰] « beau », [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge », [tɛ̰ndɛ̰] « long », [ti̖ká] « court » et [tɛ̀tɾɛ̌] « large » portent la marque de l'accord. Cette marque est /N–/. Selon la consonne racine de l'item concerné, /N–/ devient [m], [n] ou [ŋ] devant les consonnes [p], [t] et [k]. Étayons nos propos par l'exemple suivant :

Tableau 2.1

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
bɛ̀dɛ̀	manioc	p^{i}ɪ́i	gros	bɛ̀dɛ̀	**m̀**b^{i}ɪ́i	gros maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	pa̰ɲ	grand	bɛ̀dɛ̀	**m̀**ba̰ɲ	vieux maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	k^{a}la̰ma̰	beau	bɛ̀dɛ̀	**ŋ̀**g^{a}la̰ma̰	beaux maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	kɔkʊ̀lɛ́	rouge	bɛ̀dɛ̀	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	maniocs rouges
bɛ̀dɛ̀	manioc	tɛ̰ndɛ̰	long	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰	longs maniocs
bɛ̀dɛ̀	manioc	ti̖ká	court	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**ɗi̖ká	maniocs courts
bɛ̀dɛ̀	manioc	tɛ̀tɾɛ̌	large	bɛ̀dɛ̀	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges maniocs

En somme, le nom [bɛ̀dɛ̀] « manioc » qui a le trait sémantique [-animé] n'est apparemment pas touché par le marqueur du pluriel /N–/. Voyons à présent ce qui concerne les noms [+animé], pour savoir si l'accord en nombre dépend du trait [-animé]/[+animé]. Soit l'exemple suivant :

[1] L'agni, comme les autres langues kwa, ne dispose que d'un lexique très limité. Un même item est par exemple usité pour la nominalisation de réalités diverses. C'est ainsi que [pa̰ɲ] peut (selon le nom qu'il accompagne) désigner « grand », « vieux », « âgé », etc.

Tableau 2.2

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
sᵘɾà̰	homme	pⁱɾ́i	gros	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱɾ́i	gros hommes
sᵘɾà̰	homme	pá̰ɲ	grand	sᵘɾà̰	**m̀**bá̰ɲ	grands hommes
sᵘɾà̰	homme	kᵃlà̰mǎ̰	beau	sᵘɾà̰	**ŋ̀**gᵃlà̰mǎ̰	bels hommes
sᵘɾà̰	homme	kɔ̀kʊ̀lɛ́	rouge	sᵘɾà̰	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	hommes clairs
sᵘɾà̰	homme	tɛ̰ndɛ̰̌	long	sᵘɾà̰	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰̌	hommes géants
sᵘɾà̰	homme	tìká	court	sᵘɾà̰	**ǹ**dìká	hommes courts
sᵘɾà̰	homme	tɛ̀tɾɛ̌	large	sᵘɾà̰	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges hommes

En confrontant les exemples ci-dessus aux précédents, nous avons les mêmes cas de figure, car l'accord en nombre n'est pas sous-jacent au [-animé]/[+animé], mais plutôt à d'autres paramètres que nous nous attellerons à étayer après les items suivants :

Tableau 2.3

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
kᵃlà̰mó	manœuvre	pâ	bon	**ŋ̀**gᵃlà̰mó	pâ	bonnes manœuvres
tàlúà	jeune fille	pâ	bon	**ǹ**dàlúà	pâ	bonnes jeunes filles
tɛ̀kᵃlà	plume	pâ	bon	**ǹ**dɛ̀kᵃlà	pâ	bonnes plumes
bàkǎ	arbre	pâ	bon	**m**àkǎ	pâ	bons arbres
bwáɲ	mouton	pâ	bon	**m**wáɲ	pâ	bons moutons
bǎtɾá̰	enfant	pâ	bon	**m**àtɾá̰	pâ	bons enfants
bìénzúà	garçon	pâ	bon	**m**ìénzúà	pâ	bons garçons
bᵃlàsúà	fille	pâ	bon	**m**ᵃlàsúà	pâ	bonnes filles
bᵊlɔ̀fwɛ́	Blanc	pâ	bon	**m**ᵊlɔ̀fwɛ́	pâ	bons Blancs

À l'issu de l'examen des items ci-dessus, nous inférons que l'accord en nombre tient compte des traits sémantiques du nom ou de l'adjectif concerné, car, dans les exemples des tableaux 2.1 et 2.2, il n'y a que les adjectifs [pⁱɾ́i] « gros », [pá̰ɲ] « grand », [kᵃlà̰mǎ̰] « beau », [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge », [tɛ̰ndɛ̰̌] « long », [tìká] « court » et [tɛ̀tɾɛ̌] « large » qui s'accordent en nombre au pluriel, alors que [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme » n'en font pas autant dans le même contexte. Aussi, dans le tableau 2.3, seuls les différents noms que sont [kᵃlà̰mó] « manœuvre », [tàlúà] « jeune-fille », [tɛ̀kᵃlà] « plume », [bàkǎ] « arbre », [bwáɲ] « mouton », [bǎtɾá̰] « enfant », [bìénzúà] « garçon », [bᵃlàsúà] « fille » et [bᵊlɔ̀fwɛ́] « (race) Blanc » s'accordent en nombre. En effet, la consonne initiale des noms des exemples des tableaux 2.1 et 2.2 commencent par [b] et [s], tandis que celle de l'adjectif des exemples du tableau 2.3 est une consonne occlusive bilabiale [p]. Pour que les différents noms des exemples en 2.1 et 2.2 puissent s'accorder en nombre, il faut

que la consonne initiale du nom soit /b/ [+Lenis][2] ou [p], [t] ou [k] avec le trait sémantique [+Taille]. Dans le cas où l'item concerné est un adjectif, il doit avoir le trait sémantique [+Concret] ou [+Taille] avec pour consonne initiale [p], [k] ou [t] comme le démontre le tableau 2.4. Or les cas ci-dessus s'éloignent à tout point de vue desdites conditions. Considérons les exemples suivants :

Tableau 2.4

Items	Glose	Items	Glose	Items	Items	Glose
bwáɲ	mouton	pʲɪ̀i	gros	mwáɲ	**m̀**bɪ̀i	gros moutons
bwáɲ	mouton	pa̰ɲ	grand	mwáɲ	**m̀**ba̰ɲ	vieux moutons
bwáɲ	mouton	kᵃla̰ma̰	beau	mwáɲ	**ŋ̀**gla̰ma̰	beaux moutons
bwáɲ	mouton	kɔ̀kʊ̀lɛ́	rouge	mwáɲ	**ŋ̀**gɔ̀kʊ̀lɛ́	moutons rouges
bwáɲ	mouton	tɛ̰ndɛ̰	long	mwáɲ	**ǹ**dɛ̰ndɛ̰	longs moutons
bwáɲ	mouton	tḭká	court	mwáɲ	**ǹ**dḭká	courts moutons
bwáɲ	mouton	tɛ̀tɾɛ̌	large	mwáɲ	**ǹ**dɛ̀tɾɛ̌	larges moutons

À l'observation du tableau 2.4, le nom et son adjectif s'accordent en nombre lorsqu'on passe du singulier au pluriel. Cet accord se perçoit par la consonne nasale homarganique /N/, qui se préfixe au nom ou à l'adjectif. Dans le cadre du nom [bwáɲ] « mouton », nous avons [mwáɲ] « moutons » au pluriel en structure de surface. Dans la réalité, il existe un préfixe nasal /N–/ qui alterne avec la consonne racine /b/ [+Lenis] du nom. Cette complicité du préfixe consonantique /N–/ avec la bilabiale /b/ [+Lenis] génère un changement morphologique de part et d'autre. Ainsi, en cédant à la consonne racine /b/ [+Lenis] son trait de nasalité, le préfixe /N–/ lui emprunte en retour le trait bilabial. Dès lors, ces deux consonnes deviennent [**m**mwáɲ] « moutons » en structure profonde. Cela dit, en structure de surface, la séquence produite est [mwáɲ] « moutons » en raison de l'amuïssement de la première consonne. Pour être plus précis, soulignons que le marquage d'accord ne concerne que les adjectifs ayant pour consonne initiale [p], [k] et [t]. C'est pourquoi dans la dernière colonne du tableau 2.4, la marque de l'accord est soit [m], [ŋ] ou [n] selon que la consonne racine de l'adjectif est [p], [k] ou [t]. Partant des exemples ci-dessus, nous pouvons affirmer que le nom s'accorde en nombre avec son adjectif, dans la mesure où cet adjectif a le trait sémantique [+Taille] ou [+Concret] avec les consonnes afférentes.

2.1 Le syntagme adjectival constitué de deux adjectifs

Le nom s'accorde en nombre avec son adjectif si cet adjectif a le trait sémantique [+Taille] ou [+Concret]. Ici, nous verrons si ce principe d'accord en nombre reste toujours en vigueur en contexte d'un syntagme adjectival constitué de deux adjectifs. Examinons le tableau 2.5 pour en savoir davantage :

[2]Dans le souci de permettre une facilité de compréhension à nos lecteurs, il convient de noter l'existence de deux types de /b/. Il s'agit en l'occurrence du /b/ [+Lenis], qui fait son pluriel en [m], et du /b/ [-Lenis], lequel ne subit aucune transformation morphologique dans le même contexte, ce qui sous-entend que tout nom ou adjectif ayant initialement la consonne /b/ [+Lenis] est susceptible de modification morphologique au pluriel.

Tableau 2.5

sᵘɾà̰	pⁱlí	̀tiká	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	̀tiká	gros hommes courts
sᵘɾà̰	pⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	gros hommes beaux
sᵘɾà̰	pⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	sᵘɾà̰	**m̀**bⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	gros hommes géants
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	gros maniocs larges
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	pá̰ɲ	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	pá̰ɲ	gros maniocs âgés
bɛ̀dɛ̀	pⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	bɛ̀dɛ̀	**m̀**bⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	gros maniocs rouges

À l'observation des syntagmes du tableau 2.5, seul le premier adjectif, au sein d'un syntagme adjectival composé d'un nom et de deux adjectifs, s'accorde en nombre. Pourtant, en se conformant aux syntagmes de départ, c'est-à-dire à du tableau 2.1, les adjectifs [pⁱlí] « gros », [kᵃlà̰mǎ̰] « beau », [tɛ̀tɾɛ̌] « large », [tɛ̰̀ndɛ̰̌] « long », [pá̰ɲ] « grand » et [kɔ̀kùlɛ́] « rouge » s'accordent en nombre avec le morphème du pluriel situé en extralinguistique. Dès lors, il est bon de se demander pourquoi la deuxième colonne d'adjectifs ne s'accorde pas en nombre au même abord que son pendant adjectival de la première colonne. Est-ce en raison de l'invariabilité en nombre des noms [sᵘɾà̰] « maison » et [bɛ̀dɛ̀] « manioc »? Nous pourrons peut-être apporter une réponse à ces interrogations après l'analyse des exemples ci-dessous :

Tableau 2.6

bwáɲ	pⁱlí	̀tiká	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	̀tiká	gros moutons courts
bwáɲ	pⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	kᵃlà̰mǎ̰	gros moutons beaux
bwáɲ	pⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	tɛ̰̀ndɛ̰̌	gros moutons longs
bwáɲ	pⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	tɛ̀tɾɛ̌	gros moutons larges
bwáɲ	pⁱlí	pá̰ɲ	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	pá̰ɲ	gros moutons âgés
bwáɲ	pⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	mwáɲ	**m̀**bⁱlí	kɔ̀kùlɛ́	gros moutons rouges

Dans les syntagmes ci-dessus, le nom [bwáɲ] « mouton » semble à l'évidence parfaitement s'accorder en nombre avec l'adjectif le plus proche : [pⁱlí] « gros ». En contrepartie, la deuxième colonne d'adjectifs n'est pas concernée par l'accord en nombre avec le nom. Cette observation peut nous permettre de comprendre le fonctionnement de l'accord en nombre dans cette langue. En effet, tout porte à croire que les noms [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme » s'accordent en nombre avec l'adjectif de la première colonne : [m̀bⁱlí] « gros » dans les tableaux 2.5 et 2.6. Dans le cas inverse, il serait difficile, voire impossible, de justifier pourquoi, dans un syntagme adjectival, il n'y a que la tête du syntagme qui s'accorde alors que le nom en fait fi. Autrement dit, même si l'on ne constate visiblement pas de marque d'accord pour les noms [bɛ̀dɛ̀] « manioc » et [sᵘɾà̰] « homme », cela est en partie dû à leur pluriel. D'ores et déjà, à partir de ces différentes analyses, nous pouvons conjecturer que dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs, seul le premier adjectif s'accorde en nombre avec le nom. Cette affirmation est confortée par les syntagmes suivants :

Tableau 2.7

bwáɲ	tɛ̂	tìká	mwáɲ	tɛ̂	tìká	vilains moutons courts
bwáɲ	tɛ̂	tɛ̰ndɛ̰̌	mwáɲ	tɛ̂	tɛ̰ndɛ̰̌	vilains moutons longs
bwáɲ	tɛ̂	tɛ̀tɾɛ̌	mwáɲ	tɛ̂	tɛ̀tɾɛ̌	vilains moutons larges
bwáɲ	tɛ̂	pa̰ɲ	mwáɲ	tɛ̂	pa̰ɲ	vilains moutons âgés
bwáɲ	tɛ̂	kɔ̀kʊ̀lɛ́	mwáɲ	tɛ̂	kɔ̀kʊ̀lɛ́	vilains moutons rouges

Nous constatons dans les items ci-dessus que seul le nom [bwáɲ] « mouton » s'accorde en nombre en contexte de pluriel et que les adjectifs restent invariables. Syntaxiquement, au regard de la proximité du nom au premier adjectif, ce dernier devrait s'accorder en nombre avec le nom parce que l'accord en nombre est susceptible de répondre au principe de proximité prescrit. Or dans le tableau 2.7, nous constatons que l'accord en nombre n'est perceptible que pour le nom. Naturellement, au regard des prérequis de l'accord exigés par l'adjectif, [tɛ̂] « vilain », sémantiquement [Concret], ne peut s'accorder. Aussi, puisque l'accord en nombre de l'adjectif fait office de proximité avec le nom, dans un syntagme adjectival constitué du nom et de plusieurs adjectifs, l'adjectif le plus proche du nom, qu'il s'accorde en nombre ou pas, constitue un obstacle ou une barrière pour les autres adjectifs dudit syntagme. Sinon, dans le tableau 2.7, les adjectifs [tìká] « court », [tɛ̰ndɛ̰̌] « long », [tɛ̀tɾɛ̌] « large », [pa̰ɲ] « grand » et [kɔ̀kʊ̀lɛ́] « rouge » devraient s'accorder avec le nom [mwáɲ] « moutons », comme ils sont sous-catégorisés sémantiquement. Cette sous-catégorisation sémantique est justifiable par la condition sémantique [+Taille] ou [+Concret] pour les adjectifs à consonne [t], [p] et [k].

3. Le génitif

Le génitif, qui est une condition de possession, existe sous deux formes. Il y a le génitif déterminatif et le génitif adjectival. Le génitif déterminatif permet de faire apparaître l'adjectif possessif comme marqueur du nom. Aussi, la forme du possessif dépend, d'une part, de la personne du possesseur et, d'autre part, du nombre du nom déterminé par le possessif. Dans l'agni, le genre n'a pas d'incidence sur le possesseur, puisqu'il n'est pas possible d'opérer une distinction entre le genre masculin et le genre féminin. C'est d'ailleurs pourquoi nous n'en parlerons pas dans cette section. Après avoir donné un aperçu du génitif déterminatif, il est temps de se focaliser sur le génitif adjectival. Dans sa définition, le génitif est adjectival lorsque le second nom est déterminé par rapport au premier nom. Cela dit, dans un génitif adjectif, il y a l'association de deux ou de plusieurs noms. Cette association de noms pour former un tout cohérent peut être relativisée à la notion de chaîne. Ainsi, dans cette chaîne, le dernier nom est complément du nom, tandis que le premier nom est dit génitif par rapport au deuxième nom. Le génitif exerce une relation de possession sur son complément. Nous étayons nos propos par les exemples suivants[3] :

[3] Cette manière de présenter les exemples du génitif vise à apporter des précisions supplémentaires sur le passage du génitif au spécifique, d'une part, et les modifications ayant cours dans le cadre du pluriel, d'autre part. En effet, il existe une alternance consonantique lors du passage du générique spécifique. C'est pourquoi l'on passe de /bá/

Exemple 3.1

Génitif	Nom	Génitif	Nom
			N-bá
	bá		**m̀**-má
Kòfí	wá	Kòfí	má
Koffi	enfant	Koffi	Plur+enfants
« Le fils de Koffi »		« Les fils de Koffi »	

Exemple 3.2

Génitif	Nom	Génitif	Nom
			N-bwáɲ
			m̀-mwáɲ
Kòfí	bwáɲ	Kòfí	mwáɲ
Koffi	mouton	Koffi	Plur+moutons
« Le mouton de Koffi »		« Les moutons de Koffi »	

Dans les différents exemples ci-dessus, « Koffi » représente le génitif. Les noms [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » sont compléments du nom de « Koffi ». En conséquence, le génitif est propriétaire exclusif du complément. Du point de vue du paradigme, la position occupée par le génitif peut être substituée par des pronoms possessifs. Lorsque le pluriel concerne le complément du nom, en vertu de ses prédispositions sémantiques, les noms [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » s'accordent. Voyons à présent le cas d'une chaîne constituée de trois noms.

3.1 Le génitif et ses compléments

Comment se fait l'accord du génitif et de ses compléments? Essayons de répondre à cette interrogation par le biais des exemples suivants :

Exemple 3.3

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
							N-bwáɲ
	bá				bá		**m̀**-mwáɲ
Kòfí	wá	jí	bwáɲ	Kòfí	wá	jí	mwáɲ
Koffi	enfant	Pron.rés.[4]	mouton	Koffi	enfant	Pron.rés	Plur+moutons
« Le mouton du fils de Koffi. »				« Les moutons du fils de Koffi »			

« enfant » à [wá] « enfant » sans aucun fondement phonologique. De son côté, devant la marque de l'accord /N-/, la consonne /b/ [+Lenis] devient [m] après copie du trait de nasalité de /N-/.

[4] Pronom résomptif = pron.rés.

Exemple 3.4

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
							N-bwáɲ **m̀**-mwáɲ
Kòfí Koffi	dànvò ami	jí Pron.rés.	bwáɲ mouton	Kòfí Koffi	dànvò ami	jí Pron.rés	mwáɲ Plur+moutons
« Les moutons de l'ami de Koffi. »				« Les moutons de l'ami de Koffi. »			

Lorsqu'on se réfère aux exemples 3.3 et 3.4, un syntagme génitival à trois noms semble difficile (sémantiquement) à comprendre. D'ordinaire, dans cette langue, on a affaire à un syntagme génitival réduit au génitif et son complément. C'est d'ailleurs pourquoi il est impératif de faire appel au pronom résomptif [jí]. Bien que servant de pronom de reprise du génitif des noms [wá] « enfant » et [dànvò] « ami », le pronom résomptif [jí] est également un spécifieur pour le complément du nom [bwáɲ] « mouton ». Pour revenir à l'accord du complément du nom, soulignons que cet accord se fait toujours avec le morphème du défini pluriel [mɔ́] postposé, qui apparemment n'est pas pris en compte dans le champ de l'énonciation.

3.2 L'accord du génitif secondaire

À l'observation des exemples 3.5 et 3.6 ci-dessous, nous constatons que leurs exemples sont récusés par la grammaire de la langue. Quelle en est la raison? Dans la pratique, l'accord au sein d'un même syntagme génitival constitué de plus de deux noms est défendu si le pluriel n'est pas énoncé dans le discours. En réalité, si l'accord se faisait avec un morphème pluriel postposé à [bwáɲ] « mouton » et [súà] « maison », ces deux derniers noms seraient alors concernés par le marquage d'accord en nombre. Puisque l'accord du génitif de [bwáɲ] « mouton » ou [súà] « maison » ne peut se faire avec un pluriel hors du champ du discours, avec quel morphème le complément du nom de [Kòfí] « Koffi » s'accorde-t-il?

Exemple 3.5*[5]

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)
	N-bá **m̀**-má		
Kòfí Koffi	má Plur+enfants	jí Pron.rés	bwáɲ mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »			

[5] L'astérisque renvoie à un énoncé agrammatical.

Exemple 3.6*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**
	N-bá		
	m̀-má		
Kòfí	má	jɩ́	súà
Koffi	Plur+enfants	Pron.rés	maison
« La maison des enfants de Koffi. »			

En postulant qu'en contexte de pluriel, dans un syntagme génitival constitué du génitif et de son complément, le morphème du défini pluriel [mɔ́] postposé peut être partiellement omis lorsque l'accord ne concerne que le complément du nom, nous pouvons expliquer l'agrammaticalité observée dans les exemples 3.5 et 3.6. Réexaminons d'abord les exemples en 3.5 et 3.6 repris en 3.7 et 3.8.

Exemple 3.7*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
	N-bá			
	m̀-má			
Kòfí	má	mɔ́	jɩ́	bwáɲ
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »				

Exemple 3.8*

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
	N-bá			
	m̀-má			
Kòfí	má	mɔ́	jɩ́	súà
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	maison
« La maison des enfants de Koffi. »				

Les exemples 3.7 et 3.8 démontrent, qu'effectivement, dans un syntagme génitival, l'accord du génitif se fait avec le morphème du défini pluriel [mɔ́] qui, en situation de communication, peut être expressément omis, parce que situé en position finale. Cependant, quand l'accord ne concerne que le deuxième nom du syntagme génitival composé de trois noms, le morphème [mɔ́] devient alors un élément dynamique et incontournable, car, au regard des exemples en 3.7 et 3.8, [má] « enfants » ne s'accorde pas avec ses compléments nominaux [bwáɲ] « mouton » et [súà] « maison », mais uniquement avec ce morphème [mɔ́]. Si le morphème [mɔ́] semble apporter plus de précisions quant à l'accord de [má] « enfants », les exemples en 3.6 et 3.7, du point de vue de la grammaire, ne le sont pas pour autant. Quelle en est la raison? Plus de précisions seront apportées pour élucider cette agrammaticalité dans la sous-partie consacrée à l'accord du génitif principal.

3.3 L'accord du génitif principal

À la lumière des exemples 3.9 et 3.10, comment se construit un syntagme génitival dans lequel seul le génitif principal porte la marque de l'accord?

Exemple 3.9

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
		bá		
Kòfi	mɔ́	wá	jɩ́	bwáɲ
Koffi	Plur	enfant	Pron.rés	mouton
« Le mouton de l'enfant de Koffi. »				

Exemple 3.10

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
		bá		
Kòfi	mɔ́	wá	jɩ́	súà
Koffi	Plur	enfant	Pron.rés	maison
« La maison de l'enfant de Koffi. »				

Le morphème du pluriel responsable de l'accord en nombre se déplace selon que l'accord concerne le génitif ou ses compléments nominaux. C'est pourquoi dans les exemples 3.9 et 3.10, les noms [bwáɲ] « mouton », [súà] « maison » et leur génitif [wá] « enfant » ne s'accordent pas avec le génitif principal. En reconsidérant ces exemples, la marque d'accord est antérieure à [bwáɲ] « mouton », [súà] « maison » et [wá] « enfant ». Autrement dit, lorsque le morphème du pluriel est antérieur au génitif ou au complément du nom, qui, bien que prédisposé à recevoir les marques d'accord, ne peut en aucune condition grammaticale s'accorder en nombre. De même, dans une chaîne nominale composée de trois noms, quand le complément du nom est au pluriel, c'est-à-dire le nom de la deuxième colonne, le pronom résomptif [jɩ́] est remplacé par son correspondant pluriel [bɛ́]. Ces propos peuvent être étayés par les exemples suivants :

Exemple 3.11

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**
Kòfi	má	mɔ́	bɛ́	bwáɲ
Koffi	Plur+enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Le mouton des enfants de Koffi. »				

Exemple 3.12

Génitif	**Nom (1)**	**Nom (2)**	**Nom (3)**	**Nom (4)**	**Nom (5)**	**Nom (6)**
Kòfi	mɔ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	Déf+Plur	enfants	Déf+Plur	Pron.rés	moutons	Déf+Plur
« Les moutons des enfants de Koffi. »						

Naturellement, le pronom résomptif singulier ne peut rester au singulier si son antécédent est lui-même au pluriel. Il est donc logique que, dans les exemples 3.11 et 3.12, l'on soit passé du pronom résomptif singulier à un résomptif pluriel parce que celui-ci doit contenir des informations sur son antécédent. Autrement dit, lorsque l'antécédent est employé au pluriel, le pronom résomptif, son co-référent, doit nécessairement contenir des traits du pluriel. Dans le cas contraire, l'exemple est tout simplement agrammatical comme en témoignent les exemples 3.7 et 3.8. Ces quelques précisions permettent de répondre à la question posée plus haut. Par ailleurs, comme il est précédemment prescrit que le nombre de constituants nominaux dans un syntagme génitival est limité à deux noms, et vu qu'à partir de trois noms, le deuxième nom est aussitôt repris par un pronom résomptif, comment, alors, devons-nous envisager un syntagme composé de quatre noms? Pour répondre à cette interrogation, examinons les exemples suivants :

Exemple 3.13

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)
Kòfí	dànvò	jɩ́	wá	jɩ́	bwáɲ
Koffi	ami	Pron.rés	enfant	Pron.rés	mouton
« Le mouton de l'enfant de l'ami de Koffi. »					

Exemple 3.14

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)
Kòfí	dànvò	jɩ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	ami	Pron.rés	enfant	Déf+Plur	Pron.rés	moutons	Déf+Plur
« Le mouton de l'enfant de l'ami de Koffi. »							

Exemple 3.15

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)	Nom (8)
Kòfí	dànvò	mɔ́	bɛ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ	(mɔ́)
Koffi	ami	Déf+Plur	Pron.rés	enfants	Déf+Plur	Pron.rés	mouton	Déf+Plur
« Les moutons des enfants des amis de Koffi. »								

Exemple 3.16

Génitif	Nom (1)	Nom (2)	Nom (3)	Nom (4)	Nom (5)	Nom (6)	Nom (7)	Nom (8)
Kòfí	mɔ́	dànvò	mɔ́	bɛ́	má	mɔ́	bɛ́	mwáɲ
Koffi	Plur	ami	Déf+Plur	Pron.rés	enfant	Déf+Plur	Pron.rés	mouton
« Les moutons des enfants des amis des Koffi. »								

Les exemples 3.13, 3.14, 3.15 et 3.16 permettent de constater encore qu'un syntagme génitival est limité à deux noms si bien qu'au-delà du génitif et de son complément, chaque nouveau complément ajouté est systématiquement précédé par le pronom résomptif de son génitif. À titre explicatif, en citant à témoin l'exemple 3.13, dans la suite de noms que constitue ce syntagme génitival, [wá] « enfant » et [bwáɲ] « mouton » sont précédés du résomptif [jɩ́]. En effet, le premier [jɩ́] est le pronom de rappel de son génitif [dànvò] « ami ». Cette observation sous-entend que [wá] « enfant » est complément du nom de [dànvò] « ami ». Aussi, dans cette même chaîne nominale, [wá] « enfant » devient à son tour un génitif de [bwáɲ] « mouton ». C'est à juste titre

que [wá] « enfant » est aussi repris par un pronom résomptif. En tenant compte de cette structuration, il serait alors possible pour le locuteur de l'agni de construire un syntagme génitival avec un nombre infini de noms.

4. Conclusion

L'accord en nombre dans cette langue obéit à des principes très simples. En effet, dans un syntagme adjectival composé du nom et d'un adjectif, le nom s'accorde en nombre avec son adjectif si les deux éléments ont des prédispositions de traits sémantiques pour recevoir l'accord. Remarquons que l'accord n'est réalisé que pour l'adjectif ayant les prédispositions de traits sémantiques [+Taille] ou [+Concret] avec pour consonne initiale [p], [t] ou [k]. D'un autre côté, l'accord n'est aussi réalisé que pour le nom commençant par [p], [k] et [t] avec le trait [+Humain] et pour le nom commençant par /b/ [+Lenis]. Cependant, dans un syntagme adjectival composé du nom et de deux adjectifs, nonobstant les prédispositions sémantiques de l'adjectif, l'accord n'est jamais réalisé pour le deuxième adjectif. Seuls le nom et le premier adjectif sont concernés par l'accord. En dehors du premier adjectif, les autres adjectifs ne s'accordent jamais en nombre avec le nom. Par ailleurs, dans un syntagme adjectival composé de deux adjectifs et plus, lorsque le premier adjectif n'est pas prédisposé à recevoir la marque de l'accord, son second ne porte jamais d'accord (en dépit de ses traits sémantiques). Contrairement au syntagme adjectival, dans un syntagme génitival, les noms et ses éventuels compléments qui ont des prédispositions sémantiques d'accord peuvent porter cet accord. Pour ce faire, il faudra que le nom et ses éventuels compléments ayant des prédispositions sémantiques soient en contexte de pluriel.

Pour finir, soulignons que cet article a permis de constater qu'un syntagme génitival se limite au génitif et à son complément, car au-delà du génitif et de son complément, tout nouveau complément ajouté à la suite de ceux-ci engendre la reprise de son antécédent par un pronom résomptif. Ce pronom peut être [jɩ́] ou [bɛ́] selon que son co-référent est singulier ou pluriel.

Bibliographie

AHOUA, Firmin (2009). « L'encodage du topique et du focus et la permanence du trait (animé inanimé) dans les langues Kwa de la Côte d'Ivoire », *University of Leipzig Papers on Africa.* Langues et Littératures, n° 35, p. 1-17.

AHOUA, Firmin (2006). « Reconstruction of consonants in Bia languages: innovation or Retention », *Annual Colloquium of the Languages of the Volta Basin Legon-Trondheim Linguistics Project*, p. 9-13.

ASSANVO, Amoikon Dyhié (2010). *La syntaxe de l'agni indénié,* Thèse (Ph. D.), Université de Cocody, 380 p.

ASSANVO, Amoikon Dyhié (2011). « Les traits sémantiques de l'agni indénié, langue Kwa Côte d'Ivoire »*, African Students' Journal*, n°1, p. 40-49.

GREENBERG, Joseph Harold (1963). *Les langues de l'Afrique*, Indiana University, Centre de recherche en anthropologie, le folklore et la linguistique, n° 25, La Haye, Mouton.

KINDO, Boadi Eugène (2003). *Le royaume du N'dénian (Indénié) d'hier à aujourd'hui,* Fondation Orange-Côté d'Ivoire Télécom.

KOFFI, Ettien Nda (1990). *The interface between phonology and morpho-phonology in the standardization of agni orthography,* Thèse (Ph. D.), Indiana University, 221 p.

KOUADIO, N'Guessan Jérémie (1998). *Description systématique de l'attié de Memni : langue Kwa de Côte d'Ivoire.* Thèse d'Etat, Université Stendhal de Grenoble III, volume 2, Villeneuve d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion.

MAINGUENEAU, Dominique (1999). *Syntaxe du français,* Paris, Hachette.

VAHOUA, Kallet Abréham. (2003). *La syntaxe du kpɔkpʋgbʋ, parler bété de la sous-préfecture de Gagnoa,* Thèse (Ph. D.), Université de Cocody, p. 1-370.

Le discours rapporté en milieux socioprofessionnels nord-camerounais

Jean-Paul Balga
Université de Maroua

Résumé

Cet article décrit et analyse les structures morphosyntaxiques dans le français parlé de l'Extrême-Nord du Cameroun (Maroua[1]). Le corpus offre, pour exprimer les modalités injonctive et interrogative en discours rapporté, une grande régularité et une grande cohérence, mais aussi une diversité réelle dans le choix des patrons syntaxiques mobilisés. Le français basilectal spontané – pour autant que notre locuteur en soit une illustration représentative – laisse apparaître une permanence de schémas syntaxiques qui attestent une restructuration en profondeur de la langue. On constate que le français parlé nord-camerounais dispose de manières de dire originales, traduisant une réelle appropriation de la langue française.

Mots-clés **:** variation, morphosyntaxe, modalités injonctive et interrogative, Maroua, français.

Abstract

This paper describes and analyses the morphosyntax structures in French spoken in Far-North of Cameroon (Maroua). The corpus offers, to express the modalities of injunctive and interrogative in reported speech, a large regularity and a large coherence but also a real diversity in the choice of the morphosyntactic structures mobilised. The spontaneous basilectal French – represented by our speaker – offers a permanence of syntactic schemas which attest a deep restructuration of French. We notice that the Speaking French of North-Cameroon has many ways to express its originalities. It implies a real appropriation of French language.

Keywords: variation, morphosyntax, injunctive and interrogative modalities, Maroua, French.

1. Introduction

Le travail[2] que nous proposons ici s'inscrit dans la linguistique de corpus, essentiellement descriptiviste. Nous nous appuierons principalement sur un texte de français oral recueilli et transcrit, appartenant au genre « monologue » et à la sous-catégorie « récit ». Il reproduit un entretien de 72 minutes réalisé à micro visible le 5 avril 2009 à Maroua entre l'enquêteur descripteur que nous sommes et Bindandi, un informateur *tupuriphone*[3] de 47 ans, né comme l'enquêteur dans l'arrondissement de Pohri, d'où la complicité et la confiance certaine entre

[1] Principale ville de l'Extrême- Nord du Cameroun où plusieurs langues autochtones sont parlées : fulfuldé, tupuri, guisiga, mundang, mafa, massa, musgum, etc.

[2] Cet article a été rédigé grâce au soutien de l'Université de Maroua qui nous a prêté-main forte aussi bien dans la collecte des données sur le terrain qu'au niveau des ouvrages théoriques.

[3] Ainsi est appelé celui qui est de l'ethnie tupuri. Estimée à plus d'un million d'habitants, cette ethnie forme une forte population dans les départements du Mayo-Danay et du Mayo-Kani de l'Extrême-Nord du Cameroun et dans le département du Mayo-Kebbi en territoire tchadien.

nous. Ce locuteur non scolarisé, qui raconte les faits saillants de sa vie personnelle et professionnelle, a une pratique assez courante du français appris par nécessité « sur le tas » en raison du milieu où il exerce sa profession : Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord, connaît un important brassage ethnique qui favorise le développement du français véhiculaire chez les urbains parlant des vernaculaires presque toujours sans intercompréhension. Sa profession de vendeur de *soya*[4] nécessite des échanges langagiers fréquents avec ses clients issus de tous les horizons. Le recours au français, principal véhiculaire après le fulfulde, est donc une nécessité dans sa pratique professionnelle. Sa production nous a semblé représentative de ce que pouvait être le français oral, plus ou moins spontané, des citadins peu ou non scolarisés.

2. Discours rapporté[5]

2.1 Définitions

Cet essai de définitions vise à préciser quelques termes d'emploi courant dans la littérature scientifique. Pour Bakhtine (1977, p. 167) :

> Le DR, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation.

En fait, Prignitz (1996, p. 265) parle d'un dialogisme qui pose que tout « discours se fait au sein du déjà dit des autres discours […]. Un DR, c'est un acte d'énonciation : rapporter un autre acte d'énonciation. C'est donc la polyphonie du discours qui est mise en œuvre : un énoncé L qui englobe en son sein L' ». Pour Gaulmyn (1992, p. 22) :

> Par DR, on peut s'accorder à entendre la retransmission différée qu'un locuteur ou scripteur L fait des paroles antérieurement prononcées par un locuteur ou scripteur L' (L et L' peuvent représenter une seule et même personne dans deux situations distinctes). L'énoncé d'un DR a pour but de reproduire un acte d'énonciation déterminé effectué par un locuteur, identifié, localisé dans le temps et l'espace.

Cette définition prend en compte la production de paroles antérieurement prononcées par un locuteur défini. Mais on remarque que le DR est loin d'être uniquement cantonné au rapport de paroles prononcées à un moment donné par un locuteur. En effet, un certain nombre d'occurrences telles que le discours direct[6] et le discours indirect[7] ne sont pas forcément liées à un contexte antécédent précis. C'est pourquoi Vincent et Dubois (1997, p. 7) déclarent :

> Le DR est la stratégie spécifiquement utilisée pour rappeler le propos d'un autre temps, une expérience de communication enfouie dans la mémoire.

Avec Blanche-Benveniste (1997, p.108), on peut toutefois constater que :

> Le recours aux paroles rapportées est un procédé massivement utilisé dans les récits faits par oral. Citer exactement les paroles des gens – ou faire semblant de les citer – donne aux récits une garantie.

[4] Viande grillée sur les grillages suspendus au-dessus des foyers construits où l'on y attise du feu du bois de chauffage. Cette viande (généralement de bœuf ou de chèvre) est bien appréciée par tous.
[5] Désormais abrégé sous la forme DR dans la suite du texte.
[6] Désormais abrégé sous la forme DD dans tout le reste du texte.
[7] Désormais abrégé sous la forme DI dans tout le reste du texte.

On s'aperçoit que le débat n'est pas de savoir si les paroles ont une source définie : l'énonciateur peut duper ou suggérer quelque chose d'inexact de la part du locuteur. D'où le propos de Maingueneau (1991, p. 100) pour qui :

> Le DR [est] un énoncé à l'intérieur d'un énoncé [qui possède] différentes stratégies distinctes [qui présentent] chacune des traits spécifiques selon le type de relation qui s'instaurent entre discours citant et discours cité.

2.2 Délimitation du DR

Dans quel cas peut-on parler du DR? Telle est la question fondamentale que soulève cet article. Faut-il forcément la présence d'un verbe de parole? Sinon, quels sont les éléments du contexte énonciatif qui permettent d'attester qu'il s'agit d'un DR? En français central[8] écrit, le DR est repéré par l'ouverture d'un espace graphique – guillemets, italiques – la présence de la subordination, le verbe de parole, etc. Cela dit, en français oral nord-camerounais, les repères ne sont pas toujours les mêmes puisque apparaissent des verbes dits « introducteurs spécifiques », des marqueurs énonciatifs particuliers, la pause, etc.

2.3 État de la question

La réflexion théorique s'inspire de la sociolinguistique où nous faisons la part belle aux travaux de Vincent et Dubois (1997). Rosier (1999, p. 111) note que Vincent « aborde le DR la fois dans les dimensions fonctionnelles et discursives, dans ses rapports avec le narratif et l'argumentatif en tant qu'instrument de cohésion sociale.» De nombreuses études sur le DR prennent appui sur des corpus écrits. Dans sa thèse de doctorat, Rosier (1999, p. 108) fait le point sur les principales théories sous-jacentes à l'étude du DR et propose une convergence entre l'option métalinguistique présente dès Bakhtine, la théorie de la polyphonie de Ducrot et les travaux de Maingueneau sur l'approche argumentative et métalinguistique du DR. Pour ce qui est du français d'Afrique, Makonda (1997, p. 44), étudiant le DR, bâtit son hypothèse sur le substrat linguistique congolais : il est aisé de démontrer que dans beaucoup de langues bantu, il existe bien trois structures qui sont celles des trois discours. L'auteur l'illustre par le cas du kikongo :

(1) a. *mulongi wata : buku mbongele* = le maître dit : j'ai pris le livre.
b. *mulongi wata ti buku kabonga* = le maître dit qu'il a pris le livre.
c. *tata dasuki : nge bangana twidi* = père est fâché : tu as frappé les enfants d'autrui.

Conscient des limites de cette règle à trois structures, Makonda émet toutefois cette réserve :

> En dehors de ces énoncés qui suivent une certaine norme, il est des cas où ces schémas se mélangent. Par exemple nge wa tele ti mboni nikwiza = (littéralement) « tu as dit que je viendrais » pour « tu as dit que tu viendrais ».

Hormis ces cas de « mélange », on passe sous silence la question des transpositions. Ainsi, Makonda (1997, p. 44) reconnaît la complexité du DR et rejoint en cela Maingueneau (2003, p. 121) pour qui « citer un énoncé à l'intérieur d'un autre n'est pas un phénomène simple ».
À partir des études consacrées à la presse écrite en Côte-d'Ivoire et au Mali, Ngamountsika (2007, p. 365) observe qu'entre le DD et le DI, la confusion est quasi générale où il y a prédominance d'un discours sur l'autre. Le style direct est plus conforme au goût de l'oralité et surtout à la pratique de la langue maternelle, où le style indirect est extrêmement rare. C'est pourquoi Ploog (2004) montre les difficultés d'intégration des séquences par le verbe *dire*. Le rôle de *que* semble se restreindre à celui d'un marqueur de frontières prédicatives verbales

[8] Synonyme du français standard, français de référence, etc. L'expression « français central » nous semble moins rigide, plus souple et appropriée pour une approche sociolinguistique.

plutôt qu'à une fonction de subordination traditionnelle. Les restructurations constatées relèvent de l'influence des langues autochtones et participent de l'appropriation de la langue française. Ngamountsika (2007, p. 305) en donne quelques explications : « En l'absence fréquente de transpositions des embrayeurs, des déictiques, des temps verbaux et de la modalisation, les locuteurs brazzavillois élaborent d'autres mécanismes discursifs pour introduire les paroles d'autrui, et ils substituent souvent les mécanismes du DD et ceux du DI. »

2.4 Objet d'étude et caractéristiques du DR

Nous rappellerons les principaux traits qui caractérisent le DR, mais, auparavant, il convient de circonscrire l'objet d'étude.

2.4.1 Objet d'étude : modalités à l'intérieur du DR

La question du DR pose des problèmes multiples, car les occurrences sont souvent nombreuses et variées. Pour circonscrire l'objet, Rosier (1999, p. 125) part d'une définition traditionnelle selon laquelle le DR représente une « […] mise en rapport de discours dont l'un est un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non.» Dans un corpus donné, le DR est essentiellement limité au rapport de paroles prononcées par un locuteur précis et relève de la structure dite de « reproduction » dans la terminologie de Vincent et Dubois (1997, p. 59). Le DR dispose d'indices ne permettant pas de douter de l'existence d'un événement source : temps passé, interlocuteurs déterminés, situation de communication définie et plausible. On a donc affaire à des DR « canoniques » où les énoncés appartiennent à un discours narratif assumé.

2.4.2 Verbe introducteur

Introduisant le DR dans plus de 90 % des occurrences, *dire* est de loin le verbe recteur le plus couramment employé : il fonctionne aussi bien en français parlé camerounais, québécois (VINCENT et DUBOIS 1997, p. 82), qu'abidjanais (PLOOG 2004, p. 302) comme introducteur neutre et représente la forme prototypique des verbes régissants. Seul paraît lui faire pièce de rechange le verbe *demander* avec moins de 80 % des occurrences. Les autres verbes introducteurs sont relativement peu représentés, même s'ils paraissent variés : verbes de paroles comme *répondre*, *parler*, *murmurer*, *menacer*, *indiquer*, *gronder* ou autres verbes tels que *monter*, *donner*, *ajouter*, *couper*,etc.

2.4.3 Temps du discours citant

Lorsque le verbe citant est employé (cas le plus courant), le passé composé et le présent (surtout « présent rapporté au passé » assimilable à un présent de narration) sont largement dominants. Par contre, l'imparfait, le futur, l'impératif, le plus-que-parfait, ainsi que les modes impératif et infinitif sont également du nombre des occurrences relevées. Le tableau ci-dessous en est une illustration.

Répartition des occurrences des temps du discours citant

passé composé	114
présent	62
imparfait	13
futur (aller + infinitif)	11
infinitif	8
impératif	2
plus-que-parfait	0
total	210

2.4.4 Temps du discours cité

Le temps du discours cité n'obéit pas à la servitude grammaticale de la concordance de temps du français central. C'est pourquoi Ngamountsika (2007, p. 273) s'interroge :

> Comment expliquer le comportement des temps grammaticaux dans les complétives du [DR]? On a affaire à un dire rapporté indirectement qui met aux prises le temps grammatical d'une proposition subordonnée. La question qui se pose tout naturellement est celle de l'influence de la subordination sur le temps de la subordonnée.

Le temps du discours cité en français parlé à Maroua est souvent celui du discours citant. Cependant, on ne saurait être péremptoire à ce sujet dans la mesure où de nombreux cas de figure se présentent. L'emploi des modes et des temps relève d'une difficulté majeure chez les locuteurs. Le corpus présente la prédominance du passé composé suivi du présent et de l'imparfait. Certains présents ont valeur de présent de vérité générale attesté en français central :

(2) a. On *dit* que on ne *meurt* pas deux fois.

b. Ma mère *me dit* que la fin du marché *accuse* les gens. (Cette phrase est la traduction littérale d'un proverbe de l'ethnie tupuri qui dit qu'il faut quitter à temps le marché, sinon on finira par avoir des problèmes parce que la place du marché regorge de toutes sortes d'individus prêts à provoquer. On ne doit donc pas rester longtemps au marché.)

Des présents se substituent à d'autres temps dans des constructions enchâssées comme :

(3) a. Mon ami *veut* que la chose *prend* fin aujourd'hui après quatre jours.

b. Paul *souhaitait* que le gars *attend* la fin de la cérémonie.

La fausse subordination introduite par *que* ne favorise pas la considération du temps du discours cité dans la proposition qui n'est en réalité que la reproduction du DD. D'ailleurs, Rosier (1999, p. 149) fait cette observation : « Lorsqu'on verse du côté du présent, on tombe finalement toujours du côté du direct, de l'actualisation du discours […]. En ce sens, la réduction des frontières entre les différents DR s'oriente, à notre avis, vers une « victoire » du direct, symbolisé par le discours rapporté. »

2.4.5 Indices de repérage

Queffélec (2006, p. 269) relève que les indices qui permettent à l'énonciateur d'annoncer la présence d'un DR sont atypiques et correspondent à un réaménagement important du français. Certains indices viennent sans doute du français central et créent une impression, superficielle, de parenté avec le français parisien, telle la présence très fréquente, mais non obligatoire, d'un verbe de parole, en particulier *dire*, ou tel l'emploi massif du *que* en tête du DR. Dans notre corpus, 71 % des occurrences de DR sont introduites par un *que* :

(4) a. Il dit *que* il mange ici sur place.

b. Oui, j'ai dit *que* je comprends bien.

c. Il dit *que* il va payer demain matin.

d. Il dit *que* je fais confiance.

e. On dit *que* client est roi.

Devant l'omniprésence du *que*, on peut s'interroger sur la valeur de ce *que* : sa principale fonction semble être moins d'indiquer un rapport de hiérarchie syntaxique entre régissante et subordonnée que de signifier la présence d'un véritable DR. Le non-respect de la concordance des temps et des modes, ainsi que l'absence de hiérarchie syntaxique posent des problèmes quant à la délimitation claire et nette du rôle du *que* dans ces occurrences relevées supra. La première hypothèse consiste à poser que l'intégration syntaxique est assurée par d'autres moyens que *que*, qui, le cas échéant, intervient de façon redondante – lorsqu'un marquage fort

est requis pour des raisons discursives ou pragmatiques. La seconde hypothèse, selon Ploog (2004, pp. 305, 306), postule que *que* restreint sa fonction en abidjanais à celle d'un marqueur de « frontière »prédicative verbale.

Un autre trait caractéristique du DR – et notre corpus ne fait pas exception – est le rôle de la pause, interruption momentanée de la chaîne parlée. D'après Queffélec (2006, p. 270), son emploi massif, voire quasi systématique entre discours citant et discours cité ou entre discours citant et le *que* introducteur du DR, est si évident pour un locuteur, si consubstantiel à l'acte de mise en forme du DR, qu'il convient d'indiquer :

(5) a. Chef dit *que*, il revient après travail manger.
b. Il a dit, *que* non, c'est payé demain.
c. Oui chef, *que* je comprends bien.
d. Client dit, *que* le plat est fini, ajouter un peu.
e. Il a dit *que*, bœuf, c'est cher au marché aujourd'hui.

Comme on peut si bien l'observer à travers ces occurrences, on note une pause soit entre discours citant et discours cité (5-a, e), soit entre discours citant et *que* introducteur du DR (5-b, c, d,). Cette interruption momentanée dans la chaîne parlée apparaît comme une façon d'intégrer le DR. Italia (2005, p. 112) précise que « la pause est parallèlement ou complémentairement à l'emploi du *que*, le principal moyen d'indiquer l'insertion du DR ». Le locuteur dispose, pour signifier la présence du DR, de marqueurs de prise de parole qui fonctionnent comme signaux d'un décrochage énonciatif. Ces marqueurs sont souvent des syntagmes nominaux en apostrophe :

(6) a. *Chef*, c'est manger ici.
b. *Directeur*, comment va?
c. *Papa*, comment santé?
d. Mon *fils*, viens ici manger bon *soya.*
e. Ma *sœur*, il y a place partout.

Tous ces termes en apostrophe sont pris dans leur acception très extensive camerounaise. Ce peut aussi être des signaux comme :

(7) a. *Bon*, que il mange.
b. *Oui*, que il va donner l'argent!
c. *No* [non], je pas d'argent beaucoup.
d. *Main* [mais], il va où?
e. *Voici*, que c'est vous encore.

Ces signaux de prise de parole sont souvent la cause de nombreux malentendus entre autochtones et allogènes. La quasi-absence de transpositions des embrayeurs des déictiques et des temps, transpositions requises dans le DI en français central, est plus spécifiquement caractéristique de notre corpus. Queffélec (2006, p. 270) note que les repères temporels, personnels et déictiques restent presque toujours ceux du DD alors que, formellement, la présence d'un *que* initial pourrait faire croire à un DI impliquant une adaptation des repères énonciatifs. C'est le cas des exemples comme :

(8) a. Il était aussi un gars de chez moi, il a dit *que* frère, tu me fais confiance.
b. Il dit *que* tu peux aller voir le marché.
c. Client dit *que* tu es trop cher avec ta viande.
d. Kosga me dit *que* ta viande donne l'argent beaucoup.
e. Il me dit *que* tu ne donnes pas crédit pourquoi.

En français central, il y aurait transposition des embrayeurs, des déictiques et des temps, ce qui impliquerait :

(9) a. Il me dit que *je lui faisais* confiance.
b. Il me dit que *je pouvais* aller au marché.
c. Un client me dit que *j'étais* trop cher.

d. Kosga me dit que *ma* viande *donnait* beaucoup d'argent.
e. Il me dit que pourquoi *je ne donnais* pas de crédit.

Cette absence de transposition rend d'ailleurs caducs les critères de différenciation usuels entre DD et DI. C'est le point de vue de Ploog (2004, p. 302), pour qui « la limite entre DD et DI est moins nette qu'il n'y paraît ». Compte tenu de ces difficultés, le français parlé à Maroua est donc contraint de procéder à certains réajustements afin de marquer les modalités dans le discours. Ces aménagements transparaissent aussi bien dans les verbes introducteurs spécifiques qu'à travers les temps du discours citant et du discours cité. On observe d'ailleurs d'importantes restructurations d'ordre morphosyntaxique dans les modalités interrogative et injonctive.

3. Modalité injonctive

Queffélec (2006, p. 271) propose cette définition :

> Glosable par inviter quelqu'un à faire quelque chose (cette invitation pouvant aller du commandement à la prière en passant par le conseil), la modalité injonctive s'applique à des énoncés qui accomplissent un acte illocutoire particulier, l'acte d'injonction. Le locuteur énonciateur je essaie, en produisant un énoncé injonctif, d'imposer un comportement, un faire précis à l'allocutaire destinataire tu et d'exercer ainsi une contrainte sur lui.

Plusieurs tournures sont disponibles pour exprimer dans le DR cette modalité injonctive associée à un acte d'intimidation.

3.1 Verbe de parole + de + infinitif

L'action prescrite peut être négative (défense) ou positive (injonction) :

(10) a. Mon client m'*a dit de mettre* beaucoup de piment.
b. D'autres *disent de* ne pas *mettre* dedans.
c. Chacun *dit de faire* à son goût.
d. Je *dis de servir* mon type à table.
e. Il *dit de l'accompagner* prendre un pot.

Le verbe introducteur est presque toujours *dire* auquel peuvent cependant se substituer d'autres verbes impliquant implicitement une prise de parole :

(11) a. On *m'a appelé* d'aller chercher la viande.
b. Je le *demande* de m'aider à servir les clients.
c. Clients *dérangent* de donner beaucoup de *soya.*
d. … mais on *doit* de faire attention, sinon on ne s'en sort pas.
e. On me *propose* de faire autre chose hors de viande.

3.2 Verbe de parole + que + verbe au présent

Ce tour, beaucoup plus rare, semble un substitut du précédent quand l'usage de *de* + infinitif paraît inadéquat :

(12) a. Il a *dit que* si mon client *vient*, il mange la viande de 1000 f.
b. Il m'*a dit que* son argent *est* petit pour manger.
c. Client m*'a dit que* il n'*a* pas la monnaie.
d. Il *dit que* on *va* faire comment.
e. Je l'*ai dit que* je *cherche* le changement.

La reformulation en *que* + indicatif présent résulte ici de la difficulté d'insérer après un *de* (que le locuteur avait dans un premier temps utilisé puis réitéré) une subordonnée hypothétique en *si* précédant le procès intimé. Le corpus étudié n'offre aucune occurrence de subjonctif présent morphologiquement identifiable, les formes indifférenciées de présent sont

considérées comme relevant de l'indicatif. L'interprétation injonctive du présent peut ainsi se déduire de la présence dans le cotexte antérieur d'un impératif que l'énoncé au présent dans le DR se contente de reformuler :

(13) a. Vrai de dieu, tu es mauvais client, quitte loin. Je *dis que quitte* loin, très…
b. Je *dis que* mauvais clients *partent*. Je ne veux pas voir ici.
c. Comme ça, je *dis que* pas ne *donne* jamain [jamais].
d. Mon type, tu *dis que* je *parle* beaucoup no [non]!
e. Je *dis que* mauvais payeur *quitte* ici. Pas manger.

Ces occurrences montrent que le DR est exprimé en fonction des tours de parole tantôt par un impératif, tantôt par *que* + indicatif.

3.3 Verbe de parole + que + futur injonctif

Sundell (1991, p. 52) a montré que le futur de l'indicatif pouvait être, en plus de ses emplois assertifs, porteur d'emplois « directifs » attestés de longue date et parfaitement inscrits dans le cinétisme de ce tiroir, même si le futur injonctif correspond à un acte illocutoire dérivé. Pour R. Martin (1983, p. 131) :

> On vient ainsi à formuler l'hypothèse que le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-entendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'achemine vers la certitude. Les saisies précoces sur ce mouvement fournissent les emplois modaux, les saisies tardives, les emplois temporels.

Citant Martin, Queffélec (2006, p. 272) déclare que seul le contexte permet d'identifier comme injonctifs les énoncés futurs présents dans les discours cités, énoncés qui se présentent sous la forme périphrastique *aller* + infinitif, puisque notre corpus ne comporte pas de futur synthétique. L'interprétation injonctive peut se déduire de la présence d'un modalisateur averbal incident au syntagme verbal comme obligatoire :

(14) a. Il a volé une vache; le sous-préfet *a dit que* il *va payer* ça.
b. Directeur *a dit que* il *va manger* encore le soir.
c. Demain, il *dit que* il *va aller* au marché avant tout le monde.
d. Il m'*a dit que* tu *vas voir.* Attends seulement.
e. Dieu *dit que* tu *vas aimer* ton frère, mais…

Il peut s'agir d'une réponse assertive donnée par le destinataire à la proposition du futur :

(15) a. J'ai dit à un clando que tu *vas porter* la viande jusqu'à ministère de *soya.*
b. Je *vais donner* 2000 f pour service.
c. Oui, on *va* beaucoup *manger*, on *va* beaucoup *boire* aussi.
d. Les gars qui disent no [non] *vont voir* avec les yeux.
e. Paul dit que on *va fêter* l'anniversaire demain.

3.4. Verbe de parole + que + impératif

Inconnue dans la variété orale standard, cette séquence *dire que* suivie de l'impératif est assez productive dans notre corpus. L'ouverture du discours cité est souvent signalée par la présence d'un terme d'adresse, d'un syntagme nominal en apostrophe spécifiant le destinataire :

(16) a. Il y a un policier qui m'a *dit que* mon frère, *viens* je vais t'aider.
b. Non Glacé a *dit que va* vite vite au marché maintenant.
c. J'ai *dit que* mon enfant *viens* avec moi au marché de viande et *vois* aussi.

Parfois, on note la présence d'un marqueur de prise de parole comme *bon* ou comme *pardon* (employé dans son sens panafricain de « s'il te plaît ») :

(17) a. Client dit que *bon*, va faire le marché après viens.

b. Il dit maintenant que *bon*, trop c'est trop *va* t'en, tant pis.
c. Wanso dit que *pardon*, je n'ai pas la monnaie; *cherche* à côté.
d. Mon type, je dis que *pardon* ne *mange* plus ici chez moi.

Désignatif nominal en apostrophe et marqueur de prise de parole peuvent d'ailleurs se cumuler en tête du discours cité :

(18) a. J'ai l'ai dit que mon *frère pardon,* rentre à la maison.
b. J'ai dit à mon *client pardon*, quitte loin.
c. Ma femme dit que ma *sœur pardon* comporte-toi bien aussi.
d. Le grand dit que *Paul bon* je te comprends, laisse le problème.

La présence de ces éléments non verbaux n'est d'ailleurs pas indispensable et le discours cité peut s'ouvrir directement sur l'impératif :

(19) a. Je l'ai dit que *cherche* mon porte-monnaie vite.
b. Dieu dit que ne *vole* pas ton frère.
c. Je dis à mes enfants que *travaillez* pour réussir comme moi.
d. On dit que ne *regarde* pas les autres, *fais* pour toi aussi.

Plus exceptionnellement, la séquence *que* + impératif peut suivre un verbe recteur qui ne relève pas *stricto sensu* de la catégorie des verbes de parole :

(20) a. Client m'*a montré* que *voici* l'argent, *prends* alors.
b. Les gens *ont critiqué* que *va* lâche.
c. *J'ai accepté* que je suis lâche mais *laisse*-moi tranquille.
d. Je *souhaite* que tu gagnes, *va* voir ça.

Le DR injonctif peut apparaître sans support verbal introducteur (absence de verbe de parole explicite), mais cette absence de verbe introducteur est, d'après Blanche-Benveniste (1997, p. 109), beaucoup plus rare qu'en français central :

(21) a. Il me donne un gros billet que bon tu peux changer, remets-moi le reste.
b. Il me regarde que pardon donne-moi le reste.

3.5. Verbe de parole + 0 + impératif

Le verbe de parole peut, comme dans le français central, être suivi directement de l'énoncé à l'impératif sans *que*. Ce type de séquence, assez étonnamment, offre de nombreuses parentés avec la précédente :

- emploi en clôture ouvrante d'une balise comme *bon* ou *pardon* :

(22) a. Client m'a dit *bon* donne-moi le reste d'argent alors.
b. Ils me disent *bon* je suis leur meilleur asso [un complice] de la ville.
c. Beaucoup je les dis *pardon* ne fais pas les problèmes, évitez.
d. Directeur dit *non* ne parle pas beaucoup.
e. Les autres disent *pardon* ne nous chasse pas ici.

- apostrophe liminaire d'un syntagme spécifiant le destinataire de l'injonction :

(23) a. Je l'ai dit mon *frère* fais-moi confiance.
b. J'ai trouvé un autre *frère* je l'ai dit pardon rythme-moi un peu sur la route.
c. J'ai dit *papa* envoie-moi quelque chose contre les sorciers de la ville.
d. Papa répond mon *fils* vois ton oncle qui est au quartier Pont-Vert.
e. Dawé dit mon *ami* sois gentil mais pas naïf.

La présence d'une balise ouvrante n'est cependant pas indispensable :

(24) a. Quand on dit paie avant de manger au client, il refuse.
b. J'ai dit aux clients soyez gentils avec moi.
c. Je dis j'aime tout le monde qui vient manger ici au ministère *soya*.
d. On dit aux enfants venez, ils refusent; les temps ont changé.
e. Je dis à ma femme ne prépare pas la viande, prépare les feuilles j'aime.

Le fait le plus saillant est la prédominance des tours avec impératif qui constituent près des deux tiers des énoncés, alors que le français central évite de les utiliser dans le DR indirect, leur préférant des tours en *de* + infinitif ou *que* + subjonctif. Par ailleurs, plus de la moitié des occurrences offre un *que* introducteur en tête du discours cité, comme si la présence de ce *que* (pourtant totalement incompatible avec un impératif dans le français oral de France) était, parallèlement à l'emploi d'un verbe de parole introducteur, le signe le plus visible que l'on se situe bien dans un DR. Le fait que le locuteur emploie dans plus d'un quart des occurrences *dire de* suivi de l'infinitif montre bien que la tournure avec l'impératif correspond à un choix stylistique réel.

4. Modalité interrogative

D'après Queffélec (2006, p. 274), la modalité interrogative exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur. Elle met en question la valeur de vérité d'une proposition ou l'identification d'un de ses arguments. Par opposition à la modalité assertive, elle requiert des moyens morphologiques, syntaxiques et prosodiques particuliers. Nous envisageons ici comment elle fonctionne dans le DR en reprenant la distinction traditionnelle entre interrogation totale portant sur l'ensemble de la proposition (et sous-tendant une réponse de type *oui*/*non*) et l'interrogation partielle portant sur l'un des constituants, considéré comme non identifié, de la proposition.

4.1 Interrogation totale

Le grand fait qui caractérise les variétés parlées de français camerounais est l'absence ou la rareté des interrogatives indirectes en *si*. *Si* en tant que conjonction semble réservé à l'introduction d'une subordonnée hypothétique. Aussi, poursuit Queffélec (2006, p. 274), le français africain ignore également l'emploi adverbial de *si* comme réponse positive à une interrogative du type *ne vient-il pas*? La limitation de la gamme de réponses au seul couple *oui*/*non* rend d'ailleurs souvent opaque au francophone non africain le sens de la réponse. Cette restriction d'emploi est sans doute à mettre en relation avec le principe d'univocité du signe (un signifié par signe, un signe par signifié) qui prévaut dans les variétés africaines du français résultant d'un apprentissage non guidé. Dans notre corpus, le *si* interrogatif est absent et, par conséquent, l'informateur utilise des stratégies de contournement pour restituer la modalité interrogative dans le DR. Plusieurs cas sont envisagés.

4.1.1 Verbe de parole + que + proposition sans indice interrogatif spécifique

Dans ce cas de DR, la modalité interrogative n'est marquée d'aucun indice spécifique. Seul le contexte, une réponse ultérieure à la question posée par exemple, permet d'identifier le DR comme percontatif :

(25) a. Elle m'*a dit que bon c'est toi qui vas au marché*, j'ai dit que oui c'est moi.
b. J'*ai dit* à mon fils *que bon, tu connais mon patron au marché,* il dit oui.
c. C'est toi qui *as dit que tu vas m'accompagner au marché,* il a dit oui.
d. Mon père m'*a dit que tu aimes boucher*, j'ai dit oui quand je suis petit.
e. J'*ai demandé que tu aimes la viande*, il dit oui pour 500 f.

On constate que le DR interrogatif ne se différencie pas d'un DR assertif au plan formel. C'est généralement la présence d'une réponse du type *il dit (que) oui*/*non* dans le tour de parole suivant qui permet d'identifier *a posteriori* la modalité interrogative.

4.1.2 Verbe de parole + que + proposition comportant est-que

Il a été observé que le morphème spécifique de l'interrogation *est-ce que* (réalisé souvent par l'informateur sous la forme *est-que*) peut apparaître dans le discours cité, mais la proposition qui le renferme s'insère elle-même dans les structures phrastiques complexes :

(26) a. J'*ai dit* à mon client *que* pardon si je te coupe le *soya* de 3000 f *est-que* tu vas tout manger, il dit que oui.

b. J'*ai demandé* au type qui a le crédit *que est-que* c'est bon, il dit non.

c. J'*ai dit* à un autre *que* pardon, *est-que* je suis un mauvais type, il dit non.

d. Mon patron me *dit que est-que* tu aimes le crédit, je dis non.

e. Directeur me *dit que est-que* j'ai ton argent, je l'ai dit non tu as tout payé.

Dans cette série d'exemples, l'élément *est-que* ouvre l'interrogative. Il débute ainsi le discours cité. L'interprétation percontative de la proposition est confirmée ou infirmée par l'emploi de la réponse stéréotypée *je dis (que) oui*/*non*, *il dit (que) oui*/*non.*

4.2 Interrogation partielle

Dans notre corpus, le développement de la syntaxe se révèle assez complexe puisque le locuteur maîtrise plus d'une tournure concurrente.

4.2.1 Verbe recteur + ce que + proposition

Ce schéma syntaxique est bien attesté, particulièrement avec *demander* comme verbe introducteur. Quand la question porte sur un actant inanimé en fonction d'objet direct, l'interrogative s'ouvre par *ce que* :

(27) a. Quand tu la dis de travailler, elle *demande ce que* tu vas la donner en cadeau.

b. Je *demande* le client *ce que* tu m'as gardé au marché.

c. Quand je dis aux enfants d'aller garder les chèvres, ils *demandent ce que* je les donne.

d. J'ai dit moi, je ne *demandais* pas mon père *ce que* il me garde.

e. Je *demande ce que* tu gagnes en mangeant le crédit du boucher mon type.

Lorsque la question partielle porte sur un actant locatif, le locuteur emploie par analogie la construction en *là où* forgée sur le même schéma syntaxique (démonstratif + pronom interrogatif) :

(28) a. Je suis allé au marché *demander là où* on vend les moutons.

b. Mon ami va *chercher là où* se trouve le bon *bili-bili*.

c. Je ne *connais* pas *là où* on vend la viande du porc.

d. C'est ma femme qui *connaît là où* il y a bon poisson au marché.

e. Mon fils *sait là où* je garde le gros couteau.

Comme on peut le remarquer, la construction en *là où* apparaît aussi bien dans des complétives de recteurs n'appartenant pas à la classe des verbes de parole.

4.2.2 Verbe recteur + que + proposition avec terme interrogatif in situ

Très productif, ce schéma syntaxique cumule le *que* introducteur et le terme interrogatif placé immédiatement après le groupe verbal. Dans notre corpus, cette structure s'emploie surtout avec le verbe de parole *dire* :

(29) a. Il avait déjà mangé la viande et je *dis que* ouai je vais faire *comment.*

b. J'ai perdu 1000 f et je *dis que* j'accuse *qui* ici.

c. Il *dit que* pardon, c'est *qui* qui a pris mon argent.

d. Quand c'est le marché, je *dis que* on ne connaît pas c'est *qui.*

e. Les enfants n'écoutent pas, je *dis que* je vais faire *comment*.

Cette structure syntaxique s'observe également avec le verbe *demander* comme recteur. Dans ce cas, le sémantisme est nettement interrogatif :

(30) a. Ma femme m'*a demandé que* tu as eu *quoi* alors.
b. Ma fille m'*a demandé que combien* tu as eu au marché.
c. Il m'*a demandé que* c'est *comment.*
d. J'*ai demandé que* la maison se trouve *où*.
e. Elle m'*a demandé que* ton problème c'est *comment*.

Ces exemples montrent que les constructions observées sont directement concurrentielles des énoncés en *demander ce que* + proposition ou *demander là où* + proposition qui sont également employés par notre locuteur. Celui-ci peut, du reste, faire alterner les deux constructions dans une même séquence phrastique. Ces structures ne semblent limitées ni au basilecte ni à l'oral. Dans son travail où elle analyse des productions écrites tirées des énoncés oraux de locuteurs lettrés, Queffélec (2006, focalise son étude sur des occurrences produites par des locuteurs intellectuels comme :

(31) a. J'*ai demandé* à mon client *que* tu vas manger *quoi*, il m'a dit que le soya et je l'*ai demandé ce que* il boit, il dit le *bili-bili*.
b. Client m'*a demandé que* tu as gardé *quoi*, moi aussi je l'*ai demandé ce que* il veut.

(32). Tu veux que je te *dise que* je vais manger et maintenant tu vas me *demander que* je vais manger *quoi* je vais dire *que quoi*.

On observe que dans cette séquence à l'énoncé relevant de notre structure (*demander que je vais manger quoi*) succède l'énoncé *je vais dire que quoi* où *quoi* employé seul entre dans la rection du verbe par l'intermédiaire de *que* et fonctionne donc comme une complémentation du type *ça*.

4.2.3 Verbe recteur + proposition avec terme interrogatif in situ

Par rapport au schéma précédent, on remarque ici l'absence du conjonctif *que* dans cette structure syntaxique qui est bien attestée dans notre corpus :

(33) a. Les gens *m'ont demandé* tu as dans la poche *combien*.
b. Ils *demandent* on mange *pourquoi*.
c. J'*ai dit* mais tu paies ou *comment*.
d. Tout le monde *connaît* on rit *pourquoi*.
e. Il mange et il *dit* je dérange *comment*.

Ces occurrences présentent, comme la construction précédente, un terme interrogatif *in situ.* Elles s'éloignent du français oral ordinaire parisien, mais paraissent bien attestées dans d'autres variétés orales de français régional : Québec (LEFÈBVRE et MAISONNEUVE 1982) ou La Réunion (LEDEGEN et QUILLARD 2001), où cette tournure est présentée comme une caractéristique du français oral régional. En français basilectal à Maroua, la séquence *que* + terme interrogatif *in situ* peut intervenir après une proposition de modalité assertive :

(34) a. Il m'a dit que je te demande à boire tu me donnes de l'eau *que* je vais faire *quoi avec*.
b. On me dit *que* je travaille beaucoup pour aller *où*.
c. Moi, je dis *que* on va faire *comment*.
d. Voisin dit *que* je suis *quoi* devant lui.
e. On dit *que* la vie c'est le combat, c'est combat *pourquoi* : c'est dur.

Ici, le vendeur de *soya* s'interroge sur le sens du travail et de la vie en général. La plupart des DR s'ouvre par un *que*, parfois redondant, mais qui traduit la prégnance d'un moule syntaxique réitéré de nombreuses fois.

4.2.4 Verbe recteur + que + proposition avec terme interrogatif initial

Ce schéma syntaxique, rarement réalisé, comprend surtout *où* comme terme interrogatif initial immédiatement postposé à la conjonction *que* :

(35) a. Je l'*ai dit que où* est ton argent que tu disais que tu allais me donner.
b. Ma femme l'*a demandé que où* est parti ton argent.

c. Il la *répond que où* est parti pour ton mari.
d. Quand je suis rentré, je l'*ai demandé que où* les enfants sont partis.
e. Mon fils *dit que où* je ne connais pas.

4.2.5 Verbe recteur + proposition avec terme interrogatif initial

Proche de la précédente par la présence d'un terme interrogatif à l'initiale, mais s'en différenciant par l'absence d'un *que* introducteur, cette structure est très productive dans notre corpus :

(36) a. J'*ai demandé où* est le marché du bétail.
b. J'*ai demandé où* est le grand boucher du village.
c. J'*ai dit où* va le client là-bas.
d. Je *connais où* va son argent.
e. Il me *demande où* je travaille pourquoi.

4.2.6 Verbe recteur + que + proposition avec cumul d'un terme interrogatif initial et d'est-que

Assez rare dans le corpus, *est-que* peut se cumuler avec le terme interrogatif dans des énoncés comportant une conjonction *que* initiale :

(37) a. J'*ai dit* dans mon cœur *que* qu'*est-que* ça me donne comme leçon.
b. J'*ai dit* aussi *que coma* qu'*est-que* je vais faire maintenant.
c. Les gens *ont dit que* qu'*est-que* les hommes aujourd'hui.

Le trait le plus notable dans la modalité interrogative est l'emploi tant pour l'interrogation totale que pour l'interrogation partielle d'un *que* conjonctif introduisant le DR interrogatif : les structures ouvrant par *que* sont largement majoritaires. Il en est de même des tournures avec un terme interrogatif *in situ* dans les interrogations partielles. Si l'on met de côté les structures en *ce que* et *là où* et des énoncés comportant *est-que*, dans 79 % des cas, le terme interrogatif est en position *in situ*. On notera enfin la rareté de la postposition du sujet au verbe : celle-ci paraît limitée aux énoncés en *où est* + sujet nominal qui semblent figés chez notre informateur.

5. Conclusion

En somme, notre corpus offre une grande régularité ainsi qu'une pluralité réelle dans le choix des patrons syntaxiques mobilisés. Loin d'être une collection de productions hétérogènes, le français basilectal spontané donne une permanence de schémas syntaxiques qui témoignent d'une restructuration en profondeur du français central. Ces derniers reproduisent tantôt ceux du français central, tantôt s'inspirent de certaines variétés périphériques non africaines, tantôt adoptent des solutions panafricaines. Cette diversité morphosyntaxique attire la clientèle non seulement dans le *ministère du soya*[9], mais elle gère aussi d'une façon générale les transactions commerciales dans le secteur informel. Conscient de cette dimension économique, Queffélec (2006, p. 279) pose un regard favorable sur les dialectes du français parlé au Cameroun : « globalement, [...] le français [parlé] camerounais possède des manières de dire originales, traduisant une réelle appropriation de la langue française ».

[9] Le lieu où cette viande grillée est vendue

Bibliographie

BAKHTINE, M.- V. (1977). *Le marxiste et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 232 p.

BALGA, Jean Paul (2005). *Le français et le tupuri en cohabitation au nord du Mayo-Kani*, Mémoire (D.E.A. ès-Lettres), Université de Ngaoundéré (Cameroun), 80 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990). *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS-éd, 292 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1997). *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys, 164 p.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2005a). « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français », *La linguistique de corpus*, Presses Universitaires de Rennes, p. 47-66.

BOUBA, Daniel (2002). *Représentativité et vitalité des particularités lexicales du français au Nord du Cameroun*, Mémoire (M.A.), Université de Ngaoundéré (Cameroun), 99 p.

CALAÏNA, Théophile (2009). « Transfert syntaxique et mélange de codes : cas du français régional parlé au Nord-Cameroun », *Revue internationale des arts, lettres et sciences sociales*, Yaoundé, Africana Publications, p. 23-54,

DUMONT, Pierre et Bruno MAURER (1995). *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Vanves Cedex, Hachette, 270 p.

GAULMYN, Marie-Madeleine (de) (1992). « Reformulations méta-discursives et genèse du discours », *Études de linguistique appliquée*, n° 62, p. 98-117.

ITALIA, Magali (2005). « Variations en fonction de l'âge et de degré de scolarisation dans le français oral des locuteurs gabonais : la question du discours rapporté », *Appropriation du français en contexte multilingue, éléments pour une réflexion didactique à propos des situations africaines*, Besançon, P.U. Franche-Comté. p. 191-207.

ITALIA, Magali (2006). « Le morphème *là* dans les variétés mésolectales et basilectales en français du Gabon », *Le français en Afrique*, n° 21, p. 281-290.

LEDEGEN, Gudrun et Virginie QUILLARD (2001). « Quelle référence pour l'interrogation? Réponses syntaxiques et pragmatiques », *Cahier de l'institut de linguistique de Louvain*, n° 69, p. 155-179.

LEFEBVRE, Claire et H. MAISONNEUVE (1982). « La compétence des adolescents du Centre-Sud : les structures complexes », *La syntaxe comparée du français standard et populaire ; approches formelles et fonctionnelles,* Tome 1, Québec, Office de la langue française, p. 171-206.

MAINGUENEAU, Dominique (1991). *L'énonciation en linguistique française*, Coll. « Linguistique », Paris, Hachette, 127 p.

MAINGUENEAU, Dominique (2003). *Syntaxe du français*, Coll. « Linguistique », Paris, Hachette, 159 p.

MAKONDA, Antoine (1997). *Quatre-vingt et un congolismes. Étude des particularités du français parlé*, Brazzaville, Éditions Scolaires.

NGAMOUNTSIKA, Édouard (2007). *Le français parlé en République du Congo : étude morphosyntaxique*, vol. 1, Thèse (Ph. D.), Université Aix-Marseille 1, 344 p.

PLOOG, Katja (2002). *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, Coll. « Sciences du langage », Paris, CNRS éditions, 326 p.

PLOOG, Katja (2004). « Stratégies des structures du discours rapporté dans les récits abidjanais », *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 297-306.

PRIGNITZ, Gisèle (1994). « Le normal et le normatif », *À propos du français en Afrique. Questions de normes*, Université Nice Sophia Antipolis, p. 59-87,

PRIGNITZ, Gisèle (1996). *Aspects lexicaux, morphosyntaxique et styptiques du français parlé au Burkina-Faso (Période 1980-1996)*, Thèse (Ph. D.), Université de Paris III, 890 p.

QUEFFELEC, Ambroise (2003). « Histoire externe du français en Afrique subsaharienne », *Manuel international d'histoire linguistique de la romania*, New-York Walter, Gerhard Ernest, p. 939-953.

QUEFFELEC, Ambroise (2004). « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », *Revue internationale des arts, lettres et sciences sociales*, Yaoundé, Presses Universitaires, p. 93-109.

QUEFFELEC, Ambroise (2006). « Restructurations morphosyntaxiques en français populaire camerounais : l'expression des modalités injonctives et interrogatives dans le discours rapporté », *Le français en Afrique*, n° 21, p. 261-280.

ROSIER, Laurence (1999). *Le discours rapporté : histoires, théories pratiques,* Bruxelles, Duculot, 325 p.

SUNDELL, Lars-Göran (1991). *Le temps futur en français moderne*, Coll. « Studia Romanica Upsaliensis », Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 245 p.

TUOMARLA, Ulla (2000). *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Coll. « Academia Scientiarum Fennica », Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 262 p.

VINCENT, Diane et Sylvie DUBOIS (1997). *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit Blanche, 149 p.

6. Corpus transcrit

(Propos de Bindandi recueilli le 5 avril 2009 à Maroua, au lieu dit « Ministère du soya » situé dans les locaux du cabaret nommé « Ancien Combattant » au quartier Dougoï).

On *dit* que on ne *meurt* pas deux fois et, et, ma mère *me dit* que la fin du marché *accuse* les gens. Mon ami *veut* que la chose *prend* fin aujourd'hui après quatre jours. Paul *souhaitait* que le gars *attend* la fin de la cérémonie. Il dit *que* il mange ici sur place...Oui, j'ai dit *que* je comprends bien. Et il dit *que* il va payer demain matin. Il dit *que* je fais confiance...Et on dit *que* client est roi. Comme ça chef dit *que*, il revient après travail manger. Comment l a dit, *que* non, c'est payé demain. Je dis oui chef, *que* je comprends bien. Client dit, *que* le plat est fini, ajouter un peu. Il a dit *que*, bœuf, c'est cher au marché aujourd'hui. Mais c'est *chef*, c'est manger ici. *Directeur*, comment va ? Aussi *papa*, comment santé ? Aussi, mon *fils*, viens ici manger bon *soya...* Ma *sœur*, il y a place partout.

Bon, que il mange. L'argent *oui*, que il va donner l'argent ! *No* (non), je pas d'argent beaucoup. *Main* (mais), il va où ? *C'est vrai aussi. Voici*, que c'est vous encore...Il était aussi un gars de chez moi, il a dit *que* frère, tu me fais confiance. Il dit *que* tu peux aller voir le marché. Client dit *que* tu es trop cher avec ta viande. Euh Kosga me dit *que* ta viande donne l'argent beaucoup. Comma ! Il me dit *que* tu ne donnes pas crédit pourquoi. Il me dit que *je lui faisais* confiance. Il me dit que *je pouvais* aller au marché. Un client me dit que *j'étais* trop cher. Kosga me dit que *ma* viande *donnait* beaucoup d'argent... Il me dit que pourquoi *je ne donnais* pas de crédit... Mon client m'*a dit de mettre* beaucoup de piment...D'autres *disent de* ne pas *mettre* dedans. Bon, chacun *dit de faire* à son goût. Mais, je *dis de servir* mon type à table. Il *dit de l'accompagner* prendre un pot.

Comme on *m'a appelé* d'aller chercher la viande... Je le *demande* de m'aider à servir les clients. Clients *dérangent* de donner beaucoup de *soya* …mais on *doit* de faire attention, sinon on ne s'en sort pas. On me *propose* de faire autre chose hors de viande. Il a *dit que* si mon client *vient*, il mange la viande de 1000 f. Il m'*a dit que* son argent *est* petit pour manger. Client m*'a dit que* il n'*a* pas la monnaie. Il *dit que* on *va* faire comment. Je l'*ai dit que* je *cherche* le changement. Vrai de dieu, tu es mauvais client, quitte loin. Je *dis que quitte* loin, très…Je *dis que* mauvais clients *partent*. Je ne veux pas voir ici. Comme ça, je *dis que* pas ne *donne* jamain (jamais). Mon type, tu *dis que* je *parle* beaucoup no (non) ! Je *dis que* mauvais payeur *quitte* ici. Pas manger. Vrai, il a volé une vache ; le sous-préfet *a dit que* il *va payer* ça. Directeur *a dit que* il *va manger* encore le soir. Demain, il *dit que* il *va aller* au marché avant tout le monde. Il m'*a dit que* tu *vas voir.* Attends seulement. Comme Bible, Dieu *dit que* tu *vas aimer* ton frère, mais…

Il faut prudence, j'ai dit à un clando que tu *vas porter* la viande jusqu'à ministère de *soya.* Je *vais donner* 2000 f pour service. Oui, on *va* beaucoup *manger*, on *va* beaucoup *boire* aussi.

Les gars qui disent no (non) *vont voir* avec les yeux. Paul dit que on *va fêter* l'anniversaire demain. Comme il y a un policier qui m'a *dit que* mon frère, *viens* je vais t'aider. Non Glacé a *ditque va* vite vite au marché maintenant. Il faut...j'ai *dit que* mon enfant *viens* avec moi au marché de viande et *vois* aussi. Client dit que *bon*, va faire le marché après viens. Il dit maintenant que *bon*, trop c'est trop *va* t'en, tant pis. Wanso dit que *pardon*, je n'ai pas la monnaie ; *cherche* à côté. Mon type, je dis que *pardon* ne *mange* plus ici chez moi. J'ai l'ai dit que mon *frère pardon,* rentre à la maison. J'ai dit à mon *client pardon*, quitte loin. Ma femme dit que ma *sœur pardon* comporte-toi bien aussi. Le grand dit que *Paul bon* je te comprends, laisse le problème. Vous savez tout, je l'ai dit que *cherche* mon porte-monnaie vite. Dieu dit que ne *vole* pas ton frère. Je dis à mes enfants que *travaillez* pour réussir comme moi. On dit que ne *regarde* pas les autres, *fais* pour toi aussi.

Client m'*amontré* que *voici* l'argent, *prends* alors. Les gens *ont critiqué* que *va* lâche.*J'ai accepté* que je suis lâche mais *laisse*-moi tranquille.Je *souhaite* que tu gagnes, *va* voir ça. Il me donne un gros billet que bon tu peux changer, remets-moi le reste.Il me regarde que pardon donne-moi le reste. Client m'a dit *bon* donne-moi le reste d'argent alors. Ils me disent *bon* je suis leur meilleur asso de la ville. Beaucoup je les dis *pardon* ne fais pas les problèmes, évitez. C'est ami...Directeur dit *non* ne parle pas beaucoup. Les autres disent *pardon* ne nous chasse pas ici. Je l'ai dit mon *frère* fais-moi confiance. J'ai trouvé un autre *frère* je l'ai dit pardon rythme-moi un peu sur la route. J'ai dit *papa* envoie-moi quelque chose contre les sorciers de la ville. Papa répond mon *fils* vois ton oncle qui est au quartier Pont-Vert. Dawé dit mon *ami* sois gentil mais pas naïf. Quand on dit paie avant de manger au client, il refuse. J'ai dit aux clients soyez gentils avec moi. C'est comma, je dis j'aime tout le monde qui vient manger ici au ministère *soya*... On dit aux enfants venez, ils refusent ; les temps ont changé. Je dis à ma femme ne prépare pas la viande, prépare les feuilles j'aime

Elle m'*adit que bon c'est toi qui vas au marché*, j'ai dit que oui c'est moi. Toujours, toujours, j'*ai dit* à mon fils *que bon, tu connais mon patron au marché,* il dit oui. C'est toi qui *as dit que tu vas m'accompagner au marché,* il a dit oui. Mon père m'*a dit que tu aimes boucher*, j'ai dit oui quand je suis petit. J'*ai demandé que tu aimes la viande*, il dit oui pour 500 f. J'*ai dit* à mon client *que* pardon si je te coupe le *soya* de 3000 f *est-que* tu vas tout manger, il dit que oui. J'*ai demandé* au type qui a le crédit *que est-que* c'est bon, il dit non. C'est souffrance, j'*ai dit* à un autre *que* pardon, *est-que* je suis un mauvais type, il dit non. On va faire comma... Mon patron me *dit que est-que* tu aimes le crédit, je dis non. Directeur me *dit que est-que* j'ai ton argent, je l'ai dit non tu as tout payé.

Quand tu la dis de travailler, elle *demande ce que* tu vas la donner en cadeau. La vie a changé. Je *demande* le client *ce que* tu m'as gardé au marché. Quand je dis aux enfants d'aller garder les chèvres, ils *demandent ce que* je les donne. J'ai dit moi, je ne *demandais* pas mon père *ce que* il me garde. Je *demande ce que* tu gagnes en mangeant le crédit du boucher mon type. Je suis allé au marché *demander là où* on vend les moutons. Mon ami va *chercher là où* se trouve le bon *bili-bili*. Je ne *connais* pas *là où* on vend la viande du porc. C'est ma femme qui *connaît là où* il y a bon poisson au marché. Mon fils *sait là où* je garde le gros couteau. Il avait déjà mangé la viande et je *dis que* ouai je vais faire *comma.* J'ai perdu 1000 f et je *dis que* j'accuse *qui* ici. Il *dit que* pardon, c'est *qui* qui a pris mon argent.

Quand c'est le marché, je *dis que* on ne connaît pas c'est *qui.* Les enfants n'écoutent pas, je *dis que* je vais faire *comma*.

Il y a les choses. Ma femme m'*a demandé que* tu as eu *quoi* alors. Ma fille m'*a demandé quecombien* tu as eu au marché. Il m'*a demandé que* c'est *comma.* J'*ai demandé que* la maison se trouve *où*. Elle m'*a demandé que* ton problème c'est *comma*. J'*ai demandé* à mon client *que* tu vas manger *quoi*, il m'a dit que le soya et je l'*ai demandé ce que* il boit, il dit le *bili-bili*. Client m'*a demandé que* tu as gardé *quoi*, moi aussi je l'*ai demandé ce que* il veut. Tu veux que je te *dise que* je vais manger et maintenant tu vas me *demander que* je vais

manger *quoi* je vais dire *que quoi*. Les gens *m'ont demandé* tu as dans la poche *combien*. Ils *demandent* on mange *pourquoi*. J'*ai dit* mais tu paies ou *comment*. Tout le monde *connaît* on rit *pourquoi*. Il mange et il *dit* je dérange *comma*. C'est comprend pas.
Dieu témoin. Il m'a dit que je te demande à boire tu me donnes de l'eau *que* je vais faire *quoi avec*. C'est dire...On me dit *que* je travaille beaucoup pour aller *où*. Paresseux gens. Moi, je dis *que* on va faire *comma*. Voisin dit *que* je suis *quoi* devant lui. On va voir ça. On dit *que* la vie c'est le combat, c'est combat *pourquoi* : c'est dur. Je l'*ai dit que où* est ton argent que tu disais que tu allais me donner. C'est femme qui est mauvais. Ma femme l'*a demandé queoù* est parti ton argent. Il la *répond que où* est parti pour ton mari. La vie il y a tout. Quand je suis rentré, je l'*ai demandé que où* les enfants sont partis. Mon fils *dit que où* je ne connais pas. J'*ai demandé où* est le marché du bétail. J'*ai demandé où* est le grand boucher du village. J'*ai dit où* va le client là-bas. Femme dit je *connais où* va son argent. Il me *demande où* je travaille pourquoi. Quoi répondre comma. J'*ai dit* dans mon cœur *que* qu'*est-que* ça me donne comme leçon. Je parle pas. J'*ai dit* aussi *que coma* qu'*est-que* je vais faire maintenant. Les gens *ont.*

Conditions d'équivalence des verbes de vision en français et en japonais[1]

Aï Kijima

Université de Franche-Comté

Résumé
Quand le verbe *voir* exprime la perception physique, il représente la capacité du sujet et la possibilité liée à la situation d'énonciation. En outre, il existe des cas où la substitution de *voir* à *pouvoir voir* est acceptable. Lorsque *voir* est équivalent aux verbes japonais *mieru* et *mirareru*, ces deux verbes expriment également le fait de *pouvoir voir*.

En ce qui concerne la comparaison entre *mieru* et *mirareru*, plusieurs chercheurs soutiennent l'hypothèse d'une différence sur le plan des paramètres de situation et de volonté. Le verbe *mieru* signifie l'état où l'objet entre dans le champ visuel du sujet, et *mirareru* exprime le fait que le sujet construit consciemment une situation effectuée par sa perception.

Dans une optique de confrontations de ces théories, nous analyserons des exemples concrets en japonais afin d'appréhender la différence entre *voir* et *pouvoir voir*, l'objectif de cette étude étant d'analyser les verbes japonais en utilisant le français comme métalangage.

Mots clés : linguistique comparée, verbes de perception, ancrage spatio-temporel, propriétés du sujet, propriétés de l'objet, champ visuel, équivalence.

1. Introduction

Dans la langue française, il est possible de remplacer le verbe *voir* par *pouvoir voir* sans changer l'interprétation comme le montrent les exemples (1a) et (1b).

(1) a. *Tu vois la flèche, là? C'est Notre-Dame.*
b. *Tu peux voir la flèche, là? C'est Notre-Dame.*

Plusieurs recherches antérieures admettent l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir* dans ces énoncés. Nous basant sur les conditions proposées par Le Querler (1989) et Dupas (1997), nous réfléchirons aux différences et aux restrictions qui existent à propos de cette équivalence. Dans un premier temps, nous étudierons l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir* en utilisant un corpus de romans du XXe siècle[2] comme exemple de langue écrite et de

[1] Daniel Lebaud, professeur de linguistique à l'UFC (Université de Franche-Comté, Laseldi) a approuvé cet article.

[2] A. Camus : *L'étranger*; M. Houellebecq : *Plateforme*, *Les particules élémentaires*; A. Notomb : *Hygiène de l'assassin*; M. Page : *Comment je suis devenu stupide*; F. Sagan : *Un certain sourire*, *Bonjour tristesse*, *Aimez-vous Brahms...*, *Le sang doré des Borigia*; A. de Saint-Exupéry : *Vol de nuit*, *Terre des hommes*, *Courrier Sud*; J-P. Sartre : *Le mur*; B. Vian : *L'écume des jours*; M. Yourcenar : *Nouvelles orientales*.

scénarios de films[3] comme exemples de langue parlée. Nous analyserons ensuite les verbes visuels en japonais qui sont équivalents à *voir* et à *pouvoir voir*.

2. Étude du français

2.1 Recherches précédentes

Commençons par la comparaison des verbes français. Nous ferons d'abord référence à deux études antérieures, celles de Le Querler (1989) et de Dupas (1997).

2.1.1 Le Querler (1989)

Le Querler (1989, p. 70) indique que les deux exemples suivants sont équivalents :

(2) a. *D'ici on peut voir la mer.*
b. *D'ici on voit la mer.*

Le Querler explique que la raison pour laquelle ces deux énoncés peuvent être considérés comme équivalents concerne, d'une part, les relations entre le sujet et le verbe et, d'autre part, les relations entre le verbe et son objet. À propos de la relation sujet/verbe, Le Querler montre que le sujet de cet exemple, *on,* est remplaçable par un autre sujet dont le déterminant est l'article défini générique : *le promeneur*, *les gens*, etc. Elle montre ensuite que, dans ces exemples, la perception est involontaire. Si l'on ajoute des adverbes tels que *aisément*, *facilement*, *sans peine*, etc., l'équivalence entre ces deux phrases s'accentue. De plus, elle souligne la présence du complément circonstanciel de lieu *d'ici* dans ces énoncés, qui indique un repère spatial : on est près de la mer.

En résumé, elle dégage de ces exemples les conditions de l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir.* L'équivalence est ainsi possible si (LE QUERLER 1989, p. 78) :

- le sujet désigne un individu quelconque (remplaçable par un sujet);
- le prédicat indique une perception involontaire et sans visée précise;
- l'ancrage spatio-temporel est marqué.

Par ailleurs, Le Querler (1989) indique que quand le verbe *voir* exprime la capacité du sujet à voir, comme dans « je vois bien/mal, etc. », il n'y a pas de possibilité d'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*. Quand la perception envisagée est involontaire, le sujet n'a pas le choix et la perception est présentée comme une évidence.

2.1.2 Dupas (1997)

Nous allons à présent examiner l'analyse de Dupas (1997), qui interroge aussi la différence entre *voir* et *pouvoir voir* dans une comparaison avec le verbe auxiliaire *can* en anglais.

[3] La langue parlée sera considérée par le biais de scénarios de films français : dans la revue japonaise *France* (abrégée par F. quand nous citons des exemples de cette revue) de janvier 1954 à décembre 2006; dans *Avant-scène cinéma* de juin 2001 à mai 2004; dans *Les parapluies de Cherbourg*, Hakusuisya, 1994; dans *3 hommes et un couffin*, Hakusuisya, 1990; dans *Jean de Florette : Manon des Sources*, Hakusuisya, 1988; dans *A bout de souffle*, Hakusuisya, 1991; et dans *DIVA*, Daisan-Syobou, 1993.

L'auteur indique que *can* et *pouvoir* signifient la permission, la capacité et la possibilité en tant que modalité radicale. Elle présente les exemples (3) et (4) comme ayant une valeur de permission et une valeur d'autorisation (DUPAS 1997, p. 242) :

(3) *Tu pourras voir le film si tu es sage.*
(4) *On pourra voir demain le manuscrit de Woolf.*

Comme l'objet de ces énoncés n'a plus la propriété « d'être à voir » et que sa visibilité n'est plus en question, Dupas affirme qu'il est alors difficile de faire la distinction entre les notions de capacité et de possibilité, dans la mesure où la capacité de *voir* est inhérente à la perception, et plus précisément au sujet. Elle en conclut que « la notion de capacité met en avant les pouvoirs du sujet, celle de possibilité met en avant des conditions ou circonstances externes qui rendent possible la vision. » (DUPAS 1997, p. 252)

Dupas reprend les deux exemples de Le Querler : *d'ici on voit la mer*/*d'ici on peut voir la mer*, et confirme les trois conditions mentionnées ci-dessus; elle ajoute que le locuteur affirme une perception qui est envisagée, même si elle n'est pas actualisée. Le passage à l'aspect accompli ne modifie pas profondément la configuration, cela fait uniquement en sorte que la possibilité n'est plus en puissance. Pour étayer ses explications, elle considère les exemples suivants (DUPAS 1997, p. 252) :

(5) a. *De la fenêtre on a vu la mer.*
b. *De la fenêtre on a pu voir la mer.*

En ce qui concerne l'équivalence entre ces deux énoncés, Dupas (1997, p. 253) fait le commentaire suivant :

> Cette équivalence confirme le fonctionnement localisateur des verbes de perception tout en mettant en relief sa valeur (la valeur de l'auxiliaire modal) implicite de possibilité. Parce que le fonctionnement localisateur suppose l'assertion des propriétés de l'objet et non des capacités ou visées du sujet, l'actualisation du procès n'est pas une condition sine qua non. L'essentiel est que l'objet possède les propriétés requises pour que la relation soit validée.

Les trois conditions principales proposées par Le Querler (1989) nous ont montré que les propriétés du sujet, de l'objet, du lieu et de l'activité sont importantes. Pour la différence entre *voir* et *pouvoir voir*, il est apparu que si le verbe *voir* exprime la capacité du sujet et que si l'objet a la propriété « d'être à voir », comme c'est le cas des films, des photos et des émissions de télévision, on ne peut l'utiliser avec *pouvoir* pour parler de la capacité. C'est le cas notamment des exemples (3) et (4), où *pouvoir* signifie la permission.

En résumé, pour remplacer *voir* par *pouvoir voir*, nous devons avoir la construction « sujet + voir + objet » comme en (1a). Dans cette construction, la signification de *voir* varie selon les propriétés de son objet et de son contexte.

Dans quelle situation l'équivalence de *voir* et *pouvoir voir* ne fonctionne-t-elle pas? Nous commencerons notre analyse en nous intéressant aux différentes catégories de sens du verbe *voir*.

2.2 Construction « sujet + voir + objet »

Quand le verbe *voir* prend la construction « sujet + voir + objet », on peut le diviser en trois niveaux : perception, cognition et énonciation. Pour ce qui est de la catégorie de l'énonciation, le remplacement de *voir* par *pouvoir voir* est difficile. Examinons l'emploi de *voir* relativement à l'énonciation.

2.2.1 L'énonciation

Sur le plan de l'énonciation, le verbe *voir* signifie que l'intérêt du sujet est dirigé sur l'objet, c'est-à-dire qu'il correspond à la présentation d'un thème par le locuteur. Dans cette catégorie, le sujet grammatical est toujours un interlocuteur, il est donc exprimé par un pronom personnel de deuxième personne. Autrement dit, *voir* s'apparente ici à l'interjection.

Observons le dialogue suivant, tiré de notre corpus, sans et avec *pouvoir*. La scène se situe dans une voiture conduite par Raymond :

(6) a. Martha : *...Cette femme qui s'est jetée du sixième. <u>Tu vois le Monoprix</u>, derrière y'a un immeuble. Ben, y'a une pauvre femme qui s'est jetée du sixième avec ses deux mômes dans les bras... c'était des jumeaux je crois. Elle est morte sur le coup. C'est moche! Hein?*
Raymond : *Ouais, c'est moche...*[4]
b. *Tu peux voir le Monoprix, derrière y'a un immeuble.*

Dans l'exemple (6a), le locuteur Martha n'exige pas exactement que son interlocuteur, Raymond, qui conduit la voiture, perçoive l'objet *Monoprix*. Le locuteur rappelle juste l'existence du Monoprix à l'interlocuteur pour continuer son histoire.

Par contre, si on remplace *voir* par *pouvoir voir*, comme en (6b), l'interlocuteur *tu* est contraint de percevoir le Monoprix physiquement. L'emploi de *pouvoir* implique la capacité ou la possibilité de voir quelque chose, alors que l'utilisation de *voir* comme « introduction d'un thème » ne suppose pas de voir réellement l'objet : le verbe *voir* dans cette catégorie ne demande ni capacité ni possibilité de la part du sujet. Par conséquent, ces deux exemples ne sont pas tout à fait équivalents. Nous pouvons constater un comportement identique dans les exemples suivants :

(7) a. *Si tu veux un champ de patates, si tu veux faire des patates... je te propose ça... <u>tu vois toute cette terre</u>, des cyprès jusqu'aux fruitiers*[5].
b. *tu peux voir toute cette terre, des cyprès jusqu'aux fruitiers.*

Par contre, même si le verbe *voir* exprime l'introduction d'un thème par le locuteur, certaines situations permettent tout de même une équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*, comme le montrent les exemples (8a) et (8b).

Il s'agit d'un dialogue entre deux personnes, Serge et Paul. Paul monte en voiture avec Serge pour aller à Naples et écoute Serge raconter son expérience :

(8) a. Serge : *Après 68 certains se sont retrouvés en taule, d'autres en bataillon disciplinaire et d'autres en psychiatrie.*

[4] *Martha ... Martha*, F., décembre 2002, p.79.
[5] *Le vent de la nuit*, F., février 2002, p. 85-86.

Paul : *On vous amène de force dans une pièce... c'est un cauchemar ça... sans savoir ce qu'ils vont vous faire...*
Serge : *Ouais, tu vois une machine avec des cadrans partout, ils t'attachent avec des lanières de cuir sur une plaque de plomb...*[6]
b. *tu peux voir une machine avec des cadrans partout*

La différence avec les exemples précédents est que l'objet n'existe pas dans le monde réel, c'est-à-dire qu'il n'est pas une chose concrète ou qu'il ne se trouve pas devant les yeux du sujet. L'interlocuteur n'a donc pas l'occasion de percevoir directement l'objet en question. Le locuteur Serge parle de l'objet qu'il avait perçu dans le passé pour l'introduire dans la conversation. La « machine avec des cadrans partout » n'existe donc que dans l'histoire produite par le locuteur et est convoquée dans l'imaginaire de l'interlocuteur. Dans ce cas-là, *voir* et *pouvoir voir* fonctionnent comme des équivalents.

2.3 Conditions

Nous pouvons résumer les conditions où l'on ne peut pas remplacer *voir* par *pouvoir voir* comme suit :

- la capacité du sujet est en question (comme je vois bien/je vois mal);
- l'objet a la propriété « d'être à voir » (photos, films, etc.);
- *voir* exprime l'introduction d'un thème par le locuteur dans le monde réel du sujet.

Mis à part les conditions déjà mentionnées, *voir* et *pouvoir voir* sont fondamentalement équivalents, mais il faut néanmoins songer à d'autres conditions en ce qui a trait au contexte.

3. Étude du japonais

Nous travaillons ici sur les verbes japonais *mieru* et *mirareru*. Le verbe principal de perception visuelle en japonais est le verbe *miru*. Les deux verbes que nous analyserons dans cet article sont considérés comme étant dérivés de *miru*. Le verbe *miru* se traduit souvent en français par *voir*, *regarder*, *examiner*, *visiter*, *juger*, etc. Plusieurs analyses sur ce verbe ont été menées et toutes affirment que la volonté du sujet est un facteur déterminant. Comme nous avons constaté que la volonté du sujet ne concerne pas l'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir*, nous commencerons en présentant le verbe *mieru*, considéré comme un verbe involontaire, ainsi que son verbe synonyme *mirareru*, lorsqu'appliqué à des contextes particuliers. Nous utiliserons des exemples tirés du japonais, présentés selon la nomenclature indiquée par *Faits de Langue* (2001)[7].

3.1 Mieru et mirareru

Étudions d'abord les verbes visuels japonais. En japonais, le verbe visuel le plus employé est *miru*, qui exprime la volonté du sujet. Quand on ajoute au verbe *miru* le verbe auxiliaire de volonté *yu*, celui-ci devient le verbe *mieru* dans lequel nous trouvons l'intransitivité.

[6] *Le vent de la nuit*, F., février 2002, p. 85-86.
[7] Les exemples en japonais sont présentés comme suit : dans un premier temps, l'énoncé est transcrit selon la prononciation (a) (avec l'énoncé japonais); dans un deuxième temps, nous traduisons ces exemples terme à terme avec les mots en français équivalents aux mots japonais (b); et dans un dernier temps, nous traduisons en français (c). Les abréviations pour les particules sont les suivantes :
S : particule du sujet *ga*; Th : particule thématique *ha*; O : particule de l'objet *wo*; Loc : particule locative *ni*; D : particule de détermination *no*.

Voir, lorsqu'il est l'équivalent du verbe japonais *mieru*, exprime également le fait de *pouvoir voir*. Oguma (1999) met en parallèle l'énoncé (9) en japonais et les énoncés en français *d'ici on voit la mer*/*d'ici on peut voir la mer* en français.

(9) a. *Koko kara umi ga mieru.*
b. ici / de / la mer / S / **voir** ou **pouvoir voir**
c. D'ici, on **voit** / **peut voir** la mer.

Cependant, en japonais, il existe un autre verbe visuel pour exprimer la possibilité d'une perception visuelle : le verbe *mirareru*. Ce verbe est composé du verbe *miru* et de la particule *rareru* qui exprime la possibilité. Examinons à présent la différence entre ces deux verbes, *mieru* et *mirareru,* en considérant celle entre *voir* et *pouvoir voir* en français.

3.2 Recherches précédentes

Nous avons trouvé trois approches. Plusieurs chercheurs comme Morita (1988) et Li (1994) soutiennent qu'il faut prendre en compte les paramètres de « situation » et de « volonté » pour distinguer les deux verbes, *mieru* et *mirareru*. Le verbe *mieru* signifie l'état où l'objet entre lui-même dans le champ visuel du sujet, même si celui-ci n'a pas la volonté de le voir. En revanche, *mirareru* exprime que le sujet construit consciemment une situation dans laquelle il effectue sa perception. En contrepoint, nous avons les analyses d'Iida (1997) et de Tanaka (1999) qui expriment des positions différentes des recherches précédentes sur *mieru* et *mirareru*.

3.2.1 Iida (1997)

Iida (1997) élabore une argumentation contraire au paramètre « volonté du sujet » présenté dans les recherches précédentes en se basant sur les exemples ci-dessous. Il montre que lorsqu'on utilise le verbe *mieru*, l'action de voir, par exemple, le mont Fuji, est momentanée, tandis qu'avec le verbe *mirareru* il s'agit d'un un état permanent (IIDA 1997, p. 45) :

(10) a. Tokyo Tawa ni noboreba, Fuji-san ga **mieru / mirareru** darou.
b. Tour de Tokyo / Loc / monter // mont Fuji / S / **voir** ou **pouvoir voir** / conjecture[8]
c. Quand on monte sur la Tour de Tokyo, on **voit** / **peut voir** le mont Fuji.

Dans les énoncés (10), la présence de l'ancrage situationnel, comme le montre Iida, est l'élément qui permet une distinction de sens entre *mieru* et *mirareru*. Avec cet ancrage situationnel, *mieru* indique un événement momentané et *mirareru*, un événement permanent. Par contre, nous ne pouvons induire ni capacité ni possibilité dans ces exemples en raison du mot composé *darou*, qui exprime l'idée de prévision. En effet, *darou* marque la possibilité de l'action. Voyons l'exemple (11) qui ne contient pas ce genre de modalité :

(11) a. Densya ni noruto, hon wo yondeiru hito ya benkyou shiteiru hito ga yoku ?**mieru / mirareru**.
b. le train / Loc/ monter // livre / O / lisant / gens / et / étudiant / gens / S / bien / **voir** ou **pouvoir voir**
c. Quand on monte dans un train, on **voit** / **peut voir** souvent des gens qui étudient ou qui lisent un livre.

[8] *Darou* est un nom composé du verbe auxiliaire de décision *daro* + le verbe auxiliaire de conjecture *u*.

Iida explique l'inadmissibilité de *mieru* par le fait que l'objet, dans ses propriétés, ne présente pas de particularité remarquable et n'apparaît pas non plus soudainement dans le champ visuel du sujet. Quand on utilise le verbe *mieru*, l'objet a forcément une propriété remarquable.

3.2.2 Tanaka (1999)

Reprenant la dernière analyse d'Iida, Tanaka (1999) propose quant à elle d'autres raisons que les propriétés de l'objet pour expliquer le choix du locuteur entre les verbes *mieru* et *mirareru*. Regardons l'exemple (12) (TANAKA 1999, p. 138) :

(12) a. Tosyokan no nakaniwa ni tatsuto, naka de hon wo yondeiru-hito ya benkyo shiteiru-hito ga yoku **mieru /** ? **mirareru**.
b. Bibliothèque / de / cour / Loc / être debout // dedans // livre / O / lisant / gens / et / étudiant / gens / S / bien / **voir** ou **pouvoir voir**
c. Quand on est dans la cour de la bibliothèque, on **voit** / **peut voir** des gens qui lisent des livres et qui étudient à l'intérieur.

Tanaka (1999) remarque qu'il est plus commun et habituel que les gens qui lisent des livres et étudient soient à la bibliothèque plutôt que dans le train. Par conséquent, elle introduit trois raisons – autres que les propriétés de l'objet – qui justifient le choix entre *mieru* et *mirareru* : le champ visuel du sujet, la propriété du sujet grammatical (est-il en position d'acteur ou de narrateur?) et le processus de perception visuelle par rapport à la localisation du locuteur.

L'exemple (13) illustre le paramètre du champ visuel du sujet (TANAKA 1999, p. 139) :

(13) a. Watashi ha kutibiru wo kande me wo huseta. Tsubaki-san no kao ga **mirarenakatta** / ?**mienakatta**..
b. Moi / Th / lèvres / O / se mordre / yeux / O / baisser //M.Tsubaki / D / visage / S / **ne pas voir** ou **ne pas pouvoir voir**.
c. Je me suis mordu les lèvres et ai baissé les yeux. Je ne pouvais pas voir le visage de M. Tsubaki.

Dans cette situation, l'énoncé avec le verbe *mirarenakatta* exprime l'empêchement psychologique, car c'est le sujet qui a décidé de baisser les yeux pour ne pas avoir à regarder le visage de M. Tsubaki. Si l'on utilise le verbe *mieru*, cela signifie que c'est un hasard si l'objet n'est pas présent dans le champ visuel du sujet. À ce moment-là, la situation en question change complètement. La notion de champ visuel est nécessaire pour *mieru*, mais pas pour *mirareru*. Elle se rattache au sujet de perception, car celui-ci est possesseur de son champ visuel. Tanaka utilise les exemples qui suivent pour expliquer la différence entre *mieru* et *mirareru* en termes de position du sujet (TANAKA 1999, p. 140) :

(14) a. Mon wa sugu soko ni **mieteiru / mirareru**.
b. le portail / Th / tout près / Loc / **voir** ou **pouvoir voir**
c. On **voit** / **peut voir** le portail juste à côté.

Dans l'énoncé avec *mieteiru*, il y a une correspondance des points de vue entre le locuteur et le sujet de perception : le locuteur assiste à cet événement en tant que sujet acteur. En revanche, si l'on remplace le verbe *mieteiru* par *mirareru*, le sujet de *mirareru* est indéterminé

et imprécis : le locuteur devient donc simple narrateur des faits. La situation de l'énoncé avec *mirareru* est alors généralisée.

Tanaka explique la différence entre les exemples (11) et (12) en se fondant sur ces analyses. D'un côtém, *Mirareru,* dans l'énoncé (11), exprime le fait qu'on trouve souvent des gens qui lisent un livre dans le train, c'est-à-dire que la « fréquence » du phénomène fait de la phrase l'expression d'une vérité générale. Le locuteur est donc narrateur. L'utilisation de *mirareru* est pertinente dans ce cas-là. D'un autre côté, l'exemple (12), avec *mieru*, informe du fait que, de la position où se trouve le sujet, celui-ci peut surveiller l'intérieur de la bibliothèque et, donc, est en position d'acteur.

3.3 Analyses

Voyons maintenant les exemples (11) et (12), dans lesquels il apparaît que la condition de perception n'est pas tout à fait la même :

(11) Densya ni noruto, hôme de hon wo yondeiru hito ya benkyou shiteiru hito ga yoku **mirareru**.
(12) Tosyokan no nakaniwa ni tatsuto, naka de hon wo yondeiru-hito ya benkyo shiteiru-hito ga yoku **mieru**.

La localisation du sujet est d'abord différente. Dans l'exemple (11), le sujet est aussi dans le train. En revanche, dans l'exemple (12), le sujet n'est pas dans la bibliothèque mais dans la cour. Il faut donc savoir que l'ancrage spatial du sujet et de l'objet est différent. Si l'on modifie la localisation de l'objet dans l'exemple (11) et que le locuteur est toujours dans le train, mais que les gens qui lisent sont sur le quai, à ce moment-là, le résultat est identique à celui de (12) et on doit utiliser *mieru*.

Si l'on enlève l'élément de localisation *nakade* (dedans) dans l'énoncé (12), le résultat est également inversé. Le facteur de différenciation entre *mieru* et *mirareru* est donc la construction d'espaces différents entre le sujet et l'objet.

Dans les recherches que nous avons vues, il s'agissait chaque fois d'observer les conditions d'impossibilité de remplacement entre *mieru* et *mirareru*. Pour mieux comprendre la différence entre ces deux verbes, nous allons ici travailler du point de vue de l'équivalence.

Le verbe *mieru* a plusieurs sens, tout comme le verbe *voir* en français. Pour éclaircir les conditions qui permettent le remplacement de *mieru* par *mirareru*, nous allons examiner plusieurs sens possibles de *mieru* avec le Schéma 1.

Schéma 1 : *La construction polysémique du verbe* mieru[9]
(Source : TANAKA 1999, p. 156)

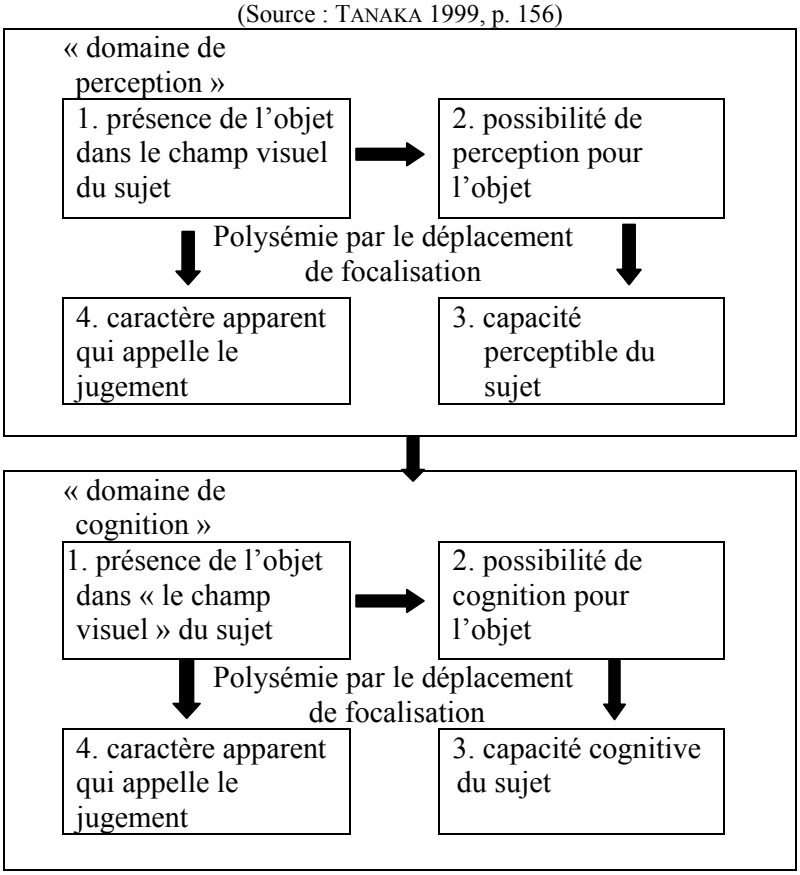

Tanaka a d'abord classifié deux sens différents de *mieru* : le domaine de perception et le domaine de cognition. Dans ces deux domaines, la construction polysémique du verbe *mieru* se construit de la même façon, c'est-à-dire par le déplacement de focalisation par le sujet. Le premier sens de *mieru* est la présence de l'objet dans le champ visuel du sujet. La deuxième interprétation, la possibilité de perception ou de cognition pour l'objet, dérive du premier sens. Cette possibilité se lie à la capacité perceptible ou cognitive du sujet qui est la troisième étape de la polysémie. Nous avons ainsi les quatre sens de polysémie dans les deux domaines :

- Sens 1. Présence de l'objet dans le champ visuel du sujet
- Sens 2. Possibilité de perception/de cognition pour l'objet
- Sens 3. Capacité perceptible/cognitive du sujet
- Sens 4. Caractère apparent qui appelle le jugement du sujet

Dans la catégorisation de *mieru*, quand ce verbe est entendu dans les sens 1 et 2 du domaine de perception, il est possible de remplacer *mieru* par *mirareru*. Cependant, c'est toujours sous certaines conditions. Voyons des exemples du sens 1 :

[9] Traduction libre du japonais vers le français.

(15) a. Kishibe niha sirauo ya tenagaebi wo tsuri ni kiteiru ryoushi ya kodomo no sugata ga **mieru**.
b. rive / LocTh/ gobiidae (poisson) / et / crevette / O / pêcher / Loc / venir / pêcheur / et / enfant / D / silhouette / S / **voir**
c. On **voit** les silhouettes des pêcheurs et des enfants sur la rive qui sont venus pêcher des poissons et des crevettes.

Dans cet énoncé, on peut remplacer aisément *mieru* par *mirareru* et les deux énoncés sont équivalents. L'exemple suivant signifie également la présence de l'objet dans le champ visuel du sujet, mais on ne peut pas substituer *mieru* à *mirareru*.

(16) a. Totsuzen, tooriya no hana ni hata ga hirugaeruno ga **mieta**.
b. Soudainement / flèche / D / nez / loc / drapeau / S / flotter / S / **avoir vu**
c. J'**ai** soudainement **vu** un drapeau qui flottait au bout d'une flèche.

Le remplacement par *mirareru* est impossible en raison de l'adverbe *soudainement*. Si on enlève cet adverbe, l'énoncé avec *mirareru* devient possible et équivalent à celui avec *mieru*. Nous pouvons donc en conclure que *mirareru* n'exprime pas un événement momentané.

Observons ensuite les exemples où *mieru* signifie la possibilité de perception pour l'objet selon le sens 2 :

(17) a. Kon'kurîto no teibou ga shikai wo saegiri, sonomukou ni aru umi ha **mienai**.
b. béton / D / digue / S / champ visuel / O / empêcher // au-delà / Loc / être / mer / Th / **ne pas voir**
c. On **ne voit pas** la mer au-delà de la digue qui bloque le champ visuel.

Dans cet énoncé, nous pouvons remplacer *mieru* par *mirareru*, mais avec une nuance. Quand on utilise *mirareru* dans cet énoncé, soit le sujet devient narrateur et *mirareru* indique la généralisation de cette action, soit le sujet est toujours acteur et *mirareru* indique son envie forte de voir la mer. Comme dans les autres exemples japonais que l'on a vus, le sujet grammatical n'apparaît pas dans l'énoncé. Dans ce cas-là, le locuteur a le choix : il produit une phrase soit en tant qu'acteur de la perception soit en tant que narrateur. Quand le locuteur prend la place du narrateur, l'énoncé réfère à un événement permanent ou généralisé. En outre, si on ajoute un élément qui représente le sujet de perception, l'équivalence entre *mieru* et *mirareru* est totale parce qu'il n'y a plus de choix pour le locuteur : il énonce la phrase toujours en tant qu'acteur de la perception. Comme on le voit dans (18), où l'on a ajouté « *watashi niwa* » (pour moi) à (17) :

(18) a. Kon'kurîto no teibou ga shikai wo saegiri, **watashi niwa** sonomukou ni aru umi ha **mienai / mirarenai**.
b. béton / D / digue / S / champ visuel / O / empêcher // moi / Loc Th / au-delà / Loc / être / mer / Th / ne pas voir
c. Je ne vois pas la mer au-delà de la digue qui bloque le champ visuel.

4. Conclusion

Grâce à notre analyse, nous avons pu valider les conditions dans lesquelles il est impossible de substituer *voir* à *pouvoir voir.* Nous avons constaté que trois points doivent être examinés préalablement : le sujet, l'objet et la propriété de verbe *voir*. Quand la substitution ne

fonctionne pas, *voir* exprime en premier lieu la capacité physique du sujet. Dans ce cas, *voir* n'est pas suivi d'un objet direct. Quand *voir* s'accompagne au contraire d'un objet direct, cet objet a la propriété « d'être à voir », par exemple un film, un tableau ou une photo. Enfin, si *voir* fonctionne de manière à introduire un thème dans la conversation, le remplacement de *voir* par *pouvoir voir* n'est pas non plus possible. Le Tableau 1 regroupe les caractéristiques de l'impossibilité de substitution entre *voir* et *pouvoir voir*.

Tableau 1 : Conditions d'impossibilité de substitution

Sujet	Capacité de sujet syntaxique
Objet	Propriété « d'être à voir »
Type de voir	Introduction d'un thème (dans le monde réel du sujet)

Concernant les deux verbes japonais *mieru* et *mirareru*, les différences se manifestent sur le plan du temps, de la durée et de la propriété de l'action. *Mieru* exprime une activité momentanée et subjective, alors que *mirareru* est toujours une activité permanente et objective (Tableau 2).

Tableau 2 : Différences entre *mieru* et *mirareru*

	mieru	*mirareru*
temps	momentané	permanent
action	subjective	généralisation

Nous pouvons résumer les conditions d'équivalence entre *mieru* et *mirareru* comme suit :

- ancrage spatial pour le sujet et l'objet;
- précision du sujet grammatical et de la position du locuteur;
- présence de l'objet dans le champ visuel du sujet;
- possibilité de perception pour l'objet.

L'équivalence entre *voir* et *pouvoir voir* est plus complète que celle entre *mieru* et *mirareru*. Il est possible de substituer *voir* par *pouvoir voir*, excepté dans les cas où *voir* exprime l'introduction d'un thème dans le monde réel du sujet. En revanche, *mieru* peut être remplacé par *mirareru* dans deux cas seulement : quand *mieru* signifie la présence de l'objet dans le champ visuel du sujet et quand il signifie la possibilité de perception pour l'objet.

Dans cet article, nous nous sommes concentrés sur les deux verbes japonais *mieru* et *mirareru*. Nous ferons ultérieurement une analyse des différences entre *miru*, *mieru* et *mirareru* et une comparaison plus globale des verbes visuels dans les deux langues.

Bibliographie

BLIN, Raoul et Irène TAMBA (dir.) (2001). *Faits de Langues*, Coll. « Coréen-japonais », n° 17, Paris, Ophrys, 282p.

FRANCKEL, Jean-Jacques (1989). *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz, 484 p.

FRANCKEL, Jean-Jacques et Daniel LEBAUD (1990). *Les figures du sujet*, Paris, Ophrys, 239 p.

IIDA, Toru (1997). « *Mieru mirareru* saikou » (« Reconsidération de *mieru*, de *mirareru* »), *Tokyo-Daigaku Ryugakusei senta Kiyou* 7, Tokyo, Japon, p. 43-65.

GREZKA, Aude (2009). *La polysémie des verbes de perception visuelle*, Paris, l'Harmattan, 298 p.

KIJIMA, Aï (2007). « Voir et son objet : structure sémantique », *Bulletin de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba*, n° 22, Tsukuba, Japon, p.105-119.

LE QUERLER, Nicole (1989). « Quand voir, c'est pouvoir voir », *Langue Française*, n° 84, Paris, p.70-82.

MORITA, Yoshiyuki (1988). *Nihongo no ruiji hyougen'* (*Expressions similaires en japonais*), Tokyo, Japon, Soutakusya, 477 p.

OGUMA, Kazuro (1999). « Isisei to ha nani ka – niti hutu no tikaku dousi wo rei ni – » (« Qu'est-ce que l'intentionnalité? L'exemple des verbes de perception en japonais et en français »), *Bulletin de linguistique et littérature françaises de l'Université Seinan-gakuin*, n° 38, Fukuoka, Japon, p.131-171.

LI, Jin-Lian (1994). « *Mieru*, *mirareru*, *mirukotogadekiru* ni tuite » (« Sur *mieru*, *mirareru* et *mirukotogadekiru* ») , *Bulletin de l'enseignement en japonais*, n° 4, Japan Foundation, Tokyo, Japon, p.185-191.

TANAKA, Satoko (1999). *Shikaku doushi no imiron (Sémantique des verbes visuels),* Thèse (Ph. D.), Université de Nagoya, Nagoya, Japon, 207 p.

Constitution d'un corpus linguistique pour une analyse textuelle des discours à partir de la presse ancienne Le corpus *La Tribune Indochinoise*[1]

Thi Thanh Quyên Pham

Université de Franche-Comté – Besançon

Résumé
Dans un contexte de multiplication des sources pour la constitution des corpus linguistiques, la presse ancienne reste une des sources les plus sollicitées par les chercheurs en sciences humaines et sociales. Cependant cette source abondante dont la nature du support est très fragile, pose quelques difficultés pour l'établissement scientifique des données textuelles. La question se pose ainsi : quels sont les enjeux de la constitution du corpus à partir de la presse ancienne ?
Dans cet article, nous présentons la méthode de travail que nous avons utilisée face à ce genre de document en présentant la constitution du corpus *La Tribune Indochinoise*. Ainsi, l'objet de cet article est double. Il s'agira d'abord de montrer comment il est possible de corriger les défauts de la presse ancienne pour construire un corpus en mode plein-texte. Ensuite, nous présenterons la constitution du corpus *La Tribune Indochinoise*.

Mots clés : constitution du corpus, presse ancienne, philologie numérique, numérisation, océrisation (OCR), données textuelles.

1. Introduction

La constitution du corpus *La Tribune Indochinoise* fait partie des travaux de recherche entrepris dans le cadre d'une thèse de doctorat qui se situe dans le domaine des sciences du langage (Analyse du discours). Elle porte sur le discours du journal semi-hebdomadaire francophone *La Tribune Indigène*, puis *La Tribune Indochinoise*, paru en Indochine entre les deux guerres mondiales. La recherche consiste à éclairer le contexte socio-historique de l'activité des grands quotidiens coloniaux de l'ex-Indochine française, par l'exploration systématique de leurs matérialités discursives. Elle exige donc de fixer le panorama de ce journal de 1921 à 1940, et de recenser les archives disponibles afin d'en numériser des parties essentielles et / ou représentatives en mode texte, c'est-à-dire accessible à des recherches linguistiques. Nous prévoyons d'appliquer à ce corpus en constitution les outils conceptuels et logiciels de l'analyse textuelle des discours, afin de l'analyser sur les plans lexico-thématique, énonciatif et pragmatique. C'est une étude qui s'inscrit dans le champ des connaissances

[1] Sous la direction de Margareta KASTBERG - Maître de conférence de l'université de Franche-Comté

empiriques des médias et qui vise aussi à intéresser celui des sciences historiques et géopolitiques, ainsi que des sciences sociales en général, d'un point de vue interdisciplinaire.
La constitution de ce corpus nous fait entrer dans les problématiques de la *philologie numérique* (Viprey, 2005), domaine lié aux plus récents développements des sciences du langage, mais mobilisant d'autres champs de connaissances et de compétences, ceux des sciences des textes et de l'histoire des langues notamment, et exigeant des procédures très spécifiques. En dehors de ces problématiques principales, ce corpus nous présente en second lieu d'autres problématiques liées aux difficultés provenant des supports originaux des documents.

Nous voudrions premièrement présenter dans cet article la méthodologie et la technologie employées pour réaliser ce genre de corpus. Deuxièmement, nous ferons le point sur les difficultés rencontrées quand on travaille avec la presse ancienne en expliquant comment a été constitué ce corpus *La Tribune Indochinoise.* Enfin, nous terminerons par un bilan et une présentation des perspectives de ce travail de constitution de corpus.

2. La méthodologie de la constitution d'un corpus de la presse ancienne

La constitution de ce corpus commence par la numérisation. Cette dernière se fait souvent en deux grandes étapes : la numérisation en mode image et l'océrisation en mode plein-texte. D'une part, le mode image permet de préserver l'intégralité des propriétés d'un texte inscrit dans son *document*[2]. D'autre part, le mode plein-texte ouvre la voie à tout un champ d'études sur les textes. Au niveau méthodologique, la numérisation assure au texte une fidélité à son document, de la typographie à l'organisation topographique du texte. Au niveau théorique, la numérisation d'un document constitue l'ensemble des opérations de restitution du texte. Tel est le dessin général d'un établissement scientifique traitant des données textuelles à partir d'un document en support papier.

Ainsi, la numérisation est actuellement le mode le plus favorable de conservation et de diffusion des documents pour les nombreux avantages qu'elle apporte aux documents. Premièrement, elle rend un document plus maniable. Deuxièmement, grâce à elle, nous évitons une manipulation fréquente des documents fragiles. Ensuite, elle permet aussi de reconstituer des documents dégradés. *Grosso modo*, elle change radicalement le rapport entre le document et son support matériel, entre le document et son texte. Enfin, l'invention d'internet l'a favorisée davantage. L'internet facilite un accès plus rapide au document et à distance, quelque soit la localisation du lecteur par rapport au document. En particulier, il permet un accès aux outils informatiques tels que les outils d'analyse statistique textuelle (Lebart & Salem, 1994) permettant ainsi une exploration fine du texte.

Parmi ces outils, se trouve le Diatag-Astartex[3], développé par Jean-Marie Viprey, dans les laboratoires ATST (Archives, Textes, Sciences des Textes) et LASELDI (Laboratoire de Sémio-linguistique, Didactique, Informatique) de l'Université de Franche-Comté, dans le cadre du pôle ARCHIVE, BASES, CORPUS (ABC) de la Maison des Sciences de l'Homme de Franche-Comté. Inspiré du travail dans l'archive, depuis 1998 le pôle ABC et ses laboratoires développent un environnement spécifiquement dédié à l'étiquetage lexical,

[2] Le document est le support physique d'un texte. Un document est donc susceptible d'attester plusieurs textes et, réciproquement, un texte peut être transcrit sur plusieurs documents
[3] http://laseldi.univ-fcomte.fr/document/viprey/page_JMV.htm

morpho-flexionnel et potentiellement syntaxique autonome. Cet environnement s'intitule DiaTag (pour Dialogic Tagging) dont le principe consiste à alterner des phases automatiques et des phases ouvertes, interactives, conviviales par l'accès plénier aux ressources descriptives (dictionnaires, listes et automates contextuels). Il est étroitement lié à l'environnement Astartex dédié à l'exploration assistée (par exemple, requêtes par le lemme, la subordination et la catégorie grammaticale) et aux calculs statistiques.

Dans le cas de notre travail, l'environnement DiaTag est utilisé pour mettre le corpus en base textuelle exploitable qui sera à son tour explorée avec l'environnement Astartex.

2.1 La numérisation en mode image

Il s'agit d'un des modes de conservation et de diffusion le plus privilégié des bibliothèques actuelles. D'abord, la numérisation permet une simple visualisation sur écran des documents. Par ailleurs, il s'agit d'une technique rapide et peu coûteuse. Enfin, elle assure une meilleure protection pour les originaux.

Les choix du format de stockage et de la résolution varient d'une bibliothèque à l'autre. Néanmoins, la majorité des bibliothèques ont opté pour les formats JPEG, JFIF ou PDF, avec une résolution de 200 ou 300 dpi. Ces formats compressés et allégés associés à une résolution moyenne répondent aux objectifs de diffusion au grand public et de valorisation de documents fragilisés.

Dans le cas de la presse ancienne, la numérisation peut s'effectuer à partir de la collection papier du quotidien ou des microfilms. En l'occurrence, *La Tribune Indochinoise* a été numérisé en format JPEG à partir des microfilms disponibles à la BNF. Nous avons fait ce choix pour mieux protéger les originaux fragilisés par le temps. Cependant, les microfilms étaient d'une qualité médiocre et ont limité le résultat de la numérisation. Sur ce point, nous allons voir plus tard les difficultés engendrées pour le corpus *La Tribune Indochinoise*.

La numérisation en mode image constitue l'opération la plus simple du processus de l'établissement scientifique des données textuelles. Il s'agit simplement de scanner des documents papier ou des microfilms en document numérique – mode image. Une simple connaissance en numérisation et en matériel est suffisante pour accomplir proprement ce travail. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les grandes institutions ont sous-traité cette mission à un spécialiste privé pour diminuer le coût de travail et aussi le temps nécessaire à la réalisation de leur banque de données numérique.

2.2 La restauration et l'océrisation[4] des documents anciens

Le passage du mode image au mode plein-texte passe obligatoirement par l'océrisation. Techniquement, il s'agit du traitement d'une image de texte sur laquelle intervient un logiciel de reconnaissance de caractères : le logiciel déchiffre les formes et les traduit en lettres. Une étape d'apprentissage est parfois nécessaire, c'est-à-dire qu'à chaque caractère non reconnu, il faut lui indiquer quelle est la lettre en question. Mais, malgré cet apprentissage, il existe toujours un taux d'erreur dans la reconnaissance de caractères, lié à la qualité du document initial, aux polices employées, aux notes et à la forme du texte... Pour que la reconnaissance

[4] Le terme océrisation dérive de l'abréviation OCR : Optical Character Recognition, c'est-à-dire en français : Reconnaissance optique des caractères

des caractères soit bonne, les fichiers d'images doivent être de qualité optimale. Il est donc important que la numérisation en mode image opte dès le début pour une bonne résolution. En même temps, une relecture humaine des travaux issus de l'océrisation afin de vérifier l'ensemble du texte est indispensable.

Dans le travail du corpus de *La Tribune Indochinoise*, l'océrisation a été réalisée à partir des images numérisées, obtenues à partir des microfilms. Sans prendre en compte les dégradations des originaux, les images des microfilms au niveau bitonal sont de qualité médiocre. Ceci entraine une mauvaise reconnaissance voire une perte des caractères du texte. Afin d'améliorer la qualité des images, nous sommes obligés de faire un traitement préalable avec *Bookrestorer*[5]. Parmi ses multiples fonctions, ce logiciel permet d'opérer un recadrage, d'effacer les petites tâches, de corriger l'éclairage, de redresser les lignes et d'atténuer l'effet de la courbure. Pour *La Tribune Indochinoise*, nous avons simplement fait la binarisation. Cette fonction de *Bookrestorer* permet d'optimiser la qualité du seuillage du document, en convertissant en noir et blanc les documents captés en niveaux de gris. À cet effet, deux paramètres sont manipulés : celui de filtrage ayant pour fonction l'élimination de certains parasites, et celui de profondeur, agissant sur l'épaisseur des contours des caractères. Après cette opération, le bruit sur le document est considérablement réduit, ce qui aide par la suite la reconnaissance des caractères. *Bookrestorer* permet de réaliser cette opération de deux manières, manuelle ou automatique. De la manière manuelle, la binarisation est faite page par page afin de trouver une correction juste pour chacune d'entre elles. La deuxième moitié de notre corpus a été faite de cette manière. Pour la première moitié, nous avons fait une binarisation automatique. C'est-à-dire, nous prenons par sondage un certain nombre d'images pour chaque année. A partir de ces images, une binarisation optimale est effectuée, sans être validée, les valeurs des paramètres sont notées. À la fin du lot, une moyenne de ces paramètres est calculée et appliquée à toutes les images de l'année.

Nous avons choisi ces deux modes d'opérations par gain de temps. Au début de notre travail, nous ignorions les défauts des originaux et ceux des images numériques obtenues à partir des microfilms. Le travail a donc été réalisé d'une manière habituelle en commençant par découper le journal en article et colonne par colonne avant de l'océriser. En moyenne, chaque numéro du journal est découpé en 60 articles. Ceci représente un nombre important d'articles par an. A la moitié de la collection, nous avons fait un test d'océrisation. Les résultats obtenus nous ont permis de réaliser que ce corpus avait besoin d'un traitement préalable. Seulement, il était hors de question de recommencer le travail de découpage qui nous a pris du temps. Ainsi, nous avons décidé de faire une binarisation automatique pour la première moitié et une binarisation manuelle page par page du journal pour le reste du corpus. Cette erreur de départ nous a permis de nous rendre compte qu'il était nécessaire d'effectuer un traitement préalable pour les travaux réalisés à partir de documents anciens. En voici un exemple dans les pages suivantes, les figures 1 et 2 sont représentatives du bruitage sur les feuillets traités sur lesquels nous constatons la marque très nette de certaines pliures sur l'image.

Vient ensuite l'océrisation à l'aide du logiciel *ABBYY FineReader* qui permet de convertir différents types de documents tels que les documents papiers scannés, les fichiers numériques vers des formats modifiables et exploitables. Il fonctionne sur le principe de reconnaissance des caractères permettant une transformation d'un fichier image en fichier texte. Dans un premier temps, le logiciel analyse la structure de l'image du document. Il divise la page en éléments distincts tels que les textes, les tableaux, les images... Les lignes sont définies en

[5] Un logiciel de numérisation créé par la société *I2S* permettant la consultation, la restauration, la sauvegarde et la publication des ouvrages numérisés dans leur intégralité

mots puis en caractères. Une fois que le caractère aura été isolé, il les compare avec un groupe de modèles d'images grâce auxquels des hypothèses sont avancées sur ce que représente le caractère. C'est sur cette base d'hypothèses que le logiciel analyse les différentes variantes des courbures des lignes en mots et de mots en caractères. Cette opération peut être faite d'une façon automatique ou manuelle. Pour l'océrisation manuelle, nous sélectionnons les zones de texte, une par une. Pour celle automatique, toutes les images sont importées et lues sans travail de sélection des zones de lecture. Pour *La Tribune Indochinoise*, l'océrisation a été faite d'une manière automatique puisque le journal avait été découpé en article. Le travail était donc simplifié.

Dans un deuxième temps, le logiciel va passer en revue toutes ces hypothèses, le programme prend la décision de vous livrer un texte qu'il pensera être conforme à l'image reconnue. En complément, *ABBYY FineReader* dispose de dictionnaires prenant en charge 38 langues. Cette option permet d'affiner l'analyse d'un niveau texte à un niveau mot. Grâce à la prise en charge du dictionnaire, le programme améliore la précision de la reconnaissance des documents et facilite les vérifications ultérieures de résultats.

Le résultat obtenu de *La Tribune Indochinoise* reste pourtant peu satisfaisant (près de 6,4% de bruits d'océrisation, autrement dit de caractères non reconnus). Mais pour ce genre de document, ce taux de bruits est inévitable. Ils viennent de la dégradation des originaux, de la qualité des papiers et de la technologie de l'imprimerie au début du 20ème siècle qui était caractérisée par l'irrégularité de l'impression. Une correction linguistique assistée par un logiciel spécialisé dans le domaine, puis une relecture humaine et une saisie manuelle sont absolument nécessaires pour obtenir une base exploitable.

TROISIÈME ANNÉE N° 207 — MERCREDI 4 JANVIER 1928

LA TRIBUNE INDOCHINOISE

Directeur : BUI-QUANG-CHIÊU — Rédacteur en Chef : TRAN-VAN-TRI — Administrateur : NG.-KHAC-NUONG

Organe officiel du Parti constitutionnaliste indochinois

Paraissant tous les Lundi, Mercredi et Vendredi

ABONNEMENTS : Un an 12 $, 6 mois 7 $ 00 — Direction & Administration 72, rue Lagrandière SAIGON — Téléphone n° 626

BASTOS FLAIT — LA VRAIE DE VRAIE

FUMEZ LES Cigarettes JOB.

LA RENAISSANCE ANNAMITE

L'ÉDUCATION CIVIQUE, SOCIALE ET MÊME POLITIQUE PAR LA PRATIQUE DES SPORTS

A Monsieur Blanchard de la Brosse

On retrouverait dans la collection d'un journal qui s'appela *La Jeune Asie*, les conseils que nous donnions à la jeunesse indigène pour la pratique des sports. Les premiers Annamites qui s'essayèrent au jeu de foot-ball, dans les terrains vagues de Dakao, de Gladioli et de la Pinède des tombeaux, donnaient une pénible impression. Impression de malaise pour qui rêvait, comme nous, une revanche du sort pour ce peuple courbé sous un injuste destin et qui, déjà, sentait confusément, dans sa misère présente, comme une espérance lointaine de relèvement...

Étaient-ils assez pitoyables, dans leur cohue indisciplinée, ces joueurs qui foncaient en troupeau sur le ballon, sans garder leur formation de combat et les postes confiés à leur vigilance de lutteurs improvisés ! L'inconfort débraillé de leur tenue faisait peine à voir. Avec cela, souvent, une absence fâcheuse de correction sportive qui eût offaré le plus débonnaire des arbitres. Bref, le *pagaye* dans tout son éclat discordant.

Vous le voyez, nous ne les ménagions pas. Mais attendez la fin...

Ils ne savaient pas, ils ne savaient rien des règles de ce jeu qu'ignoraient d'ailleurs les jeunes Français eux-mêmes, il n'y a pas quarante ans. Aucune âme généreuse ne s'était encore penchée sur cette masse confuse et désireuse de savoir, pour lui dédier tout ~~ce moins ce que signifiait le *fair-play*~~, le respect chevaleresque de la règle. Pour ces non-initiés, la règle était une inutile entrave à un jeu qui simulait un combat, un siège, en un mot la guerre. Justement quelques Annamites en revoulaient, de la guerre; ils avaient vu combien le *fair-play*, ici le droit des gens, gênait pour les redoutables envahisseurs de notre sol. La ruse suffisait donc, la règle n'était pas de jeu...

L'éducation se fit lentement, comme qui dirait en première vitesse. Quelques militaires français attirés par certaines avances, donnèrent de bonne grâce les premiers conseils techniques. L'autorité militaire vit cela sans enthousiasme. Elle n'avait pas tout à fait tort : des incidents de parties pouvaient avoir des suites, judiciaires ou autres, auxquelles seraient mêlés des soldats français.

Mais entre temps arrivèrent de France les premiers *foot-balleurs* annamites. Ils furent les vrais initiateurs de la règle, les premiers défenseurs du *fair-play*. Et l'Annamite, dans sa passive touchante de s'instruire, de s'évader de sa ténébreuse ignorance et de gagner les régions de lumière, mit toute sa ferveur à défaucher son jeu à l'Europdanser. Il y réussit. Déjà les deux camps en présence portaient un aspect plus cohérent et plus discipliné. Les premiers matches eurent lieu. La merveilleuse souplesse de ces petits corps frêles auxquels il manquait encore du muscle ou du poumon — mais que les nerfs soutenaient de leurs puissantes réserves de coagulante plasticité — firent merveille aux premières exhibitions publiques. Dès ce moment, pour des sportifs *vrais*, observateurs au coup d'œil prompt et sûr, généreux et enthousiastes comme ils le sont tous, il y avait dans cette race un ressort admirable dont nous nous étions, pour notre part, toujours doutés, ne serait-ce qu'en voyant de ces brins de femmes faire des lianes de marche avec leur *nho* accroché à leur flanc ou, dans le balancement de leur buste aux lignes lamagréennes, ramer debout, des heures durant, sur leur *ghe-luong* figyé du vase de fleurs en papier et des baguettes d'encens, dans la cadence berceuse d'une mélopée plaintive que l'écho des rives du fleuve se répétait dans les nuits claires...

Avant que des équipes ne se formassent et que des matches réguliers ne s'organisassent, un Annamite qui fut un précurseur plein de foi et de charme, avait conquis déjà ses compatriotes par sa maîtrise sportive, d'une irréprochable correction. C'est ce gracieux Nguyễn phu-Khai, fondateur avec Bùi-quang-Chiêu de la vieille *Tribune indigène* et dont l'enthousiasme offrait un parfait le tort de ne point assez prévenir l'adversaire... et la malignité humaine.

Il est certain que le maître de Nguyễn-phu-Khai, bien qu'elle se prodiguât peu, aura aidé l'éducation sportive de ses compatriotes et en cela leur aura rendu un éminent service.

Car pour un peuple en instance d'autonomie nationale, le sport — le sport collectif surtout, plus accessible à la masse — est une merveilleuse école de tactique, de sang-froid, de discipline (ça, c'est pour mes amis annamites) et aussi de *prohibé dans le choix des moyens* (ça, c'est pour le gouvernement de Cochinchine qui devrait, s'il est clairvoyant, se point refuser au Cercle Sportif annamite, les moyens financiers de développement qu'il prodigua intelligemment au Cercle Sportif européen, à son détour).

Pas plus qu'une équipe de foot-ball ne demanderait le gain d'un match à une supercherie, un peuple devenu fervent de cette religion du sport, n'accepterait d'exposer le sort de ses aspirations nationales à des tactiques improvisées et aventureuses, où la voix de ses chefs dûs se perdrait dans les hurlements d'extrémistes revendicateurs.

La marche de l'humanité vers la lumière est lente et douloureuse. Celle d'un peuple vers la liberté l'est aussi. Il faut savoir attendre son heure — nous ne disons pas l'heure du colonisateur dominateur, *qui ne viendrait jà mais* —, l'heure du peuple annamite sera celle où ses chefs dûs, dans leur inlassable effort, aura, par une propagande loyale, à ciel ouvert, conquis le cœur des élites françaises.

Cette heure est proche.

Jacques DANLOR.

Au profit des inondés de Thanh-hoa

P. V. du 3 Janvier 1928

Matches du 2 janvier 1928

GROUPE A

E. Gladioli bat Chelsea par 1 à 0 (homologué)

GROUPE B

Toulousaint bat Victoria par 3 à 1 (homologué)

Matches à jouer le 3 janvier 1928

	3 h. 15 à 4 h. 15
Sporting contre Téléphat	
Arbitre : M. Nhiêu.	
	4 h. 30 à 5 h. 30
Dakao contre E. Saigon	
Arbitre : M. Qui Thomas.	

Au profit des inondés de Thanh hoa

Recettes de la journée du

1er Janvier :	195 $ 50
Dépenses diverses	7 00
Reste net	188 $ 50

La Commission décide d'envoyer la somme de 188 piastres à M. le Résident de France à Thanh-Hoa pour être employée aux œuvres de secours des sinistrés de la province.

La Commission adresse ses chaleureux remerciements à M.M. Duverchain et Trần-văn-Yên pour les cadeaux de Cognac Jules Robin et de pochettes destinés à nos équipiers qui ont participé à l'œuvre de bienfaisance.

Le retour de M. Nguyễn-thế-Truyền

Nous apprenons que M. Nguyễn-thế-Truyền qui a présenté avec intelligence et courage les revendications annamites en France, sera de retour parmi nous le vendredi 6 janvier.

M. Nguyễn-thế-Truyền est accompagné de sa femme, française d'origine, et de ses enfants.

La « Tribune Indochinoise » est heureuse de présenter à notre vaillant compatriote et à sa famille ses meilleurs souhaits de bienvenue.

ÉDITORIAL

Les ouvrels maçonniques et la colonisation

Notre ami Jacques DANLOR, dans l'Éditorial du 21 dernier, était ici même quelques réflexions sur les récentes décisions de la Franc-Maçonnerie française à l'endroit de la colonisation.

Il disait notamment : « Ce ne cesse rien. Si tout en proclamant que l'émancipation complète est le terme obligatoire de nos bonnes œuvres coloniales, on ne précise pas l'heure de cette émancipation... il est certain que la question restera lettre morte. »

J'en demande pardon à notre ami, mais je ne suis pas tout à fait de son avis.

Ce n'est pas seulement le Grand-Orient mais aussi la Grande Loge de France et le Droit Humain, c'est à dire toute la Maçonnerie française, qui a pris cette importante décision.

Pourquoi l'a-t-elle prise ? Quelle en est la portée pratique ?

Le problème colonial est, pour l'heure, celui qui affecte le plus dangereusement la paix du monde. Aucun peuple colonisé — même certaines peuplades nègres qui ne constituent pas à proprement parler des peuples — n'accepte plus une domination étrangère, ne consent à refouler plus longtemps ses légitimes aspirations nationales. Il suffit de savoir que pour le « paite indochinois » où nous sommes enterrés vivants pour apercevoir ce fait patent qui saute aux yeux. La mande est plein de cet fait.

Il est possible que l'heure de la délivrance ne sonne pas encore, mais la « résignation » est finie.

La Franc-Maçonnerie qui compte pour quelque chose dans le monde — et la Franc-Maçonnerie française a ici son mot à dire — se doit de marquer le point, de se saisir de la question et d'en indiquer la réponse.

Et elle dit : « Il faut que le but de la colonisation soit une certaine l'indépendance de la colonie ». Et il n'est pas sans utilité de fixer et proclamer une loi.

Lorsque le droit pénal décide que le fait de s'approprier le bien d'autrui est un délit punissable, lorsque le droit international contemporain dit qu'un État agressor se rend coupable du crime de guerre, on n'a pas fait qu'une déclaration platonique : on a enregistré une manifestation de la conscience universelle. On a matérialisé une loi naturelle pour la sanctionner.

Une décision de la Franc-Maçonnerie n'est pas un discours officiel. La Franc-Maçonnerie constate aujourd'hui qu'est contraire à l'évolution humaine, à la nature des choses, tout travail colonial qui ne tend pas à l'indépendance des peuples colonisés. Elle constatera tous ceux qui se sentent dévoués à leur cour d'autres fins. Elle trace donc la conduite à suivre aux hommes libres et de bonne foi.

Cela est un acte, et un acte d'une haute portée humanitaire.

Et la Franc-Maçonnerie n'est pas seule à penser et à agir ainsi.

Ici, en Indochine, tous les Annamites croient fermement que leur pays recouvrira son indépendance un jour. Nombreux sont les Français qui pensent de même. L'idée sente commence à germer.

Qu'ils travaillent ensemble à réaliser rapidement ce but hautement humain.

D. V. G.

NHATRANG

L'affaire Vương gia Ngại et Vương gia Bát (1)

La félonie d'un mandarin et l'arbitraire d'un résident

Nous avons promis à nos lecteurs de les tenir au courant de cette triste affaire où l'arbitraire de certaine agence du gouvernement du Protectorat et la vénalité de ses « dignes serviteurs » se sont joints pour montrer le peu de cas qu'il est fait de la liberté indigène sous le « bienfaisant bienfaisante de la France libérale ».

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui leur mettre sous les yeux le récit détaillé de l'*affaire des frères Vương gia Ngại et Vương gia Bát condamnés en 1927 l'un à 3 ans l'autre à 2 ans de prison pour avoir vendu la « Biographie du Tchang kai Chek ».*

M.M. Vương gia Ngại et Vương gia Bát avaient établi à Nha-trang une librairie dénommée « *Mông luong thư quán* ». Les noms des brochures interdites leur *étaient toujours signifiés* par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie du Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un exemplaire de la « *Biographie de Tchang kai Chek* ». Les nouveaux brochures interdites leur *étaient toujours* signifiés par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie de Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un exemplaire de la « *Biographie de Tchang kai Chek* ». Les nouveaux brochures interdites leur *étaient toujours* signifiés par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie de Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un exemplaire de la « *Biographie de Tchang kai Chek* ». Les nouveaux brochures interdites leur *étaient toujours* signifiés par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie de Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un exemplaire de la « *Biographie de Tchang kai Chek* ». Les nouveaux brochures interdites leur *étaient toujours* signifiés par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie de Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un exemplaire de la « *Biographie de Tchang kai Chek* ». Les nouveaux brochures interdites leur *étaient toujours* signifiés par le luyện et le commissaire de la localité qui venaient régulièrement donner lecture aux libraires des arrêtés d'interdiction et prendre possession des livres proscrits.

Cette procédure dérangeait naturellement les bayés et commissaire et les libraires leur suggérèrent l'idée que le Ban-ta T.T.D., une de leurs connaissances, pourrait les remplacer dans l'exercice de cette... corvée. Il fut entendu que désormais le Ban-ta leur signifierait les arrêtés d'interdiction.

Tout alla bien pendant un certain temps.

Puis, le 25 septembre 1927, ce dernier qui venait tous les jours prendre... ~~[illegible]~~ chez les libraires leur dit en substance en riant : « *J'ai entendu dire vaguement* qu'il vient de paraître un arrêté interdisant la vente de la « *Biographie de Tchang kai Chek* » Est-ce que, par hasard, l'un Bát n'aurait pas ce livre en magasin ?

— « J'en ai même deux de biographies de Tchang kai Chek. Est-ce qu'elles sont toutes les deux visées ?

— « Non, il y en a seulement une d'interdite : mais j'ignore laquelle. Pourriez-vous me donner un exemplaire de n'importe laquelle je verrai quelle est celle qui est interdite par l'arrêté et je vous aviserai pour que vous puissiez livrer les brochures à l'Administration ou les renvoyer à l'éditeur. Au moment où elles sont saisies, il est inutile de chercher à les vendre. »

Trompé par le ton amical du Ban-ta qui d'ailleurs, nous l'avons dit, était une de leurs vieilles connaissances (la femme du Ban-ta est même parente de la femme de M. Vương gia Bát), M. Bát lui remit un

(1) Voir la « *Tribune Indochinoise* » du mercredi 21 décembre 1927.

En lisant la presse parisienne

L'Affaire des concessions du Darlac

Les lecteurs de la « *Tribune Indochinoise* » se souviennent sans doute de l'affaire des concessions au Darlac (région moïs en Annam central) accordées à un groupe de financiers par M. Alexandre Varenne, Gouverneur général intérimaire, affaire contre laquelle « *La Liberté* » avait mené, à Paris, une violente campagne.

Ce scandale a également soulevé un important débat à la Chambre des députés, le 18 mars 1927, à l'issue du quel M. R. Poincaré, d'accord avec le Conseil des ministres, délégua en Indochine une Commission d'enquête.

Présidée par un ancien Directeur de la Sûreté générale, le Conseiller d'État Richard, cette Commission, composée de M. M. Blondeau et de la Randière, Inspecteur des Finances, est arrivée à Saïgon le 3 mai suivant par le *d'Artagnan*.

Après trois mois d'investigations tant au Darlac qu'à Huế et Hanoi, menées dans le plus grand secret, le Commission est rentrée, en France, en août dernier, pour soumettre son rapport au Président du Conseil.

Quatre mois se sont écoulés depuis sans qu'aucune nouvelle officielle sérieuse ne nous fusse parvenue, sauf deux laconiques « *communiqués* » de l'A. r. i. p. (*Agence radiotélégraphique Indochinoise*) *Traifigar* annonçant que la Commission « relevait quelques irrégularités dans l'octroi des concessions, mais sans admettre qu'il y ait eu collusion de fonctionnaires ».

Quant à M. Alexandre Varenne, mis en cause par ses adversaires politiques, tant dans la presse que devant le Parlement, il a, dès son arrivée à Marseille, en novembre dernier, déclaré aux journalistes venus l'interviewer, qu'il réclamerait la publication du Rapport en question.

Voilà tout ce que nous savons sur un scandale dont les échos ont retenti jusqu'à la Chambre en d'orageuses interpellations, et dans lequel s'affrontèrent des politiques en vue des journalistes de renom, de hauts fonctionnaires.

Cependant, la presse parisienne, arrivée par le dernier courrier, soulève un pan le coin du voile qui cache plus d'un mystère.

En effet, dans le « *Temps* » du 20 novembre 1927, en 3e page, sous le titre : *L'enquête sur les concessions du Darlac*, en un filet d'une cinquantaine de lignes qui passerait facilement inaperçu, tant la lecture de cet organe de la haute finance est austère, voire indigeste, nous lisons :

L'enquête sur les concessions du Darlac

La commission des Colonies a entendu hier M. Léon Perrier, ministre des Colonies, à qui des précisions ont été demandées sur les résultats de l'enquête ouverte dans le Darlac au sujet de l'octroi de concessions à une société privée.

Aucun communiqué n'ait été remis à la Presse à l'issue de la réunion.

Devant les indications données par différents sénateurs, le ministre a déclaré que la commission d'enquête présidée par M. Richard, avait remis un rapport qui a été transmis au conseil du contentieux administratif et qu'il ne pouvait, par son équité, donner lecture.

Interrogé à ferme conviction, néanmoins, les conclusions de ce rapport, M. Perrier a déclaré que ce document relevait certaines irrégularités dans l'octroi des concessions aux admettre, cependant, qu'il n'en résulte de fonctionnaires.

Interrogé ensuite sur les modifications apportées à ses connaissances, mais qu'il n'a consisté au bas du rapport l'absence de la signature d'un nouveau des finances qui faisait partie de la commission d'enquête.

Plus aux membres de la commission ont insisté alors que, d'après leurs renseignements personnels, cette abstention, sans cette dénomination, avait été décidé par une sérieuse divergence de vues entre cet inspecteur des finances et le président de la commission d'enquête, principal auteur du rapport, en particulier en ce qui concerne les conclusions concernant le rôle joué dans cette affaire par les fonctionnaires.

La commission des colonies n'a donné aucune suite à l'audition du ministre; il a simplement pris acte de ses déclarations pour certains des membres qui sont, il est à plaindre mon, saisis l'attention du Parlement et du Gouvernement sur cette affaire.

Dix jours après, le « *Quotidien* » organe du Cartel des gauches, a publié, en tête page, *sans aucun commentaire*, la lettre reproduite ci-dessous, qu'un membre de cette Commission d'enquête, M. de la Renaudière, a adressée à M. Perrier, Ministre des colonies;

Compatriotes ! !

L'inondation à Thanh-hoa et à Nghệ-an a détruit 62.542 hectares de rizières, causé 1.826.650 $ 00 de dégâts, privé de nourriture pendant 6 mois 196.353 hommes, femmes, vieillards et enfants. (chiffres officiels).

Une souscription est en leur faveur est ouverte au bureau de la Tribune Indochinoise n° 72 rue Lagrandière.

Les généreux donateurs sont instamment priés d'envoyer les mandats avec leurs noms et domicile à notre administrateur M. Nguyễn khắc Nuong.

Compatriotes, secourez vos frères qui sont dans la détresse !

LA TRIBUNE INDOCHINOISE

N. B. — Mention ner sur les mandats le mot : *Souscription.*

Figure 1 : page 1 du 4 janvier 1928 de La Tribune Indochinoise

3. Constitution du corpus *La Tribune Indochinoise* : l'enjeu

Le premier objectif lors de l'établissement de notre corpus était de constituer un corpus en vue d'utilisations standards et spécifiques en analyse du discours. Le corpus est donc constitué avec le souci de préserver toutes les caractéristiques pertinentes de la source papier (emplacement topographique des articles dans le plan du journal, données typographiques, etc.), et d'éviter la moindre perte de texte. Or le résultat obtenu pour ce corpus est médiocre. Pour nous rendre mieux compte de ces résultats peu satisfaisants, nous allons comparer ici les résultats de deux bases textuelles ayant le même parcours de

constitution : *Le Petit Comtois*[6] fait dans notre laboratoire en 2006 et *La Tribune Indochinoise*. Ci-dessous, une image du *Petit Comtois*.

20 centimes

LE PETIT COMTOIS

JOURNAL RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE QUOTIDIEN

Rédaction et Administration : 20, Rue Gambetta, BESANÇON

20 centimes

MERCREDI 4 JANVIER 1928

OPINIONS

Les problèmes franco-allemands

Le Livre de Prières

LES NATIONALISTES ALLEMANDS PARTENT EN GUERRE CONTRE L'OCCUPATION

Un incident italo-autrichien

Un cargo français a disparu

Un lynchage en Tranche les doigts

Un rat-de-mèle d'abat sur la côte méditerranéenne

Il n'y a pas d'incidents en Syrie

C'est une réalité malchance

La mission Proust-Gama au départ de Perpignan abandonne un de ses appareils

LA GUERRE NORS LA LOI

Les Etats-Unis rejettent la proposition Briand

Avant la visite de Lindbergh

De sanglants combats mettent aux prises nicaraguayens et américains

M. MUSSOLINI VA PROTESTER CONTRE L'ASSASSINAT DU VICE-CONSUL COZZIO

Un nouveau plan réglant les dettes et les réparations ?

Après la neige, les inondations

Informations diverses

Il avait injurié un maire

Des pourparlers économiques franco-belges

Un pétrolier italien sombre

LES TROUBLES AU MEXIQUE

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Figure 2 : page 1 du 04 janvier 1928

Les deux bases contiennent un détail différent. *Le Petit Comtois* est numérisé à partir de document papier en TIFF (*Tagged Imaged Filed Format*), format flexible non-compressé à 301 dpi, tandis que *La Tribune Indochinoise* est faite à partir de microfilms au format JPEG. Cette différence influence fortement les résultats issus de l'océrisation des deux bases textuelles. Sur la figure 1, la lisibilité des caractères est moyenne. Certaines lignes de caractères sont même effacées. Dans l'ensemble, la collection se présente dans cet état. Nous pouvons également observer sur la figure n°3 que certains passages sont compromis par la transparence du *verso* sur le *recto*.

[6] La base de données du Petit Comtois est accessible à l'adresse http://laseldi.univ-fcomte.fr/petit-comtois/accueil.php

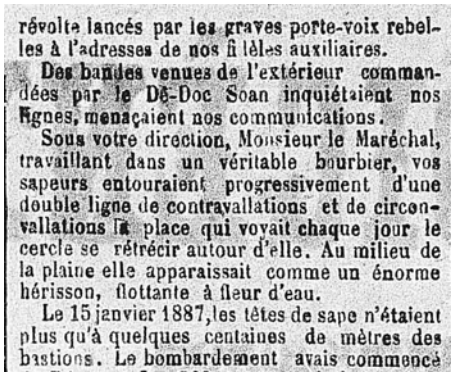
révolte lancés par les graves porte-voix rebelles à l'adresses de nos fi lèles auxiliaires.
Des bandes venues de l'extérieur commandées par le Dê-Doc Soan inquiétaient nos lignes, menaçaient nos communications.
Sous votre direction, Monsieur le Maréchal, travaillant dans un véritable bourbier, vos sapeurs entouraient progressivement d'une double ligne de contravallations et de circonvallations la place qui voyait chaque jour le cercle se rétrécir autour d'elle. Au milieu de la plaine elle apparaissait comme un énorme hérisson, flottante à fleur d'eau.
Le 15 janvier 1887, les têtes de sape n'étaient plus qu'à quelques centaines de mètres des bastions. Le bombardement avais commencé

Figure 3 : passage compromis par la transparence du recto sur le verso

Tandis que ce problème n'est pas souvent rencontré dans *Le Petit Comtois*.

Considérons à présent la qualité du mode texte obtenu pour les deux journaux. Pour pouvoir comparer, nous avons effectué l'océrisation de la dernière colonne de chaque image. Nous présentons en parallèle ci-dessous ces fragments des pages sélectionnées avec son équivalent plein texte, à gauche le résultat obtenu pour *La Tribune Indochinoise* et à droite celui pour *Le Petit Comtois*. Nous n'avons procédé à aucune modification de mise en forme et de correction des données textuelles.

Nijvis apprenons que M. Nguyôn-thè-Truyèn qui a présenté avec intel-ligenee "et courage les revendii-ations aïinauiites en France, sera de retour parmi nous le vendreili 6 janvier.
M. Nguyêri-ihô-Trnyén est ai'c-oni pagnê de sa femme, i'rançiise d'ori gine, et de .<e.s l'iifjnrs,
La « Tribune Indûchinoiso » est licurease de prt'isentc.i- à noire vaillant c.irapairiûtc et à sa famille ses meilleurs souhaits de bienvenue,

Figure 4 : OCR de la Tribune Indochinoise

C'est ce point de vue que le ministre de l'intérieur a soutenu à la Chambre des Communes, et il a vu se rallier à sa thèse des socialistes, des travoillislcs, des libéraux et d«s conservateurs, fous réconciliés dans la même crainte de voir le pontife romain établir son contrôle sur l'Eglise.

Figure 5 : OCR du Petit Comtois

Visiblement, sur la partie gauche, certaines erreurs sont imputables à la faible reconnaissance de l'accentuation des formes graphiques ; d'autres, à la suppression d'espaces figurant pourtant sur le support-papier, tandis qu'une partie des taches du document d'origine sont manifestement analysées comme de la ponctuation. Un autre type d'erreurs concerne la reconnaissance des caractères mêmes, aboutissant à la non-reconnaissance de mots entiers. Souvent, l'océrisation reconnaît un « e » pour un « o » ou un « c » ou le contraire, un « rn » pour un « m », un « f », un « i » pour un « t », un « a » pour un « n », un « l » pour un « i »…. Tandis que sur la partie droite, les erreurs sont limitées.

Ainsi, la difficulté de ce genre de travail est de rattraper toutes les pertes ou les mauvaises reconnaissances de caractères du texte. Pour des bases composées de centaines de milliers d'occurrences, cet inconvénient ne pose pas de problème conséquent. Mais quand un corpus atteint des millions, voire des milliards de mots, il est nécessaire de trouver un moyen efficace. Pour la constitution de notre corpus, nous avons adopté la solution semi-automatique avec le logiciel Diatag-Astartex qui permet une correction automatique des erreurs récurrentes, et une ressaisie du texte manuelle pour les passages totalement corrompus, tout en restant ergonomique.

La constitution de cette base de 4,5 millions de mots a nécessité 500 heures de restauration et d'océrisation et presque le quadruple pour corriger les erreurs issues de l'océrisation. Nous estimons que c'est un temps nécessaire et raisonnable que seul un laboratoire d'expérimentations méthodologiques et techniques peut réaliser avec pour objectif l'obtention d'un corpus pertinent et exploitable.

4. Correction linguistique

La correction sur *La Tribune Indochinoise* est effectuée en deux étapes. La première étape consiste à identifier et corriger les formes non reconnues. Quant à la deuxième étape, il s'agit de ressaisir les passages totalement corrompus.

4.1 L'identification et la correction des formes non reconnues issues de l'océrisation

Cette étape se fait en deux temps : l'identification des formes individuelles, le recensement et la validation des fautes corrigibles.

Les formes non reconnues provenant de mots étrangers, de noms propres, de néologismes…, ou bien les « bruits » de l'océrisation représentent 6,4% des items du corpus. L'identification et la correction de ces formes représentent un travail colossal. Face à une telle difficulté, la correction doit être ordonnée d'une manière ergonomique afin de ne pas y consacrer trop de temps et trop de ressources humaines. Une correction strictement manuelle (autrement dit reprendre mot à mot sur le clavier) demande beaucoup de temps. La correction entièrement automatique ne convient pas non plus à cette base car elle laisse une part conséquente d'erreurs. Donc, ces deux manières de correction sont exclues. Il nous reste la correction semi-automatique. Le principe de cette méthode est d'appliquer en premier lieu les dictionnaires[89] intégrés dans le logiciel sur le corpus pour repérer les formes courantes et les corriger tout de suite.

[89] Ce dictionnaire se compose d'un dictionnaire construit à partir du trésor de la langue française, d'un dictionnaire des langues étrangères : latin, anglais, russe, espagnol, italien et celui des noms propres courants

Dans un deuxième temps, les formes non reconnues du dictionnaire et les bruits issus de l'océrisation seront traités via l'interface de Diatag. L'opération est composée de deux phases. La première consiste à corriger les formes non reconnues lors de la correction automatique et ensuite à les intégrer au *rescor*. Le dossier *rescor* est constitué de fichiers où des formes erreurs sont accompagnées de leurs formes corrigées. Chaque fichier est représenté par un chiffre et une lettre. Le chiffre est le nombre de caractères qui composent la forme inconnue (pas sa forme correcte). La lettre est son caractère initial. Par exemple, le dossier *7a* contient toutes les formes contenant 7 caractères et commençant par la lettre a, tels que : ahemand (allemand), actioks (actions), arrivéo (arrivée)…. La deuxième phase consiste à préparer les entrées aux dictionnaires (dictionnaire du système et dictionnaire du corpus[90]) des nouvelles formes. L'opérateur dispose d'un dictionnaire général, d'un dictionnaire particulier, d'un dictionnaire des noms propres particuliers, d'un dictionnaire des noms propres généraux et d'un pour les mots d'origine étrangère.

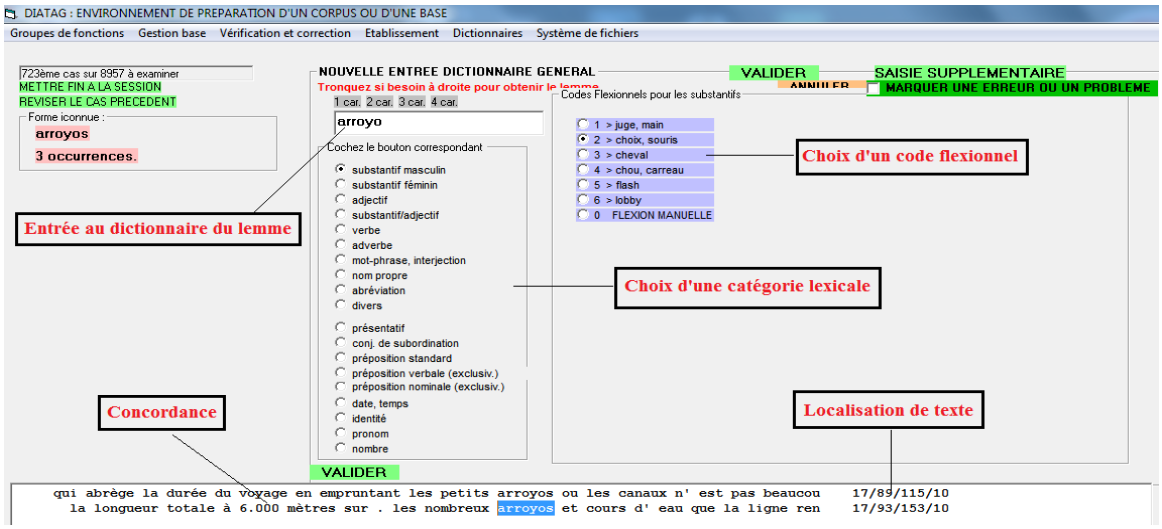

Figure 6 : Interface d'identification d'une forme non reconnue

Les formes marquées comme relevant de séquences composées sont saisies dans son intégralité. Elles vont dans les dictionnaires des mots composés ou des noms propres composés. Les formes composées que le logiciel n'a reconnues qu'en partie seront reconnues dans leur intégralité afin d'éviter de provoquer de nouvelles ambiguïtés.

DiaTag génère des entrées avant de les intégrer aux dictionnaires dans des fichiers nommés MANQUANT, éditables en mode texte. Il dispose d'un fléchisseur permettant de les annoter avant de les importer au dictionnaire. Chaque nouvelle entrée au dictionnaire est annotée d'une valeur flexionnelle[91]. Ainsi, les formes intégrées auront un caractère universel. Chaque intégration au dictionnaire va l'aider à s'agrandir.

En ce qui concerne les formes non reconnues provenant d'une mauvaise reconnaissance des caractères, DiaTag corrige déjà une partie lors de la correction immédiate en appliquant son

[90] Le dictionnaire du corpus est utilisé au même titre que celui du système. Nous l'utilisons lors d'une acquisition d'une forme temporaire ou afin d'éviter de fausser le dictionnaire du système

[91] Le lemme inclut l'indication de catégorie même si celle-ci n'est pas ambiguë ; le format est du type NOTER,.V:F ; NOTES,1.SF:P/1R.V:2K ; NOTEZ,1R.V:5N ; NOTÉE,2ER.V:YFS ; NOTÉS,2ER.V:YMP, NÉPAL,.N

rescor sur le corpus pour repérer les formes non reconnues récurrentes rencontrées dans les différents corpus. Ces formes sont reconnues par leur récurrence et par la reconnaissance de la proximité des traits principaux d'un caractère que l'océrisation a pu produire pendant l'identification des lettres, tels : *parli* pour *parti*, *pohce* pour *police*, *paroe* pour *parce*, etc. Ainsi, le dossier *rescor* est construit du fur à mesure pendant l'application du logiciel.

D'autre part, elle recense des formes non reconnues de tous les dictionnaires du logiciel en les indexant dans le dossier MANQUANT du logiciel où il y a entre autre un fichier des concordances de chaque forme recensée.

A chaque opération, DiaTag conserve le dossier avant modification et crée un nouveau dossier où est enregistré le dossier déjà modifié. Dans ce dernier dossier, les formes repérées auront un nouveau connecteur de forme fx : *<M f=boursiers fx=bouisiers >bouisiers*. Ce connecteur a un caractère temporaire. Une fois les formes validées, ce connecteur disparaitra.

A chaque opération, nous devrons fixer un seuil *n* qui fait référence à un nombre d'occurrences et qui permettra de prendre une décision quant au traitement des formes non reconnues. C'est-à-dire, que seules les formes non reconnues possédant plus de *n* (seuil) occurrences seront traitées. Le fait de fixer un seuil des occurrences à corriger limite le caractère aléatoire des erreurs recensées et améliore l'efficacité du processus. L'intérêt de travailler sur une grande base porte sur la gamme de fréquences du vocabulaire. Plus la base est grande, moins il y a d'hapax (en proportion). Plus le seuil des occurrences d'un item recensé est élevé, plus le risque d'erreur est faible. En outre plus les formes non reconnues sont corrigées ou réintégrées dans le dictionnaire du système, plus ce dernier sera complet.

4.2 Recensement et validation des fautes corrigibles

Les formes corrigées lors de l'application du dictionnaire sont recensées et générées dans un fichier éditable dans un tableur Excel pour faciliter la lecture de cette liste. Notre travail est de valider les formes proposées. L'idée est simple : le fichier est lu dans un tableur Excel où les propositions retenues sont cochées, ou bien de nouvelles formes sont proposées. Le fait de cocher des bonnes propositions permet de les trier plus facilement à la fin de la validation.

Assence	5298	absence	essence
Soldals	5242	soldats	x
Educition	5226	éducation	x
Ixtrême	5194	extrême	x
Nouvea	5149	nouvel	
Nouveu	5149	nouvel	
Souvel	5149	nouvel	
Ripports	5125	rapports	x
Critiqlie	5102	critique	x

Nombre d'occurrences d'un item dans le corpus de référence

Figure 7 : Exemple du tableur de validation des formes corrigées

Les candidats à valider doivent être des items complets pour s'assurer qu'ils ne soient pas coupés. Par exemple : *contrair* ne peut pas être validé en tant que contraire, car il peut être issu du mot *contrairement*. Ou bien *molion* ne peut pas être validé comme *émotion*,il peut

s'agir du mot *promotion* etc. Dans certains cas, les caractères manquants n'empêchent pas la validation des items, comme la forme *dochine*.

Dans le cadre de notre corpus, le travail de validation est réalisé sur l'ensemble des formes non reconnues possédant 2 occurrences ou plus. A la fin de l'opération, les propositions retenues et les nouvelles formes proposées sont importées dans le *rescor*. Ainsi, plus le logiciel est propagé, plus son *rescor* est riche. Par conséquent, il couvre plus de formes non reconnues. A la sortie de cette opération, nous appliquons de nouveau la correction automatique sur le corpus.

4.3 Passage corrompu

Vu le nombre d'hapax restant à corriger (plus de 7% des occurrences du corpus), nous pouvons imaginer qu'il y a beaucoup de passages corrompus où la correction automatique, et même une correction via l'interface de DiaTag est impossible. Cela pour deux raisons : une ressource en temps beaucoup trop importante et une fiabilité non assurée. Ainsi, pour ces passages, DiaTag nous propose de les ressaisir manuellement.

Sur l'interface de l'opérateur, nous avons côte à côte l'article en PDF original (d'où l'intérêt de découper le journal en article) et une fenêtre de communication où nous saisissons le texte. Ce travail n'est pas très scientifique, mais en attendant de trouver une solution pour traiter les archives qui atteignent une importante dégradation, nous préférons opter pour la méthode la plus sûre et donc améliorer la fiabilité des interrogations ultérieures sur les données textuelles.

5. Bilan et perspectives

5.1 Le mal des outils informatique performants

Les difficultés rencontrées lors de la constitution du corpus *La Tribune Indochinoise* nous révèle les lacunes en outils performants pour pouvoir traiter ce genre de document.

Nous avons pourtant constitué ce corpus avec un des logiciels les plus performants existant à ce jour dans ce domaine. Mais il est développé comme la plupart des programmes actuels pour une lecture de données textuelles fixées sur un document de bonne qualité et dont le vocabulaire est plus restreint. Face aux documents anciens dont les défauts sont multiples (les espaces fluctuants qui provoquent souvent une lecture ambiguë, des bruits provenant de la dégradation des originaux ou encore la technologie d'imprimerie de l'époque …), et surtout un vocabulaire riche. Il a donc réalisé un taux de reconnaissance insuffisant.

Nous espérons que dans le futur, nous obtiendrons un logiciel qui sera capable de reconnaitre tous les caractères et surtout armé d'un dictionnaire encore plus riche en vocabulaire.

5.2 Le corpus La Tribune Indochinoise: l'innovation ou la tradition ?

Aurions-nous eu une possibilité de constituer autrement ce corpus ? La réponse est non pour deux raisons. Premièrement, nous ne sommes pas une bibliothèque qui cherche à construire une base de données numérique. Nous sommes un laboratoire sémiotique, linguistique, didactique et informatique. Nous cherchons donc à constituer des données textuelles à des fins d'analyse textuelle des discours. Il est important que nos données textuelles soient présentées

en mode plein-texte et avec une bonne fiabilité afin de ne pas biaiser le traitement statistique ultérieur. Deuxièmement, il s'agit de presse ancienne scannée à partir de microfilms. Elle accumule un grand nombre de défauts rendant impossible un traitement efficace par logiciel. Nous risquions de passer beaucoup de temps et de moyen pour effectuer ce genre de corpus. Or le temps est précieux dans les recherches et les moyens ne sont pas toujours disponibles. Ainsi avec le résultat obtenu pour ce corpus, nous pourrions dire que notre méthode employée dans ce travail a été innovante.

Pour conclure, constituer un corpus linguistique à partir de documents anciens n'est pas un nouveau défi. Mais chaque document présente des difficultés différentes. Donc chaque corpus a son propre mode de constitution. Ainsi, chaque constitution de ce type de corpus restera un nouveau défi.

Bibliographie

CHAUMIER, Jacques (2006). *Document et numérisation : enjeux technique, économiques, culturels et sociaux*, Paris, ADBS, 119p.

JACQUESSON, Alain ; RIVIER Alexis (2005). *Bibliothèques et documents numériques : Concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 573p.

LETHIER Virginie (2009). *Exploration textuelle du discours d'un quotidien régional au carrefour du XIXe et du XXe siècles : Le Petit Comtois (1883-1903).*

POLIS, St ; STASSE, B. (2009). *Pour une nouvelle philologie numérique : réflexions sur la relation texte(s)-document(s),* [http://popups.ulg.ac.be/MethIS/docannexe.php?id=291].

VIPREY, Jean-Marie (2005). « *Philologie numérique et herméneutique intégrative* » in *Sciences du discours en dialogue : Textualité & comparaison,* dir. Jean-Michel Adam, Claude Calame, Ute Heidmann, SlatkineInternet et base de données.

http://laseldi.univ-fcomte.fr/document/viprey/page_JMV.htm

Désormais, *dorénavant* et *asteure* : variation aspectuo-temporelle[1]

Aude Séguin

Université de Sherbrooke

Résumé
Dans cet article, nous nous interrogeons sur la synonymie des adverbes temporels *désormais* et *dorénavant* et comparons leurs propriétés distributionnelles et leurs interprétations sémantiques avec celles d'*asteure*, du français québécois. L'article fait état du profil sémantique (synchronique et diachronique) de ces trois adverbes et propose une relecture des traits distinctifs pouvant expliquer les limites de leur synonymie, révélant de fait une variation dans l'agencement de leurs traits aspectuels et temporels.

Mots clés : adverbes, désormais, dorénavant, asteure, aspect, temps, synonymie, variation.

Abstract
The aim of this paper is to discuss the synonymy of three French adverbs: *désormais* and *dorénavant*, from standard French, and *asteure*, from informal register of Quebec French. Following the comparison of their distributional properties and their various semantic interpretations, we demonstrate the limits of their synonymy and reveal the aspectual and temporal variations which characterized them.

Keywords: french adverbs, désormais, dorénavant, asteure, aspect, time, synonymy, variation.

1. Introduction

Définis par « à partir de maintenant » et par un jeu de définitions circulaires (l'une renvoyant à l'autre et vice-versa), *désormais* et *dorénavant* se présentent comme synonymes dans la plupart des dictionnaires usuels. C'est une caractéristique qu'on leur reconnaît d'emblée :

(1) a. **Désormais** [Dorénavant], le temps sera plus doux.[2]
b. Le débroussaillage à tout crin et la monoculture relèvent **dorénavant** [désormais] du folklore. (BDTS)

Cependant, dans certains contextes, la synonymie ne semble pas aussi parfaite :

(2) a. Il y a **désormais** une affaire Woerth. (RTL)
b. ?* Il y a **dorénavant** une affaire Woerth.

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de Mme Marie-Thérèse Vinet de l'Université de Sherbrooke.
[2] Les exemples dont la source n'est pas mentionnée sont des exemples fabriqués.

(3) a. Marie est **désormais** une femme épanouie.
b. ?* Marie est **dorénavant** une femme épanouie.

Elle peut même paraître inexistante :

(4) a. Ce matin, un ciel sombre et lourd nous menaçait. **Désormais**, la pluie s'abattait sur nous.
b. ?* Ce matin, un ciel sombre et lourd nous menaçait. **Dorénavant**, la pluie s'abattait sur nous.

Par ailleurs, certains ouvrages orientent parfois l'emploi de ces adverbes temporels : il peut s'agir tantôt d'un emploi associé à un comportement ou à un attribut pour *désormais* (5a, b), tantôt d'un emploi associé à une menace (5c) ou à un ordre pour *dorénavant* (5d).

(5) a. **Désormais**, je ne l'écouterai plus. (PR)
b. Les portes seront **désormais** fermées après 17 h. (PR)
c. **Dorénavant**, tâchez d'être à l'heure. (PR)
d. **Dorénavant**, tous les hommes du village subiront une revue de santé. (TLFi)

Or tous les emplois présentés en (5) et cités comme particuliers par les dictionnaires s'avèrent être des cas où la synonymie semble tout à fait possible.

Devant ces zones grises, nous nous demandons si des nuances sémantiques portées par *désormais* et *dorénavant* peuvent échapper à l'analyse et ne pas être explicitées dans les ouvrages de référence. Cet article a pour objectif de comparer la distribution de ces adverbes temporels qui ont une même interprétation dans certaines situations, mais des propriétés distributionnelles et des interprétations différentes ailleurs. Parallèlement à ces questions, nous nous pencherons aussi sur un proche parent, *asteure*[3], de la grammaire du français québécois (FQ)[4]. Cet adverbe, rencontré surtout à l'oral dans un registre plus familier, semble fonctionner de manière similaire à *désormais* et *dorénavant*, qui proviennent quant à eux de la grammaire du français de référence.

(6) **Asteure**, lui dit-il, arrange-toé comme tu pourras. (Lalonde 1971, *Contes*) (TLFQ)

Dans notre analyse, nous aborderons essentiellement les différentes valeurs sémantiques de ces trois adverbes, leur distribution ainsi que leur interprétation étymologique et nous tenterons une relecture des traits distinctifs de ces adverbes à la lumière des nuances observées.

2. Propriétés de *désormais*, de *dorénavant* et d'*asteure*

Pour mieux dégager l'interprétation de *désormais*, de *dorénavant* et d'*asteure*, nous commencerons par étudier certaines caractéristiques essentielles, puis nous présenterons les différentes valeurs qui sont portées par ces adverbes.

[3] Rencontré aussi sous d'autres graphies : à cette heure, à c't'heure, astheure, asteur.
[4] C'est aussi le cas du français de l'Acadie, de certaines régions de Belgique et de France. Notre article ne rendra toutefois compte que du français québécois.

2.1 Valeur temporelle

Bien que la classe des adverbes soit des plus hétérogènes et des moins unanimement délimitées, et que la catégorie lexicale des adverbes en syntaxe soit non uniforme, il est possible d'identifier *désormais*, *dorénavant* et *asteure* comme des adverbes temporels, principalement par leur propriété d'engendrer une relation entre l'énoncé où ils s'emploient et l'axe du temps. Ils sont en effet porteurs d'un certain nombre d'attributs qui leur permettent de générer des liens de dépendance entre états, événements ou actions et le domaine du temps.

Suivant Pinchon (1974) au sujet d'une catégorisation des adverbes temporels, *désormais* et *dorénavant* apparaissent comme des adverbes à la fois durantiels et situationnels en ce qu'ils expriment une continuité dans le temps et qu'ils révèlent la situation de l'énoncé par rapport à un autre fait (en l'occurrence son origine).

D'après Chateauraynaud et Doury (2010), *désormais*, à l'instar de *toujours* et de *jamais*, a bien une valeur durantielle et marque le début d'un procès qui est supposé continuer sans arrêt pendant un moment. Il ne statue ni du moment précis où prend place une action (comme *demain*), ni de l'ordre des événements (*avant*, *après*), ni de leur fréquence (*souvent*); il indique le commencement d'une période qui a cours (cf. 7a). Cette caractéristique s'étend aussi à *dorénavant* (7b) et à *asteure* (6).

(7) a. **Désormais**, cet étang retentit de croassements. (BDTS)
b. Au Québec, les femmes mariées conservent **dorénavant** leur nom de naissance. (BDTS)

Pinchon (1974) considère le procès spécifié par ce type d'adverbes comme « l'expression d'un laps de temps », par opposition à « l'expression ponctuelle du temps » propre à des adverbes tels que *hier*, période débutant sur un point précis de l'axe du temps, vers la postériorité pour une durée indéfinie, voire infinie.

Pour parler du procès qui caractérise la temporalité de ces adverbes, nous préférons recourir au concept d'aspect.

2.2 Valeur aspectuelle

L'aspect se définit notamment comme la façon dont le locuteur se représente les propriétés temporelles internes d'un événement ou d'un état (COMRIE 1976 dans VINET 1997). Ces propriétés temporelles font partie intégrante du sens lexical des mots, et, pour le cas qui nous intéresse ici, elles s'inscrivent précisément à l'intérieur même des adverbes *désormais*, *dorénavant* et *asteure.*

Suivant l'étude de Dufresne (2007) et d'autres travaux sur l'aspect, on peut déduire que l'effet aspectuel que *désormais*, *dorénavant* et *asteure* introduisent se manifeste en combinaison avec certains états ou activités identifiés comme continus, uniformes, sans fin ni sous-événements inhérents. Ils n'admettent ainsi que des prédicats qui rendent compte de cette homogénéité temporelle.

Cette particularité explique pourquoi cette construction temporelle n'accepte aucune expression ponctuelle du temps pour *désormais*, *dorénavant* et *asteure* et ne leur permet pas de ce fait de s'employer avec des prédicats d'accomplissement ou d'achèvement.

(8) a. * **Désormais**, elle dessine un cercle. (accomplissement)
b. * **Dorénavant**, je fonds en larmes. (achèvement)
c. ?* **Asteure**, je mange une pomme. (accomplissement)

Afin de rendre possibles les exemples en (8), les prédicats d'accomplissement ou d'achèvement doivent être réitérés. La marque du pluriel ou l'ajout d'une information contextuelle transforme alors le procès en une période répétée ou continue sur l'axe du temps, et ce, pour une durée indéfinie (9a, b, c, d). Le contexte de réitération peut aussi être rendu explicite à travers la présence d'un adverbe comme *toujours*, qui marque la continuité, la permanence (9e, f).

(9) a. **Désormais**, cette enfant dessine des cercles.
b. **Dorénavant**, je fonds en larmes chaque fois que j'entends sa voix.
c. **Asteure**, je mange des pommes. Avant, je n'aimais pas ça.
d. J'ai fini mon sandwich, **asteure** je mange une pomme.
e. Avant elle dessinait toujours un triangle, **désormais** elle dessine un cercle.
f. Avant je mangeais toujours une poire le matin, **asteure** je mange une pomme.

Désormais (tout comme *dorénavant* et *asteure*) établit aussi un arrangement temporel caractérisé par l'arrêt d'un processus en cours, au moment présent, et la période qui suit cet arrêt est présentée comme homogène, durative, voire irréversible. Le moment présent peut quant à lui être associé soit à un événement qui est survenu récemment, soit être assimilé au moment de parole (CHATEAURAYNAUD et DOURY 2010).

2.2.1 Focalisation et point de rupture

Le début du procès de *désormais* ou de *dorénavant* est un moment fort. Il exprime une rupture entre ce qui avait cours ou ce qui était avant et ce qui est et restera ensuite dans la postériorité. L'idée de « point de rupture » paraît appropriée pour parler de ce changement radical en ce qu'elle apporte une nuance additionnelle à l'interprétation du début de ce procès. En effet, pour ces adverbes, il y a focalisation sur un sous-ensemble de l'événement, c'est-à-dire focalisation sur le début du procès, qui correspond au moment de l'énonciation, à T_0 sur l'axe du temps.

En outre, l'expression de cette rupture est à ce point fondamentale pour ces adverbes que ceux-ci refusent l'emploi avec une négation *ne… pas*, avec laquelle la référence à un événement antérieur interrompu est absente.

(10) a. * **Désormais**/**dorénavant**, je ne serai pas responsable du comité.
b. * **Asteure**, je ne ferai pas mes devoirs.

Ce n'est que lorsqu'on étoffe leur caractère référentiel par *ne… plus* que la négation devient possible (BLUMENTHAL 1990).

(11) a. **Désormais**/**dorénavant**, je ne serai plus responsable du comité.
b. **Asteure**, je ne ferai plus mes devoirs.

Plus, contrairement à *pas*, est une forme négative à valeur aspectuelle : sa lecture négative opère uniquement à partir du moment du point de rupture ou du début du procès. Cette lecture de *plus* rejoint ainsi celle de *désormais*, de *dorénavant* et d'*asteure*, qui ont une borne avec un

point de rupture dans le temps. En augmentant la composante référentielle avec *plus* – référence au point de rupture –, on renforce alors l'impression d'une certaine pérennité.

2.3 Valeur déictique et référentielle

Le temps est déictique en ce qu'il associe un événement ou un état à un temps de référence (COMRIE 1976 dans VINET 1997). Il exprime une relation, directe (moment présent) ou indirecte (moment antérieur ou postérieur), avec le moment de la parole. Les éléments déictiques représentent l'ancrage situationnel temporel d'un énoncé et renvoient soit à une réalité du monde extérieur, soit à une information contenue dans le contexte (BLUMENTHAL 1990). Leur lecture est référentielle.

Les adverbes temporels sont donc déictiques, puisqu'une partie de leur sens se révèle dans la référence temporelle. Cette caractéristique est déictique lorsqu'elle se définit par rapport au présent de l'énonciation; on dira qu'elle est anaphorique lorsqu'elle ne renvoie pas directement au contexte de communication (BLUMENTHAL 1990).

On peut ainsi dire que *désormais*, *dorénavant* et *asteure* sont des adverbiaux de localisation temporelle. Ils sont référentiels en ce qu'ils permettent de localiser un point de référence (ou un intervalle) sur l'axe du temps (LE DRAOULEC et PERY-WOODLEY 2005). Cette localisation peut être absolue ou relative, qu'elle soit située par rapport au temps de l'énonciation ou par rapport à un repère déjà identifié dans le discours.

2.3.1 Bornes

Pour délimiter un événement et l'associer à un point précis de l'axe du temps, on parlera de « bornes temporelles ». Les bornes précisent le point d'origine et le point terminal d'un événement. Par contre, avec des adverbes comme *désormais* et *dorénavant*, il n'y a pas de limite terminale puisque le déroulement de leur procès a une visée prospective et se poursuit à l'infini dans la postériorité. On peut identifier la borne d'origine comme un repère, repère suivi d'une durée ouverte, indéfinie dans le temps.

2.3.2 Portée

Bousculant quelque peu la règle traditionnelle qui exige de l'adverbe qu'il soit modifieur d'un seul autre élément de la proposition (un verbe, un adjectif, un autre adverbe), *désormais*, *dorénavant* et *asteure*, comme la plupart des adverbes de temps, sont des adverbes qui portent sur plusieurs éléments de la phrase, voire sur plusieurs phrases. En fait, ces adverbes ont une portée sur des éléments variés : un syntagme, une proposition, un énoncé ou sur une énonciation (CERVONI 1990). C'est surtout en position antéposée qu'ils acquièrent la fonction cadrative qui leur donne cette portée extraphrastique (LE DRAOULEC et BRAS 2006 dans CHATEAURAYNAUD et DOURY 2010).

(12) **Désormais**, la vie suivra son sombre cours. Les jours nous sembleront longs, et nous ne cesserons d'espérer des temps meilleurs.
[= Désormais, la vie suivra son sombre cours. *Désormais* les jours nous sembleront longs, et *désormais* nous ne cesserons d'espérer des temps meilleurs.]

3. Profils étymologiques

Bien que *désormais*, *dorénavant* et, dans une certaine mesure, *asteure* ne soient plus en synchronie, analysés par les locuteurs comme ils l'étaient historiquement, leur interprétation

étymologique permet quand même de jeter un éclairage complémentaire sur les valeurs sémantiques de ces adverbes dans les usages du français moderne.

C'est l'adverbe *ore*, du latin *hora* (« heure »), rencontré sous les formes *or*/*ore*/*ores*, qui constitue le point de réunion de l'interprétation de *désormais*, de *dorénavant* et d'*asteure.* En effet, partie prenante en ancien français (AF) à la fois des locutions *des ore mes*[5] (*désormais*) et *d'ore an avant*[6] (*dorénavant*), *ore* est aussi le cœur d'*asteure* par son origine *hora*, unité de mesure du temps ayant pour signification « maintenant », « présentement » (REY et HORDÉ 2006). En outre, en AF, « le repérage adverbial par rapport à T_0 était assumé par le mot *ore* » (BERTIN 2001, p. 42) et cette référence au présent de l'énonciation, à T_0, est marquée de « l'intention du sujet d'effectuer la rupture avec ce qui précède pour développer une nouvelle assertion » (BURIDANT 2000, p. 516), traits qui correspondent à l'analyse aspectuelle de ces adverbes en français moderne[7].

Qui plus est, comme le démontrent plusieurs auteurs (BURIDANT 2000, GREIMAS 2004, REY et HORDÉ 2006), l'adverbe *mais* (présent dans *désor**mais***) a d'abord eu une valeur temporelle avant d'évoluer vers la valeur adversative qu'on lui connaît en français moderne. En AF, *mes* (du latin *magis*, « davantage ») a plutôt le sens de « plus », de « dans l'avenir », portant ainsi une valeur temporelle similaire à *avant*, qui signifie « à l'avenir » en AF (GREIMAS 2004, REY et HORDÉ 2006). De plus, les prépositions *des* et *d'*, initiant respectivement *des ore mes* et *d'ore an avant*, ont toutes deux la propriété d'indiquer un point de départ dans le temps (REY et HORDÉ 2006), alors que la préposition *à*, que l'on trouve dans *asteure* (plus évidente dans les graphies ***à** cette heure* et ***à** c't'heure*), est attestée depuis le XIIe siècle comme possédant la propriété de situer dans le temps (TLFi), ce qui s'avère deux traits permettant l'ancrage situationnel temporel évoqué plus haut.

3.1 Synthèse

Suivant l'interprétation de Buridant (2000, p. 517), en superposant les différentes composantes de *désormais* et de *dorénavant* en AF, nous obtenons une définition qui rejoint celle proposée par les dictionnaires.

des	+	ore	+	mes	=	« à partir de maintenant et pour l'avenir »
d'	+	ore	+	an avant	=	« à partir de maintenant et pour l'avenir »

Si nous plaçons *asteure* à la suite de cette lecture, la distinction sémantique s'impose.

des	+	ore	+	mes	=	« à partir de maintenant et pour l'avenir »

[5] Plusieurs graphies possibles, dont *des ore mais*, *desor mes, desormés*. « *Ja seré chevalier desormés en avant* » (*Aliscans*, 6350) (BURIDANT 2000, p. 518).

[6] Aussi *d'or en avant*, *des ore en avant*.

[7] Il est important de souligner que l'AF propose plusieurs variantes de l'emploi de *ore*. En plus d'indiquer T_0, il reçoit d'autres lectures, selon ses distributions (systèmes verbaux différents et agglutination à d'autres mots notamment). *Ore* peut marquer la conséquence, actualiser un procès accompli, situer la proximité immédiate de T_0, présenter un procès comme imminent et assuré, présenter le procès à proximité immédiate de T_0 avec aboutissement à ce moment, porter une valeur injonctive ou exhortative, opérer une rupture énonciative (cf. BURIDANT 2000, p. 516-519). Toutes ces nuances sont très intéressantes en regard de notre réflexion. Combinés à l'étude d'un corpus plus vaste, ils pourraient constituer des indices probants des nuances sémantiques de *désormais* et de *dorénavant* en français moderne. Sans être en mesure d'en faire un examen exhaustif, nous nous en inspirons pour la suite de notre article.

d’	+	ore	+	en avant	=	« à partir de maintenant et pour l’avenir »
à	+	c’t’heure			=	« à partir de maintenant »

Ainsi, l’analyse historique place *désormais* et *dorénavant* dans le même rapport synonymique que les ouvrages de référence modernes alors qu’*asteure*, bien qu’il porte une partie du même sens, est dépourvu du trait [+Postériorité] constitutif des deux autres adverbes. Or si *asteure* peut, dans certains contextes et après ajustement du registre, avoir le même emploi que *désormais* et *dorénavant* (11b par exemple) – couvrir une période indéfinie dans l’avenir –, ce n’est peut-être pas uniquement parce qu’il acquiert occasionnellement le trait [+Postériorité], mais peut-être aussi parce que *désormais* et *dorénavant* le délaissent parfois, glissant ainsi vers un emploi T_0 comme *asteure*.

(13) Peu sucrée, [la plaquebière] se consomme à l'état frais, sous forme de confiture, apprêtée en tarte, transformée en vin maison ou, **désormais**, en liqueur commerciale. (BDTS)
[= La liqueur de plaquebière est maintenant disponible dans le commerce. Elle ne l’était pas avant, elle l’est maintenant.]

En somme, l’interprétation étymologique et l’analyse sémantique en synchronie présentées précédemment nous ont permis d’identifier les traits pertinents générant l’effet aspectuel pour *désormais*, *dorénavant* et *asteure*, soit [+Borne temporelle unique], [+Point de rupture], [+Déictique], [+Événement continu/réitéré], [+Durée indéfinie], [+Postériorité]. Nous pensons que c’est possiblement une variation dans l’agencement de ces traits qui distingue certains emplois de ce type d’adverbes.

4. Relecture distributionnelle

Revisitons maintenant la distribution de *désormais*, de *dorénavant* et d’*asteure* et essayons de voir si l’on peut retrouver cette modulation dans leurs traits pertinents.

4.1 Variation des traits [+Postériorité] et [+Durée indéfinie]

Le comportement d’*asteure*, allant de [+/–Postériorité], nous amène à envisager la possibilité d’une variation dans le comportement de *désormais* et de *dorénavant* vers une certaine polyvalence sémantique qui évoluerait de l’interprétation

désormais, *dorénavant* = $T_0 + \infty$

telle que définie traditionnellement, vers des emplois moins bornés symbolisés par

désormais, *dorénavant* = T_0

comme c’est le cas de *maintenant* ou d’*asteure*.

Plusieurs exemples cités précédemment[8] montrent des cas où *désormais* ou *dorénavant* acceptent *maintenant* comme synonyme, comme c’est le cas aussi en (13). Dans ce contexte, la lecture dérive en effet légèrement de $T_0 + \infty$ par l’atténuation des traits [+Postériorité] et [+Durée indéfinie] et par focalisation sur la borne T_0. Il en va de même pour l’exemple suivant.

[8] cf. exemples 1, 5, 6, 7, 11, 12.

(14) Il a déduit du calendrier que c'était moi qui avais dû transmettre la scarlatine à tout le monde, mais que la maladie arrivait **désormais** à son terme. (S. Veil 2007, *Une vie*) (FRANTEXT)

Comme en (13), le point focal en (14) est dirigé sur T_0, mais peut-être aussi sur ce qui avait cours avant. T_0 correspond à l'aboutissement d'un procès antérieur. *Désormais* semble ainsi entraîner l'actualisation de l'événement au moment présent.

Par ailleurs, ce déplacement des traits pertinents n'est pas uniforme. Nous remarquons que lors de la formulation d'un ordre, *désormais* et *dorénavant* portent le trait [+Postériorité] alors que ce n'est pas nécessairement le cas pour *asteure*.

(15) a. Dorénavant, vous brossez vos dents. (= à l'avenir / ≠ maintenant).
b. Asteure, va dans ta chambre. (= maintenant / ≠ à l'avenir)

4.2 Asteure *[+/–Déictique]*

Nous avons vu qu'*asteure* a, la plupart du temps, une interprétation T_0, mais qu'il peut aussi avoir une lecture $T_0 + \infty$ (cf. 9c, 11b). Il peut aussi varier en ce qui concerne le trait [+Déictique] et aller de l'accentuation de la référentialité par rapport au moment présent (16) à un temps de référence moins borné (17a, b).

(16) Les citoyens et citoyennes qui se trouvaient dans l'coin **asteure** se replièrent sur des positions moins exposées au tintouin. (R. Queneau 1959, *Zazie dans le métro*) (FRANTEXT)

(17) a. […] Avant il y avait tout ça mais apparemment **astheure** ça dépend peut-être du trajet pis la sorte d'avion que tu prends. (CFPQ)
b. Ton père, y'r'pose en paix, **à c't' heure**. (S. Germain 1989, *Jours de colère*) (FRANTEXT)

En effet, *asteure* en (16) admet difficilement la relativité temporelle des bornes d'un adverbe comme *maintenant*. Il accepte cependant très bien une référence temporelle absolue, comme *à quinze heures* par exemple, ce qui serait cependant inacceptable en (17a, b) puisque la référentialité d'*asteure* dans ce contexte déborde vraisemblablement du moment précis de l'énonciation vers une perception plus relative du moment présent T_0, contexte qui admet alors tout à fait *maintenant* comme synonyme.

D'ailleurs, *asteure* en FQ fonctionne plus souvent comme *maintenant*, pour lequel la valeur déictique paraît non constante : le repère temporel qu'il désigne semble le plus souvent s'étendre au-delà du moment où l'on prononce le mot (BERTIN 2001, p. 42)[9].

4.3 Distributions problématiques

Désormais et *dorénavant* peuvent accepter le système verbal au présent, un temps neutre entre la lecture au présent et au futur en français (cf. *Je pars demain/aujourd'hui*). Ces adverbes

[9] Nous avons aussi remarqué dans le *Corpus de français parlé au Québec* plusieurs occurrences d'*astheure* accompagnées du déictique spatio-temporel *là*, marquant de cette façon un renforcement de l'ancrage situationnel. *Il est rendu échevin lui* ***astheure là****./C'est assez beau* ***astheure là*** *cette année./****Là astheure*** *c'est plus pareil pantoute./****Là astheure*** *tu peux pas prévoir rien là*. (CFPQ)

acceptent naturellement les temps non réalisés, comme le futur, qui exprime bien la postériorité dans laquelle a cours le procès de ces adverbes.

(18) a. Là-bas, dans les plaines allemandes et polonaises, s'étendent **désormais** des espaces dénudés sur lesquels règne le silence. (S. Veil 2007, *Une vie*) (FRANTEXT)
b. Là-bas, dans les plaines allemandes et polonaises, [s'étendront] **désormais** des espaces dénudés sur lesquels règne le silence.

Ils acceptent également de manière naturelle un autre temps non réalisé, le conditionnel, ayant une valeur de futur du passé.

(19) a. Jusqu'alors, j'avais grandi en marge des adultes; **désormais** [dorénavant] j'aurais mon cartable, mes livres, mes cahiers, mes tâches […]. (S. de Beauvoir 1958, *Mémoires d'une jeune fille rangée*) (TLFi)

b. Elle enfila des rues, affolée par l'obscurité et plus encore par le sentiment qu'elle ne pouvait plus se leurrer, qu'elle éprouverait toujours **désormais** [dorénavant] ce cuisant regret d'avoir échoué. (G. Roy 1945, *Bonheur d'occasion*) (FRANTEXT)

Dans un système narratif au passé, le comportement de ces adverbes est plus ambigu. Alors que *désormais* accepte très bien l'imparfait (4a, 20), la lecture de *dorénavant* à l'imparfait n'est pas aussi fluide (cf. 4b).

(20) Cette simple phrase indiquait le changement de cap. On se tournait **désormais** contre moi, l'ennemi numéro un contre qui toutes les armes allaient devenir bonnes. (H. Bazin 1948, *Vipère au poing*) (TLFi)

Dorénavant, accepte toutefois le passé simple, là où *désormais* semble le refuser,

(21) a. **Dorénavant** [?? Désormais], cette mer intérieure se déversa dans le Saguenay au lieu d'emprunter le Saint-Maurice. (BDTS)
b. **Dorénavant** [?? Désormais], Paulina en se couchant dut remettre la clé de sa chambre à Mademoiselle Priscilla. (P. J. Jouve 1925, *Paulina*) (TLFi)

comme si *désormais* préférait davantage l'effet de continuité (trait [+Durée indéfinie]) inhérente à l'imparfait alors que *dorénavant* admettait la lecture d'itération anticipée portée par le passé simple dans un contexte comme (21).

5. Conclusion

Notre questionnement sur la synonymie des adverbes *désormais* et *dorénavant* nous a amenée à tracer leurs profils sémantiques (synchronique et diachronique) et à étudier certaines de leurs distributions. Cet exercice nous a révélé la nature aspectuo-temporelle de ces adverbes et nous a permis d'établir les traits pertinents qui les distinguent, soit [+Borne temporelle unique], [+Point de rupture], [+Déictique], [+Événement continu/réitéré], [+Durée indéfinie], [+Postériorité].

La comparaison de l'interprétation sémantique de *désormais* et de *dorénavant* avec *asteure*, de la grammaire du FQ, nous a permis d'envisager une variation dans l'agencement des traits identifiés, variation qui provoquerait à l'occasion un déplacement de la lecture durantielle, « à partir de maintenant et pour l'avenir » (sens consigné dans les ouvrages de référence usuels), vers une lecture semblable à celle d'*asteure* : « à partir de maintenant ». Nous avons

symbolisé ce déplacement comme allant d'une interprétation $T_0 + \infty$ vers une interprétation T_0.

Enfin, certaines zones d'ombre demeurent, zones qui pourraient s'éclairer par un examen plus complet des multiples nuances portées par l'adverbe *ore* en AF. Devant ces cas pour lesquels nous n'avons donc qu'effleuré l'interprétation possible, citons Blumenthal (1990, p. 48) au sujet de *déjà* et d'*encore* : « [t]out se passe donc comme si le comportement syntaxique d'un adverbe ne reflétait qu'imparfaitement ses composantes sémantiques profondes, impliquées ou présupposées ». *Désormais*, *dorénavant* et *asteure* ont de fait un bagage sémantique qui refuse, du moins en partie, de se dévoiler dans leur comportement syntaxique.

Bibliographie

BERTIN, Annie (2001). « *Maintenant* : un cas de grammaticalisation? », *Langue française*, vol. 130, n° 1, p. 42-64.

BDTS. *Banque de données textuelles de Sherbrooke*, Université de Sherbrooke.

BLUMENTHAL, Peter (1990). « Classement des adverbes : Pas la couleur, rien que la nuance? », *Langue française*, vol. 88, n° 1, Classification des adverbes, p. 41-50.

BURIDANT, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Sedes, Strasbourg, 800 pages.

CERVONI, Jean (1990). « La partie du discours nommée adverbe », *Langue française*, vol. 88, n° 1, p. 5-11.

CHATEAURAYNAUD, Francis et Marianne DOURY (2010). « The collective making of temporal aspects in public debates », paper for the ISSA 7th Conference on Argumentation, Amsterdam.

CFPQ. *Corpus de français parlé au Québec*, Université de Sherbrooke.

DUFRESNE, Monique (2007). « Développer sa compétence en français : l'importance des connaissances métalinguistiques et procédurales », *Actes du Congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique (ACL) 2007,* sous la direction de Milica Radišić, 11 pages.

GREIMAS, Algirdas Julien (2004, 1979). *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse, 630 pages.

FRANTEXT. Base textuelle de l'ATILF (*Analyse et traitement informatique de la langue française*).

LE DRAOULEC, Anne et Marie Paule PERY-WOODLEY (2005). « Encadrement temporel et relations de discours », *Langue française*, n° 148, p. 45-60.

PINCHON, Jacqueline (1974). « "L'homme dans la langue", l'expression du temps », *Langue française*, vol. 21, n° 1, p. 43-54.

REY, Alain et Josette REY-DEBOVE, Josette (sous la direction). (2011). *Le Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, version électronique*. Nouvelle édition du *Petit Robert* de Paul Robert.

REY, Alain et Tristan HORDE (2006). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 4304 pages.

RTL (RADIO TELEVISION LUXEMBOURG). « Résultats pour : Affaire Woerth », *RTL.fr*, [En ligne],

http://www.rtl.fr/recherche?page=10&query=affaire%20woerth (page consultée le 5 janvier 2011).

TLFi. *Trésor de la langue française informatisé*.

TLFQ. *Trésor de la langue française au Québec*.

VINET, Marie-Thérèse (1997). « *Tu pas* : aspect et temps », *Langues et grammaire III : syntaxe*, Département SDL Université de Paris 8, p. 181-195.

La distribution de *à cause (que)* dans les structures causatives et interrogatives en français québécois

Caroline Tremblay

Université de Sherbrooke

Résumé
Cet article décrit les différents contextes d'utilisation du marqueur de causalité *à cause (que)* en français québécois et compare sa distribution avec celle de *parce que* et *pourquoi* dans certains contextes syntaxiques et sémantiques. Il montre que l'alternance entre *à cause (que)* et *parce que* n'entraîne pas l'agrammaticalité des énoncés dans les contextes étudiés, ce qui n'est pas le cas avec *pourquoi*. Enfin, il soulève quelques hypothèses à examiner pour tenter d'expliquer la variation entre *à cause (que), à cause de, parce que* et *pourquoi* dans cette variété.

Mots clés : variation, à cause que, parce que, pourquoi, français québécois, structures causatives, structures interrogatives.

1. Introduction[1]

La locution conjonctive *à cause (que)* est utilisée en français en alternance avec *parce que* et *pourquoi* dans les structures causatives et interrogatives depuis le XVe siècle en France, notamment dans les régions de l'Ouest d'où sont venus bon nombre de colons de la Nouvelle-France (*Glossaire du parler français au Canada,* 1968). De nos jours, cette locution est encore en usage en français populaire hexagonal et dans différentes communautés francophones d'Amérique du Nord (MARTINEAU à paraître; MOUGEON 2010).

Au Québec, *à cause que* est parfois utilisé dans le registre familier au sens de *parce que*, comme en témoignent les exemples suivants :

(1) *heille ses enfants là ils voulaient pas qu'il se marie à cause qu'ils avaient peur que l'héritage il lègue l'héritage à Marielle sa femme…*[2]
(2) *J'ai déjà perdu 200 grillons juste à cause que j'ai changé leur carton d'œufs.*[3]

[1] Cet article a été rédigé sous la supervision de Marie-Thérèse Vinet de l'Université de Sherbrooke. Je la remercie chaleureusement pour ses lumières, son soutien et sa grande patience. J'aimerais aussi remercier France Martineau et Raymond Mougeon pour leur aimable réponse à ma demande d'information, ainsi qu'Alexandra Tremblay-Desrochers, Aude Séguin, Bianca de La Fontaine et Catherine Bruwier pour leur contribution à cette étude.
[2] Source : CFPQ, sous-corpus 3, segment 8, page 115, ligne 6
[3] Source : http://www.reptilic.com/viewtopic.php?f=39&t=20795

À cause que, avec ou sans le complémenteur *que*, peut aussi être utilisé à l'oral en français québécois (FQ) au sens de *pourquoi* dans les structures interrogatives, surtout dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix :

(3) *À cause tu as cassé un verre de bière sa table?!?*[4]
(Pourquoi tu as cassé un verre de bière sur la table?)

(4) *À cause tu m'cherches de même?*[5]
(Pourquoi tu essaies de me mettre en colère de cette façon?)

En français de référence, la locution *à cause (que)* est critiquée. *À cause* forme cependant avec *de* une autre locution prépositionnelle, laquelle est toujours suivie d'un nom ou d'un pronom :

(5) *Après, on pourra toujours dire que 4 h de retard, ca n'est pas la fin du monde si c'est à cause de la neige.*[6]

(6) *puis euh c'est-tu c'est-tu à cause de ça que vous avez vous êtes devenu greffier?*[7]

Cette étude poursuit une réflexion sur *à cause (que)* entamée à l'automne 2010 dans le cadre d'un séminaire dirigé par Marie-Thérèse Vinet, professeure à l'Université de Sherbrooke, qui portait sur la microvariation syntaxique en grammaire générative. Rappelons que la microvariation s'intéresse aux phénomènes de variation qui interviennent au sein de langues proches ou de variétés d'une même langue. Dans ce cas précis, ma recherche vise à comparer les contextes d'utilisation de *à cause (que)* en FQ, particulièrement dans la variété parlée au Saguenay–Lac-Saint-Jean pour les structures interrogatives, avec ceux de *parce que* et de *pourquoi* et à montrer que les utilisations diffèrent principalement dans le cas de *pourquoi*.

L'article est organisé comme suit : dans un premier temps, je présente l'étymologie de *parce que*, *pourquoi* et *à cause (que)* avant de m'intéresser à l'évolution et à la diffusion de cette dernière forme; dans un deuxième temps, je compare la distribution de *parce que* et *à cause (que)* en FQ dans différents contextes syntaxiques et sémantiques; dans un troisième temps, je compare les propriétés distributionnelles de *pourquoi* et *à cause que* dans la variété de français parlée au Saguenay–Lac-Saint-Jean; enfin, je tente de dégager des pistes d'explication pour les différences observées.

2. Méthodologie

Les exemples authentiques servant à illustrer les différentes utilisations de *à cause (que)* sont tirés du *Corpus de français parlé au Québec* ou de sites Web, principalement de forums de discussion, où le discours, bien qu'écrit, est fortement oralisé et se rapproche de la langue parlée. Les exemples ont été retranscrits tels quels et n'ont fait l'objet d'aucune correction. Pour des questions pratiques, les sources des contextes sont données en notes de bas de page.
En l'absence d'attestations dans le CFPQ et sur Internet, notamment pour les utilisations de *à cause (que)* comme marqueur interrogatif, j'utilise des exemples forgés qui ont été confirmés par des locuteurs natifs de la variété de français utilisée au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans

[4] Source : http://twitter.com/oftremblay/status/28361890195.
[5] Source : http://www.sylviejean.com/?page=2.
[6] Source : http://www.frenchinlondon.com/blog-francais-londres/2010/12/neige-lise-coincee-7h-dans-leurostar-annulation-train-retard/.
[7] Source : CFPQ, sous-corpus 11, segment 4, page 46, ligne 3.

tous les cas, les contextes où le remplacement de *pourquoi* ou *parce que* par *à cause (que)* entraîne l'agrammaticalité des énoncés sont marqués d'un astérisque (*). Les contextes d'utilisation pour lesquels les locuteurs ne s'entendaient pas sont quant à eux précédés d'un point d'interrogation (?).

3. Étymologie, évolution et diffusion

3.1 Étymologie de parce que, pourquoi *et* à cause que

Selon le *Trésor de la langue française informatisé*, la locution conjonctive *parce que* formée de la préposition *par*, du démonstratif *ce* et du complémenteur *que* aurait été attestée pour la première fois sous cette forme en 1370 (1200 pour la forme *par ce ke*). Elle aurait remplacé la locution *pour ce que* utilisée en ancien français.

Dans le *Nouveau Petit Robert*, *pourquoi*, composé de la préposition *pour* et du mot *quoi*, est attesté pour la première fois en 1375. Selon le TLFi, on l'aurait retrouvé sous d'autres formes (*pur quei* et *pour quei*) dès le XIe siècle.

Quant à la locution *à cause que*, composée de la préposition *à*, du nom *cause* et du complémenteur *que*, Picoche et Marchello-Nizia (1999) situent son apparition au XVe siècle. Sa popularité semble avoir été de courte durée, puisque certains ouvrages de référence la considèrent comme familière ou vieillie dès le XVIIe siècle (MARTINEAU à paraître).

3.1.1 Liens entre les prépositions *par*, *pour* et le nom *cause* dans les structures causales

Sur le plan sémantique, il est intéressant de remarquer que les prépositions polysémiques *pour* et *par* portent toutes deux une idée de cause dans un de leur sens, idée qui se retrouve aussi bien sûr dans le nom *cause.*

Sur le plan syntaxique, on constate que les formes étymologiques de *parce que*, *à cause que* et *pourquoi* correspondent à un syntagme prépositionnel dont le rôle est soit d'introduire une proposition subordonnée (voir la comparaison de *parce que* et *à cause (que)*), soit d'être un marqueur de forme interrogative (voir la comparaison de *pourquoi* et *à cause (que)*).

3.2 Évolution et diffusion de à cause (que) *dans la francophonie*

Au XVe siècle, la locution *à cause que* au sens de *parce que* est, selon le *Dictionnaire du Moyen Français* en concurrence avec les formes *à cause (de ce) que* et *pour (la) cause (de ce) que*. Dans son article intitulé « Normes et usages dans l'espace atlantique : l'expression de la cause », Martineau (à paraître) trace un portrait de l'évolution de *à cause que*. Elle compare également la distribution de cette forme avec *parce que* et *car* entre le XVIIe et le XXe siècle en France et en Amérique française. Globalement, il ressort de cette comparaison que *à cause que*, pratiquement éliminé à l'écrit dès le XVIIe siècle en France et un peu plus tard en Amérique française, a perduré à l'oral. C'est à l'époque de la colonisation que la locution, répandue chez les locuteurs de la basse classe parisienne, aurait gagné le continent américain, où elle a été particulièrement populaire au Québec et en Acadie au XIXe siècle avant de connaître un nivellement dialectal au XXe siècle.

Aujourd'hui, on constate la diffusion de *à cause que* dans plusieurs variétés de français (français québécois, acadien, ontarien, saskatchewannais, métis, louisianais et hexagonal

populaire) ainsi qu'en créole louisianais et réunionnais, avec une réduction du *que* en français québécois et dans les créoles (MARTINEAU à paraître).

Une étude exploratoire a été réalisée par Raymond Mougeon dans quatre communautés francophones de l'Ontario à l'aide de deux corpus. Le premier a été recueilli auprès d'adolescents franco-ontariens en 1978 et le second, auprès d'étudiants et de professeurs en 1995. Dans le cadre d'une communication à ce sujet intitulée « *À cause que* en français ontarien et québécois, une variante qui ne veut pas mourir » (MONGEON 2010), l'auteur constate une augmentation de la fréquence d'*à cause que* au détriment de *parce que* dans trois des quatre communautés étudiées. Selon cette étude, la locution se retrouve surtout dans les phrases clivées et dans les propositions causales déplacées à gauche produites par les jeunes locuteurs de sexe masculin en situation informelle. Dans une des quatre communautés, l'auteur note également une tendance à l'effacement du *que* particulièrement marquée devant les consonnes fricatives, surtout dans le discours des enseignants.

Au Québec, cette locution est notamment répertoriée dans l'édition de 1968 du *Glossaire du parler français au Canada*, dans des emplois explicatifs et interrogatifs, aux côtés de la construction alternative *d'à cause (que)*. Plus récemment, *à cause (que)* a aussi fait l'objet d'une capsule linguistique de la *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française, qui souligne sa désuétude au sens de *parce que* et son régionalisme au sens de *pourquoi*.

4. Comparaison de la distribution de *parce que* et *à cause (que)*

Dans cette partie, je m'attarderai principalement aux fonctions syntaxiques de *parce que,* qui apparaît dans différents contextes de propositions causales subordonnées, tronquées ou non. Je verrai également si *à cause (que)* peut être employé dans les mêmes conditions.

4.1 Introduction d'une proposition explicative

L'une des fonctions de *parce que* est d'introduire une relation causale entre une proposition principale et une subordonnée :

(7) a. *Windows live ID reste bloqué [parce que] les cookies avaient désactivées.*
b. *Windows live ID reste bloqué à cause que les cookies avaient désactivées*.[8]

La proposition enchâssée peut être placée en tête de phrase comme dans l'exemple suivant :

(8) a. *[Parce que] j'ai attendu plus de 24 h avant d'assurer mon véhicule, les assureurs directs me renvoient tous chez des courtiers.*
b. *À cause que j'ai attendu plus de 24 h avant d'assurer mon véhicule, les assureurs directs me renvoient tous chez des courtiers.*[9]

Parce que peut aussi introduire une réponse à une interrogation sur la cause :

[8] Source : http://social.answers.microsoft.com/Forums/fr-FR/vistarepairfr/thread/a7a5ded9-84da-49a7-9256-bd7b03e4128f.
[9] Source : http://jgfortin.com/89-Chroniques-Louis-Cyr/Assurance-automobile-a-cause-que-j-ai-attendu-plus-de-24h-avant-d-assurer-mon-vehicule-les-assureurs-directs-me-renvoient-tous-chez-des-courtiers-Est-ce-facile-de-faire-affaires-avec-un-courtier-.html.

(9) a. *Pourquoi des usuriers font fortune dans le domaine de l'assurance ou de la finance? [Parce que] les pays dévastés ont expressément besoin de capitaux pour se reconstruire.*
b. *Pourquoi des usuriers font fortune dans le domaine de l'assurance ou de la finance? À cause que les pays dévastés ont expressément besoin de capitaux pour se reconstruire.*[10]

La locution peut également introduire une proposition sémantiquement liée à une question qui précède, sans pour autant constituer une réponse à cette question, comme le montrent ces deux exemples tirés de l'article « Connecteurs pragmatiques et métareprésentation : l'exemple de *parce que* » de Sandrine Zufferey (2006) :

(10) a. *Jean est en vacances, parce que je ne l'ai pas vu récemment.*
b. *Jean est en vacances, [à cause que] je ne l'ai pas vu récemment*.
(= (14) dans ZUFFEREY 2006, p. 165)

(11) a. *Tu viens? Parce qu'on est en retard.*
b. ? *Tu viens? [À cause] qu'on est en retard.*
(= (15) dans ZUFFEREY 2006, p. 165)

4.2 Introduction d'une réponse tronquée

Parce que peut également constituer une réponse tronquée :

(12) a. Pourquoi t'as fait ça? Parce que.
b. ? Pourquoi t'as fait ça? À cause.
c. Pourquoi t'as fait ça? *À cause que.

Il est à noter que l'effacement du complémenteur *que* est obligatoire dans ce contexte et que son maintient entraîne l'agrammaticalité de l'énoncé.

4.3 Classification sémantique

Dans leur article « La fortune des mots : grandeur et décadence de *car* », qui étudie le remplacement de *car* par *parce que* dans une perspective diachronique, Benjamin Fagard et Liesbeth Degand (2008) proposent une échelle de subjectivité de la causalité à quatre degrés pour analyser l'évolution sémantique de *parce que*. Je reprends donc cette échelle pour comparer les propriétés sémantiques de *à cause (que)*.

<u>Cause objective/non volitive (mise en relation de deux faits)</u> :

(13) a. *Les pages qui sont rendues dans le mode « quirks » peut varier significativement de navigateur à navigateur [parce que] l'apparence visuelle est basée sur l'interprétation par chaque navigateur de comment la page devrait être affichée.*
b. *Les pages qui sont rendues dans le mode « quirks » peut varier significativement de navigateur à navigateur à cause que l'apparence visuelle est basée sur l'interprétation par chaque navigateur de comment la page devrait être affichée.*[11]

<u>Cause volitive (explication ou justification d'une décision ou d'une action)</u> :

[10] Source : http://www.guerrealaguerre.resist.ca/?q=fr/node/5.
[11] Source : http://www.tbs-sct.gc.ca/clf2-nsi2/tb-bo/td-dt/dtd-fra.asp.

(14) a. *Mais, je préfère utiliser les speudo-frame [parce que] tout le monde disent que c'est "pas bien d'utiliser les IFRAMES*".
b. *Mais, je préfère utiliser les speudo-frame à cause que tout le monde disent que c'est "pas bien d'utiliser les IFRAMES".*[12]

Cause épistémique (explication ou justification d'un état d'esprit) :

(15) a. *Je croyais peut-être être enceinte [parce que] j'ai souvent faim la nuit, brûlement d'estomac et j'ai des douleurs de type menstruels, mais test de pipi négatif.*
b. *Je croyais peut-être être enceinte à cause que j'ai souvent faim la nuit, brûlement d'estomac et j'ai des douleurs de type menstruels, mais test de pipi négatif.*[13]

Cause intersubjective (explication ou justification d'un acte de discours) :

(16) a. *Tu t'enfonces, tu t'enfonces, arrête parce que dans 5 minutes tu vas marcher sur la tête d'un chinois.*[14]
b. *Tu t'enfonces, tu t'enfonces, arrête [à cause que] dans 5 minutes tu vas marcher sur la tête d'un chinois.*

5. Comparaison de la distribution de *pourquoi* et *à cause (que)*

Comme nous l'avons vu dans la partie intitulée « Étymologie, évolution et diffusion », *à cause (que)* présente des propriétés de marqueur interrogatif dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Charlevoix. Ces propriétés, attestées dans l'ancienne langue, semblent avoir disparu des autres variétés de français et même du FQ pratiqué ailleurs au Québec. J'examinerai donc maintenant les contextes où *pourquoi* et *à cause (que)* présentent des propriétés semblables et les contextes où leurs propriétés diffèrent.

5.1 Contextes d'utilisation similaires

5.1.1 Interrogation directe

En français de référence, *pourquoi* est utilisé dans les questions directes portant sur la cause :

(17) a. Pourquoi (que) tu fais ça?
b. À cause (que) tu fais ça?

Il est à noter qu'il n'y a généralement pas d'inversion du sujet nominal ou clitique dans les questions en FQ (VINET 2001). De plus, dans la langue populaire, il arrive que le complémenteur *que* accompagne le marqueur interrogatif, ce qui se produit également avec *à cause (que)*.

5.1.2 Interrogation indirecte

Pourquoi est aussi utilisé dans les interrogations indirectes où il joue un rôle de marqueur d'interrogation associé à une conjonction dans les grammaires traditionnelles :

(18) a. Je me demande pourquoi (que) tu fais ça.
b. Je me demande à cause (que) tu fais ça.

Pourquoi est aussi utilisé seul pour questionner une affirmation, toujours avec un effacement obligatoire du complémenteur :

[12] Source : http://forum.phpdebutant.org/viewtopic.php?id=7042.
[13] Source : http://www.mamanpourlavie.com/forum/sujet/est-ce-que-l-allaitement-peut-causa-des-nausa-es.
[14] Source : http://www.jaimesa.com/affExpressions.php?id=17.

(19) a. J'en veux pas. Pourquoi?
b. J'en veux pas. À cause?
c. *J'en veux pas. À cause que?

5.1.3 Position postverbale et inversion stylistique

Dans son ouvrage *D'un français à l'autre, la syntaxe de la microvariation*, Vinet (2001) relève certaines propriétés particulières de *pourquoi*. Elle constate notamment qu'il est le seul marqueur interrogatif à ne pas pouvoir apparaître en position postverbale et à ne pas permettre l'inversion stylistique (VINET 2001, p. 15) :

(20) a. *Pourquoi court Marie?
b. * À cause court Marie?
(21) a. (*)Pierre est venu pourquoi? (sauf en cas de lecture de but/pour quoi)
b. *Pierre est venu à cause?

Pour expliquer ces faits, Vinet (2001) précise que *pourquoi* est un adjoint qui ne provient pas d'une position interne au syntagme verbal, ce qui semble aussi être le cas de *à cause (que)*.

5.2 Contextes d'utilisation différents

5.2.1 Constructions infinitives

Pourquoi est également utilisé dans des constructions avec un verbe infinitif, où il signifie « à quoi bon » :
(22) a. Pourquoi faire son lit le matin?
b. *À cause (que) faire son lit le matin?

À cause (que) ne peut recevoir cette lecture parce que, contrairement à *pourquoi*, il ne sélectionne jamais un verbe à l'infinitif. Il apparaît uniquement avec un verbe tensé :
(23) a. Pourquoi (que) le mal existe?
b. À cause (que) le mal existe?

5.2.2 Valeur de locution nominale

Pourquoi a parfois aussi le sens de « la raison pour laquelle », notamment dans certaines constructions où il suit les introducteurs *voici* et *voilà*, et *c'est* ou un verbe à l'infinitif :
(24) a. Voilà pourquoi je ne voulais pas y aller.
b. *Voilà à cause (que) je ne voulais pas y aller.
(25) a. Voici pourquoi elle s'est sauvée.
b. *Voici à cause (que) elle s'est sauvée.
(26) a. C'est pourquoi (que) elle a décidé de partir.
b. *C'est à cause (que) elle a décidé de partir.
(27) a. Va falloir que tu me dises pourquoi?
b. *Va falloir que tu me dises à cause (que)?

Dans ces exemples, pourquoi présente une valeur de locution nominale qui semble incompatible avec *à cause (que)*. L'énoncé qui suit, où *pourquoi* correspond sans équivoque à un nom, corrobore cette incompatibilité :

(28) a. Elle veut toujours savoir le pourquoi des choses.
b. *Elle veut toujours savoir le à cause (que) des choses.

5.2.3 Autres propriétés

Vinet relève également d'autres propriétés qui distinguent *pourquoi* des autres marqueurs interrogatifs, dont la possibilité de lui adjoindre l'adverbe négatif *pas* pour former une question tronquée présentant une lecture présuppositionnelle, ou encore la séquence *c'est faire.* Selon l'auteure, ces adjonctions seraient possibles en raison de traits de causalité particuliers présents à la fois dans *pourquoi*, *pas* et *faire* (VINET 2001, p. 16) :

(29) a. Pourquoi pas?
b. *À cause (que) pas?
(30) a. Pourquoi c'est faire que tu vas là?
b. *À cause (que) c'est faire que tu vas là?

Cette caractéristique n'est pas partagée par *à cause (que)*, qui ne semble pas non plus accepter d'autres adjoints pouvant accompagner *pourquoi* ainsi que d'autres marqueurs interrogatifs :

(31) a. Pourquoi ça/Quand ça/Qui ça?
b. *À cause (que) ça?
(32) a. Pourquoi diable tu as fait ça?/Quand diable tu as fait ça?/Qui diable a fait ça?
b. *À cause diable (que) tu as fait ça?

6. Conclusion

La comparaison de *parce que* et *à cause (que)* montre que ces deux locutions ont des propriétés syntaxiques et sémantiques semblables, sauf en ce qui concerne l'effacement obligatoire du complémenteur dans les réponses tronquées (voir l'exemple (12)). Ce phénomène pourrait faire l'objet d'une étude sous l'angle de la grammaticalisation de la cause, un sujet abordé dans l'article « La fortune des mots : Grandeur et décadence de *car* » (FAGARD et DEGAN 2008).

En ce qui concerne *pourquoi* et *à cause (que)*, la comparaison montre que ces deux formes ne présentent pas exactement la même distribution. D'une part, *à cause (que)* est toujours associé à une phrase tensée, contrairement à *pourquoi* qui peut aussi introduire une proposition infinitive; d'autre part, *à cause (que)* ne peut pas recevoir d'adjoints.

Ces différences pourraient trouver leur explication dans l'analyse plus poussée du sémantisme de *cause* et de *raison*, dont les emplois ne seraient pas toujours interchangeables. Du point de vue syntaxique, il serait également intéressant d'approfondir l'hypothèse selon laquelle le nom *cause* constitue l'élément lexical pivot du marqueur de causalité *à cause* (*que)* et que la variation joue sur la disparition en surface de certaines catégories fonctionnelles présentes dans la structure sous-jacente[15].

Pour terminer, j'aimerais souligner l'importance du travail de constitution de corpus et d'enquête sociolinguistique effectué par Raymond Mougeon entre 1978 et 1995 pour l'étude de cette forme d'expression de la causalité particulièrement liée à la langue orale. La

[15] Marie-Thérèse Vinet, communication personnelle.

réalisation d'une telle enquête et la constitution d'un corpus semblable au Québec permettraient d'observer plus précisément la diffusion de cette variante dans la province, de comparer sa distribution par rapport aux autres formes et de mieux comprendre ses conditions d'utilisation.

Bibliographie

ATILF, CNRS et NANCY-UNIVERSITE (2010). *Dictionnaire du moyen français (1330-1500)*, [En ligne], http://www.atilf.fr/dmf (page consultée le 23 décembre 2010).

ATILF, CNRS et NANCY-UNIVERSITE (2010). *Trésor de la langue française informatisé*, [En ligne], http://atilf.atilf.fr/tlf.htm (page consultée le 23 décembre 2010).

DOSTIE, Gaétane et autres (2006). *Corpus de français parlé au Québec*, Université de Sherbrooke, [En ligne], http://pages.usherbrooke.ca/cfpq/ (page consultée le 23 décembre 2010).

FAGARD, Benjamin et Liesbeth DEGAND (2008). « La fortune des mots : Grandeur et décadence de *car* », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, [CD-ROM].

Le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, Édition 2011, [En ligne], http://pr2010.bvdep.com.ezproxy.usherbrooke.ca/version-1/pr1.asp (page consultée le 23 décembre 2010).

MARTINEAU, France (À paraître). « Normes et usages dans l'espace atlantique : l'expression de la cause », *L'introuvable unité du français*, Coll. « Voies du français », Québec, Presses de l'Université Laval.

MOUGEON, Raymond (2010). « *À cause que* en français ontarien et québécois, une variante qui ne veut pas mourir », (Étude exploratoire présentée dans le cadre de la conférence annuelle de l'*Association for French Language Studies* à Cambridge).

PICOCHE, Jacqueline et Christiane MARCHELLO-NIZIA (1999). *Histoire de la langue française*, [En ligne], Éditions Vigdor (1re édition chez Nathan, 1989), 437 p.

QUEBEC (PROVINCE), OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Banque de dépannage linguistique*, [En ligne], http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html (page consultée le 23 décembre 2010).

SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1968). *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 709 p.

VINET, Marie-Thérèse (2001). *D'un français à l'autre : la syntaxe de la microvariation*, Montréal, Éditions Fides, 194 p.

ZUFFEREY, Sandrine (2006). « Connecteurs pragmatiques et métareprésentation : l'exemple de *parce que* », *Cahiers de linguistique française*, nº 27, p. 161-179.